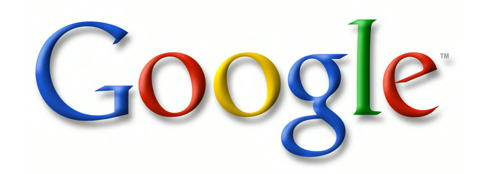
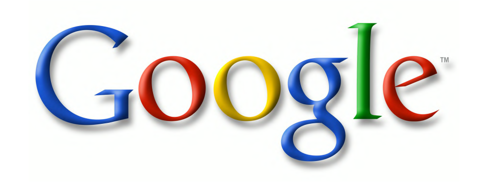
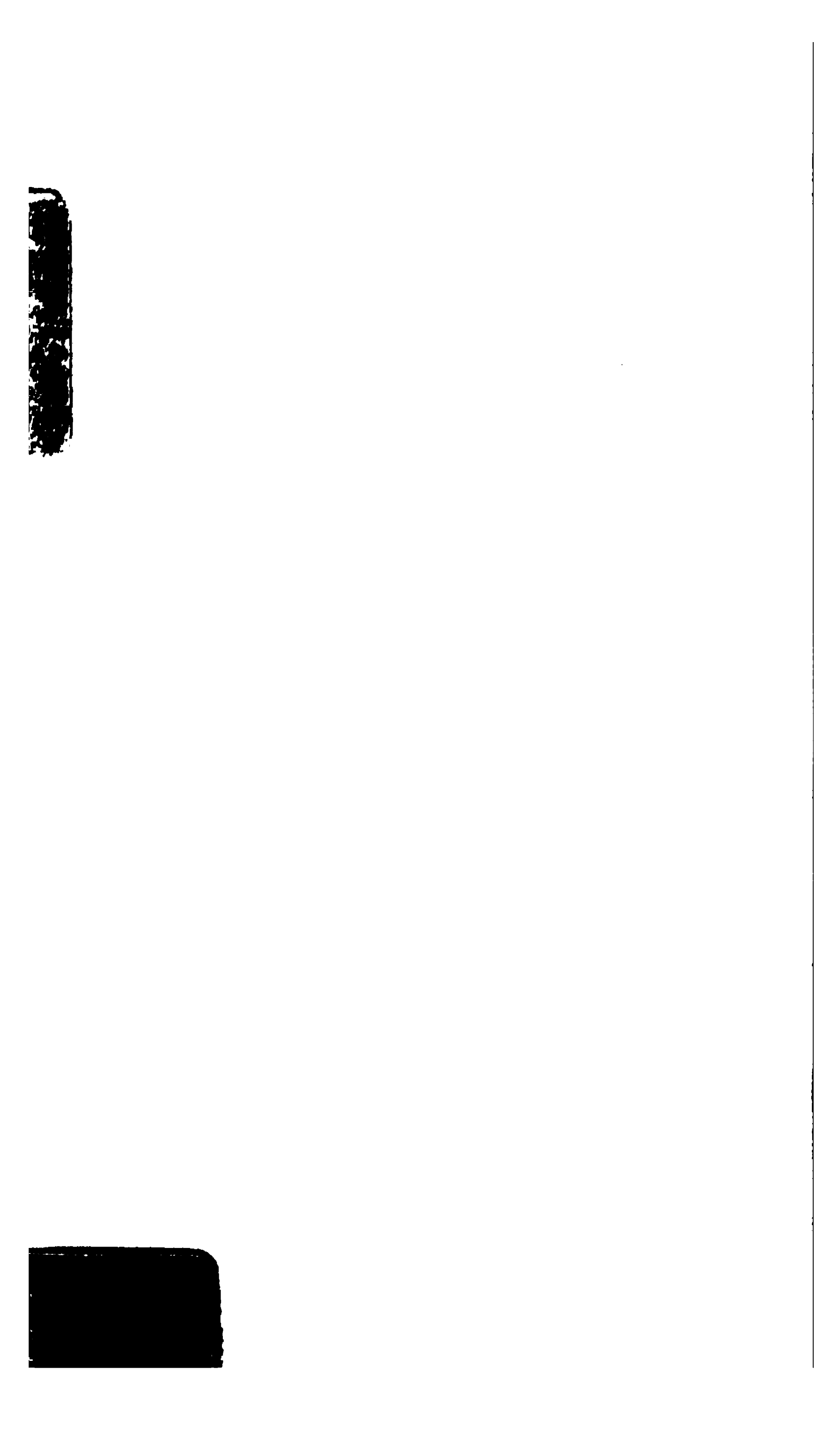



Google







Schnell

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHŒLL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE FILS,

RUE SAINT-MARC, N° 20.

1830.

Paris, de l'imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, n° 16.

SUITE DU LIVRE III.

CHAPITRE IV.

La France sous les trois premiers rois Capétiens.

Le dernier descendant de Charlemagne, Louis V, après une courte apparition sur le trône de France, mourut en 987[1]. L'héritier de la couronne était son oncle, Charles, duc de la Basse-Lorraine; mais ce prince s'était fait haïr et mépriser en acceptant son duché comme fief du royaume d'Allemagne. La monarchie avait besoin d'un chef vigoureux, et on le trouva dans une famille qui depuis quelque temps s'était élevée à côté des Carlovingiens, de la même manière qu'anciennement ceux-ci, après s'être élevés à côté des Mérovingiens, avaient fini par se trouver investis d'un pouvoir en réalité plus grand que celui des rois. Cette nouvelle famille même descendait d'un certain Robert, surnommé le Fort, Saxon de naissance, que Charles le Chauve avait fait en 861 duc de Neustrie, c'est-à-dire de la partie de la France située entre la Seine et la Loire. Robert ayant été tué quelques années après par les Normands, Eudes, son fils, hérita du duché de Neustrie et y ajouta le comté de Paris : c'était cet Eudes que nous avons vu monter sur le trône de France en 888. Robert, frère cadet d'Eudes, et

Origine des Capétiens.

[1] Voyez vol. II, p. 105.

son successeur dans le duché de Neustrie et le comté de Paris, fut porté sur le même trône en 922 et ne l'occupa qu'une année. Hugues le Grand, son fils, fut un seigneur puissant; car aux états de son père il réunit les duchés de Bourgogne et de France, c'est-à-dire de l'Isle de France. A sa mort ses fils partagèrent sa succession : Hugues Capet, l'aîné, eut la Neustrie et la France avec le comté de Paris; la Bourgogne échut aux cadets. Hugues Capet avait régné au nom du dernier roi, et à la mort de celui-ci, il n'y avait personne dont la valeur et la puissance pussent lui disputer la couronne. Son fief comprenait Paris et l'Isle de France, l'Orléanois, le pays de Chartres, le Perche, le comté de Blois, la Touraine, l'Anjou et le Maine, ou environ un quart de la France, dans les limites qu'elle avait au dixième siècle. Les autres grands fiefs étaient le comté de Flandre, le comté de Vermandois dont celui de Champagne était un démembrement, le duché de Bourgogne, les duchés de Normandie et de Bretagne, le duché de Gascogne, le comté de Toulouse et le duché d'Aquitaine ou de Guienne. Les titulaires de ces grands fiefs étaient à leur tour seigneurs directs d'une foule de comtes entre lesquels le territoire de la France était réparti; le duché de Bourgogne même ne releva immédiatement de la couronne que depuis que celle-ci fut portée par Hugues Capet; car le duc de Bourgogne, son frère cadet, était son vassal. Les ducs de Bretagne relevaient de ceux de Normandie.

Immédiatement après la mort de Louis le Fainéant, Hugues Capet, ainsi surnommé, conformément à l'usage

du temps, d'après une espèce de chapeau qu'il portait habituellement, fut élu roi à Noyon, marcha à Rheims et s'y fit couronner. Restaurateur de la monarchie tombée dans l'anarchie, il devint la souche de tous les rois de France jusqu'à nos jours. Les faibles Carlovingiens s'étaient successivement dépouillés de tous les domaines de la couronne; au point qu'au dernier d'entre eux il ne restait plus que la seule ville de Laon. En y réunissant de vastes domaines, Hugues Capet donna une nouvelle force à la royauté. Il fallait de grands efforts pour faire reprendre l'habitude de l'obéissance à des vassaux qui s'étaient regardés comme des maîtres : la lutte entre les monarques et les feudataires dura quelques siècles, et ce fut un temps de calamité pour le peuple, qui ne pouvait échapper aux vexations des tyrans dont le sol de la France était couvert, qu'en se plaçant sous la protection de quelques uns de ces grands ou petits vassaux; car celle que, dans tout état bien ordonné, les lois accordent aux opprimés, était nulle. Ce qui paraît prouver cependant que dans un régime si déplorable la condition du peuple ne fut pas tout aussi malheureuse qu'elle aurait dû l'être, c'est que l'oppression n'étouffa pas l'énergie ni l'esprit de la nation dont la civilisation fit des progrès lents, mais sûrs. Les serfs durent l'amélioration de leur condition, ou l'adoucissement du joug qu'ils portaient, à l'intercession que leur accorda l'Église par le moyen d'exhortations, de menaces, ou même en appliquant aux usurpateurs les censures ecclésiastiques.

L'histoire des états fondés par les peuples teutoniques

est, dans le moyen âge, l'histoire de la lutte entre les monarques et leurs vassaux; le prix du combat est la souveraineté des uns, ou l'indépendance des autres. La France est le pays où cette lutte se termina le plus promptement et avec le plus grand succès pour la monarchie; car tandis que la puissance des empereurs, rois d'Allemagne, déchut de plus en plus jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que cette ombre que notre siècle a vue s'évanouir, celle des rois de France s'accrut de plus en plus, et le royaume parvint successivement à une splendeur à laquelle n'a pu s'élever aucun des autres qui sont sortis du système féodal.

Circonstances favorables à l'accroissement de l'autorité royale en France.

Deux circonstances favorisèrent l'accroissement de la puissance royale en France. L'une, qui était le pur effet du hasard ou plutôt de la volonté de la providence, c'est l'âge avancé auquel parvinrent beaucoup de rois Capétiens. Nous en verrons un exemple bien rare, deux siècles remplis par six règnes. Les rois avaient la précaution d'assurer, avant de mourir, le trône à leurs fils; de rendre ainsi l'ordre de succession stable et régulier, et de joindre à l'éclat de leur couronne celui que donne l'ancienneté des familles.

La seconde circonstance, qu'il faut mettre sur le compte de la politique et de la prudence des rois, c'est l'usage qu'ils introduisirent de réunir à la couronne tous les grands fiefs qui devenaient vacans; au lieu d'en faire, comme les rois d'Allemagne, l'objet de nouvelles largesses. Il est vrai que les effets de cette politique ne commencèrent à se manifester que du temps des croisades, et que, dans quelques cas, on y dérogea

même; c'est ainsi que le roi Robert II conféra le duché de Bourgogne devenu vacant, à Henri son fils puîné, et celui-ci, étant parvenu au trône, à Robert son frère, qui fut la souche de ce qu'on appelle la première maison (ducale) de Bourgogne.

Progrès de la civilisation.

En général l'accroissement de l'autorité royale ne fut que lent et successif. Hugues Capet ne fut que le premier entre ses pairs, et son pouvoir n'était pas assez grand pour mettre fin aux guerres des seigneurs entre eux, ni à l'oppression du peuple. L'hommage rendu au roi par les grands vassaux pour leurs fiefs, ne les empêcha pas de se conduire en souverains; ils osèrent plus d'une fois faire la guerre à leur seigneur suzerain même. L'exemple des grands feudataires était suivi par les petits; les guerres étaient aussi fréquentes, que les châteaux où résidaient les seigneurs étaient nombreux. Plusieurs d'entre eux passaient leur vie à guerroyer contre leurs voisins, et ces combats continuels auraient fini par ruiner l'agriculture et toute industrie, si quelquefois le clergé n'avait trouvé moyen de les suspendre. D'abord on fit ordonner par les conciles que toutes les hostilités cesseraient chaque semaine depuis le samedi à neuf heures du soir jusqu'au lundi à une heure de relevée; le temps de la trêve fut ensuite prolongé de plusieurs jours, et l'on y comprit des époques entières, comme depuis le premier avent jusqu'à la Sainte-Épiphanie. Ces suspensions d'armes étaient sanctifiées par la dénomination de *trêve de Dieu*, et l'excommunication frappait quiconque osait les violer.

avait un puisant appui dans Arnoulf, frère naturel du dernier roi : Hugues crut gagner ce prélat en lui conférant l'archevêché de Rheims, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt ans; mais Arnoulf livra sa ville métropolitaine au duc de Lorraine. Un autre traître, Ancelin, évêque de Laon, fournit au roi le moyen de surprendre cette ville nuitamment le 2 avril 991; Charles de Lorraine, son épouse et ses deux fils, ainsi qu'Arnoulf, qui tous se trouvaient dans Laon tombèrent entre ses mains. L'oncle du dernier roi Carlovingien fut renfermé dans une prison à Orléans, où il mourut deux ans après. Son fils cadet, Louis, dit le Barbu, qui avait épousé l'héritière de Sangerhausen, fut nommé en 1039 par l'empereur Conrad II, comte de Thuringe, et la ligne aînée de sa postérité a possédé jusqu'à son extinction en 1247, le comté, ou, comme il fut nommé ensuite, le landgraviat de Thuringe; la ligne cadette qui possédait le comté de Hohnstein ne s'est éteinte qu'en 1593. Quant à l'archevêque Arnoulf, Hugues Capet le fit destituer par un concile, et le remplaça par Gerbert, né à Aurillac, un des plus savans prélats de son temps, qui avait appris chez les Arabes d'Espagne l'usage des chiffres que nous nommons d'après ce peuple. Il apporta en France la première horloge dont le mouvement fut réglé par un balancier [1], et il montra des connaissances si étendues en géométrie, en mécanique et en astronomie qu'il passa généralement pour un magicien qui avait vendu son âme au diable. Nous

[1] Ce ne fut qu'en 1650 que le balancier fut remplacé par le pendule.

sa parente dans un degré éloigné; l'autre, par sa seconde épouse, Constance, fille d'un comte de Toulouse. Cette princesse impérieuse donna à Robert quatre fils. L'aîné, Hugues, fut associé à la royauté en 1017, n'ayant encore que dix ans : ce prince montra tant de belles dispositions que, malgré sa grande jeunesse, on lui donna le surnom de Grand, que son aïeul avait porté. Il mourut avant le roi, son père, en 1026, et alors éclata la désunion entre le couple royal. Robert voulait assurer la succession au prince Henri, devenu par la mort de Hugues, l'aîné de ses fils, et qui était alors duc de Bourgogne. Ce duché, que la famille Capétienne possédait à titre héréditaire, était devenu vacant en 1002 par la mort du frère cadet de Hugues Capet, et le roi Hugues l'avait conféré à Henri, son propre fils. Dès ce moment Constance, qui n'aimait que le troisième de ses fils, nommé Robert, voulait lui assurer la couronne à l'exclusion de son frère aîné : mais renverser ainsi l'ordre de succession dans une dynastie qui n'était pas encore bien affermie sur le trône, c'était ouvrir la porte à toutes les factions et saper les fondations de la royauté. Le bon Robert résista aux volontés de la reine, et Henri fut couronné à Rheims le 14 mai 1027. Constance en fut outrée; elle sema la désunion entre le père et les fils, et ne fut satisfaite que lorsque par ses intrigues les deux fils se retirèrent en Bourgogne pour prendre les armes contre le roi. Celui-ci marcha contre eux; mais comme ils ne demandaient que d'être mis à l'abri des intrigues de leur mère, la réconciliation ne fut pas difficile.

Henri I, 1031 — 1060.

Robert II étant mort en 1031, la reine Constance se mit à la tête d'un parti pour procurer le trône à Robert; aidée de ses principaux adhérens, Baudouin, comte de Flandre, et Eudes, comte de Champagne et de Blois, elle s'empara de Senlis, Melun, Dammartin, Poissy, Sens, Coucy et de plusieurs autres endroits. *Henri I*er, ne se trouvant pas en sûreté à Paris, se rendit auprès de Robert II, duc de Normandie, qui entra à main armée sur les terres des factieux, mit tout à feu et à sang et força la reine mère à la soumission. Cette expédition lui valut le surnom de Diable, et, de la part du roi reconnaissant, la cession de Chaumont, de Pontoise et de tout le Vexin français. Henri céda en 1031 à Robert, son frère, le duché de Bourgogne qu'il avait possédé depuis 1002. Robert devint la souche de la première maison Capétienne de Bourgogne, d'où descendent les rois de Portugal, et qui s'est éteinte en 1361. Eudes de Champagne et Baudouin de Flandre firent leur soumission; Henri céda à Eudes la moitié de la ville de Sens. Ainsi ce prince s'affermit sur le trône de France.

Il s'ouvrit bientôt une nouvelle carrière à l'ambition du comte de Champagne. Rodolphe III, roi de Bourgogne, étant mort en 1032, Eudes en revendiqua la succession comme neveu du dernier roi. Il eut d'abord des succès contre Conrad le Salique, roi d'Allemagne, que le roi de Bourgogne, en mourant, avait reconnu pour son héritier; il visait même à la conquête du royaume de Lotharingie; mais Gozelon, duc de la Basse-Lorraine, réuni aux forces des évêques de Liège

et de Metz et à celles du comte de Namur, marcha à sa rencontre et lui livra bataille au mois de novembre 1037 près de Bar-le-Duc. La victoire se déclara en faveur des Lorrains, par la mort du comte de Champagne. Les fils d'Eudes se partagèrent ses états; Étienne, l'aîné, eut la Champagne, Thibaut, le comté de Blois. Tous les deux refusèrent au roi de France l'hommage qu'ils lui devaient, en prétextant qu'il avait abandonné leur père dans sa guerre contre le roi d'Allemagne, tandis que, d'après les lois féodales, l'obligation du secours était réciproque. Ils auraient eu raison, si la guerre d'Eudes avait été une guerre défensive, ou si son fief de Champagne en avait été l'objet. Aux deux comtes se joignirent Eudes, le plus jeune frère du roi, qui s'ennuyait de vivre dans une condition privée, et Galeran, comte de Meulan. Henri chargea Geoffroi dit Martel, comte d'Anjou, de faire la guerre à Thibaut; lui-même réduisit Étienne et Eudes; ce dernier fut fait prisonnier et enfermé à Orléans. Le comte de Blois ne fut pas plus heureux; il tomba entre les mains de Geoffroi Martel, auquel il se vit obligé de céder Tours, Chinon et Langey, pour prix de sa liberté. Le comté de Meulan fut réuni à la couronne.

Eudes, comte de Champagne, n'ayant pas réussi dans son projet sur le royaume d'Arles, les provinces suivantes, faisant aujourd'hui partie de la France, savoir la Provence et le comtat Venaissin, le Dauphiné, le Lyonais, la Bresse, le Bugey et la Franche-comté furent soumises à la souveraineté allemande, et ce

ne fut que successivement et par la suite des temps que les rois de France les acquirent par différens moyens.

Le duc de Normandie, Robert le Diable, qui porte aussi le titre de Magnifique, ayant entrepris un pélerinage en terre sainte, mourut en 1035 à Nicée. Comme il ne laissa pas de fils légitime, il avait fait reconnaître pour successeur son bâtard Guillaume qui n'avait que huit ans. Le droit de cet enfant fut contesté par des collatéraux; mais Henri I.er se rappelant le service que Robert lui avait rendu, soutint le jeune prince contre ses compétiteurs.

Comme il existait des liaisons de sang entre la plupart des maisons souveraines de l'Europe, Henri I.er, pour ne pas éprouver le malheur de son père qui, sans le savoir, avait long-temps vécu dans une union illégitime, chercha une épouse bien loin de la France. Il se maria à Anne, seconde fille d'Iaroslaw I.er Wladimirowitsch, grand-duc de Russie, qu'il avait fait demander en 1048 par Roger, évêque de Châlons. Elle devint la mère de trois fils, de l'aîné desquels descendent tous les rois de France jusqu'à nos jours: ainsi il coule dans les veines des Bourbons quelques gouttes du sang de Wladimir le Grand. Après la mort de Henri I.er la reine Anne épousa Raoul, comte de Crespy. En 1059 Henri I.er fit nommer comme son successeur Philippe, l'aîné de ses fils, qui fut couronné à Rheims. A cette occasion le roi confirma à l'église de cette ville le comté de Rheims et toutes les abbayes et terres dont elle jouissait, et à son archevêque la dignité de chancelier de France.

Henri I.er mourut à Vitri en Perthois au mois de décembre 1060 et eut pour successeur son fils aîné *Philippe Ier*, âgé de huit ans. Il n'avait voulu confier la régence ni à la reine Anne, ni au duc de Bourgogne qui, dans le temps, avait lui-même formé des prétentions à la couronne : il en chargea Baudouin, comte de Flandre. Ce seigneur se conduisit avec sagesse et énergie, sans permettre que l'autorité royale souffrît la moindre atteinte. On lui reproche seulement, comme une faute politique, de n'avoir pas empêché le duc de Normandie, son gendre, de faire la conquête de l'Angleterre. Il ne pouvait sans doute pas arriver d'événement plus préjudiciable à la France; mais pour en rendre le régent responsable, il faudrait savoir s'il dépendit de lui qu'il n'arrivât pas. Baudouin pouvait même trouver de l'avantage à ce qu'un vassal aussi puissant que le duc de Normandie quittât la France pour se jeter dans une entreprise dont le succès paraissait très-douteux. Philippe I, 1060.

Baudouin mourut en 1067 et il paraît que sa place fut remplie par la reine Anne; au moins trouve-t-on plusieurs actes qu'elle a signés conjointement avec son fils. Le règne de ce monarque qui dura jusqu'en 1108, appartient à notre quatrième livre.

Comme ce fut dans le onzième siècle que le système féodal parvint à son plus grand développement, non-seulement en France, mais dans tous les pays de l'Europe où il avait été introduit, nous allons placer ici quelques observations, qui pourront faire connaître le point où ce système est parvenu en France, et en Consolidation du système féodal en France.

partie aussi en d'autres pays sur lesquels nous avons moins de matériaux historiques.

Origine de la noblesse féodale et sa différence d'avec d'autres noblesses.

Les possesseurs de fiefs devinrent insensiblement la première classe de la nation, et remplacèrent l'ancienne noblesse qui n'étant ni purement personnelle, ni légalement héréditaire, ne cadrait plus avec le nouvel ordre de choses. A l'exemple des ducs et des comtes, leurs vassaux aussi bien que ceux de la couronne, et les possesseurs d'alleux considérables prirent l'habitude de se nommer d'après les villes et les châteaux qu'ils possédaient, en se donnant les qualifications de comtes, de barons et de vicomtes. Ainsi se forma la noblesse féodale sur la triple base de la naissance, de la possession, et du genre d'occupation, c'est-à-dire du service militaire. D'après le droit féodal lombard, le vassal d'un vavasseur, ou le vavassin, n'était pas regardé comme noble, et la noblesse du père ne se passait pas aux filles. Les Français conservèrent le dernier principe; mais il paraît que la qualité de vavassin ne dérogeait pas chez eux à la noblesse. La noblesse féodale manquait de preuve suffisante tant que les armoiries et les noms de famille n'étaient pas adoptés; on verra à quelle occasion ces usages furent introduits. Ce fut par ces moyens seulement que la noblesse devint une caste entièrement séparée des autres classes de la société.

Prérogatives de la noblesse féodale en France.

Pendant le temps où le système féodal était dans toute sa force, les barons français jouissaient des droits suivans:

1.° Ils avaient le droit de battre monnoie, que les successeurs de Charlemagne conférèrent à quelques

grands vassaux, à condition que les espèces porteraient l'effigie du souverain. Au commencement du dixième siècle tous s'arrogèrent le droit de battre monnoie sous l'effigie royale, de manière que lorsque Hugues Capet monta au trône, il y avait cent cinquante monnoies différentes dans le royaume. Nous verrons S. Louis et ses successeurs mettre fin à ce désordre, en laissant cependant la régale de la monnoie aux ducs de Bretagne.

2.° Le droit des guerres privées, c'est-à-dire la prérogative de venger les offenses qu'ils prétendaient avoir reçues, sans être obligé d'en accepter la composition.

3.° L'exemption de toute contribution. Nous avons dit ailleurs qu'on ne connaissait pas, dans les états féodaux, de système réglé d'impositions. Néanmoins les rois de France forcèrent quelquefois les roturies et les villes de leurs domaines, de leur faire des payemens. Ils essayèrent d'étendre cette vexation sur les nobles; mais après quelques tentatives infructueuses, ils se décidèrent à demander à la noblesse des contributions, à titre de don gratuit et de subvention.

4.° Le droit d'établir des péages, la jouissance du droit d'aubaine et la régale.

5.° L'*anomie* ou l'exemption de tout pouvoir législatif. Environ soixante-dix ans après Charlemagne, les assemblées nationales cessèrent; car les derniers capitulaires sont de Carloman et de l'année 882. Depuis cette époque il n'y avait que de l'anarchie en France; ce royaume n'était plus qu'un assemblage de fiefs, et, si parmi les vassaux, le roi était le premier en rang, il

n'était pas le plus puissant. La conseil du monarque était composé de barons, de grands vassaux, de prélats et de personnes revêtues de charges de la cour. Ces conseillers donnaient leurs avis au roi sur les affaires de gouvernement, confirmaient les grâces qu'il avait accordées, et jugaient les causes civiles et criminelles des grands. Les grands vassaux, et jusqu'aux vavasseurs, avaient des conseils tout pareils, et leurs cours qui n'étaient que la répétition sur le petit pied de celles des rois. Dans le douzième siècle on trouve des exemples d'assemblées plus nombreuses, convoquées par les rois, mais on n'en trouve pas à cette époque qu'on puisse comparer aux assemblées nationales des deux premières races, ni aux États généraux du quatorzième siècle.

Comme il était de principe que chaque vassal était souverain dans son fief, en tant qu'il ne pouvait être obligé par une loi à la confection de laquelle il n'avait pas concouru, il est évident que, depuis la cessation des assemblées composées de tous les vassaux, il n'existait pas de pouvoir législatif en France.

Enfin 6.° les barons étaient en possession de la juridiction dans leurs fiefs. Les prélats, auxquels le droit canon ne permettait pas de prononcer la peine de mort, faisaient administrer la justice dans leurs terres par des avoyers ou vidames, dont la charge était ordinairement considérée comme fief héréditaire. Les officiers de justice des seigneurs laïcs étaient nommés vicaires ou viguiers, baillifs, prévôts et sénéchaux.

Malgré toutes les imperfections du système féodal, il a un côté moral qui le rend estimable. Après la dissolution de l'empire romain, la société civile était tombée dans une corruption extrême, et parmi les vices généralement régnans, la perfidie, la trahison et l'ingratitude étaient les plus communs. L'esprit de la féodalité purgea successivement la société de ces taches; rien n'était plus incompatible avec ce système que la félonie ou le manque de foi : toutes ses lois respirent la loyauté et l'honneur. Les devoirs réciproques qui liaient le seigneur au vassal, et le vassal au seigneur, fournissaient de fréquentes occasions d'exercer le désintéressement le plus pur, la générosité la plus magnanime, le dévouement le plus touchant. Le lien vassalitique accoutuma la noblesse à l'obéissance, et devint la source de cet attachement pour ses rois dont quelques nations ont donné tant de preuves, et qui a été surtout le caractère distinctif de la noblesse française et de toute la nation, jusqu'à l'époque où l'impiété étant devenue une affaire de mode, détruisit, non! mais affaiblit pour un moment, toute élévation de sentimens dans les âmes flétries par une triste philosophie. Bon côté de la féodalité.

CHAPITRE V.

L'Angleterre sous les derniers rois de la race Anglo-Saxonne[1].

Edgar, 959 — 975. L'état fondé en Angleterre par les Anglo-Saxons, ou plutôt par Egbert qui mit fin à l'heptarchie, porté à une haute splendeur par Alfred, déchut sous ses successeurs, et fut bouleversé en 1066 par un peuple conquérant. Depuis 959 *Edgar* y régnait seul. Les moines qui eurent sous ce prince la plus grande autorité l'ont représenté dans leurs chroniques comme un excellent roi et même comme un saint; ce qui est vrai, c'est que son règne fut heureux et tranquille. Aussi porte-t-il le surnom de *Pacifique*. Cependant ce prince savait que, pour avoir la paix, il faut être toujours prêt à faire la guerre. Tous les ans, au commencement de l'été, lorsque les chefs des Danois, ou les *rois de la mer*, allaient, en sortant de leurs ports, chercher des aventures, il s'embarquait aussi pour faire par mer le tour de ses états. Il entretenait pour cela une flotte de 360 voiles, divisée en trois escadres, stationnaires sur les trois côtés de l'île.

Sous le règne d'Edgar, S. Dunstan (car il fut canonisé après sa mort) acheva l'exécution de son plan de réforme du clergé, en introduisant la vie commune et régulière; on ne peut refuser à Dunstan une vraie piété et des vues fort salutaires, quoique des écrivains modernes les aient beaucoup critiquées, en taxant de monastique, le régime qu'il introduisit en Angleterre.

[1] Voyez vol. II, p. 213.

Edgar et Elfride, sa seconde épouse, sont fameux dans les romans. Ce prince ne menait pas une vie fort régulière. Dunstan lui imposa, pour un de ses excès, la pénitence de s'abstenir pendant sept ans de porter sa couronne. Une circonstance remarquable de ce règne, c'est l'extirpation des loups en Angleterre. Edgar changea en une livraison annuelle de trois cents têtes de loup, le tribut que payaient les princes du pays de Galles. Cette mesure fit tant rechercher ces animaux qu'ils ont entièrement disparu dans l'île.

Édouard II, surnommé le *Martyr*, fils d'Edgar, de son premier mariage, fut élevé au trône (975—978) à l'âge de treize ans, par la protection de Dunstan, ou plutôt par une élection formelle dont les évêques s'arrogèrent le droit en opposition aux grands laïcs qui voulaient nommer un autre prince. Ce fut la première fois que les évêques élevèrent cette prétention dont, jusqu'alors, il n'y avait point eu d'exemple. Elfride, belle-mère du nouveau roi, voulant porter sur le trône son propre fils, fit assassiner Édouard dans la quatrième année de son règne, un jour que ce prince s'était écarté de la chasse pour lui faire une visite dans un château voisin qu'elle habitait. Pour expier son crime, la reine fonda des monastères, et se soumit à toutes sortes de pénitences, mais elle réussit d'autant moins à diminuer l'horreur qu'elle inspirait à la nation, que le règne de son fils fut un des plus malheureux qu'offre l'histoire d'Angleterre. Édouard II, le Martyr, 975 — 978.

Ce fils, *Éthelred II* (978—1016) était mineur; mais lorsqu'il parvint à la majorité, il se montra destitué Éthelred II, 978 — 1016.

de tout talent; tantôt paresseux et s'abandonnant à l'indolence, tantôt agissant à contre-sens. Sous lui reparurent tous les maux dont l'Angleterre était accablée anciennement, lorsque, sous des rois sans vigueur, elle s'était vue exposée aux attaques d'ennemis étrangers. Depuis Edwy la marine avait été entièrement négligée, et les gouverneurs des provinces ayant rendu leurs places héréditaires, administraient, sous les titres de ducs et de comtes, presque en souverains et n'obéissaient aux ordres de la cour que d'après leur convenance. En 981 des pirates danois reparurent de nouveau sur les côtes; encouragés par une faible résistance, ils réitérèrent fréquemment leurs visites. En 991 ils débarquèrent sur la côte d'Essex, et se répandirent dans l'intérieur du pays. Éthelred, que les Anglais ont nommé *the Unready*, parce qu'il n'était jamais en mesure, suivit le conseil imprudent de Siric, archevêque de Cantorbéry, et paya 10,000 livres d'argent la retraite de ces brigands. Pour se procurer cette somme, il mit sur ses sujets une imposition qu'on nomma Danegeld; cette contribution devint depuis permanente.

Irruptions de Suénon I et d'Olof I, depuis 993.

Une conséquence naturelle de l'imprudence d'Éthelred fut que tous les pirates arrivèrent en Angleterre pour chercher de pareilles rançons. En 993 Swen ou Suénon I.er, roi de Danemark, et Olof I.er, roi de Norvège, se réunirent pour une expédition contre l'Angleterre, dont le but était de conquérir ce royaume. Leur flotte combinée remonta le Humber et effectua un débarquement dans l'ancien royaume de Northumberland.

Les Danois qui, depuis les temps d'Alfred, étaient établis dans ce pays [1], se joignirent aux nouveaux venus. Éthelred leur opposa une armée considérable; mais, au moment de l'attaque, les Danois qui en faisaient partie passèrent du côté de leurs compatriotes, et les Anglais prirent la fuite. Suénon resta pendant l'hiver en Angleterre. L'année suivante lui et Olof entrèrent avec 94 voiles dans la Tamise, et arrivèrent près de Londres. Éthelred acheta leur retraite moyennant 16,000 livres d'argent. Comme la saison avancée ne permettait pas de retourner dans le Nord, les deux rois passèrent l'hiver en Angleterre. Olof visita Éthelred et, à sa persuasion, accepta le baptême; il promit à Éthelred de ne pas envahir son royaume, et tint parole.

Pour racheter une invasion que les Danois firent en 1002, il fallut porter la rançon jusqu'à 24,000 livres, et il était à prévoir que ces brigands hausseraient perpétuellement leurs prétentions. Éthelred prit deux moyens pour y mettre fin. Le premier fut une réconciliation et une liaison plus intime avec les Normands français qui, jusqu'alors, avaient favorisé les expéditions des Danois. Dans cette vue Éthelred épousa Emma, sœur de Richard II, duc de Normandie. Le second moyen prouve en même temps l'incapacité et l'inhumanité d'Éthelred. Dans un même jour (13 novembre 1002) il fit massacrer tous les Danois établis en Angleterre [2] : on n'épargna ni âge ni sexe; on écrasa

Massacre des Danois, 1002.

[1] Voyez vol. II, p. 204.

[2] Comme il paraît impossible que les ordres d'Éthelred aient pu

les enfans qui étaient à la mamelle, et l'on fit mourir les mères dans les plus horribles tourmens. Une sœur de Suénon, Gunilde, fut massacrée avec son époux et son fils. Pour venger ces atrocités, Suénon parut au printemps suivant avec une flotte, résolu de ruiner absolument le pays; il renouvela ses incursions en 1004, 1005 et 1006 et exerça les plus affreux ravages: enfin il accepta une rançon de 30,000 livres d'argent.

Éthelred est expulsé.

Revenu en 1012, il se fit payer une contribution de 48,000 livres. Cela ne l'empêcha pas d'entreprendre en 1013 la conquête de l'Angleterre qu'il acheva en six mois. Éthelred se sauva à Rouen à la cour de son beau-frère. Suénon regarda dès-lors le pays comme lui appartenant: pour s'assurer de l'obéissance des Anglais, il se fit donner des otages; mais il mourut dès le 3 février 1014 à Gainsborough.

Suénon, roi d'Angleterre, 1013 — 1014.

Canut, roi d'Angleterre, 1014.

Canut (Knud), un de ses fils qu'il avait destiné au trône d'Angleterre, tandis que Harald III lui succéda en Danemark, fut proclamé par les Danois d'Angleterre; mais les naturels rappelèrent leur roi Éthelred. Canut se vengea de leur versatilité sur les otages que son père s'était fait livrer; par son ordre on leur coupa les mains, le nez et les oreilles; ils furent renvoyés chez eux dans cet état. Edmond, fils d'Éthelred, et Edrith, duc de Mercie, gendre du roi, marchèrent en 1015 contre Canut, à la tête d'une armée; mais

Éthelred revient en Angleterre.

être exécutés en Northumberland et en Estanglie, presque exclusivement habités par des Danois, ni en Mercie où ils étaient très-nombreux, on suppose que ces ordres ne s'étendaient que sur es provinces, nommément le Wessex.

Édrith, qui depuis long-temps avait médité une trahison, passa du côté des ennemis. Canut soumit presque tout le royaume, et Edmond se retira à Londres, seule place qui restât à son père. Celui-ci était sur le point de se sauver en Normandie, lorsque la mort vint, le 23 avril 1016, terminer sa vie peu glorieuse.

Edmond II, successeur d'Éthelred, 1016.

Edmond II, proclamé roi d'Angleterre, défendit vaillamment son héritage, et remporta divers avantages sur Canut, jusqu'à ce que par une nouvelle trahison d'Édrith, son beau-frère, avec lequel il s'était réconcilié, il perdit le 18 octobre 1016 la bataille d'Assington (en Essex) où périt la fleur de la noblesse anglaise. Un si grand désastre n'abattit pas le courage d'Edmond; décidé à combattre encore, il rassembla une nouvelle armée. De son côté, le vainqueur qui avait éprouvé une grande perte, montra de la modération s'il n'usa pas de perfidie; il proposa à Edmond un partage du royaume, et Édrith qui, peut-être d'accord avec Canut, passa de nouveau du côté des Anglais, persuada les amis d'Edmond de la nécessité de le faire consentir à cette transaction. Elle fut signée vers la fin d'octobre 1016 à Olney (aujourd'hui Light), dans une île de la Saverne, où les deux rois eurent une entrevue.

L'Angleterre est partagée entre Canut et Edmond.

La Mercie, le Northumberland, et l'Estanglie restèrent à Canut; Edmond eut pour sa part la partie méridionale de l'île; mais peu de semaines après cette convention, Édrith fit assassiner son beau-frère à Oxford, le 30 novembre. Edmond a été surnommé *Ironside*, Côte de fer, à cause de sa bravoure; il est

probable qu'une vie plus longue lui aurait acquis un plus beau surnom.

Canut, roi de toute l'Angleterre, 1016.

Canut, surnommé le *Grand*, fut dès-lors reconnu roi de toute l'Angleterre; il envoya les deux fils laissés par Edmond, à Olof, premier roi de Suède, d'où ils se rendirent à la cour d'Étienne, roi de Hongrie. Richard II, duc de Normandie, fit mine de vouloir soutenir les droits de ses neveux; mais Canut le gagna en lui demandant la main de sa sœur, la veuve d'Éthelred II : dans le contrat de mariage il fut stipulé que les enfans à naître de Canut et d'Emma lui succéderaient en Angleterre; ainsi les fils du premier lit furent exclus du trône. Canut se conduisit avec prudence et modération. Il ne fit aucun changement dans la constitution du royaume; seulement il le divisa en quatre grandes provinces, la Mercie, le Northumberland, l'Estanglie et le Wessex; il laissa la Mercie au traître Édrith, récompensa les services de deux grands, en leur donnant le Northumberland et l'Estanglie, ne conservant ainsi pour lui-même que le Wessex. Mais il profita des premiers prétextes qu'on lui fournit, pour destituer et exiler les comtes de Northumberland et d'Estanglie. Quant à Édrith, il fut traité avec plus de rigueur. Ce traître s'étant plaint un jour que ses services n'eussent pas été suffisamment récompensés, Canut ordonna de lui trancher sur le champ la tête et de jeter son corps dans la Tamise.

Aussitôt que Canut eut affermi sa domination il s'appliqua à soulager les Anglais. Il renvoya en Da

nemark une grande partie de ses troupes, rétablit toutes les coutumes anglo-saxonnes, et, ne faisant nulle distinction entre les Anglais et les Danois, il amalgama entièrement les deux nations : elles étaient rapprochées par l'analogie de leurs langues et de leurs mœurs.

Canut a fait adopter par un witenagemot à Winchester, un code de lois qui contient d'intéressantes dispositions. Les juges y sont avertis d'être vigilans dans la recherche et la punition des crimes, d'user d'indulgence envers le repentir, mais de sévir avec rigueur contre le coupable endurci, de considérer le faible et l'indigent comme dignes de pitié, parce que souvent l'oppression et le besoin le poussent au crime. Le code interdit la vente de Chrétiens pour les pays étrangers, non par un motif d'humanité sans doute étranger aux mœurs du temps, mais parce qu'il est à craindre, dit la loi, que des Chrétiens, victimes de cet usage, ne soient entraînés à quitter leur religion. Le culte des faux dieux et le sortilège sont prohibés. Les trois législations personnelles qui étaient en vogue dans l'île, celle des West-Saxons, celle des Merciens et celle des Danois, sont maintenues. La coutume féodale de fournir au roi des provisions gratuites, est abrogée. Le *hériot* ou droit d'hérédité qui se payait à la mort du tenancier est réduit à un taux modéré; il est déclaré qu'aucun lord ne pourra forcer la fille de son vassal de se marier contre son gré. Code de Canut.

Canut qui résidait ordinairement en Angleterre, fit une expédition en Danemark, lorsque le roi de Suède

eut envahi ce pays; et en 1028 il s'empara du royaume de Norvège dont il expulsa le roi Olof le Saint. Dans les dernières années de sa vie il devint très-religieux. Il se montra libéral envers les églises et les couvens, en fit reconstruire un grand nombre, et extirpa les restes du paganisme qui se trouvaient encore en Angleterre. Au commencement de 1027 il entreprit un pélerinage à Rome, où il fit connaisance avec l'empereur Conrad II. Il existe une lettre fort intéressante que Canut adressa aux évêques et aux grands d'Angleterre pour leur rendre compte de son voyage. Il y dit entre autres qu'il a obtenu de l'empereur Conrad qu'à l'avenir ses sujets anglais et danois, pélerins ou marchands, qui traverseraient l'Allemagne, seront dispensés de payer les innombrables péages établis dans ce pays : qu'il s'est plaint au pape des sommes énormes au payement desquelles les archevêques d'Angleterre étaient obligés pour le pallium, et que le saint-père lui a promis par serment, et devant une foule de témoins, que ces exactions n'auront plus lieu [1]. Sa dernière guerre, avec Malcolm, roi d'Écosse, qui avait refusé de se reconnaître vassal de la couronne d'Angleterre pour le pays de Cumberland, eut lieu quatre ans avant sa mort, en 1032, et fut suivie d'un plein succès. Quelques auteurs anglais assurent même que Malcolm fut obligé de reconnaître Canut pour son suzerain, non pour le Cumberland seulement, mais pour toute l'Écosse.

Nous savons très-peu de chose de la vie domestique

[1] SPELMAN. *Conc.* 537.

de ce grand prince. Une anecdote qu'on en raconte prouve que les grandeurs ne lui faisaient pas illusion. Pour confondre un flatteur qui l'avait nommé le maître de l'Océan, il s'assit au moment de la marée montante sur le bord de la mer et ordonna aux vagues de s'arrêter à ses pieds. Il mourut le 12 novembre 1036.

Harald I Hareto I, 1036 — 1039.

L'aîné de ses trois fils *Harald* dit *Harefod* ou Pied de Lièvre, lui succéda en Angleterre; Suénon en Norvège, et Hardecanut en Danemark. Ce dernier, comme fils d'Emma, prétendit que le trône d'Angleterre lui appartenait; mais Harald l'emporta sur lui par l'appui de Godwin, comte de Kent et de Wessex. Harald n'avait pas hérité des qualités estimables de son père. Possesseur illégitime du trône, il s'y maintint par la cruauté. Au moyen de promesses trompeuses, Godwin attira en Angleterre Alfred, un des fils d'Éthelred; mais à peine arrivé, l'imprudence ou la perfidie de Godwin le livra aux satellites de Harald qui exercèrent des cruautés inouies contre les compagnons de ce prince. Alfred fut condamné par un tribunal de scélérats à avoir les yeux crevés. Il périt; mais Harald aussi, quelques jours après, décéda subitement à Oxford, le 17 mars 1040, troisième année de son règne, sans laisser de postérité.

Hardecanut, 1039 — 1041.

Hardecanut avait équippé une flotte pour revendiquer la couronne d'Angleterre, et était arrivé en Flandre où il voulait se concerter avec la reine Emma, sa mère, qui était à Bruges, lorsqu'il apprit la mort de son frère: aussitôt il alla recueillir sa succession et fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Mais

le premier acte de son règne décela toute la cruauté de son caractère. Il ordonna de déterrer le corps de son frère et de le jeter dans la Tamise. Il se fit détester par le *Danegeld* considérable qu'il imposa aux Anglais pour satisfaire l'équipage de sa flotte. Son règne fut de courte durée. Il mourut subitement le 8 juin 1041, lorsqu'il assistait au repas de noces d'un des seigneurs de sa cour.

Édouard III le Confesseur, 1041 — 1066.

Avec lui se termina la domination des Danois en Angleterre, et les habitans retournèrent à la famille de leurs rois Anglo-Saxons. Celui des princes de cette maison qui paraissait avoir le premier droit à la couronne, Édouard, fils d'Edmond Côte de fer, était absent; on choisit par conséquent le frère utérin du dernier roi, *Édouard III*, fils d'Éthelred et d'Emma, qui par la suite fut surnommé *le Confesseur*. Godwin, comte de Kent, déclaré par un jugement solennel innocent de la mort d'Alfred, dont l'opinion publique l'accusait, contribua surtout à diriger les suffrages de la nation sur ce prince qui, en signe de réconciliation, épousa Édithe, fille de ce comte; les historiens nous la peignent comme un modèle de vertu et de connaissances. Néanmoins Édouard, fidèle au vœu qu'il avait fait de chasteté, ne vécut jamais comme mari avec cette princesse accomplie, mais il observa envers elle tous les égards dus à son mérite et au rang auquel il l'avait élevée.

Édouard porta sur le trône l'intention de donner de la force aux lois et de diminuer les charges du peuple, mais il manquait de l'énergie de caractère

nécessaire pour faire respecter son autorité. Le souvenir de son règne resta long-temps cher au peuple anglais.

On trouve plus tard que, sous le règne des rois Normands, le peuple foulé par leur despotisme et par le fardeau des prestations féodales que Guillaume le Conquérant avait introduites, demanda souvent à grands cris le rétablissement des lois d'Édouard le Confesseur. Les historiens ne parlent pas de cette législation, et des lois qu'on lit dans quelques écrivains postérieurs, comme étant d'Édouard, sont supposées. Ces circonstances ont fait naître l'hypothèse que le peuple, en réclamant ces lois, demandait seulement l'abolition des charges qui n'avaient pas existé avant la conquête.

La seule guerre étrangère dans laquelle Édouard ait été engagé ne mériterait pas d'être citée, si le génie d'un poète célèbre ne l'avait immortalisée. Nous voulons parler des secours qu'Édouard accorda à Malcolm, fils de Duncan, roi d'Écosse, contre l'usurpateur Macbeth. La bataille de Lanfanan, où Macbeth périt en 1054, termina cette guerre.

La paix dont l'Angleterre jouit pendant la plus grande durée du règne d'Édouard fut troublée par les démêlés de ce prince avec Godwin qui prit les armes contre son gendre. La préférence que le roi accordait aux Normands sur ses compatriotes fut cause de cette rebellion. Élevé en France, Édouard avait adopté les mœurs de ce pays et introduit la langue française, non-seulement à sa cour, mais aussi dans les tribunaux et

les administrations. Beaucoup de Normands et d'autres Français l'avaient suivi en Angleterre; il leur donna les premières charges de l'état. Le siége archiépiscopal de Cantorbéry même fut conféré à un Normand. Godwin étant comte de Wessex, Kent et Sussex, et Harald, son fils, possédant le gouvernement d'Estanglie et d'Essex, il était plus puissant que le roi même. Ce rebelle ayant assiégé Londres, Édouard se vit obligé de consentir à un arrangement qui augmenta encore l'insolence de Godwin. La mort en délivra le roi en 1053, mais Harald, l'héritier de ses charges, aussi ambitieux que son père, et doué de plus de prudence et d'énergie, était plus redoutable que lui. Il s'occupa sans relâche de l'exécution du projet de s'emparer du trône d'Anglèterre après la mort d'Édouard.

Incertitude sur la succession.

Celui-ci, qui n'avait pas d'enfant, voulut d'abord assurer la succession au seul prince restant encore de la dynastie anglo-saxonne, à Édouard, second fils d'Edmond Côte de fer, qui vivait en Hongrie. Mais ce prince qu'il avait fait venir en Angleterre, mourut peu de temps après son arrivée, laissant un fils en bas âge, nommé Edgar Atheling. Comme dans les circonstances difficiles qui devaient avoir lieu à la mort du roi, un enfant n'aurait pas pu se maintenir, Édouard III pensa à faire passer le trône à son parent Guillaume, duc de Normandie, qui en était digne par ses qualités personnelles. Guillaume était venu se montrer à la nation qu'il devait gouverner un jour; et plus tard, il s'ouvrit de ses projets au comte Harald

qu'un naufrage avait jeté sur les côtes de Normandie où, d'après le droit de varech, il avait été fait prisonnier par le comte de Ponthieu qui le vendit à Guillaume. Harald se trouvant ainsi au pouvoir du duc de Normandie, lui promit par serment son assistance, bien résolu de ne pas tenir sa parole. Cependant Édouard III était d'un caractère trop indécis pour terminer promptement cette affaire, et rien n'était fait, lorsqu'il mourut le 5 janvier 1066 à l'âge de 65 ans.

Harald II usurpe le trône, 1066.

Harald, comte de Kent, prétendant qu'Édouard III avait changé d'avis par rapport au choix de son successeur, et que sur le lit de mort il lui avait légué la couronne, se fit proclamer roi; il fut généralement reconnu et couronné par l'archevêque d'York le 6 janvier. Il sera superflu de dire qu'Édouard III ne pouvait, sans le consentement du witenagemot, disposer de la couronne d'Angleterre, ni en faveur de Harald, ni pour le duc de Normandie. Celui-ci menaça de punir le parjure de Harald. Le nouveau roi répondit que son serment n'avait pas été volontaire, qu'il portait la couronne de l'assentiment de la nation et saurait la défendre. Guillaume, se trouvant à la tête d'un peuple renommé comme le plus brave de l'Europe, et d'une noblesse jeune et ardente qui recherchait l'occasion de se distinguer par des exploits chevaleresques, fit de grands préparatifs pour une descente en Angleterre. Il avait pour alliés les comtes d'Anjou et de Flandre; Howel, duc de Bretagne, son vassal, lui envoya Alian Fergan, son fils aîné, à la tête de 5000 hommes; Henri IV, roi d'Allemagne, permit à tous

ses vassaux de Lorraine et de Frise de prendre part à l'expédition. La France était alors gouvernée par un roi mineur, Philippe I.er, dont le tuteur, Baudouin, comte de Flandre, étant beau-père et allié de Guillaume, fut cause que Philippe observa la neutralité dans une affaire qui concernait de si près les intérêts de la France. Cependant, l'esprit chevaleresque du siècle porta plusieurs seigneurs français à suivre la bannière de Guillaume. Parmi eux se trouvaient Eustache, comte de Boulogne, Aimar de Thouars, Hugues d'Etaples, Guillaume d'Etaples, Guillaume d'Evreux, Godefroi de Mortagne, Robert de Beaumont, Guillaume de Varennes, Roger de Montgommery, Hugues de Grantmesnil, dont quelques-uns étaient vassaux du duc de Normandie. Celui-ci n'avait pas de plus zélé protecteur que le pape Alexandre II qui se promettait beaucoup d'avantages de l'entreprise de Guillaume, parce que sous les rois danois, quoique les archevêques prissent toujours le pallium de la cour de Rome, les droits du saint siége n'avaient pas été cependant aussi bien reconnus et établis en Angleterre, qu'anciennement sous les Anglo-Saxons. Il lança les foudres de l'Église sur l'usurpateur et le parjure Harald, et envoya à Guillaume une bannière bénite et une bague renfermant un des cheveux de S. Pierre.

Attaque de l'Angleterre par les Norvégiens.

La première attaque fut faite par un propre frère de Harald, par Tostig qui, ayant été destitué du gouvernement de Northumberland, pour les vexations qu'il y avait exercées, réclamait une partie de la succession paternelle, et nommément le comté de

Northumberland. Assisté du comte de Flandre dont il était le gendre, comme l'était aussi Guillaume, il équipa une flotte avec laquelle il tenta un débarquement.

Repoussé par les troupes de Harald, il alla en Norvège, et engagea le roi Harald III Haardrâge (le Sévère) à tenter la conquête de l'Angleterre à laquelle il n'avait aucun droit. Le roi de Norvège entra avec une flotte de 200 vaisseaux dans le Humber, et s'empara de la ville d'York; mais le 25 septembre 1066 son adversaire lui livra près de Standfordbrige une bataille qui coûta la vie au roi de Norvège, à Tostig, et à la plupart des Norvégiens. Olof, second fils de Harald Haardrâge, capitula avec le peu de troupes qui avaient échappé au carnage. Vingt vaisseaux suffirent pour les reporter dans leur pays; le reste de la flotte fut abandonné au vainqueur avec tous les trésors que Harald, probablement pour se faire des amis en Angleterre, peut-être aussi par suite de l'habitude où étaient ces rois de la mer, d'étaler leurs richesses sur leurs vaisseaux, y avait chargés. Il s'y trouvait entre autres une seule masse d'or qui ne pouvait être portée que par douze hommes. Tant étaient grandes les richesses que ces peuples septentrionaux se procuraient par leurs excursions lointaines et par le commerce des pelleteries finoises qui formait un monopole pour le roi.

Quatre jours après cette victoire, le 29 septembre 1066, la flotte normande aborda à Pevensey en Sussex et débarqua 60,000 hommes. C'était la fleur de la noblesse; tous ces vassaux portaient des armures

Invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie.

brillantes, montaient des chevaux superbes, et comptaient avec assurance sur une victoire qui dépendait de leur bravoure. Guillaume pressé de descendre à terre, broncha ; mais sans perdre la présence d'esprit : Ainsi, s'écria-t-il, je prends possession de ce pays. Le vainqueur de Standfordbridge se hâta de marcher vers le Sud. Résolu de terminer la contestation par un seul combat, dont le succès ne lui paraissait pas douteux, il rejeta l'avis de Gurth, son frère, de fatiguer les aventuriers français par la petite guerre et de leur couper les vivres. Cependant on ne connaissait dans ce siècle point de plus grand crime que la trahison d'un vassal envers son seigneur ; Harald, soit par force, soit volontairement, avait prêté à Guillaume l'hommage lige, et ce serment tourmentait sa conscience. Dans ce doute il offrit de racheter les droits de Guillaume par le payement d'une somme d'argent. Le duc de Normandie lui fit une triple proposition. Harald devait se reconnaître son vassal pour le royaume d'Angleterre, ou le différend être terminé par un combat singulier, ou enfin on s'en remettrait à l'arbitrage du pape. Harald préfera la décision d'une bataille. Elle eut lieu sur la hauteur de Senlao à quelques lieues de Hastings.

Bataille de Hastings, 1066.

On s'y prépara des deux côtés. Les Anglais passèrent la nuit du 13 octobre à boire et à chanter, les Normands en prières et en délibérations. Le lendemain Guillaume anima ses guerriers par un discours, et donna le signal du combat. En entonnant la chanson de Roland, les Français attaquèrent avec fureur ; ils éprouvèrent une résistance opiniâtre. Le carnage

fut horrible des deux côtés pendant toute la journée du 14 octobre 1066. Vers le soir une flèche tirée au hasard tua Harald; ses frères Gurth et Leofwin et la plus grande partie de la noblesse anglaise périrent; un petit reste se sauva à Londres. Les Normands avaient perdu 15,000 hommes; Guillaume eut trois chevaux tués sous lui. Telle fut l'issue de la fameuse bataille de Hastings qui porta sur le trône d'Angleterre une famille dont la descendance féminine y règne encore aujourd'hui.

CHAPITRE VI.

Des états chrétiens en Espagne.

Le onzième siècle nous présente tous les états chrétiens d'Espagne que nous avons vus naître (à l'exception toutefois du comté de Barcelonne qui faisait partie de la France) réunis un instant entre les mains d'un seul souverain : malheureusement ce prince les partagea de nouveau.

1. Le royaume de Léon.

Léon. Sanche I, 960—967. *Sanche I.*er, rétabli en 960 sur le trône de Léon, par les forces réunies du khalife de Cordoue et du roi de Navarre [1], régna avec plus de vigueur depuis que les médecins arabes l'eurent guéri de la maladie qui avait été la cause de son ancienne indolence; mais en 967 il fut empoisonné par Gonzalo qui était gouverneur de Lamégo, Viseu et Coimbre.

Ramire IV, 967—982. *Ramire IV*, son fils, âgé de trois ans, lui succéda sous la tutèle de sa mère, fille d'un comte de Monçon, et de sa tante, la princesse Elvire, qui avait pris l'habit religieux. La régence fut turbulente; les deux princesses ne surent pas faire respecter leur autorité et donnèrent au roi une éducation efféminée. On le maria fort jeune, et il se laissa conduire par sa femme que les historiens nomment Urraque, sans rien ajouter sur sa naissance. Les Galiciens, mécontens d'un gouver-

[1] Voyez vol. II, p. 224.

gnement si faible, prirent les armes et proclamèrent un fils qu'Ordoño III avait laissé : après deux ans d'une guerre civile où beaucoup de sang fut répandu, les deux compétiteurs se partagèrent le royaume; Ramire abandonna la Galice à son concurrent qui s'établit à Santiago. Le faible Ramire III mourut en 982, âgé de dix-huit ans, sans laisser d'enfant.

Le roi de Galice, *Vérémond II* ou *Bermude II, le Goutteux*, réunit toute la monarchie de Léon, et régna jusqu'en 999. Ce prince trouva le royaume dévasté par les incursions des Normands et des Arabes; il eut à lutter pendant toute la durée de son règne contre l'ennemi le plus acharné et le plus habile qui ait commandé les Musulmans d'Espagne dans leurs guerres avec les Chrétiens; c'était le fameux Almansor, visir d'Hacham II qui en 995 remporta sur les bords de l'Ezla une grande victoire sur les troupes de Bermude. Les fortifications de Léon ne paraissant pas à ce prince assez rassurantes contre un adversaire si entreprenant, il fit transporter à Oviédo les saintes reliques et les trésors des églises et alla s'y fixer lui-même. Bientôt après, Almansor mit le siége devant Léon qui se défendit pendant une année. Elle fut prise à la fin : tous les habitans que la fureur des soldats ne massacra pas furent rendus esclaves et emmenés. Les vainqueurs détruisirent le château des rois. Cet événement arriva en 990; sept ans plus tard Almansor pénétra en Galice et pilla Santiago; mais S. Jacques vengea, dit-on, le sacrilége, en frappant l'armée arabe d'une maladie épidémique qui en détruisit une grande partie.

Vérémond II, 982—999.

Le danger commun réunit enfin les princes chrétiens. Garcie Fernandez, comte de Castille, se mit à la tête de toutes ses forces et joignit Vérémond; Garcie III, surnommé le Trembleur, roi de Navarre, lui envoya les siennes. La goutte empêcha le roi de Léon de prendre le commandement en chef qui fut confié au comte de Castille; mais Vérémond se rendit à l'armée, porté dans une litière. Ce fut près du château de Calacanazar, dans la province de Soria, que fut livrée à Almansor cette fameuse bataille, la cinquante-septième où ce visir assista, et la première où il fut battu. Sa déroute fut complète. Les historiens espagnols disent qu'Almansor en conçut un si vif chagrin qu'il se laissa mourir d'inanition. Il est vrai que ce capitaine ne survécut pas long-temps à son désastre, car il mourut en 1001; mais la bataille de Calacanazar doit avoir eu lieu en 998 puisque dès 999 Vérémond succomba à ses douleurs.

Alphonse V, 999—1027. Les troubles dont le khalifat de Cordoue fut agité depuis 1006 laissèrent au fils de Vérémond, nommé *Alphonse V*, qui régna jusqu'en 1027, le temps de réparer les maux que les guerres précédentes avaient causés au royaume de Léon, et d'en rebâtir la capitale. Ce prince qui parvint au gouvernement à l'âge de quatre ans, fut d'abord sous la tutèle d'Elvire, sa mère; le comte Melendo Gonzalez était son gouverneur. Parvenu à la majorité, Alphonse épousa la fille de ce ministre.

Les princes chrétiens d'Espagne avaient pour maxime de soutenir, tantôt l'un, tantôt l'autre des nou-

veaux états qui, à cette époque, se formaient du démembrement du khalifat de Cordoue, dans les guerres qu'ils se faisaient réciproquement : Alphonse maria Thérèse ou Therasia, sa sœur, à Abdallah, roi de Tolède, à condition qu'il embrasserait le christianisme. Le Musulman ne remplit pas cet engagement ; il renvoya son épouse avec de riches présens.

Alphonse V fut tué en 1027, à l'âge de trente-un ans, au siége de Viseu par une flèche qui l'atteignit. Son fils *Bermude III* lui succéda sous la régence de sa mère. Avec ce prince se termina la dynastie des rois de Léon du sang de Reccarède. Bermude avait épousé une sœur du dernier comte de Castille, dont il n'eut pas d'enfant. Sancie, sa sœur, était mariée à Ferdinand, premier roi de Castille. En 1037 il s'éleva une guerre entre Vérémond III d'une part, et les rois de Navarre et de Castille, qui étaient frères, de l'autre ; quelques discussions auxquelles le voisinage de ces états donna lieu, en furent cause. Les deux armées se livrèrent bataille sur la rivière de Carrion dans la vallée de Tamara. Vérémond, emporté par un courage que l'âge n'avait pas encore tempéré, se précipita au milieu des ennemis, et fut tué d'un coup de lance. Se portant héritier du royaume de Léon, du chef de Sancie, son épouse, Ferdinand marcha sur la capitale qui lui ouvrit ses portes et le reconnut comme souverain. Ainsi l'ancien royaume de Léon, fondé, d'après la tradition, par don Pélage, fut réuni au royaume de Castille qui n'existait que depuis quelques années.

Bermude III, 1027—1037.

Réunion de Léon et de Castille.

2. Comté de Castille.

Castille. Garcie Fernandez, 970 — 1005. En faisant connaître au précédent livre l'origine des comtes de Castille[1], nous avons dit que *Ferdinand Gonçalez* avait été reconnu souverain vers 960 par le roi de Léon. Son fils, *Garcie Fernandez* régna depuis 970 jusqu'en 1005. C'est à lui qu'est due la principale gloire de la journée de Calacanazar[2]. Fait prisonnier dans une autre bataille qu'il livra aux Arabes, Sanche, 1005 — 1022. il mourut de ses blessures. Son fils *Sanche* régna avec sagesse et vigueur, et conquit en 1019, Sepulvéda, regardée alors comme une des plus fortes places de l'Espagne.

Garcie Sanchez, 1022 — 1028. Il mourut en 1022 et eut pour successeur *Garcie*, son fils. Munie-Elvire, l'aînée des deux sœurs de ce prince, était mariée à Sanche III le Grand, roi de Navarre; pour consolider l'union entre tous les états chrétiens d'Espagne, on convint que le jeune comte de Castille épouserait Sancie, sœur de Vérémond III, dernier roi de Léon et que celui-ci serait marié à Urraque Thérèse, sœur cadette de Garcie. Ce dernier mariage eut lieu; mais le premier devint impossible. Garcie, en se rendant à Léon pour le contracter, fut tué en route, le 13 mai 1028 par trois frères, les comtes de Vela, qui croyaient avoir quelque injure à venger sur sa personne. Avec lui s'éteignirent les comtes de Castille, après avoir régné en souverains, depuis soixante-huit ans.

Aussitôt qu'on reçut à Léon la nouvelle de la mort de Garcie, le roi de Navarre qui était arrivé avec une

[1] Voyez vol. II, p. 224. — [2] Voyez p. 38 de ce vol.

suite nombreuse dans cette capitale pour assister au mariage qui devait s'y célébrer, en partit subitement pour prendre possession de la Castille au nom de son épouse, sœur aînée et héritière du dernier comte. Ainsi la Navarre et la Castille furent réunies en 1028; mais cette union ne dura que quelques années. Ferdinand, second fils de Sanche le Grand, ayant épousé en 1033 la princesse Sancie qui bientôt après devint l'héritière du royaume de Léon, Sanche, pour lui former un établissement, lui donna la Castille avec le titre de roi. Nous avons vu qu'en 1037 à la mort de Vérémond III, frère de son épouse, ce nouveau roi avait réuni le royaume de Léon.

3. Royaume de Navarre[1].

Garcie II, prince pacifique, régnait encore en Navarre au commencement de cette époque. En 970 il eut pour successeur *Sanche II*, son fils, qui remporta plusieurs victoires sur les Infidèles, et régna jusqu'en 994. Ce prince épousa Urraque, héritière de Jacca, un de ces comtés institué par Charlemagne, et qu'on nommait aussi le comté d'Aragon, à cause de la vallée d'Araguès qui en faisait partie. Par sa réunion à la couronne, la puissance du royaume de Navarre fut augmentée d'un tiers. Navarre. Garcie II. Sanche II, 970—994.

Garcie III, son fils, fut surnommé *le Trembleur*, parce que, quoique naturellement brave, il était saisi d'un frémissement involontaire à l'aspect des armes: il eut part à la fameuse victoire de Calacanazar[2] qui rompit les forces des Arabes. Il mourut en 1000. Garcie III, 994—1000.

[1] Voyez vol. II, p. 228. — [2] Voyez p. 38 de ce vol.

Sanche III le Grand, 1000 — 1035.

Sanche III, son fils, porta le surnom de *Grand*. En 1028 il se mit en possession du comté de Castille, au nom de son épouse, sœur du dernier comte. Comme Sancie, sœur de Bermude III, était l'héritière du royaume de Léon, dans le cas où son frère mourrait sans postérité, Sanche désirait qu'elle épousât un de ses fils. Bermude et les grands de Léon étaient contraires à cette union, parce qu'ils craignaient que le royaume ne fût réduit à l'état de province de Navarre. Sanche crut que l'intérêt de sa monarchie l'autorisait à faire cette alliance, même les armes à la main. Il entra, à la tête d'une armée, dans les états de Bermude et s'empara de plusieurs villes. Le roi de Léon et son conseil consentirent alors au mariage de doña Sancie avec un des fils du roi de Navarre, pourvu que ce ne fût pas l'aîné. Sanche le Grand accepta la condition; le mariage de Ferdinand, son second fils, avec l'héritière présomptive de Léon eut lieu en 1033. En faveur de cette alliance le roi de Navarre abandonna à Ferdinand le comté de Castille avec le titre de roi. Sancie eut pour dot quelques villes que Sanche le Grand venait de conquérir sur Bermude, et l'on reconnut son droit à la succession, si Bermude mourait sans postérité. Nous avons vu que ce cas arriva en 1037.

Partage de la monarchie de Sanche III le Grand.

Deux ans auparavant Sanche le Grand était mort, laissant trois fils légitimes, Garcie, Ferdinand et Gonçale et un fils naturel, nommé Ramire, entre lesquels il avait partagé ses états. L'aîné lui succéda dans le royaume de Navarre auquel furent réunis la Biscaye

et Alava, provinces du royaume de Léon, et le district de Rioja, démembrement de la Castille; le second était déjà roi de Castille et de Léon; le comté d'Aragon fut divisé en deux royaumes pour les deux autres fils. Gonçale eut le royaume de Sobrarve et Ribagorce, Ramire le royaume d'Aragon. Gonçale ayant été assassiné en 1038, Ramire réunit, par le choix du peuple, Sobrarve et Ribagorce à son royaume d'Aragon.

Ainsi à l'époque même où le démembrement du khalifat de Cordoue offrit aux Chrétiens un moyen de devenir les maîtres de l'Espagne, s'ils avaient réuni leurs forces, ils se trouvèrent de nouveau divisés en trois états qui, faibles tous les trois, devaient nécessairement se regarder avec jalousie.

De ces trois royaumes, la Navarre et l'Aragon n'offrent, dans l'époque qui nous occupe, aucun événement, assez important pour nous y arrêter; nous pouvons ajourner leur histoire jusqu'à l'époque suivante. Il n'en est pas ainsi du royaume de Castille et de Léon : l'histoire de cet état est plus intéressante que celle des deux autres, par les guerres qu'il a soutenues contre les Maures, les conquêtes qu'il a faites et les grands hommes qu'il a produits dès son origine.

Royaume de Castille et de Léon.

Castille et Léon. Ferdinand I le Grand, roi de Castille et de Léon, 1035—1065.

Ferdinand I.er, premier roi de Castille et de Léon de la maison de Navarre, sentit que le seul moyen pour les Chrétiens de se maintenir dans la péninsule d'Espagne était de faire aux Infidèles une guerre à outrance. Cette guerre devint l'affaire de sa vie.

Après avoir affermi sa puissance par de sages institutions dans l'intérieur, il entreprit en 1044 la conquête de la partie du Portugal dont les Arabes avaient dépouillé les Chrétiens, s'empara en 1045 des places de Lamégo, de Viseu et de Coimbre, et étendit ainsi de nouveau les limites du royaume de Léon jusqu'au Mondégo. Il força les rois maures de Saragosse, de Tolède et de Cordoue de lui payer tribut. Le roi de Séville se racheta, en cédant aux Castillans une relique très-précieuse, le corps de St. Isidore; cet objet de la vénération publique fut transporté en 1063 avec beaucoup de pompe à Léon, résidence de Ferdinand.

Ce prince avait consenti à regret que son père eût démembré quelques districts de la Castille et de Léon, pour agrandir le royaume de Navarre. Garcie IV, son frère, étant venu le voir à Burgos en 1050, il le fit arrêter et enfermer dans le château de Cea. Mais le roi de Navarre trouva moyen d'échapper de sa prison; il arma contre son frère, s'allia avec les Maures, et entra en Castille. Les deux princes se livrèrent le 1 septembre 1051 à Atapuerca, près de Burgos, une bataille où Garcie fut défait et tué par un Gascon qui en avait reçu quelque outrage. Le roi de Castille réunit de nouveau à ses états les provinces qui en avaient été détachées.

Ferdinand I.er a été surnommé *le Grand*: il existe des diplômes où il a pris le titre d'empereur; néanmoins le récit que fait l'historien Mariana des discussions qui se seraient élevées à ce sujet entre Ferdinand I.er et l'empereur Henri III, qui, de son côté,

doit avoir exigé que Ferdinand se reconnût vassal de l'Empire, paraît fabuleux; cependant Antoine Roxellis qui fut un des ambassadeurs du pape au concile de Bâle et un célèbre jurisconsulte, dit dans sa *Monarchia mundi s. de potestate imperatoris*[1] que cette contestation fut cause d'une loi qu'il dit exister en Espagne, et qui défend sous peine de mort d'alléguer en justice une loi de l'Empire.

Sous le règne de Ferdinand I.er commença à s'illustrer un des grands capitaines qui font l'orgueil de l'Espagne, le héros que ses poètes on chanté, le parangon de chevalerie que ses romanciers ont célébré; l'idéal de la grandeur d'âme du théâtre français, *Rodrigue Diaz de Bivar* surnommé *Campeador* et par la suite *le Cid*. Le Cid.

Cet illustre guerrier, depuis le moment qu'il paraît pour la première fois, est l'âme de toutes les guerres en Espagne, de toutes les entreprises des rois chrétiens contre les infidèles, dans la dernière moitié du onzième siècle; sans porter une couronne, il a été le fondateur d'un nouvel état chrétien qui, à la vérité, ne s'est maintenu que quelques années après qu'il eut cessé d'en être l'âme. Le Cid est à la fois un personnage fabuleux et historique, et il est nécessaire que nous distinguions soigneusement les deux caractères qu'il porte. Deux écrivains allemands nous ont facilité ce travail: Herder, un des plus beaux génies que sa nation ait produits, en réunissant en un ordre chronologique et traduisant avec une fidélité et une élégance

[1] Part. V, c. 14.

dont la réunion n'est guère possible que dans sa langue, les soixante-dix romances sur le Cid que les Castillans ont composées dans le douzième siècle (poésies dont nous parlerons dans le livre suivant); l'autre est Mr V. A. Huber qui nous a donné un extrait accompagné d'une critique lumineuse de l'histoire authentique du Cid. Elle est intitulé: *Gesta Roderici Campidocti*, et probablement du commencement du douzième siècle, parce qu'il n'y est pas question de la mort de l'épouse du héros Castillan, arrivée après 1112. Cet ouvrage est resté inconnu jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Découvert au couvent des Bénédictins de S. Isidore à Léon par le P. *Émanuel Risco*[1], il a été publié à Madrid en 1792 comme appendice d'un traité sur l'antique Castille[2].

Rodrigue (ou Ruy) Diaz (c'est-à-dire Didace ou fils de Diégo) de Bivar (petite ville à quelques lieues de Burgos) naquit entre 1040 et 1045 d'une famille dont l'origine remontait aux juges de Castille[3]. Le surnom de Campeador lui fut donné parce que sa vie était une suite de combats: peut-être aussi désigne-t-il une charge dont il était pourvu. Il fut surnommé le Cid, d'après la tradition, parce qu'on l'entendit appeler ainsi, ou plutôt Seïd, c'est-à-dire seigneur, par cinq chefs maures qu'il avait faits prisonniers. Il avait en-

[1] Éditeur ou auteur des vol. XXVIII et suivans de l'*España sagrada* du P. Henri Flores, ouvrage de la plus haute importance.

[2] *La Castilla y el mas famoso Castellano, Discurso sobre la antigua Castilla e historia del celebre Castellano Rodrigo Diaz, etc.*

[3] Voyez vol. II, p. 224.

viron vingt ans, lorsque son protecteur don Sanche, qui gouvernait la Castille pendant que le roi Ferdinand, son père, était occupé de la guerre contre les rois de Séville, et paraît dès-lors avoir porté le titre de roi, marcha en 1063 contre Almoktader, roi de Saragosse, et le rendit tributaire. Cette expédition le brouilla, on ne sait pas clairement pourquoi, avec don Ramire, roi d'Aragon, qui assiégea Grados sur la Cinca. L'infant tourna ses armes contre lui et lui livra près de cette ville une bataille où don Ramire périt. Cette double victoire était due à la bravoure du Cid.

Sanche alla joindre son père à Zamora qui était détruite depuis la dernière irruption d'Almansor. Le père et le fils s'occupèrent de reconstruire et de peupler cette ville par des familles qu'on fit venir des montagnes des Asturies et de la Galice. Ils y reçurent solennellement le corps de S. Isidore, principal fruit de l'expédition de Séville : cette relique fut transportée à Léon.

Le roi et son fils entreprirent en 1064 la conquête de Coimbre, et s'en emparèrent après un siége de sept mois. De retour à Léon, le roi y appela le prélat et les autres grands du royaume, et, se réservant la souveraineté, partagea le gouvernement de ses états entre ses enfans. *Sanche*, l'aîné, obtint la Castille, avec Osma et Avila en Estramadure, la partie orientale des Asturies ou Santillana, et la suzeraineté sur Saragosse. *Alphonse*, le puîné, eut Léon avec les Asturies, Salamanque et Ciudad Rodrigo en Estramadure, avec le tribut de Tolède; enfin *Garcie*, le plus jeune, la Galice avec le Portugal jusqu'au Mondéjo, et le tribut de

Badajoz. Ferdinand donna à Elvire et à Urraque, ses filles, les villes de Toro et de Zamora à titre d'apanage ou d'*infantaticum* : on dérive de cette disposition le titre d'*infans* que portent les enfans des rois d'Espagne.

Sanche II, roi de Castille, 1066 — 1072.

Ferdinand I.er mourut le 14 décembre 1065, et ses fils lui succédèrent conformément aux dispositions paternelles ; mais l'ambition de Sanche II trouva bientôt des prétextes pour dépouiller ses frères de leurs lots. Don Garcie fut le premier qu'il attaqua, après qu'Alphonse lui eut accordé le passage par le royaume de Léon. Les deux frères se livrèrent bataille à Santarem en 1068 : don Sanche tomba entre les mains des Galiciens, et on allait le conduire en sûreté, lorsque le Cid qu'il avait nommé son *Alferus* ou porte-bannière, le délivra et fit don Garcie prisonnier. Sanche lui donna la liberté à condition qu'il renonçât à la couronne et se retirât auprès des Maures à Séville.

Alphonse de Léon ne tarda pas de partager le sort de son cadet. Le Cid gagna en 1071 une première bataille à Llantada sur la Pisuerga ; les deux frères convinrent d'un jour où un second combat déciderait auquel des deux appartiendrait la couronne : le rendez-vous fut à Golpejares près de Carrion. Les Castillans furent mis en fuite ; mais pendant que l'armée d'Alphonse célébrait pendant la nuit sa victoire, le Campeador la surprit et la dispersa. Le roi de Léon tomba entre ses mains, fut conduit à Burgos et enfermé dans un monastère. Donna Urruca le délivra par une ruse, et il s'enfuit auprès d'Almamoun, roi de Tolède.

Ainsi Sanche avait dépouillé ses deux frères ; mais

son avidité n'était pas satisfaite et l'apanage de ses sœurs lui manquait encore. Il enleva Toro à Elvira en 1072, et assiégea Zamora que donna Urraque et Gonçalez, son général, défendirent vaillamment. Un habitant de cette ville se rendit au camp du roi, feignant de vouloir lui indiquer un côté faible des fortifications. Ayant ainsi réussi à écarter le roi de sa suite, il l'assassina le 5 octobre 1072. Cet événement est fameux dans l'histoire d'Espagne à cause des fables que les historiens, disons mieux, les romanciers espagnols, y ont ajoutées.

Alphonse I ou VI, réunit la Castille, le Léon et la Galice, 1072.

Alphonse, réfugié à Tolède, remonta alors sur le trône de Léon; les Castillans offrirent de le reconnaître de même, si par un serment solennel il se purgeait du soupçon qui planait sur lui d'avoir eu part à l'assassinat de son frère. Personne n'osant se présenter pour recevoir le serment, le Cid s'avança et Alphonse jura entre ses mains: hardiesse qu'Alphonse ne lui pardonna pas. Bientôt après, don Garcie revint de Séville pour réclamer sa part des états paternels: Alphonse s'empara de sa personne et l'enferma au château de Luna où il vécut encore dix-huit ans[1]. Ainsi les états que Sanche III le Grand avait laissés à son second fils, Ferdinand, et que celui-ci avait

[1] Lorsqu'au bout de dix-huit ans on annonça à Alphonse que son frère était dangereusement malade, il ordonna de le débarrasser de ses chaînes. Le violent Garcie refusa ce soulagement et exigea qu'on l'enterrât avec ses chaînes. Sur sa tombe dans l'église de S. Isidore à Léon, on a sculpté son image ayant les fers aux pieds et aux mains.

imprudemment partagés, se trouvèrent de nouveau réunis.

Cet Alphonse est nommé *Premier* par les historiens du royaume de Castille ; comme roi de Léon il est Alphonse VI. Son règne appartient à l'époque suivante.

Disons encore un mot du Cid que nous retrouverons également dans la période prochaine. En 1074 le Cid épousa la belle Chimène Diaz, fille de Diégo Rodriguez, comte d'Asturie, et de Chimène, fille d'Alphonse V, roi de Léon. Le duel entre le Cid et le père de Chimène, sur lequel repose la fable de la tragédie de Corneille, et la vengeance demandée par Chimène sont de l'invention des romanciers castillans.

CHAPITRE VII.

Décadence et chute du khalifat de Cordoue[1].

Le grand Abd'er-Rhaman III, huitième khalife ou roi Ommyiade de Cordoue, eut en 961 pour successeur *Alhakem II*, son fils. Les historiens arabes sont inépuisables dans leurs éloges de ce prince sous le règne duquel l'Espagne musulmane jouit plus long-temps de la paix que sous aucun des règnes précédens. Alhakem était âgé de quarante-huit ans, lorsqu'il monta sur le trône. Il avait passé les plus belles années de sa vie dans les études et au milieu d'une riche bibliothèque. Elle avait été réunie à grands frais par ses soins, et pour l'augmenter il entretenait en Égypte, en Syrie, à Bagdad et en Perse, des agens chargés d'acheter ou de faire copier tous les ouvrages en langue arabe qu'ils pouvaient se procurer. Sa collection ne renfermait pas seulement les nombreuses poésies de cette langue; elle était aussi riche en livres de géographie, d'histoire et de généalogie, sciences dont ce khalife paraît avoir été amateur passionné. La bibliothèque de Meruan, ainsi nommée d'après le palais qui la renfermait, était placée d'après un ordre systématique, dans des armoires magnifiques. Le catalogue raisonné de ces livres remplissait quarante-quatre volumes, chacun de cinquante feuillets. Parvenu au khalifat, Alhakem éleva un de ses frères aux fonctions de son biblio-

Alhakem II, 961—976.

[1] Voyez vol. II, p. 267.

thécaire; un autre obtint la direction des académies ou sociétés savantes qu'Alhakem avait formées, en appelant à Cordoue les hommes les plus célèbres de l'Orient. Les historiens nomment une foule de ces auteurs illustres, et donnent les titres de leurs ouvrages : trésors perdus ou inaccessibles pour nous ! Les Arabes d'Espagne partageaient le goût de leur khalife; on nous parle d'une académie de Quarante, fondée par un riche particulier de Tolède : les académiciens s'assemblaient plusieurs fois pendant les trois mois de l'hiver, dans une salle richement décorée et dont l'air était parfumé par les essences les plus précieuses. Quand ils avaient suffisamment disserté sur des matières de littérature et de philosophie, le fondateur les recevait à une table somptueuse où, pendant les longues soirées d'hiver, ils se reposaient des travaux de la journée.

Pour montrer à ses peuples que, s'il aimait la paix et ses douces occupations, il ne craignait pourtant pas la guerre, le khalife Alhakem II entreprit en 963 une expédition contre les Chrétiens. Les historiens arabes nous ont conservé l'ordre du jour que le khalife publia en se mettant à la tête de son armée : cet ordre, monument remarquable des mœurs de ce peuple que nous nommons infidèle, mérite ici une place.

« Il est du devoir de chaque Musulman de marcher à la guerre contre les Infidèles ou ennemis de notre loi. Quand les ennemis seront les agresseurs, on ne les exhortera pas à se faire Musulmans; dans le cas contraire on leur offrira l'option ou de se convertir, ou de nous payer le tribut que tous les Infidèles de

nos états nous doivent. Si, dans une bataille, les ennemis de la foi n'ont pas le double des forces des Musulmans, chaque Musulman désertant le combat sera regardé comme un lâche qui trahit la loi et notre honneur. En entrant dans le pays ennemi, vous ne tuerez ni femme, ni enfant, ni vieillard, aussi peu que des moines qui vivent dans la retraite, à moins qu'ils ne vous attaquent. Vous ne tuerez ni ne ferez prisonniers ceux auxquels vous aurez promis la vie et la liberté ; car il faut être fidèle à remplir ses engagemens, et, avant tout, chacun doit respecter les saufs-conduits accordés par le général. Tout le butin, déduction faite du cinquième qui nous revient, sera partagé sur le champ : un cavalier aura le double d'un fantassin. Il sera permis à l'armée de prendre des vivres, selon ses besoins. Si, parmi le butin, un Musulman reconnaît sa propriété, et l'affirme par serment devant le juge de l'armée, on la lui restituera, pourvu qu'il ait fait sa déclaration avant le partage. Ceux qui, sans appartenir aux combattans, servent dans l'armée, et ceux qui sont d'une autre religion, seront récompensés par le général, d'après leurs mérites ; il en sera de même à l'égard de ceux qui se distingueront par un fait d'armes ou un autre service. Ceux qui ont père et mère, ne peuvent, sans le consentement de leurs parens, servir dans l'armée, excepté en temps de danger; car alors le premier devoir du Musulman est de se ranger sous la bannière de son chef. »

D'après les historiens arabes Alhakem II entra en 963 dans la province de Salamanque, prit de force

St. Estevan, Salamanque et Zamora, fit raser les fortifications de ces places et s'en retourna à Cordoue où des ambassadeurs de Sanche I.er, roi de Léon, vinrent conclure la paix avec lui en 965. Ces historiens racontent qu'il vint à Cordoue beaucoup de chevaliers chrétiens, galiciens, castillans et catalans, pour engager le khalife à prendre fait et cause en leur faveur dans leurs guerres contre les princes chrétiens, leurs souverains; mais Alhakem leur récita le passage du Koran qui dit : Soyez fidèles aux traités, car vous en rendrez compte à Dieu.

Pendant la longue paix dont jouit l'Espagne arabe sous le règne du sage Alhakem, l'agriculture et le commerce y fleurirent. Dans les plaines de Grenade, de Murcie et de Valence, le khalife fit construire des aqueducs pour servir à l'arrosement des champs et des prairies, et creuser des bassins pour recevoir les eaux. Dans chaque province il fit faire des plantations que le sol et le climat demandaient; mais rigide observateur de la loi du prophète, il fit extirper les deux tiers des vignes, quoique les docteurs lui eussent dit que le climat d'Espagne énerverait les corps des Musulmans, si on leur interdisait l'usage du vin. Les plus grands seigneurs parmi les Arabes cultivaient eux-mêmes les jardins délicieux que l'industrie de ce peuple avait créés; cependant la nation affectionnait préférablement la vie nomade des bergers, qu'avaient menée leurs ancêtres. Les Maures introduisirent en Espagne la *Mesta* ou l'usage de faire voyager les troupeaux de brebis du nord au sud, et de l'est à l'ouest,

pour chercher alternativement la fraîcheur et la chaleur. Sous le règne d'Alhakem le khalifat d'Espagne renfermait, outre Cordoue la capitale, six grandes villes, siéges d'autant de wali ou gouverneurs militaires, (savoir: Tolède, Merida, Saragosse, Valence, Grenade et Murcie,) 80 villes du second et 300 villes du troisième rang. Les bords du Guadalquivir étaient bordés de 12,000 villages.

Alhaken II mourut en 976 : sa mort est l'époque de la décadence du royaume de Cordoue. *Hacham*, appelé par les Européens *Issem II*, son fils, âgé de dix ans, lui succéda; mais la mère de ce prince, la sultane Sobeïha, qu'Alhakem avait aimée avec passion et qui avait partagé avec lui les soins du gouvernement, continua de régner sous le nom de son fils. Elle avait pour sécretaire et chef de sa maison un certain Muhamed, homme du plus grand mérite, qu'elle déclara Hagib ou premier ministre de son fils. Muhamed ou Almansor, comme nous le nommerons d'après un surnom qui lui fut donné par la suite, fut un des hommes les plus remarquables que l'Espagne ait produits. Plein de talens, doué d'un grand génie et d'une bravoure à toute épreuve, instruit et aimant les lettres, au point que dans toutes ses campagnes il se faisait continuellement accompagner par quelques poètes, magnifique et libéral, affable envers tout le monde, mais cruel et sans foi envers ceux qui pouvaient contrarier l'exécution de ses plans ambitieux, il exerça jusqu'à sa mort un empire absolu sur le khalife et le royaume de Cordoue, et transmit au bout de ving-cinq ans

Hacham II, 976 — 1006.

sous le titre de Hagib; mais au bout de quelques jours il répandit le bruit que le khalife était mort, et fit faire publiquement les obsèques d'un cadavre qui ressemblait à Hacham; après quoi il fut proclamé khalife.

La guerre civile continua de déchirer Cordoue. Mohammed se convainquit qu'il ne pouvait pas se fier à la garde africaine formée par Almansor, qui était aussi redoutable par son nombre et son esprit de corps, que par la bravoure qu'elle avait montrée sous ce Hagib et ses fils. Il ordonna l'éloignement de cette troupe qui se permettait toutes sortes de vexations contre les habitans de Cordoue: elle refusa d'obéir. Mohammed attaqua les mutins avec ses troupes espagnoles, auxquelles les habitans de la ville se joignirent, et il y eut pendant deux jours un combat sanglant dans les rues. Enfin les Africains se virent obligés de quitter la ville; leur chef fut fait prisonnier et eut la tête tranchée. Soliman par lequel ils le remplacèrent se retira d'abord vers le nord de l'Espagne et obtint de Sanche, comte de Castille, un corps auxiliaire contre la cession d'un district limitrophe. Les armées de Mohammed et de Soliman se livrèrent en 1009 une bataille sanglante qui coûta la vie à 20,000 hommes du parti de Mohammed: celui-ci fut défait et se retira à Tolède dont son fils Obéidala était gouverneur.

Soliman, 1009. *Soliman* marcha droit à Cordoue où la garde africaine le proclama souverain; mais bientôt Mohammed revint à la tête de 30,000 Musulmans et de 9000 Chrétiens que le comte de Barcelonne lui avait fournis. A dix milles de Cordoue, dans les plaines d'Acbat-

albacer, les deux armées se livrèrent une bataille : cette fois-ci la fortune fut contraire à Soliman. Il marcha sur Zahra, enleva tous ses trésors, pendant que ses soldats pillaient la mosquée, et se retira à Algézire pour ramener ses Africains dans leur patrie, pendant que Mohammed fit son entrée à Cordoue, où il fut reçu comme un sauveur. Mais au bout de deux jours ayant quitté de nouveau cette capitale, pour aller exterminer l'armée de Soliman qui attendait sur la rivière de Guadiato des vaisseaux pour s'embarquer, il se vit trompé dans son espoir : ses troupes furent mises en une déroute complète et il rentra en fugitif à Cordoue. Les Africains l'y suivirent et cernèrent la ville. Mohammed voyant le nombre de ses partisans diminuer de jour en jour, et s'apercevant que la zizanie commençait à se mettre dans le corps même de ses gardes, allait avoir recours à un moyen de désespoir, lorsque son Hagib que les historiens appellent le Slave Wadha, Hacham II rétabli, 1009 — 1012.
résolut de le prévenir et de se faire un mérite d'une action que l'usurpateur lui-même méditait pour se sauver. Il tira de sa prison le khalife Hacham que tout le peuple croyait mort, et le replaça sur le trône. Hacham fit trancher la tête à Mohammed et l'envoya à Soliman, pour effrayer cet usurpateur. L'Africain la transmit à Obéidala pour exciter celui-ci à la vengeance.

Obéidala quitta sur le champ Tolède pour marcher sur Cordoue; mais il fut rencontré par le Hagib Wadha et ses gardes composées de Slaves et de Chrétiens, défait, pris, conduit à Cordoue et décapité. Cepen-

dant le peuple de cette ville eut autant à souffrir de l'indiscipline des troupes slaves qu'il avait eu à se plaindre des vexations des Africains. Soliman renforça son armée en se liguant avec plusieurs gouverneurs mécontens, et vint enfin en 1012 mettre le siége devant la capitale que jusqu'alors il s'était contenté de serrer de loin pour empêcher qu'on n'y conduisît des vivres en abondance. Après plusieurs combats il s'empara de Cordoue par force et y fit un grand massacre. Hacham disparut sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu, et Soliman se fit proclamer sous le nom d'*Almostain Bila*.

Soliman retabli, 1012—1016.

Pour s'affermir sur le trône, Soliman distribua à ses adhérens des villes et des gouvernemens à titre héréditaire; cependant ce moyen ne le sauva pas. La plus grande anarchie régnait dans l'état: les gouverneurs de Grenade, de Carmona, de Xerès, de Séville, de Badajoz, de Tolède, de Valence, de Saragosse et d'autres villes refusèrent de reconnaître l'autorité du khalife, et se rendirent indépendans. Ali ben Hamoud, gouverneur de Ceuta, de la race des Édrisides, et Alcasim ben Hamoud, gouverneur d'Algésire, deux frères qui faisaient remonter leur origine à Ali, gendre du prophète, formèrent un nouveau parti en faveur du khalife Hacham qu'on supposait vivant. Soliman livra bataille à Ali près d'une ville de la province de Séville que les Arabes nommaient Talca, et fut défait: couvert de blessures il atteignit Cordoue; Ali le poursuivit, entra dans la ville, fit conduire devant lui Soliman ainsi que son frère et son père, les questionna

sur Acham, et ne pouvant en tirer aucune réponse, leur coupa lui-même la tête. Hacham n'ayant été trouvé nulle part, *Ali ben Hamoud* se fit proclamer souverain, sous le titre d'*Anasir Ledinala*, ou défenseur de la loi de Dieu.

Ali ben Hamoud, 1016, 1017.

L'âme de cette révolution qui est de l'année 1016, fut un Slave, nommé Haïran, gouverneur d'Alméria, qui, nommé Hagib à la place du Slave Wadha, par Hacham, après sa restauration, avait répandu le bruit que ce khalife avait nommé Ali son successeur. Mais quelque temps après, ce même Haïran ne se trouvant pas récompensé par Ali comme il l'espérait, se mit à la tête du parti des Ommyiades, et proclama roi à sa place *Abd'er-Rhaman IV*, dit *Almostadi*, descendant du grand Abd'er-Rhaman, lequel, reconnu khalife par la plus grande partie de l'Espagne, établit sa résidence à Jaen. De là une nouvelle guerre civile dont Haïran, nommé Hagib par Abd'er-Rhaman IV, fut la victime; car Ali ben Hamoud l'assiégea dans sa place d'Almeria; il le prit et, d'après son habitude en les cas pareils, lui coupa la tête. Bientôt après, en 1017, Ali lui-même fut étouffé dans son bain par ses esclaves qui le servaient.

Abd'er-Rhaman, IV, 1016.

Le parti des Alides proclama sur le champ *Al Casim* frère d'Ali, mais *Yahyé*, fils de ce dernier, et gouverneur de Ceuta, lui disputa la couronne à la tête d'une armée d'Africains avec laquelle il débarqua en Andalousie. Ainsi ce pays fut le théâtre d'une double guerre civile, l'une entre les Ommyiades et les Alides, l'autre entre les deux factions de ces derniers. Après

Al Casim et Yahyé.

plusieurs combats Al Casim et Yahyé conclurent une transaction, en vertu de laquel le Yahyé devait occuper Cordoue, Al Casim les villes de Malaga, Algézire et Séville; les deux princes devaient continuer la guerre contre Abd'er-Rhaman et ensuite régner ensemble sur l'Espagne. A peine Yahyé fut-il maître de Cordoue qu'il annula cette convention: sur le champ Al Casim marcha contre lui, le chassa et exerça à Cordoue tant de cruautés que le peuple se révolta, l'assiégea dans son palais pendant cinquante jours et prit enfin ce bâtiment de force: néanmoins Al Casim trouva moyen d'échapper au carnage et de se sauver à Xerez; mais le gouverneur de cette place le livra à Yahyé qui le fit enfermer.

Abd'er-Rhaman V, 1023.

Pendant cette confusion les généraux des Alides livrèrent à Abd'er-Rhaman IV une bataille où ce prince fut tué au moment où la victoire allait se déclarer pour lui. Les habitans de Cordoue et les Ommyiades proclamèrent à sa place *Abd'er-Rhaman V*, frère de Mahommed II al Mohdi Billa, prince de trente-deux ans; mais un de ses cousins, jaloux de son élévation, forma une conspiration, fit assassiner Abd'er-Rhaman et fut proclamé à sa place en 1023. Il s'appela *Mohammed III Mostaisi Bila*.

Mohammed III, 1023.

Pendant toutes ces guerres, les gouverneurs des provinces un peu éloignées s'étaient rendus indépendans; et Mohammed, qui avait épuisé ses propres trésors pour récompenser ceux qui l'avaient porté sur le trône, se vit obligé de surcharger d'impôts les provinces où son autorité était reconnue. Le peuple de

Cordoue se révolta et chassa Mohammed après un règne de dix-sept mois. Il se sauva à Tolède, où il mourut peu de temps après, empoisonné.

Yahyé ben Ali, pendant tous ces événemens s'était maintenu à Malaga, Algézire, Ceuta et Tanger et y avait régné avec prudence et modération : ce fut lui que les habitans de Cordoue proclamèrent après l'expulsion de l'Ommyiade Mohammed. Mais Aben Abed, gouverneur de Séville, ayant refusé d'obéir à ses ordres, Yahyé marcha contre lui, mais tomba dans une embuscade et fut tué en 1026.

Yahyé rétabli, 1024 — 1026.

Les habitans de Cordoue qui s'étaient promis le bonheur et la tranquillité sous le règne de l'Alide Yahyé, retournèrent encore une fois sous le sceptre des Ommyiades. On alla chercher dans sa retraite le sage *Acham III*, frère aîné d'Abd'er-Rhaman IV al Mostadi qui, jugeant bien le peuple qui lui offrait la couronne, « une génération qui ne savait ni commander ni obéir, » se refusa long-temps à quitter l'heureuse médiocrité où il avait passé la plus grande partie de sa vie, pour se jeter au milieu des factions qui déchiraient l'état, et se mettre à la tête d'une population corrompue. Obligé finalement de céder aux instances de ses amis, il accepta le gouvernement; mais au lieu de se rendre à Cordoue dont les habitans lui inspiraient peu de confiance, il se mit à la tête de l'armée, sous prétexte de défendre les frontières du royaume. Son absence, prolongée pendant trois ans, excita un si grand mécontentement à Cordoue, que son visir Aboul Huzam Gehwar le conjura enfin de se rendre aux

Hascham III, 1026 — 1038.

vœux du peuple. Son entrée dans la capitale ressembla à un triomphe. Hacham, prince juste, modéré et bienfaisant, essaya tous les moyens de restaurer le trône de Cordoue véritablement tombé en ruines. Il écrivit d'abord aux gouverneurs qui s'étaient rendus indépendans, pour leur représenter la nécessité d'une union parfaite si l'on voulait sauver la domination musulmane en Espagne. Ses exhortations étant restées sans succès, il entreprit de réduire par les armes quelques uns des plus mutins; mais ses forces ne suffisaient pas pour cela, et il était entouré de traîtres. Enfin il eut recours au dernier moyen, savoir de traiter avec les rebelles et de leur proposer un arrangement; son intention était probablement de réunir ces petits princes en une confédération. Cette modération déplut aux habitans de Cordoue et il se forma des attroupemens qui demandèrent que Hacham fût déposé et renvoyé de la capitale. Instruit de ce mouvement, le bon Hacham quitta de lui-même Cordoue en 1031, avec sa famille et quelques hommes de mérite, se retira dans la forteresse de Hasn Abi Xarif, et y vécut jusqu'en 1038. Avec lui s'éteignit la dynastie des Ommyiades, après avoir régné en Espagne pendant 282 ans.

Fin de la dynastie des Ommyiades en Espagne.

Le luxe, la mollesse, le despotisme, et plus encore la fainéantise des derniers princes de cette maison, qui, pour mieux se livrer aux plaisirs, se déchargeaient sur leurs visirs du fardeau du gouvernement, firent tomber dans une dissolution complète un royaume autrefois conquis par la valeur et soutenu long-temps

par la sagesse; la retraite de Hacham III étant devenue pour tous les gouverneurs le signal de se rendre entièrement indépendans, on vit à la place du khalifat de Cordoue, s'élever en Espagne dix-neuf royaumes arabes.

CHAPITRE VIII.

Les papes depuis 972 — 1073.

Benoit VI, 973 — 974. Le pape Jean XIII qui n'avait pu se maintenir à Rome que par l'autorité d'Otton Ier,[1] mourut en 972. *Benoît VI* fut nommé son successeur. Il paraît qu'il n'avait pas encore reçu la confirmation de l'empereur, lorsque la nouvelle de la mort de ce prince parvint à Rome. Aussitôt les factions qui, depuis près d'un siècle, déchiraient cette ville, se relevèrent : Crescence ou Cenci, fils de Théodora la jeune[2] se mit à leur tête, arrêta le pape et l'enferma au château St. Ange, où il fut étranglé en 974. Le cardinal Franconi fut nommé à sa place et s'appela *Boniface VII;* mais une autre faction le chassa bientôt. Dans l'anarchie qui s'ensuivit, la faction de Tusculum elle-même supplia Otton II de faire procéder à l'élection d'un pape. Le jeune empereur ne pouvant se rendre dans ce moment en Italie, envoya des commissaires, en présence desquels l'évêque de Sutri, neveu du ci-devant patrice Albéric[3], fut élu en 974 sous le nom de *Benoît VII.*

Boniface VII, 974.

Benoit VII, 974 — 983.

A la mort de ce pontife, en 983, l'autorité d'Otton II était assez bien consolidée pour qu'il pût placer sur le siége de Rome Pierre Canepanova, évêque de Pavie et chancelier du royaume d'Italie, qui se nomma *Jean XIV.* Mais à peine ce pape était-il installé qu'Otton II mourut, et le parti de Crescence prit encore

Jean XIV, 983.

[1] Voy. vol. II, p. 194.—[2] V. vol. II, p. 187.—[3] V. vol. II, p. 188.

une fois le dessus ; Boniface VII revint à Rome, et enferma Jean XIV au château S. Ange, où il expira bientôt après de faim ou par le poison. Crescence gouverna dès-lors Rome sous le titre de prince, comme avait fait anciennement Albéric sous celui de Patrice. Boniface VII mourut quelque mois après Jean XIV ; le peuple traîna son cadavre dans les rues et le laissa sans sépulture.

Le nouveau pape *Jean XV* [1] occupa le siége pontifical depuis 985 jusqu'en 996, mais l'autorité temporelle était dans les mains de Crescence. Jean XV eut à défendre contre l'église gallicane qui avait le roi de France à sa tête, un des nouveaux droits que Nicolas I.er avait acquis, celui de la juridiction exclusive sur les évêques. Hugues Capet, roi de France, accusant Arnoulf, archevêque de Rheims, d'un crime de haute trahison, s'adressa à Jean XV pour qu'il décidât du sort « de ce nouveau Judas, » et les évêques de France qui paraissent avoir voulu éviter de prononcer en cette affaire, lui déférèrent également le jugement de l'archevêque. Ainsi le clergé de France reconnut au pape un droit, qui lui avait été contesté jusqu'alors. Cependant Jean XV se trouvait dans l'embàrras ; d'une part il est probable qu'Arnoulf n'était pas aussi coupable que l'esprit de parti l'a représenté, et de l'autre il n'était rien moins que décidé lequel, de Hugues Capet ou de Charles de Lorraine, oncle de l'archevêque, emporterait la couronne de France. Jean XV

Jean XV, 985 — 996.

[1] Ou Jean XVI en comptant un autre Jean qui fut nommé successeur de Jean XIV, et qui mourut avant son ordination.

laissa pendant onze mois les lettres du roi et du clergé gallican sans réponse. Dans l'intervalle la lutte pour la couronne de France fut décidée par la prise de Laon et la captivité de Charles de Lorraine et d'Arnoulf. Hugues Capet, offensé du silence du pape, convoqua au mois de juin 991 un consile à S. Basle à quelques lieues de Rheims. Cette assemblée fut tenue sous la présidence de Seguin, archevêque de Sens. Seguin et Arnoulf, évêque d'Orléans, parlèrent avec force contre le pape qu'on accusait de corruption, et contre les fausses décrétales. Les évêques, après avoir pris, à ce qu'il paraît, la parole du roi que le coupable ne serait pas puni de mort, prononcèrent la destitution de l'archevêque de Rheims qui resterait prisonnier du roi : Gerbert fut nommé à sa place.

Jean XV condamna les actes du concile par un décret de 992; il suspendit de leurs fonctions tous les évêques qui y avaient assisté, ordonna que l'archevêque Arnoulf serait réintégré et son procès instruit à Rome. Les évêques n'eurent aucun égard à ce décret; mais les moines, ces fidèles satellites du pape, travaillèrent la multitude, et excitèrent une telle fermentation dans le royaume que Hugues Capet résolut de céder. Il pria le pape par une lettre de 994, de révoquer son décret, et l'invita à venir lui-même en France. Le pape envoya un légat pour présider un concile qui fut assemblé au mois de juin 995 à Mouzon : on y convint de se réunir à Rheims pour examiner encore une fois la cause de l'archevêque.

Grégoire V, 996—999. Cependant Jean XV et Hugues Capet moururent

en 996 avant que l'affaire fût finie. Otton III qui était en chemin pour délivrer Jean de la domination de Crescence, apprit à Ravenne la mort de ce pape. Il résolut alors de donner à l'église un chef de la nation allemande : son choix tomba sur Brunon, jeune prince de vingt-quatre ans, d'une des plus illustres maisons d'Allemagne, car il était fils d'Otton, duc de France et de Carinthie, margrave de Vérone, et petit-fils de Luitgarde, fille de l'empereur Otton Ier. Le monarque envoya Brunon à Rome, et le fit accompagner de l'archevêque de Mayence et de l'évêque d'Utrecht, chargés de recommander son élection aux grands de cette ville. Elle eut lieu le 3 mai 996, et le nouveau pape prit le nom de *Grégoire V*.

Ce fut à ce pontife que Robert II, successeur de Hugues Capet, envoya S. Abbon, abbé de Fleury, pour terminer l'affaire de l'archevêque de Rheims. Grégoire chargea un légat d'aller présider le nouveau concile de Rheims. Cette assemblée, après avoir discuté les droits du pape, reconnut l'autorité des décrétales du Pseudo-Isidore, en vertu desquelles toutes les causes des évêques sont réservées au pape. Ainsi la grande question de savoir à qui appartenait le jugement des évêques fut à jamais décidée.

Revenons encore un instant sur Jean XV, pour dire que ce fut de son temps qu'eut lieu la première canonisation solennelle. S. Ulric, évêque d'Augsbourg, mort vers 973, fut reconnu saint par un concile que ce pape tint au Latran en 993 avec cinq évêques des environs de Rome, et douze cardinaux. Cette canoni-

sation fut prononcée après qu'on eut entendu la lecture du récit de ses miracles, rédigé par Ludolphe, évêque d'Augsbourg.

Quant à Grégoire V, on a prétendu qu'immédiatement après son couronnement en 996 il donna un décret, par lequel le droit d'élire l'empereur aurait été déféré à sept princes, qui par la suite furent nommés électeurs. Ce fait est évidemment faux, et ne s'appuie que sur des suppositions démenties par l'histoire. Il se passa encore deux siècles après Otton III, avant que l'élection des rois d'Allemagne fût abandonnée à un si petit nombre de princes: tout ce qui peut avoir été statué par le décret de Grégoire V, c'est que le roi élu par les Allemands, serait, par le fait même de cette élection, roi d'Italie et empereur des Romains.

Jean XVI, 997—998. Pendant qu'Otton III était à Rome, Crescence fut condamné à mort; mais Grégoire V qui ne voulait pas voir le commencement de son pontificat marqué par un acte de rigueur, intercéda pour lui et fit commuer sa peine en celle de l'exil. Cependant à peine l'empereur eut-il tourné le dos, que Crescence revint et força en 997 le pape de se sauver à Pavie. Le hasard voulut que dans ce moment Jean Philagathus, Grec de la Calabre, évêque de Plaisance, revint de Constantinople, où Otton l'avait envoyé: Crescence convint avec ce prélat et probablement avec les ambassadeurs grecs qui étaient arrivés avec lui, d'un arrangement d'après lequel Crescence resterait maître de Rome sous la protection de l'empereur de Constantinople, et Jean serait élevé sur le trône pontifical. Ce

projet fut exécuté et le nouveau pape prit le nom de *Jean XVI.*

Mais cet ordre de choses fut renversé par Otton III. Ce prince revint en Italie en 998 et ramena Grégoire V à Rome. L'antipape prit la fuite, et Crescence s'enferma au château S. Ange. Cette forteresse se vit obligée de se rendre aux Allemands, commandés par Eckard, margrave de Misnie. Crescence et douze de ses complices furent condamnés à mort et exécutés. Philagathus fut arrêté dans sa fuite; les Romains crurent se laver de leur félonie, en mutilant celui auquel ils avaient naguère obéi comme à leur souverain. On lui arracha les yeux et on le mit en prison. Grégoire poussa la vengeance plus loin; il fit couper la langue et le nez au malheureux prélat qui, placé sur un âne, fut promené dans la ville.

Grégoire V imita l'exemple de Nicolas I.er, dans une circonstance où il paraît avoir agi par des motifs beaucoup moins purs que son modèle. Robert II, roi de France, était marié à Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et veuve d'Eudes, comte de Blois et de Chartres. Cette princesse était sa parente au quatrième degré, et, ce qui aggravait le cas, il avait été parrain d'un enfant d'Eudes et de Berthe. Trois ans après la conclusion du mariage, c'est-à-dire à un synode tenu à Rome en 998, Grégoire V s'avisa de condamner l'union de Robert et de Berthe. Il était stimulé à cet acte par l'empereur qui détestait la dynastie Capétienne, et par Gerbert qui, ne pardonnant pas au roi de France de l'avoir sacrifié dans l'affaire de l'arche-

vêque de Rheims, était entré au service d'Otton III, et avait été promu à l'archevêché de Ravenne. Le pape enjoignit, sous peine d'excommunication, aux deux conjoints de se séparer, et leur imposa une pénitence de sept ans en réparation du scandale causé. L'archevêque de Tours qui avait béni le mariage, et tous les évêques qui avaient assisté à cette cérémonie, furent suspendus. La démarche du pape eut tout l'effet qu'il s'en était promis. Des écrivains des temps suivans rapportent que la suspension des évêques ayant fait cesser en France l'exercice du culte, il y eut parmi le peuple une telle fermentation, que le roi se vit obligé d'obéir au pape. Ce qui est vrai, c'est qu'en 1004 Robert se sépara de son épouse, et que cet événement contribua infiniment à l'accroissement de la puissance pontificale.

Sylvestre II, 999 — 1003. Otton III se trouvait à Rome, lorsque Grégoire V mourut le 4 février 999, âgé seulement de vingt-sept ans. L'empereur le remplaça par le célèbre archevêque de Ravenne, le savant Gerbert, né en Auvergne, qui avait été son maître. Le nouveau pontife prit le nom de *Sylvestre II*. Il ne régna que jusqu'en 1003. Pendant les neuf années suivantes, la chaire de S. Pierre fut successivement occupée par *Jean XVII*, *Jean XVIII* et *Sergius IV*. A la mort du dernier, en 1012, la faction de Tusculum se sentit assez puissante pour faire nommer *Benoît VIII*, arrière-petit-fils du fameux Albéric. Ce pontife actif fit la guerre avec vigueur aux Arabes, qui avaient envahi les côtes de Toscane et occupé Luna sur l'embouchure de la

Jean XVII, 1003. Jean XVIII, 1003. Sergius IV, 1009 — 1012. Benoît VIII, 1012 — 1024.

Magra. Ses troupes réunies à celles de l'empereur, défirent les Arabes, dont le roi échappa avec peu de monde; la reine fut faite prisonnière de guerre, et tuée. Benoît VIII s'appropria son diadème garni de pierres précieuses et estimé 1000 livres d'or. Le pape en fit présent à l'empereur Henri II.

Benoît VIII eut pour successeur en 1024 son frère *Jean XIX* qui, étant laïc, acheta les suffrages à prix d'argent. A sa mort, en 1033, la faction de Tusculum fit élire pape un enfant de neuf ans, Théophylacte, fils d'Albéric, comte de Tusculum et neveu des deux derniers pontifes. Il prit le nom de *Benoît IX*, et déshonora la chaire apostolique par ses mœurs scandaleuses. Ce pontife fut chassé en 1043, sans que la puissance de sa maison pût le protéger, et l'évêque de Sabine se fit élire à sa place sous le nom de *Sylvestre III*. Bientôt Benoît IX revint à la tête de nouvelles forces, et chassa son adversaire du palais du Latran, sans pouvoir l'expulser de Rome. S'apercevant, quelque temps après, que le nombre de ses adhérens diminuait, il n'eut pas honte de vendre publiquement le pontificat à un prêtre romain auquel il céda le Latran, après l'avoir sacré sous le nom de *Jean XX*[1]; mais avec l'argent que ce prétendu pape lui avait payé, il engagea des troupes à l'aide desquelles il le chassa du Latran. Néanmoins comme Jean se maintint dans une des églises de Rome, il y eut à la fois trois papes. Benoît IX proposa alors à

Jean XIX, 1024—1033.

Benoît IX, 1033—1044.

Jean XX. Trois papes à la fois.

[1] Voyez Otto Fris., L. VI, c. 32. Il y a des variantes sur ce honteux trafic.

Sylvestre III et à Jean XX un arrangement par lequel ils partagèrent entre eux les revenus du pontificat. Ce scandale dura toute l'année 1045.

Grégoire VI, 1044 — 1046. Henri III, roi d'Allemagne, se préparant à venir y mettre fin, Benoît IX vendit son tiers du pontificat à l'archiprêtre Jean Gratien qui s'appela *Grégoire VI*. Ce pape traitant les deux autres comme des usurpateurs, qui s'étaient arrogé la puissance pontificale, pendant que Benoît IX vivait encore et n'avait pas formellement abdiqué comme il venait seulement de le faire, annonça son avénement à Henri III, et alla à la rencontre de ce prince jusqu'à Plaisance, lorsqu'en 1046 il se rendit en Italie. Avant d'entrer à Rome, Henri fit convoquer un concile à Sutri où personne ne disputa la présidence à Grégoire VI. Le concile ayant déclaré Sylvestre III et Jean XX intrus et usurpateurs, Henri fit sommer Grégoire VI de confesser par quelles voies il était lui-même entré dans le bercail, et comme il ne put nier ce qui était notoire, et que l'excuse qu'il allégua fut jugée insuffisante, on le destitua, et Henri nomma ou fit nommer à sa place, Suger, évêque de Bamberg, que, probablement dans ce dessein, il avait Clément II, 1046 — 1048. amené avec lui. Suger prit le nom de *Clément II*, et fut sacré le 25 décembre 1046. Avant de partir pour l'Allemagne, Henri III se fit sacrer par ce pape. Clément II était un prélat vertueux qui visa à extirper la simonie; mais le temps ne le lui permit pas, car il mourut à Pesaro le 9 octobre 1047.

Damase II, 1048. Benoît IX s'empara pour la troisième fois du siége apostolique, que cependant il occupa seulement huit

mois; les Romains avaient demandé un pape à Henri III, et celui-ci leur envoya Poppon, évêque de Brixen, qui fut intrônisé sous le nom de *Damase II*, au mois de juillet 1048; mais il mourut le 8 août suivant. Les Romains ayant envoyé des députés en Allemagne pour prier Henri III de nommer le successeur de Poppon, cet empereur, qui se trouvait à Worms, entouré de princes et d'évêques, délibéra avec eux sur le choix qu'il devait faire. Toutes les voix se réunirent en faveur de Brunon, fils de Hugues, comte d'Égisheim, château situé près de Colmar, et évêque de Toul. Le saint prélat se décida avec peine à accepter cette dignité, et d'après le témoignage de deux auteurs, dont l'un, l'archidiacre Wibert, était contemporain, et l'autre, St. Brunon, évêque de Segni, a vécu à la fin du onzième siècle, l'évêque de Toul n'accepta qu'à condition que le clergé et le peuple de Rome l'éliraient librement. D'après le deuxième de ces biographes et selon le témoignage d'un historien du deuzième siècle, mais très-digne de foi, *St. Léon IX*, (car tel est le nom sous lequel Brunon fut connu par la suite) en se rendant à Rome, passa par Cluny. Hildebrand, prieur de ce célèbre monastère, lui représenta si vivement l'indignité de monter sur le trône pontifical à la voix d'un laïc, que le pape résolut de se rendre à Rome en habit de pélerin. Hildebrand avait déjà joué un rôle à Rome sous Grégoire VI, il y accompagna Brunon, qui fut unanimement élu souverain pontife [1].

St. Léon IX, 1048 — 1055.

[1] Il y a quelques variantes sur ce fait. D'après quelques auteurs, Brunon ne passa pas à Cluny; en se rendant de Toul à Worms il

En disposant plusieurs fois de suite, d'une manière presque arbitraire, du trône pontifical (car nous en verrons encore un exemple après la mort de S. Léon IX), l'empereur Henri III avait moins en vue d'exercer des actes de haute souveraineté et d'affermir sa puissance en Italie, que de réformer l'Église en extirpant les vices qui s'y étaient glissés. La source du mal était dans la simonie, ou dans les moyens honteux par lesquels les prélats de toute la chrétienté parvenaient ordinairement à leur dignité. La simonie et la corruption des mœurs du clergé, l'une et l'autre si pernicieuses à la religion, se tenaient par la main; car comment espérer que des pasteurs qui avaient acheté leur dignité à prix d'argent ou par des bassesses, se distingueraient par des vertus et serviraient d'exemples à leurs ouailles? Ce n'était pas par le secours d'archevêques et d'évêques parvenus à leurs places par simonie, que l'empereur pouvait se flatter d'opérer la réforme qu'il désirait si ardemment. Il l'attendait de chefs de l'Église qui ne devraient qu'à leurs vertus la haute dignité à laquelle ils seraient placés. C'était là le noble but qu'il s'était proposé en nommant papes un Suger, un Poppon, un Brunon et par la suite encore un Guebhard.

Son espérance ne fut pas déçue. Clément II, à peine installé, avait convoqué en 1047 un concile à Rome,

visita le couvent de Moyenvic dans les Vôges, y connut le moine Humbert qu'il emmena avec lui à Rome. Mais il n'en est pas moins constaté qu'il vit aussi Hildebrand en deçà des Alpes, se fit suivre par ce prêtre et le nomma sous-diacre de l'Église de Rome.

ot annoncé le projet de réformer l'Église, et de commencer cette opération par l'extirpation de la simonie; mais ni lui, ni son successeur, n'avaient eu le temps d'exécuter leurs projets salutaires. S. Léon IX mit la main à l'œuvre avec un zèle et une persévérance qui doivent faire bénir sa mémoire. Il est probable que le plan qu'il suivit avait été concerté avec l'empereur. Dès qu'il fut arrivé à Rome au mois d'avril 1049, il convoqua un concile; non content d'y annoncer son projet de réforme, il commença à l'exécuter en faisant déposer quelques évêques italiens convaincus de simonie: il voulait même faire déclarer nulles toutes les ordinations faites par des évêques simoniaques; cette proposition causa un grand tumulte, et Pierre de Damian, écrivain contemporain digne de foi, dit que le clergé romain et plusieurs évêques déclarèrent que si ce décret était rendu, plusieurs églises resteraient sans desservans et les saints mystères ne pourraient plus être célébrés[1].

On produisit un décret de Clément II portant que ceux qui avaient été ordonnés par des simoniaques pourraient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence. Léon IX céda sur ce point, pour éviter un plus grand mal.

Après le concile, le pape se rendit par la France en Allemagne, toujours dans la vue de guérir les maux de l'Église. Au mois d'octobre 1049 il tint un concile à Rheims et y fit déposer quatre évêques simoniaques. Il s'adressa ensuite aux prélats qui se trouvaient présens au concile, et exhorta ceux qui étaient parvenus

[1] *Opusc.*, VI, c. 35.

à leur siége par simonie, à confesser leur délit, et les autres à dénoncer toutes les irrégularités qui étaient à leur connaissance.

Au mois de novembre Léon IX présida un concile à Mayence, où l'évêque de Spire fut obligé de se purger par l'épreuve de l'eucharistie d'une accusation d'adultère. Au carême de l'année suivante nous trouvons ce pontife au concile de Siponto dans la Pouille, où deux archevêques simoniaques furent déposés. Léon passa son règne à voyager d'un pays à l'autre : partout où un évêque, par sa simonie ou l'irrégularité de ses mœurs, avait donné du scandale, le pape paraissait pour punir le coupable et réparer le mal.

En 1052 Léon IX se trouvant à Worms, conclut, commme souverain, un arrangement avantageux avec Henri III. L'évêché de Bamberg, en vertu de la disposition de S. Henri II, son fondateur[1], devait au pape un tribut annuel de 100 marcs d'argent avec une haquenée blanche. La cour de Rome prétendait aussi que le même monarque lui avait donné l'abbaye de Fulde, mais cette donation était contestée. En compensation de tous les droits que l'église de Rome avait, ou prétendait avoir, sur Bamberg et Fulde, l'empereur céda au pape la ville de Bénévent, mais sans son territoire, composant le duché de ce nom.

En 1053 Léon IX fit la guerre aux Normands de la Basse-Italie. Cette expédition malheureuse sera racontée dans le chapitre IX, consacré à l'histoire de Naples: de retour à Rome, le pape mourut le 19 avril 1054.

[1] Voyez vol. II, p. 335.

Ce fut sous le règne de ce saint pontife que le schisme entre les églises d'Orient et d'Occident se consomma. Les disputes entre elles, qui avaient d'abord été une affaire personnelle entre Photius et Nicolas I.er, finirent par tourner en une dissension religieuse. La communication entre les deux églises ne fut pas entièrement rompue, mais on s'accoutuma de plus en plus à se regarder comme ennemis. La Bulgarie continua de former une province du patriarchat de Constantinople[1]; d'un autre côté le renouvellement de la dignité impériale à Rome entretint le mécontentement de la cour de Byzance. Au commencement du dixième siècle il s'éleva dans l'Orient une dispute sur la légitimité des quatrièmes mariages, qui fut décidée d'une manière entièrement opposée au sentiment de l'église d'Occident. Cependant le dixième siècle ne vit pas se renouveler les disputes scandaleuses du neuvième, et la discorde ne fut qu'un feu caché sous la cendre.

Le schisme entre les églises d'Orient et d'Occident est consommé.

Mais au milieu du onzième elle éclata d'une manière qui rendit toute réconciliation impossible. Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, s'avisa, sans y avoir été provoqué, d'attaquer dans une lettre adressée en 1053 à Jean, évêque de Trani, toute l'église occidentale. Il lui reprocha l'usage du pain azyme dans l'eucharistie, « cette boue sèche que Moïse ordonna de manger une fois par an à de misérables Juifs, tandis que la Pâque des Chrétiens, cette fête joyeuse exigeait un pain auquel le levain eût donné de la chaleur et du goût.» Il lui reprocha encore de

[1] Voyez vol. II, p. 250.

jeûner le jour du sabbat, tandis que l'Évangile nous apprend que ce jour-là les disciples de Jésus avaient arraché des épis pour s'en nourrir; ainsi, disait-il, les occidentaux qui à Pâque mangent du pain azyme et jeûnent le jour du sabbat, ne sont ni Juifs ni Chrétiens; ils ressemblent aux léopards, dont le poil n'est ni blanc ni noir. Ils ne sont toutefois pas entièrement païens, car ils mangent la chair d'animaux étouffés dans leur sang qui en est l'âme. Enfin il joignit à ces reproches celui de ne pas chanter l'alléluia dans le carême.

Il n'est pas question dans cette lettre de la procession du S. Esprit, de la seconde personne de la Trinité, ni du célibat des prêtres, les deux grandes pierres d'achoppement entre les Chrétiens de Constantinople et ceux de Rome; et l'on serait tenté de trouver cette querelle ridicule, si elle n'avait des choses sacrées pour objet. Le cardinal Humbert, moine de Moyenvic, que Léon IX avait amené à Rome, se trouvant à Trani lorsque cette lettre arriva, la traduisit en latin et l'apporta au pape. On sut en même temps que le fougueux patriarche, non content d'avoir lancé cette diatribe déplacée, avait fait fermer toutes les églises latines à Constantinople et enlever aux Occidentaux tous leurs couvens.

Léon IX ne put laisser sans réponse un écrit où l'on reprochait à son église des usages juifs; il en résulta une correspondance qui ne fit qu'augmenter l'animosité. L'empereur Constantin IX Monomaque fut très-fâché de la dispute que son patriarche avait commencée dans un moment où l'union avec le pape lui était très-néces-

saire pour se débarrasser des Normands en Pouille et en Calabre. Il invita le pape à prêter les mains au rétablissement de la concorde. Léon envoya trois ambassadeurs à Constantinople, pour travailler à la paix : l'un d'eux fut le cardinal Humbert. Ce dernier présenta à l'empereur une réfutation de la lettre de Cérularius que Constantin fit publier en langue grecque. Un moine du monastère de Studium, nommé Nicétas Pectoratus, écrivit un mémoire très-faible de raisonnement contre l'Église latine, et s'attacha surtout au célibat des prêtres qu'il trouva contraire à la loi divine. Mais soit respect pour l'empereur qui voulait absolument étouffer la dispute, soit conviction, le moine, après une conférence avec les légats de Rome, abjura ses erreurs.

Le patriarche ne fut pas si conciliant; il persista à refuser toute communication avec les occidentaux. En conséquence les légats du pape se rendirent en juillet 1054 dans l'église de S. Sophie, accusèrent publiquement Michel Cérularius d'obstination, et déposèrent sur l'autel un écrit renfermant son excommunication. Il n'y a sorte d'hérésie qu'on n'y reproche au patriarche; il est qualifié de Simoniaque, de Valésien, d'Arien, de Donatiste, de Nicolaïte, de Sévérien, de Pneumatomaque, de Manichéen et de Nazaréen, réunissant en sa personne et sa doctrine toutes les erreurs que chacun de ces impies a professées. Les légats y déclarent qu'avec tous ces hérétiques et avec le diable et ses anges Michel Cérularius est anathéma-maranatha. Ils prononcent l'excommunication contre tous ceux

qui contrèdisent la doctrine de l'église occidentale, les stigmatisant du nom de prozymites. Après cet acte solennel, ils quittèrent l'église, secouèrent la poussière de leurs pieds et s'écrièrent : Que le Seigneur regarde et juge ! Peu de temps après, ils partirent pour Rome, comblés de présens de Constantin qui, sans doute, jugea qu'ils s'étaient acquittés d'une manière merveilleuse de leur mission pacifique.

L'auteur du récit de cet événement, qui est probablement Humbert, ajoute que, après leur départ, le patriarche ayant offert d'entrer en colloque avec les légats, l'empereur envoya après eux pour les faire revenir, et qu'ils retournèrent à Constantinople ; mais que le seul but de Cérularius avait été de les faire massacrer par le peuple; que pour cette fin il voulait faire lire en leur présence l'acte d'excommunication qu'ils avaient déposé, non tel qu'ils l'écrivirent, mais tel que le patriarche l'avait falsifié. L'empereur, est-il dit, devinant l'intention du prélat, défendit toute tenue d'un synode hors de sa présence; et comme le patriarche n'en voulait pas, il permit aux légats de repartir. Pour se venger, Michel excita le peuple à la révolte, en accusant l'empereur de s'être intimement uni aux légats, et força Constantin à lui livrer les hommes qu'ils avaient employés comme interprètes. Pour confondre l'imposture, l'empereur fit courir encore une fois après les légats, pour en recevoir une copie authentique de leur acte; en le produisant au peuple, il confondit le patriarche.

Ce récit contient autant d'invraisemblances que de

faits; mais depuis ce moment toute communication entre les deux églises cessa entièrement.

Les Romains étaient tellement habitués à recevoir un pape des mains de l'empereur, qu'après la mort de Léon IX ils envoyèrent le sous-diacre Hildebrand en Allemagne pour prier Henri III de leur donner un pontife de son choix et de sa nation. Hildebrand, d'accord avec les députés romains, ses collègues, supplia l'empereur de conférer cette dignité à Guebhard, fils du comte de Calw, évêque d'Eichstædt : l'empereur eut de la peine à se séparer de ce prélat qui était un de ses conseillers les plus affidés. On a supposé que c'était précisément pour priver Henri III des conseils d'un homme énérgique et qui ne s'était pas montré très-favorable à la cour de Rome, que Hildebrand insista sur l'élection de Guebhard, dont il parvint enfin à vaincre la répugnance pour la dignité papale. Victor II, 1055 — 1057.

L'élection de Guebhard eut lieu au concile de Mayence tenu au mois de mars 1055, et il prit le nom de *Victor II*. Il continua l'ouvrage commencé par Léon IX, et envoya Hildebrand en France pour réformer les mœurs du clergé de ce pays. Ce légat tint à Lyon un synode, où il déposa six évêques convaincus de simonie et d'autres délits. Victor lui-même réprima avec beaucoup de vigueur la désobéissance des moines du Mont-Cassin qui avaient élu un abbé sans sa permission et sans celle de l'empereur. L'élection fut cassée, et Frédéric, frère de Godefroi, duc de Lorraine, fut nommé.

L'année suivante, 1056, Victor II se rendit à Goslar Naissance de la comtesse Mathilde.

où Henri III l'avait invité pour une conférence : il trouva ce prince mourant, et contribua à assurer la succession au jeune Henri IV. A la mort de Henri III s'ouvre une nouvelle époque pour la puissance pontificale, qui, depuis ce moment, s'éleva rapidement à une monarchie universelle. Victor II étant mort le 28 juillet 1057, l'élection de son successeur fit voir qu'il existait un parti opposé à l'autorité impériale. L'empereur Conrad avait conféré le margraviat de Toscane avec le duché de Lucques à Boniface qui était déjà comte de Modène, Reggio, Mantoue et Ferrare. Ce seigneur riche et magnifique fut assassiné en 1052; il laissa un fils mineur, nommé Frédéric, et deux filles, Béatrix et Mathilde. Béatrix, veuve de Boniface, épousa Godefroi, duc de la Basse-Lorraine, un des vassaux les plus turbulens de l'empereur Henri III. Godefroi se mit en possession de la Toscane et gouverna ce pays, d'abord conjointement avec le jeune Frédéric, et, depuis la mort de ce prince en 1055, avec Mathilde, devenue par la mort de sa sœur, seule héritière du margrave Boniface. Godefroi avait un frère, nommé Frédéric, qui, étant chancelier de l'église de Rome, avait été un des trois légats de Léon IX à Constantinople. Comme il revint chargé de beaucoup d'argent, Henri III le soupçonna d'avoir conclu à Constantinople, au nom de son frère, un traité désavantageux à l'autorité impériale, et voulut le faire arrêter. Frédéric échappa au danger en se retirant au couvent du Mont-Cassin. Nous venons de voir qu'en 1055 il en fut nommé abbé.

Ce fut ce prélat que les Romains élurent pape le 2 août 1057 : il prit le nom d'*Étienne IX*. Ce pontife forma le dessein de conférer la dignité impériale à son frère Godefroi, pour ensuite chasser, à forces réunies, les Normands d'Italie; mais après un règne de huit mois, la mort vint arrêter l'exécution de ses projets. Avant de mourir il recommanda de différer l'élection de son successeur jusqu'à l'arrivée du cardinal Hildebrand, qui était en mission auprès de l'impératrice Agnès, mère de Henri IV; cependant la faction de Tusculum ne tint aucun compte de cet avis; Godefroi, comte de Tusculum, à la tête d'une troupe armée fit élire Jean, évêque de Vellétri, qui prit le nom de *Benoît X*. Les grands et les cardinaux qui ne reconnurent pas cet intrus, prièrent l'impératrice Agnès de leur envoyer un pape. Hildebrand revint d'Allemagne avec l'ordre de faire nommer Gérard, qui était alors évêque de Florence. Ce candidat ayant été agréé par les Romains, Hildebrand le fit élire le 28 décembre 1058 à Sienne dans un concile, et le couronna quelques mois après. Le nouveau pontife prit le nom de *Nicolas II*.

Étienne IX, 1057.

Benoît X, 1058.

Nicolas II 1058 — 1061.

Afin de régulariser les élections futures, Nicolas II publia au concile de Rome de 1059 un décret portant que, le saint-siége vacant, les cardinaux-évêques avec les cardinaux-clercs délibéreraient sur l'élection d'un nouveau pape, et que le reste du clergé, ainsi que le peuple, y donnerait son consentement, sauf toutefois, dit le décret, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, présentement roi et qui sera un jour em-

pereur, comme nous l'espérons de la grâce de Dieu, et comme déjà nous l'avons accordé par l'intermédiaire de son ambassadeur, le chancelier du royaume de Lombardie; sauf aussi le droit de ses successeurs qui l'auront personnellement obtenu du siége apostolique. Les évêques portant le titre de cardinaux étaient ceux d'Ostie, de Porto, Santa Rufina, d'Albe, de Sabine, de Tusculum ou Fracasti et de Præneste, qui formaient proprement les vicaires du pape comme évêque de l'église patriarcale du Latran. Les cardinaux-clercs étaient les curés des paroisses dépendantes des quatre autres églises patriarcales de Rome. Les cardinaux-diacres qui, par le décret de 1059, ne prenaient part à l'élection du pape que comme le reste du clergé, étaient les chefs des établissemens de charité auxquels appartenaient des chapelles qu'on nommait diaconies.

Il est évident que l'intention de Nicolas II, ou plutôt de l'archidiacre Hildebrand qui le gouvernait, était non seulement de rendre les élections moins tumultueuses et plus réglées, mais aussi de les faire entièrement dépendre du haut clergé de Rome, et de diminuer ou d'annuler l'influence des empereurs.

Une seconde démarche de Nicolas II, qui devint décisive pour l'établissement de la monarchie universelle que le cardinal Hildebrand projetait, sans doute, dès ce temps là, ce fut la création des duchés de Pouille et de Calabre en faveur des Normands et comme fiefs de l'Église; elle est de l'année 1059, et nous la rappelons seulement ici à cause des suites immédiates qu'elle eut. Nicolas II se fit accompagner à

Rome d'une troupe de fidèles Normands par le moyen desquels il détruisit la faction de Tusculum, en soumettant Palestrina, Tusculum et les différentes places fortes dont les familles nobles étaient en possession, après les avoir usurpées plutôt sur l'empereur que sur l'Église.

Un troisième événement important du règne de Nicolas II, c'est la soumission de la métropole de Milan, dont les archevêques avaient jusqu'alors maintenu leur indépendance du siége apostolique. Une dissention qui s'était élevée dans cette église au sujet de la simonie et du célibat des prêtres, fournit au pape l'occasion d'y envoyer deux légats, savoir Pierre de Damian, cardinal évêque d'Ostie, un des prélats les plus célèbres du onzième siècle, et Anselme, évêque de Lucques. Le peuple de Milan refusa de reconnaître l'autorité de ces légats; il s'attroupa et excita un grand tumulte dans lequel Pierre de Damian risqua de perdre la vie. Mais la présence d'esprit de ce prélat et son éloquence remportèrent une victoire décidée sur la populace. Il démontra à la multitude que l'église de Milan appartenait comme fille à celle de Rome, parce que S. Pierre et S. Paul l'avaient fondée par leurs disciples S. Nazaire, S. Gervais et S. Protais; il leur dit que le grand S. Ambroise lui-même avait reconnu l'église de Rome comme sa maîtresse et exhorta les Milanais à ne pas lever les mains contre leur mère. Le peuple se calma, l'archevêque et son clergé se soumirent à la discipline que les légats lui imposèrent, et bientôt après, l'archevêque parut dans un synode à

Rome où il occupa la première place après le pape, mais en lui promettant obéissance, et reçut de sa main la bague au moyen de laquelle les rois d'Italie avaient jusqu'alors intrônisé les archevêques de Milan.

Nicolas II avait fait jurer aux princes normands, ses vassaux, qu'après sa mort ils ne reconnaîtraient pour pape que celui que les cardinaux auraient nommé conformément à son réglement. Cependant, à sa mort arrivée le 22 juillet 1061, il y eut des troubles et une élection schismatique. Ce qui se passa alors est différemment raconté par les historiens, selon le parti auquel ils étaient dévoués. Nous tâcherons de démêler la vérité dans ces récits contradictoires.

Honoré II, 1061. A la mort de Nicolas II la faction de Tusculum, ou peut-être les grands de Rome en général, mécontens du décret de ce pape qui les privait de leur droit d'élection, envoyèrent des députés au jeune Henri et à sa mère, pour leur demander un pape. Le cardinal archidiacre Hildebrand de son côté ne voulant pas encore heurter ouvertement l'autorité de la cour, dépêcha le cardinal Étienne vers l'impératrice; mais ce député ne fut pas admis en présence de Henri et d'Agnès, et il rapporta les lettres qu'il avait été chargé de remettre[1]. L'impératrice appela les évêques d'Italie à Bâle où elle tint une diète qui ensuite s'étant formée en concile, cassa l'ordonnance de Nicolas II, et nomma le 28 octobre pape Cadolaüs, évêque de Parme, qui

[1] Ce fait que Léon d'Ostie passe sous silence, est attesté par un témoin irrécusable, par le célèbre cardinal Pierre de Damian, évêque d'Ostie, dans ses *Discept. Synodal.* p. 412, ed. Lugd.

prit le nom d'*Honoré II*. Celui qui contribua davantage à cette élection, fut Guibert, chancelier du royaume d'Italie et ministre de confiance d'Agnès. Son neveu, Bernard, évêque de Halberstadt, fut nommé commissaire pour installer le pape, qui marcha sur Rome avec des troupes qu'il avait rassemblées en Lombardie. Car Hildebrand, instruit du mauvais succès de sa démarche conciliante, n'avait plus gardé de mesures : forts de l'appui des Normands, les cardinaux, dont il était l'âme, avaient nommé pape, le 30 septembre 1061, Anselme, évêque de Lucques, qui prit le nom d'*Alexandre II* Alexandre II, 1061 — 1073. et fut couronné sans demander la confirmation de Henri IV. Mais au mois d'avril Honoré II parut devant Rome; la faction de Tusculum lui livra le château S. Ange, les troupes d'Alexandre furent battues et lui-même se vit obligé de se retirer. Bientôt cependant la face des affaires changea; le duc Godefroi vint au secours du pape; Cadolaüs fut bloqué pendant deux ans au château S. Ange. Enfin il trouva moyen de s'en échapper. Peut-être même les affaires auraient-elles pris une tournure favorable pour lui, sans la révolution qui priva Agnès de la régence de son fils.

L'archevêque Hannon, qui la remplaça, se déclara aussitôt pour Alexandre, assembla un concile dans un endroit que les écrivains du temps nomment Osbor et y fit reconnaître Alexandre II.

Le crédit de Hildebrand fut si grand sous le règne de ce pape, que son ami Pierre de Damian fit ce distique sur lui :

Papam rite colo, sed Te prostratus adoro :
Tu facis hunc Dominum, Te facit ille Deum.

Élection de Grégoire VII, 1073.

Enfin à la mort d'Alexandre en 1073 il fut promu lui-même par des suffrages unanimes à la papauté. Il n'ignorait pas qu'en Allemagne on le regardait comme l'auteur du désagrément que Henri IV avait éprouvé au sujet de la dissolution de son mariage; craignant en conséquence que de ce côté on ne fît quelque difficulté de le reconnaître, il détourna avec la plus grande dextérité, mais en même temps avec l'apparence d'une noble franchise, le coup qui le menaçait. Il retarda sa consécration, et écrivit à Henri IV qu'ayant été obligé d'accepter pour la forme la dignité pontificale, il espérait que l'empereur le débarrasserait de ce fardeau; qu'il l'en priait avec d'autant plus d'instance qu'il prévoyait que, comme pape, il aurait nécessairement des rapports désagréables avec lui, parce qu'il ne pourrait jamais se résoudre à laisser impunis les excès auxquels l'empereur se livrait. Henri IV envoya à Rome un de ses ministres, le comte Ébérard de Nellenbourg, pour examiner les circonstances d'une élection aussi unanime qu'avait été celle de Hildebrand; mais comme il était impossible d'y découvrir aucune irrégularité, ni la moindre trace de simonie, Henri IV aurait eu mauvaise grâce à refuser sa confirmation: elle fut donnée, et le nouveau pape fut couronné le 29 juin 1073 sous le nom de *Grégoire VII*.

Ce grand homme commence une nouvelle époque dans l'histoire.

CHAPITRE IX.

Établissement des Normands en Italie.

L'histoire d'Italie ne présente pas d'événement plus singulier que l'établissement que les Normands formèrent dans ce pays. Les Ostrogoths et les Lombards avaient envahi la presqu'île avec des armées considérables; on peut dire que la foule de ces deux nations s'y était précipitée; mais les Normands n'y arrivèrent qu'en troupes isolées et plutôt comme pélerins, que les armes à la main. Et cependant ils fondèrent précisément entre les deux empires d'Orient et d'Occident, une monarchie dont la destinée a été plus durable que celle des états auxquels les peuples teutoniques avaient donné naissance: monarchie dont l'influence sur toute l'histoire moderne a été grande et puissante. Arrivée des Normands français en Italie.

Ce peuple transplanté sur les bords de la Seine, ne perdit pas, dans ses nouvelles habitations, le goût des aventures et des expéditions lointaines qui lui avait fait quitter les terres glaciales du nord. Les contrées méridionales de l'Europe qui offraient aux Normands un beau climat, de riches productions et des restes de l'antique magnificence, avaient un attrait particulier pour ces enfans des frimas. L'état de la Basse-Italie partagée depuis le cinquième siècle entre les Lombards et les Grecs, était devenu beaucoup plus compliqué encore depuis que les empereurs d'Allemagne prétendaient y exercer la souveraineté, et que les Arabes y

avaient paru avec l'intention de s'attribuer au moins une partie de ce beau pays. Ce fut dans ce moment que se présentèrent les Normands. Depuis que ce peuple avait embrassé le christianisme, une ardeur extraordinaire pour visiter la Terre-Sainte était venue se joindre à son goût pour les voyages. Les pélerins, en allant à Jérusalem ou quand ils en revenaient, s'arrêtaient communément dans les ports de la Basse-Italie. Quelques-uns de ces religieux voyageurs qui se trouvèrent réunis par le hasard à Salerne, eurent l'occasion de sauver par leur courage les habitans de cette ville, qu'une descente imprévue des Arabes avait surpris dans un moment où la plupart d'entre eux étaient plongés dans l'ivresse. *Guaïmar III*, prince de Salerne, étonné de tant de valeur, pria les pélerins de lui envoyer des hommes de leur nation pour lui prêter leur secours dans les occasions qui se représenteraient. Il en vint promptement une centaine, sous la conduite de *Drengot*. Arrivés vers 1016 au Mont-Gargano, sous prétexte de faire leur dévotion à l'archange S. Michel, ils reçurent une invitation de Mélo, riche citoyen de Bari, de l'assister dans une tentative qu'il voulait faire pour expulser les Grecs de l'Italie. L'empereur Henri II, qu'ils secoururent dans sa guerre contre les Grecs, leur assigna des terres [1]; mais bientôt après, en 1029, Serge, duc ou chef de la république de Naples, auquel ils venaient de rendre des services importans, donna à *Rainolfe*, frère de Drengot, la ville et le territoire d'Aversa à titre de comté. Rainolfe se reconnut ensuite

Origine du comté d'Aversa, 1029.

[1] Voyez vol. II, p. 336.

vassal de l'empereur Conrad II qui lui confirma la possession de son comté.

Ce ne fut cependant pas Rainolfe qui devint le fondateur de la puissance des Normands en Italie. La providence avait destiné cet honneur à une autre famille normande, toute composée de héros, aux fils de *Tancrède de Hauteville*. Ce seigneur en avait douze, dont les dix aînés attirés en Italie par les succès de leurs compatriotes, s'y rendirent successivement, depuis 1035, amenant avec eux une troupe de soldats déguisés en pèlerins. Ces aventuriers entrèrent d'abord au service du prince de Salerne; ensuite Maniacès, qui commandait les Grecs en Calabre, prit à sa solde les trois fils aînés de Tancrède de Hauteville, *Guillaume Bras de fer*, *Drogon* ou Dreux et *Onfroi*, avec 300 Normands dont il voulait se servir pour l'exécution du projet qu'il avait formé de reconquérir la Sicile sur les Arabes. Les Normands se distinguèrent par une bravoure extraordinaire, mais Maniacès leur ayant refusé la part du butin qu'ils réclamaient, ils repassèrent sur le continent et résolurent, d'après le conseil d'un Lombard, nommé Ardouin, d'enlever aux Grecs tout ce qu'ils possédaient encore dans la Pouille et la Calabre. Ils prirent effectivement en 1040 la ville de Melfi et une partie de la Pouille, et y établirent une espèce de république militaire et oligarchique, composée de douze comtes entre lesquels les villes conquises furent partagées; Melfi seule fut exceptée du partage, pour former la capitale de l'état. Guillaume Bras de fer, nommé chef de la république

Arrivée de la famille de Tancrède de Hauteville.

État normand de Melfi et duché de Pouille, 1040.

sous le titre de duc de Pouille, y établit sa résidence. En 1046 il eut pour successeur son frère Drogon, comte de Venosa et d'Ascoli, qui reçut en 1047 de l'empereur Henri III l'investiture du comté de la Pouille; ce même prince fit présent aux Normands du territoire de Bénévent, non compris la ville dont il avait disposé en faveur du pape[1]; à Drogon succéda en 1051 Onfroi ou Umfroi.

Umfroi, troisième duc de Pouille, reçoit l'investiture du pape.

Les autres princes d'Italie ne pouvaient voir qu'avec jalousie s'établir à côté d'eux des étrangers qui n'étaient pas moins rusés que vaillans. Leur voisinage effraya surtout les papes. Léon IX se mit, en 1053, à la tête d'une armée et marcha contre les Normands. Umfroi, plein de respect pour la dignité du chef de l'Église, sollicita la grâce d'être reçu comme son vassal; mais le pape s'y étant refusé, il le défit à Civitella et s'empara de sa personne. Les vainqueurs se prosternèrent devant leur prisonnier qui leur accorda l'investiture de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites ou feraient encore en Italie et en Sicile. Umfroi s'empara aux dépens des Grecs, de Troie, de Trani, d'Otrante et d'Acerenza, et permit à son frère *Robert Guiscard* de chercher fortune en Calabre.

Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, 1059.

Ce fut ce dernier, le plus célèbre parmi les fils de Tancrède, qui succéda en 1057 à Umfroi. C'était un prince d'une figure distinguée, brave, rusé (comme son surnom l'indique) et ambitieux. Il continua à dépouiller les Grecs d'une ville de la Pouille et de la Calabre après l'autre. Pour sanctifier ses conquêtes,

[1] Voyez p. 78 de ce vol.

et se donner un appui contre les comtes Normands même qui étaient jaloux de sa domination, il pensa à s'appuyer de l'autorité du pape, et sans doute Nicolas II vit, de son côté, dans les dispositions du prince Normand, une occasion de s'assurer un champion par le moyen duquel la cour de Rome pût exécuter ses projets ambitieux. En conséquence Robert se rendit en 1059 à Amalfi, où était le pape, et en reçut la confirmation du titre de duc de Pouille et de Calabre, et l'investiture, non seulement de ces deux duchés, mais aussi éventuellement de la Sicile, se soumettant à payer au saint-siége un tribut annuel de douze deniers monnoie de Pavie par chaque paire de bœufs. Il jura d'être fidèle et dévoué à l'Église, de l'assister envers et contre tous et de l'aider à conserver ou à recouvrer ses droits et ses possessions. Nicolas II ne tarda pas à employer ses nouveaux vassaux. Il se fit suivre en 1059 à Rome par un corps de 300 Normands qui forcèrent les comtes de Tusculum à reconnaître son autorité.

Robert Guiscard s'empara en 1071, après un siége de quatre ans, de Bari, dernière possession des Grecs en Italie. En 1077 il mit fin aux principautés Lombardes de Bénévent et de Salerne qu'il réunit à ses états, avec Sorrento et Gaëte qui dépendaient de Salerne, en abandonnant cependant au pape la ville de Bénévent que l'empereur Henri III lui avait promise. Il força aussi la ville d'Amalfi, république enrichie par un grand commerce avec l'Orient, à le placer sous le titre de duc à la tête de son gouvernement.

Conquête de la Sicile par Roger.

Pendant que Robert Guiscard établissait la domination des Normands sur le continent de l'Italie, son frère *Roger* entreprit en 1060 la conquête de la Sicile sur les Arabes; Palerme fut prise en 1071, mais il fallut près de trente ans pour se rendre maître de toute l'île que Roger gouverna à titre de comte, vassal du duc de Pouille et de Calabre.

Expédition de Robert Guiscard en Grèce.

En 1081 Robert Guiscard entreprit la conquête de l'empire d'Orient, La destitution de Michel Parapinace, dont le fils Constantin était fiancé à la fille de Robert, lui servit de prétexte pour passer en 1081 la mer Adriatique; il s'empara de Corfou et assiégea Duras. L'empereur Alexis s'étant approché avec une armée pour délivrer cette place, elle fut battue le 18 octobre, et Duras se rendit le 8 février 1082; mais Robert fut rappelé en Italie par le danger que courait le pape Grégoire VII, ainsi que nous le raconterons ailleurs. Dans l'arrière-saison de 1083 il repassa en Grèce, mais il mourut le 17 juillet 1085 à Céfalonie. L'armée qui s'en retourna sur-le-champ en Italie, s'étant déclarée pour *Roger*, fils de Robert Guiscard de sa seconde épouse, Boémond, son aîné, fut obligé de se contenter de Tarente et de quelques autres places. C'est le même Boémond qui s'illustra depuis dans la première croisade, et fonda la principauté d'Antioche.

Roger, son second fils, lui succède 1085.

CHAPITRE X.

Le Bas-Empire, 963 — 1077.

L'histoire du Bas-Empire dans cette époque, continue de présenter un état marchant à pas lents, mais certains, vers sa chute; gouverné par des princes vicieux ou faibles et inhabiles; se soutenant avec peine contre les voisins qui l'entourent.

Après la mort de Romain II, le 15 mars 963, *Basile II et Constantin VIII*[1], ses fils, âgés, l'un de cinq, l'autre de deux ans, furent reconnus empereurs sous la tutèle de leur mère Théophanon, fille d'un cabaretier, que Romain II avait épousée, du consentement de l'empereur son père, à l'âge de onze ans, et qui est accusée d'avoir hâté sa mort par le poison. Mais le général *Nicéphore Phocas*, d'accord avec Théophanon qui l'aimait, malgré sa laideur, ou faisait peut-être semblant par ambition, de répondre à la passion que ce général avait conçue pour elle, se fit proclamer empereur, le 2 juillet, par l'armée d'Orient qu'il commandait, se rendit à Constantinople, s'y fit couronner le 16 août, et épousa la régente le 20 septembre 963. Nicéphore était peu propre à gouverner un empire; mais il avait de grands talens militaires. Il remporta, soit par lui-même, soit par Jean Tzimiscès, son général, des victoires signalées sur les Arabes, leur enleva l'île de Chypre, la Cilicie et la Syrie, ravagea en 968

Basile II, Constantin VIII, Théophanon.

Nicéphore Phocas, 963 — 969.

[1] Ainsi nommé parce qu'on ne compte pas le fils de Romain, vol. II, p. 277.

la Mésopotamie, et pénétra jusqu'à Nisibe. Il se rendit odieux au peuple par sa sévérité et son économie. Le 10 décembre 969 l'impératrice Théophanon le fit assassiner dans son lit ou plutôt dans la peau d'ours qui lui en tenait lieu, par Jean Tzimiscès, qui était alors son amant.

Jean Tzimiscès, 969—976.

Jean Tzimiscès, ainsi surnommé d'après un mot arménien, à cause de la petitesse de sa taille, fut proclamé empereur. Il s'associa les deux fils, encore mineurs, de Romain II, relégua leur mère à qui il devait la couronne, dans un couvent, et épousa Théodora, sœur de Romain II, princesse vertueuse. Tzimiscès se montra digne du trône sur lequel un crime l'avait fait monter. En 968 le grand-duc de Russie Suiaitoslaw Igoréwitsch, s'était rendu la Bulgarie tributaire ;

Réunion de la Bulgarie, 973.

Tzimiscès, après une guerre de trois ans s'empara de Preslaw ou Peritlawa, l'ancienne Marcianopolis, ainsi nommée d'après la sœur de l'empereur Trajan, et qui était la capitale de la Bulgarie, chassa les Russes en 973 de cette province et la réunit à l'empire. Résolu de reprendre sur les Arabes les provinces qu'ils avaient enlevées à ses prédécesseurs, il leur fit la guerre depuis 974 avec beaucoup de succès. Il se préparait à mettre le siége devant Damas, lorsqu'un de ses ministres qui craignait que l'empereur ne fît examiner son administration, lui fit donner du poison. Se sentant mourir, Tzimiscès se fit transporter à Constantinople où il expira le 10 janvier 976, ne laissant pas d'enfant.

Basile II et Constantin VIII, 976.—1021.

Par sa mort Basile II et Constantin VIII restèrent seuls maîtres de l'empire. A compter de cette époque

seulement, les deux frères régnèrent près de cinquante ans ensemble, car Basile mourut en décembre 1025, et Constantin le 12 novembre 1028. Ils s'étaient partagé l'empire, de manière que Basile régnait en Europe et Constantin en Asie; mais celui-ci, plongé dans la mollesse, abandonna le soin des affaires à son frère qui était un prince guerrier. Pendant onze ans la révolte de ses deux généraux, Bardas Sclerus et Bardas Phocas qui, l'un et l'autre, avaient pris le titre impérial, occupa Basile.

Après la mort de Tzimiscès, les fils de Borisès, dernier roi des Bulgares, avaient fait une tentative infructueuse de recouvrer leur royaume paternel; mais un boïar, nommé Sisman, se mit à la tête des mécontens, et fonda en Albanie et en Macédoine un nouveau royaume Bulgare, dont la capitale était Ochride. Basile II fit pendant trente-sept ans (981—1018) la guerre aux rois Sismanides Samuel, Gabriel et Jean Wladislaw. Elle fut accompagnée des plus horribles cruautés. Un jour Basile, pour se débarrasser de 15,000 prisonniers qu'il traînait à sa suite, les partagea en compagnies de cent hommes, leur fit crever à tous les deux yeux à l'exception d'un seul par centaine, auquel il ne fit arracher qu'un œil afin qu'il servît de guide à ses camarades. Dans cet état il les renvoya à Samuel, que ce spectacle horrible émut tellement qu'il en mourut deux jours après, le 15 septembre 1014. Enfin en 1018 Basile réussit à soumettre cette nouvelle Bulgarie ou la Bulgarie macédonienne, et la réunit à l'empire avec la Servie que Jean Wladislaw avait conquise en 1016.

Fondation du nouveau royaume de Bulgarie, 980.

Soumission de la Bulgarie macédonienne.

Fin de l'empire des Chazares.

Basile détruisit l'empire des Chazares sur la mer Noire. Cet empire, sorti de celui des Huns, était dans le neuvième siècle un des plus vastes de cette époque : il s'étendait depuis le Wolga et la mer Caspienne jusqu'au Danube et à la Theiss. Atel, à l'embouchure du Wolga, était la résidence du chagkan de ce peuple. Askold et Dir, princes russes, leur enlevèrent en 862 Kieff; Oleg les dépouilla de la Sévéric; ses successeurs, des provinces entre le Donetz, le Don et la Kuma; depuis 883 les Petchenègues les chassèrent de leurs possessions entre le Dnestr et le Danube. Enfin en 1016 Basile, réuni à Mstislas, prince de Tmoutorakan, un des fils du grand-duc Wladimir, leur enleva la Crimée et mit ainsi fin à l'empire des Chazares en Europe; car en Asie il dura plus longtemps.

Conquête de la Sirmie, 1019.

Un autre petit état dont l'existence fut terminée par Basile II, est le duché de Sirmie, entre la Save et le Danube. En 899, époque de la destruction du grand empire des Moraves par les Madgyares, ce duché était devenu le partage d'un prince Croate. *Sermo* et *Nestong* qui y régnaient au commencement du onzième siècle, ayant excité la colère de Basile par leurs incursions dans les terres de l'empire, ce prince envoya contre eux en 1019 Constantin Diogène, un de ses généraux. Employant les armes favorites des Grecs, la trahison, Constantin invita Sermo à une conférence et le poignarda. Ses troupes attaquèrent Sirmie, la capitale, dans le premier moment de la consternation que leur forfait avait causée; et la veuve de Sermo

leur ouvrit la porte. Ainsi ce petit état fut réuni à l'empire de Constantinople.

Constantin VIII qui survécut de trois ans à son frère, n'avait pas de fils. Trois jours avant de mourir il força Romain Argyre, d'une famille ancienne et illustre, mais âgé de soixante ans, de répudier sa femme et d'épouser Zoé, sa fille. Il le déclara son successeur.

Romain III Argyre, homme instruit, doux et clément, mais sans talens militaires, quoiqu'il se crût grand capitaine, essuya en 1030, près d'Alep, une grande défaite de la part des Arabes; elle le fit tomber dans une profonde mélancolie qui changea son caractère et le rendit dissipateur et avide en même temps. Zoé, son épouse, âgée de plus de cinquante ans, vivait en adultère avec Michel, jeune et beau Paphlagonien, qui exerçait le métier de changeur ou même celui de faux monnoyeur; cette passion la dominait tellement qu'oubliant toute honte, elle fit étouffer Romain le 11 avril 1034 dans un bain, et proclamer empereur son infâme amant. Romain III Argyre, 1021 — 1034.

Michel IV dit *Paphlagonien*, incapable de gouverner parce que l'épilepsie avait affaibli son esprit, abandonna le soin des affaires, non à Zoé qu'il épousa, mais à son propre frère, l'eunuque Jean, ancien grand-chambellan de Romain III et l'âme de la conspiration qui avait fait périr ce prince. Sous le règne de Michel IV les Serviens qui depuis 1018 étaient soumis aux empereurs, secouèrent le joug et se donnèrent en 1040 *Étienne Boislaw* pour souverain. Michel IV tourmenté par les progrès toujours croissans de sa maladie Michel IV Paphlagonien, 1034 — 1041. Origine du royaume de Servie.

et par des remords de conscience dont les pénitences qu'il s'imposait ne purent le délivrer, nomma César le fils de sa sœur, son neveu Michel que Zoé adopta, et alla mourir dans un couvent le 10 décembre 1041.

Michel IV ne mourut pas sans s'être aperçu des mauvaises qualités de celui auquel on l'avait engagé à destiner sa succession; il le bannit de sa présence; ce qui engagea l'impératrice Zoé à qui le trône appartenait par sa naissance à se saisir des rênes du gouvernement. Ce ne fut qu'au bout de six jours que fléchie par les prières du César, qui promettait de la regarder toujours comme sa souveraine et sa mère, elle consentit à son couronnement.

Michel V Calafate, 1041 — 1042.

Ainsi parvint au trône *Michel V* dit *Calafate*, parce que son père avait été calfat de vaisseaux, homme fourbe, injuste, menteur et envieux. Il exila son oncle Jean, à qui il était redevable de son élévation, et traita de même toute sa famille qu'il haïssait, à l'exception pourtant de son oncle Constantin qui était l'âme de ses résolutions. Dans la nuit du 19 avril 1042 il fit enlever Zoé du palais, et la fit conduire à l'île du Prince où on lui coupa les cheveux pour l'enfermer dans un monastère. Cette ingratitude révolta le peuple qui proclama impératrice cette même Zoé, et avec elle sa sœur Théodora qui était religieuse. Le Calafate et son oncle se sauvèrent dans le monastère de Stude et y prirent l'habit monastique, ce qui n'empêcha pas Théodora de leur faire crever les yeux.

Zoé et Théodora, 1042.

Zoé et *Théodora* régnèrent ensemble pendant deux mois; mais Zoé, piquée de jalousie contre sa sœur

que le peuple lui préférait, et sûre que Théodora, respectant ses vœux, ne se marierait pas, donna, à l'âge de soixante-deux ans, sa main à un de ses anciens amans, *Constantin IX Monomaque* qui, le 12 juin 1042, fut proclamé empereur. Théodora dépouillée de toute autorité, conserva le titre d'Auguste, et la vieille Zoé consentit que le nouvel empereur logeât au palais, et revêtit du titre de *Despoina* Sclérène, sa maîtresse : ces deux femmes avides se partageaient par un accord qu'aucune jalousie ne troubla, non seulement les faveurs de Constantin, mais aussi la fortune publique. Ce fut la première fois que la qualité de maîtresse devint une dignité et la première en rang dans une cour.

Constantin IX Monomaque, 1042–1054.

Constantin IX était un prince voluptueux et indolent. Son règne qui dura douze ans fut troublé par des révoltes, et par des guerres continuelles avec les Serviens, les Turcs Seldjoucides, les Russes et les Petchénègues. Ce fut sous lui que les Normands dépouillèrent les Grecs de la Pouille et de la Calabre. La guerre avec les Russes fut la cause d'un événement important par ses suites. Le siége métropolitain de Kieff étant devenu vacant, le grand-duc Iaroslaw Wladimirowitsch, au lieu de demander, selon l'usage, un successeur au patriarche de Constantinople, fit nommer un métropolitain par les évêques de Russie. Ainsi l'église russe devint indépendante, sans faire scission avec celle de l'empire grec ; tandis que le schisme entre les églises d'Orient et d'Occident fut consommé. Néanmoins cette indépendance ne fut

que momentanée; sous le successeur du grand-duc Iaroslaw Ier, le patriarche rentra dans le droit de nommer le métropolitain de Kieff. L'impératrice Zoé mourut en 1050, sincèrement regrettée de Monomaque. Tourmenté par des maladies ce prince pensa à se donner un successeur, et jeta les yeux sur Nicéphore Bryenne, gouverneur de Bulgarie. Théodora, avertie de ce dessein, sortit de son obscurité et se fit proclamer impératrice. Cet événement accéléra la mort de Constantin qui expira le 30 novembre 1054.

Théodora seule, 1054—1056. *Théodora* régna encore vingt-un mois, et se fit aimer et respecter. Elle mourut le 22 août 1056, âgée de soixante-seize ans. Avec elle s'éteignit la dynastie macédonienne, pendant le gouvernement de laquelle la Bulgarie, les îles de Crète et de Chypre, l'Arménie, la Mésopotamie, la Cilicie et la Syrie furent reconquises, tandis que la Sicile et les anciennes possessions des Grecs en Italie, à l'exception de Bari, furent perdues.

Michel VI Stratiotique, 1056—1057. Les ministres de Théodora l'avaient persuadée de nommer pour son successeur *Michel VI Stratiotique*, vieillard connu par son ancienne valeur et jouissant d'une grande réputation de probité, mais incapable de gouverner et très-propre à se laisser conduire. Les généraux qu'il mécontenta, conjurèrent sa perte et déférèrent la dignité impériale à l'un d'entre eux. Michel VI abdiqua le 30 août 1057, et se retira tranquillement dans la maison qu'il avait habitée comme particulier.

Isaac Comnène, 1057—1059. *Isaac Comnène* que ses camarades avaient nommé

empereur, prit possession du trône abandonné par le Stratiotique. Il était d'une famille illustre, une de celles qui avaient suivi Constantin le Grand lorsqu'il abandonna l'Italie. Isaac fut un prince sage, il abolit par des ordonnances sévères les abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement et s'occupa de rétablir les finances de l'état. Se sentant affaibli par une maladie, il offrit la couronne à son frère Jean Comnène, qui en était très-digne; Jean l'ayant refusée, Isaac, sans se laisser séduire par l'attachement qu'il avait pour sa famille, choisit un étranger dont les bonnes qualités apparentes, l'éloquence, la justice et l'économie l'aveuglaient sur les défauts qui les déparaient: c'était Constantin Ducas. Satisfait de son choix, Isaac abdiqua le 25 décembre 1059, et se retira dans le monastère de Stude, où il vécut encore un an.

Constantin X Ducas, d'une famille illustre, avait de l'éloquence, mais il aimait trop à en faire parade: sa justice était de la pédenterie, son économie de la lésinerie. Ses armées que par avarice il laissa manquer de tout, ne voulurent pas ou ne purent arrêter les incursions des Hongrais qui s'emparèrent de Belgrade, des Turcs qui dévastèrent les provinces de l'Asie, et des Uzes qui, s'étant emparés en 1050 de la Moldavie et de la Walachie, firent des incursions en Bulgarie et en Thrace. Constantin étant au lit de mort, fit promettre, par écrit, aux sénateurs, de ne point reconnaître après lui d'autres souverains que ses trois fils, et à sa femme, la célèbre Eudocie, de ne pas se remarier. A cette condition il lui conféra la régence. Les

Constantin X Ducas, 1059 — 1067.

actes en furent déposés entre les mains du patriarche Jean Xiphilin. Après avoir encore conféré la dignité de César à Jean Ducas, son frère, Constantin X mourut en mars 1067.

Eudocie, Michel VII, Andronic I, Constantin XI.

Eudocie ou *Eudoxie* prit en main les rênes de l'empire avec ses trois fils *Michel VII*, qui fut par la suite surnommé *Parapinace*[1], *Andronic I.er* et *Constantin XI*. Bientôt les factions qui s'élevèrent à Constantinople, et les progrès que faisaient les Turcs Seldjoucides, convainquirent l'impératrice qu'il était nécessaire de confier le gouvernement à des mains plus fortes que celles d'une femme et de trois enfans mineurs. Le hasard décida de son choix.

Romain Diogène, duc de Sardique, homme de bonne mine et plein de bravoure, avait tramé un complot pour se faire proclamer empereur. Il fut trahi, amené à Constantinople et condamné à mort. L'impératrice Eudocie le vit, fut frappée de sa figure, et, faisant semblant de se laisser émouvoir par la compassion que cet infortuné inspirait généralement, elle lui accorda sa grâce et sa liberté; elle fit plus, elle résolut de l'épouser.

L'écrit déposé entre les mains du patriarche semblait devoir être un obstacle aux desseins de l'impératrice; mais sa passion la rendant ingénieuse elle trouva un moyen de l'écarter. Elle fit dire en secret au patriarche que son intention était d'épouser son neveu.

[1] De Πινακιον, petite mesure, parce que pour gagner sur le blé qu'il vendait, il usa de fourberie, et diminua la mesure d'un quart.

Jean Xiphilin, prélat vertueux, succomba à la tentation de voir sa famille élevée sur le trône. Il représenta aux sénateurs l'absurdité d'un engagement auquel la jalousie du défunt empereur avait voulu assujétir Eudocie, et la nécessité de donner à cette princesse un appui pour la soutenir dans les circonstances difficiles où elle se trouvait. Les sénateurs se laissèrent persuader; on dégagea l'impératrice de son serment et l'écrit lui fut rendu. Aussitôt Eudocie fit entrer Diogène dans son palais, et dans la nuit du 31 décembre 1067 un aumônier les maria.

Le 1 janvier 1068 *Romain IV Diogène* fut proclamé empereur au grand étonnement de toute la cour, mais surtout du patriarche et de son neveu, et au mécontentement des fils d'Eudocie qui même firent mine de ne pas vouloir se laisser enlever l'autorité. Romain IV Diogène, 1068 – 1069.

Les Turcs Seldjoucides, sous le sultàn Alp Arslan, venaient d'envahir l'empire. Romain voulant se montrer digne de porter une couronne qu'il ne devait qu'à la faveur d'une femme, se mit à la tête de son armée, fit trois expéditions contre les Turcs en 1068, 1069 et 1071, et les repoussa jusqu'en Perse. Dans l'espoir de débarrasser à jamais l'empire de ses ennemis, il refusa d'écouter les propositions de paix que le sultan voulait lui faire. Le 26 août les deux princes se livrèrent bataille à Manziciert. Romain la perdit par la trahison d'Andronic Ducas, fils du César et neveu du défunt empereur, et fut fait prisonnier.

Alp Arslan traita dans le premier moment son captif comme celui-ci devait l'attendre d'un barbare; mais il

revint promptement à des sentimens plus humains, fi rendre à Romain les honneurs dus à son rang, conclut avec lui un traité de paix et d'alliance, et le renvoya avec une escorte brillante. Par le traité, Romain promit de lui payer 1,500,000 pièces d'or pour sa rançon, et une somme annuelle de 760,000.

Mais il était dans la destinée de Romain de n'être favorisé par la fortune qu'au moment où rien ne l'autorisait à s'y attendre. Il avait sans doute le droit d'espérer que son épouse et ses serviteurs emploieraient tous les moyens possibles pour le délivrer; il n'en arriva pas ainsi. Le César Jean, résolu de profiter de l'absence de Romain pour le dépouiller de l'autorité, fit proclamer empereur Michel VII et enfermer Eudocie dans un couvent, où elle vécut au delà de l'an 1096. Cette princesse est auteur d'un dictionnaire historique littéraire qu'elle acheva pendant la première campagne de son second époux.

Michel VII, Parapinace seul, 1069—1078.

Michel VII, seul empereur depuis la révolution, envoya dans toutes les provinces des lettres qui déclaraient Romain déchu de la puissance souveraine, et défendaient de lui prêter assistance. Malgré cet ordre le prince malheureux réussit à ramasser quelques troupes: avec ce secours il entra dans le Pont, mais il fut battu près d'Amasée. Le fidèle commandant d'Antioche rassembla pour lui une nouvelle armée avec laquelle il le conduisit en Cilicie. Michel fit faire alors des propositions d'accommodement que Romain, dont

[1] Il porte le titre de *Jardin de violette*. Voyez Schoell, hist. de la littérature grecque, 2 éd., vol. VII, p. 348.

la fierté s'était toujours soutenue au milieu de l'infortune, rejeta avec mépris. Alors le perfide Andronic, l'auteur de ses disgrâces, marcha contre lui, força les défilés du Taurus et défit les troupes de son ancien maître qui se retira d'abord à Adanos, et proposa ensuite de se démettre de l'empire et de prendre l'habit le moine, si on le garantissait de tout mauvais traitement. Ces conditions, transmises à Constantinople, y furent acceptées, et, pour donner à Romain plus le confiance, on lui députa trois archevêques qui se endirent garans de leur exécution. Dans l'intervalle, e prince ne pouvant s'acquitter de sa parole envers le ultan, lui envoya tout ce qu'il avait pu ramasser d'or t un diamant précieux. Rassuré par la parole des rois prélats il sortit d'Adanes, vêtu de l'habit monastique, résolu d'entrer dans un couvent; mais Andronic lui signifia qu'il avait ordre de le faire conduire à Constantinople. Lorsque le convoi fut arrivé à Cotyée n Phrygie, on reçut l'ordre de crever les yeux au risonnier et de le transporter dans l'île de Proté. Cet rdre cruel, dont le féroce César était l'auteur, fut xécuté malgré les représentations de son fils et des rois archevêques, garans du traité. Ducas défendit nême de panser les blessures de Romain; le manque le ce soin mit cet infortuné dans un état si horrible que bientôt l'air d'alentour fut infecté de l'odeur de es plaies. Il expira peu de jours après son arrivée dans l'île de Proté, sans avoir laisser échapper un murmure.

Michel Psellus, un des plus beaux génies que la

Grèce ait produit dans ses siècles de décadence, avait été l'instituteur de Michel VII; il en avait [illegible] un pédant ridicule; mais il n'avait su ni lui inspirer des sentimens vertueux, ni lui donner des connaissances qui fussent dignes d'un prince. Sous lui les soins du gouvernement étaient abandonnés à un eunuque infâme, nommé Nicéphorize, dont l'incapacité devint très-funeste à l'empire. Les Turcs dévastèrent les provinces de l'Asie; les Bulgares se révoltèrent. Deux généraux, Nicéphore Bryenne en Occident, le 3 octobre, et Nicéphore Botoniate en Orient, se firent proclamer empereurs par leurs armées dans le même moment, le 10 du même mois 1077. Michel VII se voyant abandonné, offrit la couronne à Constantin, son frère, qui la refusa. Il prit alors l'habit monastique et se retira le 31 mars 1078 au couvent de Stude d'où il fut tiré par la suite pour être fait archevêque d'Éphèse.

Nicéphore Bryenne, 1078.

CHAPITRE XI.

Empire des Arabes et dynastie des Turcs Seldjoucides.

Khalifat des Fatimides du Caire.

Au commencement de l'époque qui fait l'objet de ce livre, il existait trois khalifats Arabes, celui des *Abassides* à Bagdad[1], celui des *Fatimides* au Caire[2] et celui des *Ommyiades* à Cordoue[3]. Nous avons vu la fin du dernier; les deux premiers subsistèrent au-delà de l'espace de temps qui nous occupe. L'histoire des états d'Asie et d'Afrique n'entre pas dans notre cadre; cependant on ne saurait avoir une idée nette de celle des croisades dont il sera question dans le livre suivant, si l'on n'a point une connaissance préalable des différentes souverainetés ou dynasties qui s'y sont élevées dans le dixième et le onzième siècles.

En allant de l'Ouest à l'Est nous trouvons d'abord l'empire, ou la dynastie, des *Fatimides* ou Ismaélites occidentaux, dont le chef *Obeïdallah al Mahadi*, prétendu descendant d'Ali, et huitième imam visible, avait fondé dans l'époque précédente (en 908) la ville de Mahadia et bouleversé le royaume des Aglabites ou de Kaïrwan, qui, s'étendant depuis Oran jusqu'aux frontières de l'Égypte, comprenait Alger, Tunis et Tripoli : les successeurs d'Obéïdallah conquirent aussi le royaume de Magreb ou des Edrisides, c'est-à-dire l'empire de Maroc d'aujourd'hui. Cette conquête les

[1] Voy. vol. II, p. 284.—[2] V. vol. II, p. 285.—[3] V. vol. II, p, 285.

enveloppa dans des guerres fréquentes avec les khalifes de Cordoue qui détestaient les Ismaélites de Mahadia en qualité d'hérétiques et regardaient le Magreb comme partie de leur monarchie. Les khalifes Fatimides se rendirent aussi maîtres de la Sicile et d'une partie de la Calabre. Peu content de ces vastes possessions, *Al Moezz*, (Moad Abou Tamin Moezz Ledinillah) quatrième khalife de Mahadia, étendit ses conquêtes sur l'Égypte et la Sardaigne. Depuis longtemps les khalifes de Bagdad avaient été dépouillés de leur autorité en Égypte : vers l'an 868 *Ahmed*, fils de *Thouloun*, esclave du Turkestan, gouverneur d'Égypte et de Syrie, s'y était rendu indépendant, et sa dynastie, nommée les *Tolonides*, y avait régné jusqu'en 905. Pendant trente ans ces deux provinces furent de nouveau réunies au khalifat de Bagdad; mais en 935 *Al Ikhchid*, autre Turc, envoyé pour gouverner l'Égypte et la Syrie, y fonda la dynastie connue sous le nom des *Ikhchidides.* Un général d'Al Moezz conquit l'Égypte en 969 et mit fin à cette dynastie : quatre ans après, Al Moezz établit sa résidence et le foyer de son empire au Caire qu'il bâtit à la place de l'ancienne ville de Fostath. C'est là proprement l'origine du premier khalifat du Caire ou du khalifat des Fatimides. En 972 Moezz avait soumis l'île de Sardaigne qui, ancienne province de l'empire grec, s'était volontairement donnée aux empereurs Carlovingiens pour être protégée contre les incursions des Arabes.

Dynastie des Zéirides en Afrique.

A peine les Fatimides eurent-ils fixé leur résidence en Égypte, qu'ils perdirent toutes les autres pro-

vinces *Yousouf*, fils de Zeïri, que Moezz avait laissé comme gouverneur en Afrique, se rendit indépendant et fonda en 979 à Wadjida la dynastie des *Zeïrides*, nommés Zégri par les Européens, laquelle reconnut les khalifes Ommyiades et régna sur la Mauritanie, sur Alger, Tunis et Tripoli. Les *Hamadides*, branche des Zeïrides, régnèrent depuis 997 à Bougie[1]. Vers le milieu du onzième siècle Badis-Abou-Mouerad, gouverneur de Kaïrwan pour les khalifes Fatimides, se rendit indépendant : les *Badissides*, ses successeurs, étendirent leur domination sur la Sicile et la Sardaigne. Roger I.er, roi de Sicile, mit fin en 1149 à la dynastie des Badissides de Kaïrwan. Au onzième siècle une nouvelle secte religieuse, connue sous le nom de *Marbouth* ou *Morabeth*, c'est-à dire les Zélotes, venue d'Arabie, se fixa dans le Magreb qu'elle enleva aux Zeïrides, et bâtit Maroc. Cette ville devint la résidence d'une nouvelle dynastie qui, dans l'époque suivante, passa en Espagne, où elle devint célèbre sous la dénomination d'*Almoravides*.

Dynastie des Badissides de Kaïrwan.

Dynastie des Almoravides à Maroc.

Telles sont les trois dynasties arabes qui, vers la fin du onzième siècle, dominaient en Afrique et en Égypte. Parmi les khalifes Fatimides du Caire nous remarquons le petit-fils d'Al Moezz, nommé *Al Hakem*, (Mansour Abou Ali Hakem Beamrillah) qui fut tué en 1021, à l'âge de trente-six ans. Son nom est fameux parmi les écrivains mahométans. Les Musulmans orthodoxes le peignent comme un tyran, un scélérat et un fou; ses adhérens, comme un dieu. On concevra

Suite des Fatimides.

[1] Près de Constantine ou d'Alger.

cette contradiction lorsqu'on saura que Hakem s'érigea en réformateur de l'islam, et en fondateur d'une nouvelle religion, ou plutôt, qu'il renouvela, sous une autre forme, la secte des Imamlüs qui admettent une série d'imans incarnés. Au lieu de reconnaître Obeïdallah, premier khalife Fatimide, la nouvelle secte établit une autre série d'imans visibles descendans non d'Ismaïl, fils de Djafar Sadik[1], mais de son frère cadet Moussa Kassim. Après ce septième imam il y en avait eu trois d'invisibles *(massum)*; mais le onzième se montrait au grand jour : c'était le khalife Al Hakem. Cette secte qui se distingue des Ismaélites par le nom d'*Imamites* s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la nation guerrière des *Druses*, lesquels habitent l'Anti-Liban et une partie du Liban, et, sous le gouvernement d'émirs particuliers soumis à un grand-émir, jouissent, au milieu des Turcs, d'une espèce d'indépendance. Ce peuple révère dans Hakem la divinité incarnée.

Origine des Druses.

Al Hakem fut, non le fondateur, mais le restaurateur d'une singulière institution qui remonte à l'origine de l'empire des Fatimides, et fut transférée de Mahadia au Caire. Nous en devons la connaissance à l'historien Macrisi. C'est une société, ou un ordre, dans lequel les deux sexes étaient reçus, de manière cependant que les femmes s'assemblaient dans des loges séparées de celles des hommes. On appelait leurs réunions *Medjalisol-Hikmet*, c'est-à-dire sociétés de sagesse. Leur chef était un des principaux dignitaires

[1] Voyez vol. II, p. 280.

de la couronne, le *Daïal-Doat*, mot qu'on pourrait traduire par ceux de Conservateur de la légitimité, c'est-à-dire du trône des Alides, contre les khalifes de Bagdad. Ce titre indique le but politique de l'ordre. Le nombre de sept degrés établi par *Abdallah*, fils de *Maimoun*, fut porté à neuf. Après avoir appris dans les sept premiers grades tous les dogmes de l'imamie et avoir été initié dans les secrets de la mystique, le récipiendaire était jugé digne de *voir la lumière* : il en apercevait les premiers rayons dans le huitième grade, où il apprenait la nullité et l'absurdité de toute religion positive. Ainsi préparé, il pouvait supporter tout l'éclat de la lumière qui remplissait la loge du neuvième grade. La foi et la morale y apparaissaient comme des folies, et l'adepte dégagé de toutes les *faiblesses*, qui portent l'homme à faire une différence entre la vertu et le vice, devenait un instrument propre à exécuter les plans des philosophes, ses maîtres, qui étaient de séduire le vulgaire par des phrases pleines de philanthropie pour assouvir leur passion dominante, l'ambition.

Un magnifique édifice fut construit en 1004 pour les assemblées de la société; on le nomma *Darol-Hikmet*, maison de la sagesse. On y établit une académie de savans; des professeurs de logique, de mathématiques, de jurisprudence et de médecine, revêtus de chalaa ou robe de luxe, y enseignaient ces sciences. Un revenu de 257,000 pièces d'or fut affecté à l'entretien de l'académie et aux besoins de la société.

Sous *Hassan* (Ali Aboul Hassan Taher Lüzaz

Dinallah), fils de Hakem, les Fatimides perdirent la Syrie dont s'empara la dynastie des Keladides d'Alep. Sous ses descendans la garde composée de Turcs acquit une si grande puissance, qu'on fut obligé de prendre à la solde du khalife d'autres Turcs pour le protéger contre eux.

Khalifat de Bagdad.

Le khalifat de Bagdad paraissait approcher d'une dissolution complète. Indépendamment de la Perse, les provinces asiatiques s'en étaient détachées l'une après l'autre. Il y avait plusieurs dynasties en Syrie et en Mésopotamie. Les *Hamadanides*, et après eux les *Mardachides* ou *Keladides* régnaient à Alep; les *Ocaïlites* à Masoul sur le Tigre; les *Monçadites* à Chizour; les *Assadites* à Hella; les *Daïlomites* en Masanderan; dans l'Irak arabique les *Zenghi*. La domination des khalifes se trouva ainsi réduite à la province de Bagdad, et le droit de gouverner en leur nom, ou la dignité d'Émir al Omrah, appartenait héréditairement depuis 945 à la dynastie des Bouïdes, branche des *Daïlomites*, qui régnait en Perse. Des dissentions qui s'élevèrent parmi les Bouïdes, engagèrent *Abdalla V* (Kaïm Beamrillah), vingt-sixième khalife Abasside de Bagdad, d'appeler à son secours le Seldjoucide *Togroul Bek*, qui en 1055 se rendit maître de Bagdad, et se fit revêtir lui-même, à titre héréditaire, de la dignité d'Émir al Omrah. Depuis ce moment, et jusqu'en 1152, les khalifes de Bagdad furent sous le joug des *Seldjoucides*, comme ils l'avaient été pendant cent dix ans sous celui des Bouïdes.

Al Mamoun, septième khalife Abasside, avait abandonné en 820 la province perse de Khorasan à un de ses généraux nommé Thaher. La dynastie des *Thahérides* fut expulsée en 872, par un chef de brigands, nommé Yacoub, fils d'un chaudronnier (*laïth al soffar*) fondateur d'un nouvel empire de Perse ou de la dynastie des *Soffarides* qui ne régna que trente ans, au bout desquels elle fut obligée de faire place à celle des *Samanides*. Celle-ci se maintint jusqu'en 999, non à la vérité dans toute la Perse, car dès 932 les *Bouïdes* s'étaient emparés des provinces de Fars et d'Irak-adjemi et avaient fondé deux dynasties dont la première régna jusqu'en 1056, l'autre jusqu'en 1029; et avant 975 Alpteghin, esclave turc, gouverneur du Khorasan, s'empara du château de Ghazna et fonda la dynastie des *Ghaznévides*. Son petit-fils, *Mahmoud*, fut un célèbre conquérant. Il soumit en 999 Lahore, Moultan et Guzerate, et fonda l'empire indien qui par la suite s'étendit jusqu'au Gange et dont Delhi fut la capitale. Par ses soins l'islamisme fut introduit dans l'Inde. Le premier de tous les souverains asiatiques, il prit le titre de *Sultan* à la place de celui de Malek. Il mit fin en 1029 à la dynastie cadette des Bouïdes à Ispahan. Son nom est célèbre parmi les écrivains orientaux comme celui d'un excellent prince et d'un sage.

Dynastie en Syrie et en Mésopotamie.

Pendant que les Ghaznévides, successeurs de Mahmoud, étendirent leur domination dans l'Inde, ils perdirent leurs possessions en Perse. Sur leurs ruines et sur celles des Bouïdes de Fars et de toutes ces dynasties de Mésopotamie et de Syrie dont nous avons

parlé, il s'éleva un nouvel empire plus grand que tous les états fondés jusqu'alors par les Musulmans, le grand khalifat excepté, et plus intéressant pour nous que les autres, à cause des rapports dans lesquels ont été avec lui les croisés européens.

Empire des Turcs Seldjoucides.

Les fondateurs des dynasties que nous avons vues s'élever jusqu'en 1037 étaient ou arabes ou turcs; mais s'ils étaient turcs, ils l'étaient pour leur personne; ils avaient peut-être des aides de la même nation, mais ce fut toujours avec une masse d'Arabes qu'ils firent leurs conquêtes. En 1037 une nouvelle nation prend la place des Arabes, et joue dès-lors le rôle de conquérant. Ce sont les *Turcs*. Ce nom qu'on a cru retrouver dans le *Targitaos* d'Hérodote et le *Togharma* de la Génèse, et que Mela connaissait[1]; ce nom signifie nomade: il a été quelquefois pris dans un sens si étendu qu'il a compris aussi les Tatars et les Mongols; dans un sens restreint et propre il appartient à un peuple nomade, qui parcourait les contrés septentrionales du Caucase, et celles qui sont situées entre la mer Noire et la mer Caspienne, et entre celle-ci et le Gihon ou Oxus. Le souvenir de ce peuple s'est conservé dans les noms de Turkestan et de Turkomans. Dès le sixième siècle de notre ère, en 552, un Turc, nommé *Il Khan*, avait fondé un empire sur le Jaxartès; et en 585 un second royaume turc prit naissance à l'ouest de l'Altaï. Ces deux états avaient été détruits par les *Hoëike*, descendans des anciens Huns. Au commencement du huitième siècle les Arabes pénétrèrent

[1] Lib. I in fine.

dans le Kharisme, la Transoxiane et le Turkestan, soumirent la nation qui habitait ces provinces et la convertirent à l'islamisme. Depuis ce temps les khalifes contractèrent l'habitude de prendre des Turcs pour leurs gardes, et c'étaient des soldats de cette troupe qui avaient fondé quelques-uns des états dont nous avons fait l'énumération; mais dans le onzième siècle une horde entière de Turcs vint envahir les dynasties de la Haute-Asie. On les nommait *Turcs Seldjoucides* d'après leur chef Seldjouk. Son petit fils, *Togroul Bek*, s'empara en 1037 de Nisabour, capitale du Khorazan et, alors, de l'empire des Ghaznévides, et se fit proclamer sultan. Dans l'espace de seize ans il conquit Balk (Bactra), le Kharisme ou la Khowaresmie (Khiwa et Turkestan), le Tabaristan (partie du pays des Parthes), mit fin à la dynastie aînée des Bouïdes à Ispahan, devint maître de Bagdad, visir ou Émir al Umena, beau-frère et gendre du khalife. Il mourut en 1063, âgé de soixante-quinze ans. Togroul Bek.

Alp Arslan, son neveu, qui lui succéda, passa l'Euphrate, prit Césarée, capitale de la Cappadoce, conquit l'Armenie et la Géorgie, et tourna ses armes contre l'empire Byzantin. Ce fut lui qui fit prisonnier l'empereur Romain Diogène[1]. L'empire des Seldjoucides parvint à sa plus grande étendue sous *Malek Chah*, son fils, qui lui succéda en 1072. L'Asie mineure et une grande partie de la Syrie y furent incorporées, et à l'Orient les frontières furent étendues jusqu'à la Chine. Malek Chah ne fut pas seulement un conquérant, il Djelaleddin.

[1] Voyez p. 107 de ce vol.

fut aussi, ce que les conquérans ne sont guère, un prince juste et un ami des sciences. Sous son règne, la littérature persane qui n'avait pas été favorisée par les Arabes, recommença à fleurir, et Ispahan devint le siége de la littérature. On a déféré à ce sultan le titre de *Djelaleddin* (gloire de la religion), et c'est d'après ce titre qu'on a désigné la nouvelle forme qu'il donna en 1079 à l'année civile[1]. Alp Arslan et Malek Chah possédaient un grand ministre, dans la personne de *Nisam al Moulk*, auteur d'Institutions politiques *(vassaïa)* en langue persane, qui renferment des détails historiques fort curieux. Nisam al Moulk a fondé des académies et des écoles en plusieurs villes de Perse; mais aucune n'est parvenue au degré de splendeur et de célébrité qu'a atteint celle de Bagdad, le modèle de toutes les écoles de l'islam des temps postérieurs. Ministre ferme et inébranlable, il résista pendant cinquante ans aux efforts révolutionnaires d'une société infâme dont le fondateur avait été son condisciple. Il tomba à la fin sous le poignard d'un *Assassin*.

Malek Chah mourut en 1092, âgé de trente-huit ans seulement. Après lui, l'empire des Seldjoucides fut démembré, et les croisés trouvèrent plusieurs royaumes sortis de cette dynastie.

[1] Voyez Schœll, Élémens de chronologie historique, vol. I, p. 186. « Le roi Djelaleddin étant venu à la couronne, le jour de l'équinoxe vernal, les astronomes du pays en prirent l'occasion de lui représenter que c'était un coup de la providence que son avénement à l'empire fût arrivé au premier jour de l'an, selon l'époque ancienne, afin de lui faire rétablir la coutume du pays, de temps

immémorial, de célébrer le commencement de l'année par une fête ; que cette fête ne pouvant être fixée au premier jour de l'an mohamétan, parce que ce jour était un jour de deuil, et qu'il serait d'un méchant augure de commencer l'année par la solennité d'un martyre, il s'ensuivait qu'il la fallait fixer au premier jour de l'an solaire, qui tombait toujours au printemps, le plus beau temps de l'année, et le renouvellement de toutes choses ; au lieu que le premier jour de l'année mohamétane tombait successivement en toutes les saisons, parce qu'elle est lunaire. Les astronomes ajoutèrent que, s'il rétablissait cette fête du nouvel an solaire, il s'y trouverait quelque chose de particulier ; c'est que, selon une ancienne coutume des Perses, qui comptaient les années par le règne de leurs rois, le premier jour de l'année solaire se trouverait être le commencement de son règne. Ce prince trouva la proposition à son gré, et rétablit l'ancienne fête du nouvel an royal, qu'on a solennisée depuis avec beaucoup de pompe et d'acclamations. »

« On l'annonce au peuple par des décharges d'artillerie et de mousqueterie dans les lieux où il y en a, comme dans la capitale et les autres grandes villes. Les astrologues, magnifiquement vêtus, se rendent au palais royal ou chez le gouverneur du lieu, une heure ou deux heures devant l'équinoxe, pour en observer le moment ; ce qu'ils font avec l'astrolabe sur quelque terrasse ou plate-forme ; et à l'instant qu'ils en donnent le signal, on fait les décharges, et les instrumens de musique, les timbales, les cors et les trompettes font retentir l'air de leurs sons. Ce ne sont que chants et qu'allégresse chez tous les grands et riches du royaume. A Ispahan on sonne des instrumens, tous les jours de la fête, devant la porte du roi, avec des danses, des feux et des comédies, comme à une foire, et chacun passe la huitaine dans une joie qui ne se peut représenter. Les Persans, entre autres noms qu'ils donnent à cette fête, l'appellent *la fête des habits neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre et si misérable qui n'en mette un, et ceux qui ont le moyen, en mettent tous les jours de la fête. C'est le vrai temps de voir la

cour, car elle est plus pompeuse et magnifique qu'en aucun autre temps, chacun se parant à l'envie de tout ce qu'il a de plus beau et de plus riche. La promenade se fait, chaque jour de la huitaine, en lieux différens, hors de la ville, où le concours est tout-à-fait grand. Chacun s'envoie des présens, et dès la veille on s'entre-envoie des œufs peints et dorés. Il y a de ces œufs qui coûtent jusqu'à trois ducats d'or la pièce. Le roi en donne comme cela quelque cinq cents dans son sérail, dans de beaux bassins, aux principales dames. J'en ai rapporté quelques-uns de cette sorte. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites figures ou miniatures fort fines aux côtés. On dit que de tout temps les Persans se sont donnés des œufs comme cela au nouvel an, parce que l'œuf marque l'origine et le commencement des choses. On ne peut croire la quantité qui s'en débite à cette fête. Après le moment de l'équinoxe passé, les grands vont souhaiter la bonne fête au roi, leur *tagé* ou bonnet royal en tête, chargés de pierreries, dans l'équipage le plus leste qu'ils se peuvent mettre, et chacun lui fait son présent, consistant en bijoux et en pierreries, ou en étoffes, ou en parfums, ou en des raretés, ou en chevaux, ou en argent, chacun selon son emploi et selon ses biens. La plupart donnent de l'or, s'excusant sur ce qu'on ne trouve plus rien dans le monde qui soit assez beau pour entrer dans la garde-robe de S. M. On lui donne ordinairement depuis cinq cents ducats jusqu'à quatre mille. Les grands qui sont en emploi dans les provinces, font aussi faire leurs complimens et leurs présens. Nul ne s'en exempte, et c'est à qui passera les autres, et soi-même, à l'égard de ce qu'il a fait les années précédentes ; de manière que le roi reçoit de grandes richesses en cette fête, dont ensuite il dépense une partie dans le sérail à donner des étrennes à tout ce grand monde qui le compose. Le roi traite magnifiquement les grands seigneurs tous les jours de la fête, depuis dix heures jusqu'à une heure qu'il rentre dans son sérail, et les grands font la même chose, chacun chez soi, où ils passent le reste du jour à recevoir les visites et aussi les présens de ceux qui sont sous leur dépendance ; car c'est là l'invariable coutume

de l'Orient, l'inférieur donnant au supérieur, et le pauvre donnant au riche, depuis le laboureur jusqu'au roi. »

« Les gens dévots passent, s'ils peuvent, tout le premier jour de la fête en dévotion dans leur logis. Ils se purifient au point du jour, en se lavant tout le corps dans l'eau, puis ils se vêtent d'habits bien nets, s'abstiennent de femmes, font leurs prières ordinaires et les extraordinaires du jour, lisent l'Alcoran et leurs bons livres; tout cela à dessein de se procurer, par cette dévotion, une heureuse année.

« D'autres gens qui sont adorateurs du siècle, font toute autre chose, car ils étalent leurs richesses et leurs biens, et se mettent au milieu, passant le jour à les compter et à les admirer, à se réjouir et à prendre toutes sortes de plaisirs, dans la pensée que c'est un bon augure pour une douce et abondante année. »

Ce passage est tiré des voyages de Chardin en Perse, éd. de Langlès, vol. II, p. 249. Nous y ajoutons ce que le dernier éditeur a dit dans les notes : « Le soir qui précédait le Naoùroùz, un jeune homme d'une charmante figure représentant la nouvelle année, se tenait à la porte de la chambre à coucher du roi, où il entrait sans cérémonie, à l'instant où le soleil se levait sur l'horizon. Qui es-tu? lui demandait le roi. D'où viens-tu? Où vas-tu? Quel est ton nom? Pourquoi es-tu venu vers moi? Qu'apportes-tu? Je suis l'heureux, le béni, lui répondait alors le jeune homme, c'est dieu qui m'a envoyé ici, et j'apporte avec moi la nouvelle année. Ensuite il se retirait pour faire place à un autre qui se présentait avec un grand plat d'argent, contenant du froment, de l'orge, du fènu grec, des pois, du sesamame et du riz, (sept épis et neuf grains de chaque espèce), un morceau de sucre et deux pièces d'or nouvellement frappées, et qui déposait le tout en offrandes aux pieds du roi. Le premier ministre entrait ensuite, accompagné du genéral en chef des armées, du grand trésorier et de l'intendant de la guerre. Ensuite étaient admis les nobles et le peuple, chacun selon sa dignité et sa classe respective. Peu de temps après on servait au roi un pain composé des grains dont on

vient de parler ; il y touchait à peine, et distribuait le reste à ceux qui l'environnaient, en disant : C'est aujourd'hui le nouveau jour du nouveau mois de la nouvelle année du nouveau temps où il est à propos de renouveler tout ce que produit le temps. Donnant après cela des robes d'honneur aux grands de sa cour, il leur distribuait les présens qu'il avait reçus. »

CHAPITRE XII.

Origine du royaume d'Hongrie.

En retournant en Europe, le premier état que nous trouvons au nord de l'empire de Constantinople est la Hongrie. Le peuple qui l'habite s'appelle Madgyares ou Madjars; mais on ne sait pas avec certitude à quelle race il appartient. Les plus anciens historiens de cette nation, et, à leur exemple, *Pray* et *Katona* ont, par des motifs de patriotisme, accumulé tout ce qui paraît prouver que les Madgyares sont les descendans des Huns d'Attila. Lorsque le P. *Hell*, astronome Jésuite, alla en Norvège pour observer le passage de Vénus devant le disque du soleil, le P. Sajnowicz, son compagnon, fut frappé de la ressemblance des deux langues hongraise et laponne. Il communiqua ses remarques à Samuel Gyarmathi qui publia un livre destiné à prouver l'identité des deux idiomes. Schlœzer s'empara de cette idée, et établit d'une manière très-plausible que les Madgyares et les peuples de race finoise formaient anciennement une seule nation établie en Asie entre le Tobol et le Wolga. Tout en reconnaissant que, malgré la ressemblance des deux langues, celle des Hongrais a aussi beaucoup d'analogie avec la langue turque, il explique cette ressemblance par la circonstance que les Madgyares ont été long-temps sous la domination des Huns et des Turcs. Il y a des philologues qui nient le rapport entre la

Origine des Madgyares.

langue hongraise et la finoise. Convenons qu'il devrait être bien fort pour nous engager à regarder comme sœurs deux nations aussi différentes au physique et au moral que le beau, fier, turbulent et valeureux Hongrais, et le Lapon stupide et rabougri.

Ce qui est plus certain, c'est que dans le septième siècle il a existé un royaume des Madgyares entre la mer d'Asof et le Wolga, et son souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours par les ruines de la ville de Madgyar qu'on voit sur la rivière de Kuma et le lac Baïbalinski. D'après une hypothèse récemment avancée par un savant Hongrais, le chanoine Fejér, conservateur de la bibliothèque de l'université de Pesth, ces Madgyares étaient Turcs, et identiques avec la nation que les anciens appelaient Parthes. Cette hypothèse expliquerait l'analogie qu'on a remarquée entre les Hongrais et les Parthes sous le rapport de la langue, du costume, des mœurs, de la manière de faire la guerre, etc. *Kouvrat*, troisième roi des Madgyares, qui dominait aussi sur les Bulgares, partagea ses états entre ses fils. *Asparuch*, le troisième, auquel échurent les Madgyares, occupa le pays situé entre la mer d'Asof et le Pruth. Subjugués ensuite par les Khazares, ces Madgyares furent chassés en 884 par les Petchénègues. Huit tribus de Madgyares, sous la conduite d'*Arpad*, fils d'Almus, et une neuvième sous celle de *Moglut*, s'emparèrent alors de la partie occidentale de l'ancienne Dace, de la Pannonie orientale et du pays des Jazygues[1] lesquels demeuraient entre

Origine de la Hongrie.

[1] D'après les auteurs hongrais les Jazygues qui aujourd'hui

la Theiss et les Monts Krapaks. C'est là l'origine du royaume de Hongrie, qui comprenait alors la Hongrie d'aujourd'hui, sans les provinces situées au nord du Danube, entre le March et le Gran, ainsi que sans la Transylvanie, la Croatie, la Dalmatie et l'Esclavonie. Arpad était le chef de cet état sous le titre de vayvode ou duc, et avait sa résidence à Albe Royale[1]. Ses ministres étaient un grand-juge (*gylas*), et un second juge (*karkhas*). Chacune des huit tribus avait son vayvode particulier, subordonné au vayvode général. La tribu de Moglut resta indépendante. Elle occupa le pays situé entre le Theiss et la Transylvanie, qu'on nomma *Petite Hongrie* ou *Hongrie-noire*.

Tels étaient les établissemens des Madgyares lorsque Arnoulf, roi d'Allemagne, eut l'imprudence de les appeler à la destruction du royaume des Moraves. Ils s'emparèrent alors de l'ancienne Avarie qui comprenait le pays situé au nord du Danube entre le March et le Gran (Presbourg, Neitra, Kremnitz) et une partie de la Basse-Autriche, nommément Vienne, Baden et

occupent un district sur la Sadyva en Basse-Hongrie ne sont pas les descendans du peuple qui anciennement portait ce nom : ils sont, ainsi que les Cumans, qui forment aussi une nation particulière en Hongrie, les descendans des Uzes, et la ressemblance des noms n'est que fortuite. *Jaz* signifie une espèce d'arbalète dont ils se servaient originairement, et d'après laquelle on les nommait aussi Balistæi, mot dont le peuple a fait Philistæi, Philistins; ce terme s'est conservé dans les universités allemandes pour désigner un bourgeois, et à Vienne pour la milice bourgeoise.

[1] *Székes-Fejér-Var* en hongrais, *Stuhl-Weissenburg* en allemand.

Neustadt. Ayant appris par là à connaître l'Allemagne, ils firent dès-lors de fréquentes incursions dans ce pays, où ils furent nommés Hongrais, soit qu'on les ait confondus avec les Huns, soit que les Madgyares fussent des tribus des anciens Ugures, dont le nom se retrouve dans quelques idiomes asiatiques où il signifie barbare ou étranger. Eux-mêmes ont conservé jusqu'à nos jours le nom de Madgyares.

Leurs incursions ne se bornèrent pas à l'Allemagne. Après avoir détruit le royaume des Moraves ils se tournèrent vers l'Italie, où les vaincus même les conduisirent. Bérenger, roi d'Italie, leur fit essuyer en 900 sur la Brenta une défaite si complète qu'ils offrirent la restitution des prisonniers et du butin si l'on accordait à chacun d'eux un cheval pour s'en retourner. Bérenger qui voulait les exterminer pour mettre à jamais l'Italie à couvert de leurs incursions, ayant refusé toute capitulation, le désespoir leur rendit le courage. Ils surprirent l'armée chrétienne pendant qu'elle prenait son repas, en tuèrent 20,000 hommes et dispersèrent le reste. Toute la Lombardie fut alors dévastée; les Madgyares s'emparèrent des barques qu'ils trouvèrent sur la Brenta et dans les lagunes, et se rendirent maîtres de plusieurs îles appartenant au groupe de Venise, nommément de Chiozza. Le doge, à la tête de la marine vénitienne, leur fit payer cher cette témérité.

Vingt ans après, en 921, ils revinrent en Italie: Bérenger les employa contre Adalbert, marquis d'Ivrée et les autres partisans du roi Rodolphe. En 924 i

prirent Pavie et la brûlèrent; ensuite ils passèrent les Alpes et pénétrèrent dans le royaume de Bourgogne où leurs débauches et les maladies les firent périr.

En 937, après avoir parcouru l'Allemagne et la France jusqu'à la mer Atlantique, ils entrèrent par les Alpes en Italie et poussèrent leur course dévastatrice jusqu'à Capoue. Hugues portait le titre de roi d'Italie, lorsqu'ils revinrent en 941. Le roi leur donna dix boisseaux d'argent et un guide qui, à travers les Alpes et les Pyrénées, les conduisit en Espagne. Les chaleurs qu'ils y éprouvèrent et la mort subite de leur chef les engagèrent à s'en retourner avant d'avoir rencontré l'armée des Arabes.

Nous avons parlé de leurs incursions en Allemagne, et dit comment Otton le Grand y mit fin en 955, et les dépouilla en même temps de la partie de l'Avarie dont ils s'étaient emparés.

Introduction du christianisme en Hongrie.

Les Madgyares étaient païens, et leur religion paraît être née de celle des Perses. Ils adoraient un être suprême qu'ils nommaient *Isten*, et admettaient un mauvais principe, *Urdung* ou *Armányos*, et une foule de bons et de mauvais démons. Leurs prêtres s'appelaient *Taltos*. Vers la fin du dixième siècle les Hongrais connurent le christianisme. Ce n'est pas une question sans intérêt que de savoir si les premiers germes de cette religion ont été portés en Hongrie par les Chrétiens d'Orient ou d'Occident, parce que la cour de Rome a fondé des prétentions de domination, même temporelle, sur la manière dont l'évangile a été connu des Hongrais. Aussi cette question a-t-elle été vive-

ment débattue dans le dix-huitième siècle. Quant à nous, nous ne voyons absolument rien dans les récits des historiens Byzantins, Cedrenus, Zonaras et Jean Scylizès, qui ne mérite croyance. En 948, disent-ils, un prince des Hongrais qu'ils nomment Turcs, peut-être avec autant de raison que nous les appelons Hongrais, vint à Constantinople pour se faire baptiser. Constantin VIII lui accorda la dignité de patrice et lui fit de riches présens. *Bulosudes* ou *Bulagudes*, comme ils nomment ce prince, après être revenu dans son pays, retomba dans l'idolâtrie; il envahit à plusieurs reprises l'empire grec, mais étant aussi entré en Allemagne, il tomba entre les mains du roi Jean, c'est-à-dire d'Otton I.er, qui le fit pendre, probablement après la bataille du Lechfeld. Bientôt après, un autre chef Hongrais que les écrivains Byzantins nomment *Gylas* (c'était probablement le titre qu'il portait) vint à Constantinople, y reçut le baptême et des présens, et emmena avec lui le moine Hiérothée, sacré évêque de Turquie par le patriarche Théophylacte. Cet évêque opéra beaucoup de conversions.

Geisa, duc d'Hongrie, 997.

Il est fâcheux, sans doute, pour l'Église de Rome, que le patriarche de Constantinople ait exercé un acte de juridiction en nommant un évêque d'Hongrie; mais il paraît que les prédications de Hiérothée produisirent peu d'effets en Hongrie, et l'Église latine peut avec fondement réclamer l'honneur de la conversion des Hongrais. Ce fut ici, comme en France, comme en Angleterre, comme en d'autres pays, que la providence choisit une femme pour être l'instrument de

ses desseins. *Sarolta*, fille de Gylas, peut-être celui qui avait reçu le baptême à Constantinople, fit connaître et aimer le christianisme à son époux, l'arrière-petit-fils d'Arpad, nommé *Geisa*, qui fut grand-vayvode d'Hongrie depuis 972. Ce prince permit à *Piligrin* ou *Pilgrim*, évêque de Passau, d'envoyer des missionnaires dans son pays. Geisa lui-même se fit baptiser vers 994. On peut se faire une idée de son christianisme, d'après la réponse qu'il fit à un évêque, qui lui reprochait d'adorer les faux dieux à côté du seul véritable. Je suis assez riche, dit-il, pour servir tous les dieux. Geisa maria *Waïk*, son fils, à *Gisèle*, fille de Henri le Querelleur, duc de Bavière, et sœur de l'empereur Henri II. Waïk avait reçu au baptême le nom d'Étienne.

S. Étienne 997 — 1038, premier roi d'Hongrie.

Ce fut sous le règne de ce prince qui porte le nom de *S. Étienne*, que le christianisme devint religion dominante en Hongrie. Étienne fit venir des missionnaires de tous les pays, et donna des lois sévères contre l'idolâtrie : il fonda l'archevêché de Strigonie[1] et divisa tout le pays en dix diocèses, qui furent richement dotés en biens fonds. Le 15 août 1000 il prit la dignité royale et se fit couronner par l'archevêque. D'après Ditmar de Mersebourg, historien digne de foi, ce fut l'empereur Otton III qui lui conféra le titre de roi : ce récit est conforme aux idées qu'on avait alors des prérogatives d'un empereur, qui était regardé comme le chef de tous les princes soit de l'Occident soit de l'Orient. Les historiens hongrais

[1] En hongrais *Esztergom*, en allemand *Gran*.

qui ont vécu plusieurs siècles après l'événement, disent que la dignité royale fut offerte à S. Étienne par les États du pays : ce récit ne peut être opposé à celui de Ditmar. Enfin d'autres écrivains nationaux rapportent que S. Étienne dut sa nouvelle dignité au pape Sylvestre II. Ce qui paraît certain, c'est que ce fut ce pape qui envoya la couronne avec laquelle S. Étienne fut couronné. Les Hongrais l'appellent angélique, lui attribuent une origine surnaturelle et la révèrent comme un objet sacré. Cette couronne présente, entre autres décorations, des têtes d'empereurs de Constantinople avec des inscriptions grecques; elle est évidemment l'ouvrage d'un artiste Byzantin. On a supposé que c'est la petite couronne, ou couronne domestique, que l'empereur Héraclius portait dans l'entrevue qu'il eut en 619 à Héraclée avec le khan des Avares [1]; que, dans le pillage des meubles impériaux qui eut lieu alors, elle tomba entre les mains de ce peuple barbare; qu'elle fut trouvée en 796 par Pepin, fils de Charlemagne, lorsqu'il conquit l'Avarie [2] et s'empara du trésor du khan; qu'ensuite elle fit partie de la part du butin que Pepin envoya au pape, et qu'ainsi elle passa à Rome. Cette supposition très-plausible doit pourtant être rejetée, s'il est vrai que sur la couronne on lise les mots de Kralès (*Crol*, roi) de Turquie; mais cette inscription prouverait en même temps que la couronne avait été fabriquée exprès à Constantinople pour S. Étienne.

Pour revenir encore une fois sur la question d

[1] Voyez vol. II, p. 30. — [2] Voyez vol. II, p. 342.

savoir à qui, des Grecs ou des Latins, appartient l'honneur d'avoir converti les Hongrais au christianisme, il paraît qu'on peut dire que les Grecs ont commencé cette œuvre salutaire et que les Latins l'ont achevée. Un écrivain hongrais moderne, le comte Mailath, observe que l'effet des prédications du moine Hiérothée, principalement en Transylvanie, ne fut pas aussi transitoire qu'on le pense ordinairement, puisque deux millions de Hongrais qui sont Grecs, unis ou schismatiques, descendent de ceux que le moine de Byzance baptisa. Aussi les Madgyares appellent encore aujourd'hui la religion grecque *ó Hit*, la vieille foi. Cet historien remarque que la réunion de cette nation à l'église de Constantinople aurait probablement donné une tout autre forme à l'histoire Byzantine. Probablement la lutte entre l'empire grec et les Hongrais qui dura un demi-siècle, et ruina les deux états, n'aurait pas eu lieu, et la décrépitude de Byzance eût été rajeunie par l'accroissement que lui aurait donné une nation guerrière qui se trouvait dans toute la vigueur de la jeunesse. Quelle tournure auraient prise les premières croisades si les Hongrais avaient partagé les sentimens des Grecs? Aurait-il été possible qu'un empire latin fût érigé à Constantinople? Les Turcs auraient-ils trouvé la même facilité à prendre pied en Europe? Il est impossible de répondre à ces questions; mais elles donnent matière à beaucoup de réflexions.

S. Étienne changea la constitution du royaume. Il abolit l'ancienne division de la nation en huit tribus, et, se conformant à l'usage établi dans les royaumes fon-

dés par les peuples teutoniques, il divisa la Hongrie en comtés ou palatinats, à la tête desquels se trouvaient des *Ispans* ou palatins chargés de l'administration de la justice. Tous ces ispans étaient subordonnés au *Nandor-Ispan*, ou Palatin d'Hongrie, premier ministre du roi, aux fonctions duquel furent attachées par la suite de grandes prérogatives. Les États dont se composait la nation, étaient les évêques, les barons et les *milites* ou nobles, vassaux du roi ou des évêques et barons.

Décret de S. Étienne en 1016.

S. Étienne donna en 1016 à sa nation un code civil divisé en cinquante-cinq chapitres, qui est connu sous le titre de *Decretum S. Stephani*. Comme ces lois font connaître l'état de la civilisation des Hongrais à cette époque, nous citerons quelques-unes de leurs dispositions criminelles. La conspiration contre la vie du roi, la retraite en pays étranger, et la haute trahison étaient regardées comme les plus grands crimes, punissables par la mort et par la confiscation des biens ou le bannissement perpétuel. Le meurtre commis par le glaive était puni de mort; celui d'une épouse coûtait à un comte cinquante vaches, à un noble dix, et à un homme libre de la dernière classe cinq, qu'il fallait livrer à la famille de la personne tuée. Le rapt d'une vierge était puni de cinq à dix vaches, même quand elle avait été rendue et que la famille avait pardonné au ravisseur. Le meurtre d'un homme libre, commis par un serf, coûtait cent dix vaches. Le vol commis par les femmes et par les serfs était puni avec une sévérité extraordinaire. Une femme reprise de

vol pour la seconde fois était privée de sa liberté, le serf perdait la première fois le nez, que le maître pouvait cependant racheter par cinq vaches; la seconde fois, les oreilles; la troisième fois, la vie. Le calomniateur qui avait été la cause d'un duel entre comtes perdait la langue. Le parjure coûtait la main; mais on pouvait le racheter par douze à cinquante vaches. Le prix d'une vache était un pensum ou la dixième partie d'une livre d'or; la valeur d'un homme était onze livres d'or (16 à 17,000 francs).

S. Étienne enleva en 1004 à Giula, dernier prince de la maison de Moglut, le district qu'on appelait la Petite-Hongrie ou la Hongrie-noire, et réunit ainsi les neuf races ou tribus madgyares qui, vers la fin du neuvième siècle, avaient envahi la Pannonie.

S. Étienne eut le malheur de perdre en 1031 son fils unique, Éméric ou Henri, zélé chrétien auquel l'Église a assigné une place parmi les Saints. Comme tous ses collatéraux, héritiers légitimes de la couronne, étaient païens, S. Étienne fit déférer la succession à *Pierre*, son neveu, fils d'Otton Orséolo, duc de Vénise [1], lequel lui succéda en 1038. De là une suite de guerres civiles et de révolutions qui durèrent jusqu'à la fin du onzième siècle et retardèrent les progrès de la civili- Pierre, 1038—1046.

[1] Voy. sur cette généalogie les Tables généal. des maisons souveraines du Nord et de l'Est de l'Europe, Table LXXVII. La plupart des auteurs hongrais nomment l'époux de Gisèle (sœur de S. Etienne) Otton-Guillaume, comte de Bourgogne; mais les occidentaux donnent à celui-ci une toute autre épouse. Voy. ibid. Table CVI.

sation. La prédilection que l'imprudent Pierre montra pour les étrangers, les violences qu'il commit contre les indigènes, exaspérèrent la nation; les États s'assemblèrent en 1041, chassèrent le tyran et mirent à sa

Samuel Aba, 1041 — 1044.

place *Samuel Aba* qui avait plus de droit à la couronne, parce qu'il était l'époux d'une sœur de S. Étienne laquelle précédait en âge la mère de Pierre. Celui-ci réclama le secours de l'empereur Henri III [1], et trouva ce prince d'autant plus disposé à le lui acccorder, que les Hongrais eurent de leur côté bientôt lieu d'être mécontens du roi qu'ils avaient substitué à l'autre, et que Samuel s'était permis une incursion en Allemagne. Henri III prit Presbourg et dévasta le pays situé au nord du Danube jusqu'à Strigonie. Les Hongrais s'étant alors soumis, il voulait rétablir le roi Pierre; mais la nation ayant hautement témoigné sa répugnance à obéir à ce prince, Henri lui donna un autre souverain que les historiens ne nomment pas.

A peine Henri fut-il retourné en Allemagne que Samuel Aba remonta sur le trône. Il entra en négociation avec l'empereur, et lui céda la partie de l'Autriche située à l'ouest de la Leitha qui avait jadis fait partie de l'Avarie et où Vienne est située; cependant son intention n'avait été que de gagner du temps. Bientôt il arma toute sa nation pour envahir l'Allemagne. Henri III le prévint, et défit le 3 juin 1044 sur la rivière de Raab l'armée ennemie, infiniment plus nombreuse que la sienne. Samuel Aba étant tombé entre les mains du roi Pierre, celui-ci le fit décapiter. Pierre reçut alors son royaume comme

[1] Voyez vol. II, p. 364.

fief de l'empire germanique, et en fut investi moyennant la tradition de la lance sacrée: toute la nation prêta à l'empereur le serment de fidélité. L'Avarie à l'ouest de la Leitha resta détachée de la Hongrie.

Pierre, auquel les Hongrais ont donné le sobriquet de l'*Allemand*, ne se maintint que jusqu'en 1046. Les collatéraux de S. Étienne, descendans d'un frère cadet de Geysa, qui s'étaient réfugiés en Pologne, se mirent à la tête d'une conspiration dont l'objet était d'exclure toute la descendance féminine de Geysa. Pierre fut aveuglé et enfermé dans une prison où il mourut. *André I.er*, chef de la seconde ligne de la maison d'Arpad, fut élu roi d'Hongrie. Son refus de reconnaître la suzeraineté de l'Empire, lui attira une guerre avec le vaillant Henri III. Elle fut terminée, en 1055, par une paix dont les historiens allemands nous ont laissé ignorer les conditions, probablement parce qu'elles ne furent pas glorieuses pour leur nation. Ce qui est hors de doute, c'est que, pendant tout le reste de la vie de Henri III, il ne fut plus question de lien vassalitique entre l'Empire et la Hongrie. Pour cimenter la paix, Judith, fille de Henri III, âgée de huit ans, fut fiancée à Salomon, fils d'André, qui en avait cinq et qui fut couronné comme successeur. **André I, 1046 – 1061.**

Il paraît qu'en destinant ainsi le trône à son fils, André I.er viola les conventions qu'il avait conclues avec son frère Bela. Celui-ci l'avait aidé à monter sur le trône; André l'avait nommé duc d'Hongrie et son corégent pour un tiers du royaume. La guerre civile éclata en 1059 entre les deux frères; André, quoique

renforcé par des corps d'Allemands et de Bohémiens, fut défait en 1061 à Bela sur la Theiss et fait prisonnier. Il échappa à ses gardes, et se sauva dans une forêt, où bientôt après son corps fut trouvé sans indices qu'il fût mort d'une manière violente.

Bela I, 1061 — 1063. *Bela I.*er lui succéda. Ce prince sage et modéré eut à lutter contre les nombreux partisans du paganisme qui voulaient extirper le christianisme. La chute d'un plancher l'écrasa en 1063.

Salomon 1063 — 1075. Bela laissa trois fils, Geisa, Ladislas et Lambert; mais les tuteurs du jeune roi d'Allemagne, Henri IV, voulant faire faire ses premières armes à ce prince et exercer un acte de suzeraineté sur la Hongrie, le mirent à la tête d'une expédition qui y conduisit *Salomon*, fils d'André I.er, lequel vivait en Allemagne. Salomon fut installé, se reconnut vassal de l'Empire et épousa la sœur de Henri IV, avec laquelle il était fiancé depuis 1055. Après le départ du roi d'Allemagne, les fils de Bela I.er, prirent les armes contre Salomon; mais par l'entremise des évêques la paix fut promptement conclue. Ce fut une réconciliation sincère; Geisa renonça au trône en faveur de son cousin germain, et fut nommé duc d'Hongrie, comme l'avait été son père. Lui et son frère Ladislas rendirent d'utiles services à Salomon dans des guerres qu'il eut à soutenir contre les Petchénègues de la Transylvanie et contre les Bulgares. Geisa eut une grande part à la prise de Belgrade, qu'on enleva aux Grecs en 1073. Mais cette conquête brouilla les deux princes : Salomon accusa Geisa de s'être attribué une trop grande part du butin;

les esprits s'échauffèrent, et la guerre civile éclata. Salomon ayant éprouvé une grande défaite à Magyorod, abandonna le royaume et le trône, et *Geisa I.er* fut couronné roi d'Hongrie en 1075. A l'époque suivante nous reviendrons sur ce prince. Geisa I, depuis 1075.

Entre la Hongrie et l'empire de Byzance il existait dans le dixième et le onzième siècle quelques états indépendans, qui, successivement, furent soumis, les uns par les Grecs, les autres par les Hongrais. Tel était l'état de Bulgarie dont nous avons indiqué ailleurs[1] les révolutions. Nous dirons un mot de l'origine des autres, à mesure que nous parviendrons à l'époque où ils cessèrent d'être indépendans. Il suffit pour le moment de les dénombrer ici: leurs noms nous serviront comme de jalons qui, en nous les rappelant, nous forceront d'y attacher le fil de leur histoire. Transylvanie, Moldavie, Walachie, Syrnia, Bosnie, Esclavonie, Croatie et Dalmatie.

Vers l'Orient il y avait depuis 1050 l'état des *Uzes*, peuple turc, nommé *Polowziens* par les Russes, en Crimée, en Moldavie et en Walachie; les *Petchénègues* se trouvaient resserrés entre eux et les Hongrais, en Transylvanie. Suivent les *états Slavons* de Servie, Bosnie, Esclavonie, Croatie et Dalmatie.

[1] Voyez vol. II, p. 35; vol. III, p. 98 et 99.

CHAPITRE XIII.

Commencement de l'histoire de la Pologne.

Origine des Polonais.

Au nord de la Hongrie, nous trouvons la Pologne, non à la vérité entièrement limitrophe, parce que la province où sont situées les villes, que les Russes appelaient Tcherwen, province que les peuples de l'occident ont nommée Russie-rouge, et nomment aujourd'hui Galicie, appartenait aux Russes, ou était au moins continuellement disputée par eux aux Polonais, et quelquefois aux Hongrais. La Pologne dont nous allons parler, ne comprenait que les douze palatinats de la Grande-Pologne, les quatre de la Petite, et la Silésie, c'est-à-dire le pays des Slaves Slezi ou postérieurs[1], nommés ainsi d'après leur position relativement aux Tchekh, ou les pays situés entre la Vistule, la Netze et les montagnes de la Bohème, ayant une surface d'environ 2000 milles carrés géographiques, qui est à peu près celle du royaume des Deux-Siciles. Les deux Prusses étaient habitées par un peuple indépendant, d'une race entièrement différente de celle des Polonais; les pays suivans[2], savoir la Podlachie, la Russie-rouge, Halicz et la Pocutie, Chelm, Belz, la Volhy-

[1] Voyez vol. I. p. 162.

[2] Nous nous servons pour les noms propres polonais de l'orthographe usitée; tandis qu'en écrivant les noms russes, nous imitons la prononciation, sans les traduire en polonais, comme font ordinairement les Français.

nie, la Podolie et Braclau, qui par la suite furent réunis à la Petite-Pologne, ainsi que la Lithuanie, la Podlésie, la Russie-noire et la Russie-blanche étaient occupés par des peuples de race soit slave, soit lithuanienne qui jouissaient de leur indépendance ou qui furent successivement subjugués soit par les Russes, soit par les barbares Lithuaniens. Il n'existe pas à cette époque d'histoire de Prusse ni de Lithuanie, parce que l'histoire des peuples modernes ne commence dans la règle qu'avec l'introduction du christianisme.

Le nom de Pologne n'est connu d'aucun historien antérieur au onzième siècle, ou même à Laonicus Chalcocondylas, ainsi à l'année 1450 environ: il signifie plaine. Le pays était habité par les Lechs[1] et les Masoviens, deux peuples de race slave; c'est sous le nom de Lechs que l'annaliste russe Nestor, et l'historien allemand Wittekind, connaissent les Polonais. Les chroniqueurs du pays font remonter l'histoire des Lechs à l'an 550 après J. C.; tout ce qu'ils rapportent des rois nommés Lech et Cracus, de la reine Wanda, des rois Leszek[2] et Popiel, doit être relégué dans l'empire des fables. La critique peut à peine admettre ce qu'une tradition généralement répandue et vraiment nationale rapporte de Piast, paysan de Kruszwica ou Kruschwitsch qui, en 840, doit avoir été élu duc de Pologne, et dont la postérité a occupé le trône pendant plus de cinq siècles.

Mieczyslaw I, duc de Pologne, y introduit le christianisme.

La véritable histoire de Pologne ne commence qu'au quatrième successeur de Piast, *Mieczyslaw I.*er ou

[1] Prononcez Lekhs. — [2] Prononcez Lechek.

Mieszko, que l'historien Ditmar de Mersebourg qualifie de duc des Poléniens. Il régnait sur le pays situé entre la Warta et la Vistule. Parvenu au gouvernenement en 964, il épousa Dombrowska, fille de Boleslas I.er, duc de Bohème, laquelle l'engagea à se faire baptiser. Le néophyte devint un apôtre zélé du christianisme dont il démontrait l'excellence à la pointe de son épée. Ce n'est pourtant pas que les premiers germes du christianisme aient été portés en Pologne par Dombrowska; on le connaissait déjà par S. Cyrille et Methodius, ces apôtres des peuples slaves [1]. Aussi y suivait-on d'abord le rit oriental; mais les papes firent bientôt entrer les Polonais dans l'église latine, et les soumirent aux archevêques de Magdebourg. L'évêché de Posnanie, le plus ancien de la Pologne, resta encore sous cette métropole, lorsque, en 1000, l'empereur Otton III fonda l'archevêché de Gnesne [2], auquel les évêchés de Breslau et de Cracovie, avec celui de Colberg, furent subordonnés. Cet acte de souveraineté exercé sous *Boleslas I.er*, dit *Chrobry*, ou le Vaillant, paraît décider la question litigieuse entre les Allemands et les Polonais, savoir si Mieczyslaw I.er avait reconnu la suzeraineté de l'Allemagne. Boleslas I.er prit, peu de temps avant sa mort, la dignité royale. C'était, d'après le droit public du onzième siècle, une usurpation sur l'autorité impériale qui seule pouvait accorder des dignités; aussi les deux successeurs immédiats de Boleslas Ier cessèrent-ils volontairement de se décorer du titre de roi.

Boleslas I, Chrobry.

[1] Voyez vol. II, p. 251. — [2] Voy. vol. II, p. 329.

Mieczyslaw II ou *Miesco* succéda en 1025 à Boleslas I.er, son père, dont il n'avait hérité ni la valeur ni les talens. C'était un prince faible et passionné qui ne put pas se maintenir contre Otton, son frère cadet, dont les prétentions au trône furent soutenues par l'empereur Conrad II. Miesco fut obligé de quitter le royaume, mais il y rentra après avoir reconnu la suzeraineté de l'Empire. Depuis ce moment il s'abandonna à son goût pour les plaisirs, laissant le soin du gouvernement à son épouse Richsa, fille d'Ehrenfried, comte Palatin du Rhin, et héritière de Cobourg. Otton III avait donné Cobourg et Neustadt sur la Saale qui faisaient partie du domaine impérial, à titre de dot à sa sœur Mathilde, au moment où elle épousa Éhrenfroi; et S. Henri II, pour se rendre Éhrenfroi ou Ezzelon favorable, y avait ajouté Saalfeld, autre domaine franconien. Mieczyslaw II mourut en 1034, et Richsa se voyant en butte à la haine des grands, quitta clandestinement la Pologne et se retira à Saalfeld, avec les joyaux de la couronne et avec son fils Casimir qui paraissait trop jeune pour gouverner une nation aussi turbulente que les Polonais. La plus grande anarchie régna pendant sept ans en Pologne, et Brzislaw, duc de Bohème, en profita pour envahir ce pays. Il ravagea Posnanie et Gnesne, et emporta le corps de S. Adalbert qui se trouvait dans la dernière ville. Maslaw, qui avait été favori de Miesco, et qui s'était opposé au retour de Casimir, se sauva avec beaucoup d'autres mécontens en Masovie, où il réussit à se faire reconnaître souverain. Enfin en 1041 les grands

Mieczyslaw II, 1025—1034.

résolurent de reconnaître comme souverain le fils de leur dernier duc, le jeune Casimir; mais ne sachant où il était, ils le firent chercher, dit-on, dans toute l'Europe; on le trouva finalement comme religieux dans l'abbaye de Cluny. Son chef, l'abbé de Cluny, lui refusa la permission de quitter le couvent, et les ambassadeurs furent obligés de solliciter un ordre du pape pour le faire rentrer dans le monde. Benoît IX le donna à condition que la nation polonaise se rendrait tributaire de la cour de Rome, et s'engagerait à lui payer annuellement un denier par tête. Le pape exigea encore qu'en commémoration du bienfait qu'il leur accordait tous les Polonais portassent la tête rasée en forme de tonsure. Cette histoire ressemble beaucoup à un roman; ce qu'il y a de certain, c'est que Casimir ne fut jamais moine à Cluny; le silence des annales de cette abbaye en fait foi. Casimir a été moine à Braunweiler, couvent situé dans les environs de Duisbourg, si toutefois il avait embrassé la vie religieuse, ce qu'on peut contester.

Casimir I, 1041 — 1058. *Casimir I.er* régna de 1041 à 1058. Ce prince sut réprimer les factions et apaiser tous les troubles. Il fit la guerre à Maslaw que soutenaient les Prussiens, et le défit en deux grandes batailles, après lesquelles les Prussiens, auxquels le prince de Masovie ne put payer la solde promise, le pendirent à un arbre.

La Pologne fut heureuse sous le gouvernement de Casimir, prince pacifique, mais qui ne brillait pas par ses talens. Il eut pour successeur son fils

Boleslas II, dit le *Hardi*. Ce prince, dans les premières années de son règne, fut impliqué dans les affaires de Russie, et nous verrons au chapitre suivant quel rôle il joua à Kieff. La seconde partie de son règne et sa brouillerie avec la cour de Rome, appartiennent à notre quatrième livre. Boleslas II Smialy, 1058.

CHAPITRE XIV.

Monarchie russe aux dixième et onzième siècles[1].

Sviatoslaff I, Igoréwitsch, 964—973.

L'histoire moderne des peuples européens commence avec l'époque où les lumières du christianisme sont venues les éclairer; les Russes seuls ont un annaliste qui, travaillant sur des documens certains, remonte à un siècle au-delà du christianisme. Aussi n'y a-t-il pas d'état dont on puisse fixer le commencement avec autant de certitude que celui que, au second livre, nous avons vu fondé par les Warègues

[1] L'orthographe des noms russes en français éprouve une singulière difficulté. Les langues slavonnes ont certains sons qui n'existent pas en français, ou ne peuvent être exprimés par l'alphabet latin que la plupart des peuples européens ont adopté. Les inventeurs de l'alphabet russe ont imaginé pour cela des consonnes particulières; les Polonais des consonnes redoublées. C'est ainsi que pour le son auquel est destiné le Ч, 27.e lettre de l'alphabet russe, les Polonais emploient les consonnes *sz*, pour le Ш, 28.e lettre de cet alphabet, *cz*. Anciennement les auteurs français, pour exprimer les noms russes, imitaient la manière polonaise de les orthographier; mais comme le Français ne sait pas comment il doit prononcer *sz* ou *cz*, il en est résulté la manière de prononcer la plus bizarre. Nous observerons les principes suivans :

1.° pour le X, 24.e lettre russe, qui répond au *ch* des Allemands, à *j* ou *x* des Espagnols, nous nous servons de cette composition : *kh*.

2.° Pour le Ч, 27.e lettre russe, nous mettons *tch*, toutes les fois que cette lettre est suivie d'une voyelle; dans les autres cas *tsch*, en observant que les quatre consonnes doivent être prononcées comme

russes. Si l'origine de la monarchie de Rourik n'est pas sans intérêt, combien l'histoire de cet état n'aura-t-elle pas plus d'attrait pour nous, lorsque le christianisme sera venu adoucir les mœurs barbares des Slaves subjugués, et celles peut-être plus grossières encore de leurs conquérans originaires de la zone glaciale. Nous allons entrer dans cette époque.

S.te Olga venait de remettre les rênes du gouvernement entre les mains du petit-fils de Rourik. Parvenu à l'âge viril *Suiaitoslaff I.er Igoréwitsch* poussé par son ardeur militaire attaqua en 964 et soumit les Vaitisches, peuples fixés sur les bords de l'Oka et tributaires des Khazares; il tourna ensuite ses armes contre ceux-ci mêmes qui formaient encore un puissant état, malgré les conquêtes qu'Oleg avait faites sur eux. Le grand-duc vainquit le Chagkhan, et prit Bielaweche,

le *tch* français suivi d'une voyelle, ou comme *tche* sans faire entendre la voyelle *e*.

3.° Le ш, 28.° lettre russe, est exprimé par *ch* quand elle est suivie d'une voyelle, autrement par *sch*.

4.° Pour щ, 29.° lettre russe, nous mettons *schtch* ou *schtsch*; c'est la réunion de la 28.° et de la 27.° lettre.

5.° Pour le в, 3.° lettre russe, nous mettons *w* au milieu, et *ff* à la fin des mots.

6.° Nous exprimons le я, 36° lettre par *ia* au commencement, et par *iai* au milieu des mots.

7.° Le ю, 35.° lettre, par *iou*.

8.° Nous négligeons entièrement le ъ, 30.° lettre qui n'a d'autre objet que de renforcer une syllabe précédente, et le ь, 32.° lettre qui indique une prononciation qu'on ne peut pas exprimer par quelque lettre française que ce soit. C'est cette lettre qui est cause de ce qu'on appelle accent russe; elle *mouille* une syllabe précédente.

Conquête sur les Chazares. nommée Sarkel par les historiens Byzantins, ville fortifiée à la manière des Grecs, et située sur le Don. Il est probable qu'il conquit à la même époque Tamatarcha ou Phanagoria dans l'île de Taman, et tout le territoire des Khazares entre le Don et le Kuban que les Russes ont appelé ensuite principauté de Tmoutarakan; car on trouve, sous son fils Wladimir, ce pays réuni à la Russie, sans que les annalistes nous disent comment on en avait fait l'acquisition.

Conquête de la Bulgarie. Nicéphore Phocas, empereur de Constantinople, prince peu guerrier, désirant donner de l'occupation aux Bulgares, pendant que son général Jean Tzimiscès poursuivait ses victoires contre les Arabes, envoya auprès de Suiaitoslaff un grand de son empire, nommé Kalokyr, qui porta à ce prince quinze quintaux d'or (plus de deux millions de francs) pour l'engager à attaquer ce peuple turbulent. A la vue de ce métal, 60,000 Russes s'embarquèrent sur le Dnepr, traversèrent la mer Noire, entrèrent inopinément dans le Danube, et s'emparèrent de la capitale de la Bulgarie que les annalistes russes nomment Peréïaslawl sur le Danube; c'est Preslaff, anciennement Persthlawa, et plus anciennement encore Marcianopolis, ville située à plusieurs lieues de distance du Danube.

Les Petchénègues occupaient, à cette époque, comme nous l'avons dit, la Bessarabie, la Moldavie et la Walachie; ainsi précisément les provinces situées entre la Bulgarie et la Russie. Pendant que Suiaitoslaff I.er s'amusait à Preslaff, ils assiégèrent Kieff où Olga et les enfans du grand-duc se trouvaient. A cette nou-

velle il vola à la délivrance de sa famille et de sa capitale, et chassa les ennemis; mais il ne put se résoudre à rester à Kieff; le climat de la Mœsie, la fertilité de son sol, les richesses que le commerce avait accumulées à Marcianople, avaient trop de charmes pour le grand-duc, et il forma le dessein d'y établir le siége de son empire. Ce projet aurait été moins hasardeux si Suiaitoslaff avait commencé par subjuguer les Petchénègues dont il n'avait fait que des alliés.

Premier partage de la Russie.

Avant de partir pour cette expédition Suiaitoslaff donna le gouvernement de Kieff à Iaropolk, son fils aîné, et nomma Oleg, le cadet, prince des Drewliens. Les habitans de Nowgorod lui demandèrent aussi un prince; avec son consentement ils choisirent Wladimir, fils naturel du grand-duc, qui lui donna pour ministre Dobryina, oncle maternel du jeune prince. On voit dans cette action de Suiaitoslaff le premier exemple des partages qui ont fait le malheur de la Russie; néanmoins il paraît que le grand-duc, qui ne voulait pas revenir en Russie, confiait ainsi à ses fils plutôt des lieutenans qu'il ne leur cédait des principautés.

Perte de la Bulgarie.

Suiaitoslaff trouva les Bulgares sous les armes et fut obligé de prendre Preslaff de force; Boris, fils du dernier roi, se reconnut vassal de la Russie. Cependant Jean Tzimiscès qui venait de succéder à Nicéphore Phocas, arma toutes ses forces pour chasser un voisin si dangereux. Pendant que le grand-duc, à la tête de 60,000 hommes, était campé dans un endroit où sans doute il attendait l'arrivée des Grecs, Tzimiscès

se présenta inopinément devant Preslaff en 971 et prit cette ville d'assaut : 8000 Russes qui s'étaient retirés dans le château périrent dans les flammes.

Suiaitoslaff vint trop tard pour sauver la capitale : il livra à l'empereur une bataille sanglante, fut défait et se jeta dans Dorostolum (Silistria), où il fut assiégé pendant deux mois et réduit à la dernière extrémité, parce que la flotte grecque, maîtresse des bouches du Danube, lui coupait tous les vivres. Le grand-duc fit une sortie dans laquelle il perdit 15,000 hommes. Jean Tzimiscès admirant la bravoure des Russes, accorda à Suiaitoslaff une paix honorable, après quoi les deux princes eurent une entrevue sur le bord du Danube. Le grand-duc ramena les 22,000 hommes qui lui restaient, par la mer Noire à Bielo-Berejiie, à l'embouchure du Dnepr, où il passa l'hiver de 971 à 972, souffrant beaucoup de la disette. Lorsque, au printemps, il voulait prendre la route de Kieff, Kuria, prince des Petchénègues, s'y opposa. Il fallut livrer bataille; le grand-duc fut tué et le vainqueur employa son crâne en guise de coupe. Suinield, général de Suiaitoslaff, ramena les débris de l'armée à Kieff.

Iaropolk Suiaitoslawitsch, 973 — 980.

La monarchie se trouva divisée jusqu'à un certain point entre trois princes, quoiqu'il paraisse que les frères cadets n'étaient que les lieutenans de leur aîné. Toutefois ce n'étaient pas des posadniks ordinaires, et la désunion se mit bientôt entre eux. Suinield qui haïssait Oleg, engagea Iaropolk à lui faire la guerre. Le prince des Drewliens fut battu; il voulut se sauver dans la ville d'Owroutsch, mais il se trouva serré par

la foule et fut précipité d'un pont dans un fossé profond, où il périt en 977. Wladimir, prince de Nowgorod, craignant un sort semblable à celui de son frère, passa la mer Baltique et se sauva dans la patrie des Warègues, en Suède. Ainsi *Iaropolk I.er Suiaitoslawitsch* resta seul maître de l'empire.

En 980 Wladimir revint à la tête d'une troupe de Normands, reprit Nowgorod, attaqua Ragwald, Warègue qui gouvernait Polotsk comme une principauté[1] et dont la fille, Rogniède, était promise à Iaropolk. Wladimir tua Ragwald et ses fils, et força Rogniède de lui donner sa main[2]. A la tête des Nowgorodiens, des Tchoudes et des Kriwitsch, ses sujets, il marcha contre Kieff. Iaropolk, écoutant les conseils d'un traître, le vayvode Bloud, abandonna sa capitale à Wladimir et s'enferma à Rodna, ville sur le Dnepr. Il y fut assiégé et réduit à la dernière extrémité. Bloud le persuada de se livrer à son frère : dès qu'il

[1] Ce Warègue qu'on trouve, on ne sait comment, établi à Polotsk, ne serait-il pas Ragwald, iarl de suède qui, sous Olof Skötkonung, fut obligé de se sauver en Russie, et dont le fils, Stenkil, monta en 1056 sur le trône de Suède ?

[2] Voici comment Nestor dans sa naïveté raconte cet événement : « Wladimir envoya dire à Ragwald : Je veux prendre ta fille pour femme. Ragwald dit à sa fille : Veux-tu épouser Wladimir? Elle répondit : Je ne veux pas déchausser le fils d'une esclave ; je veux être la femme de Iaropolk. Et les serviteurs de Wladimir allèrent rapporter à leur maître le discours de Rogniède, fille de Ragwald, prince de Polotsk, et il rassembla ses guerriers, alla à Polotsk, tua Ragwald et ses deux fils, et prit derrière lui Rogniède qu'on voulait amener à Iaropolk. »

fut entré dans la maison de Wladimir, deux Warègues le tuèrent à coups de sabre.

Wladimir I Suiaitoslawitsch, le Grand, 980 —1015.

Ce fut par ce forfait qui, sans doute, d'après les mœurs du temps, n'était que la vengeance légitime d'un fraticide, que *Wladimir I.er Suiaitoslawitsch* devint grand-duc de Russie en 980. Les Warègues ou Normands qui l'avaient aidé à conquérir cet empire, mécontens de la récompense qu'il leur accorda, demandèrent la permission de se rendre à Constantinople. Wladimir la leur accorda avec plaisir.

Le nouveau grand-duc montra un grand zèle pour l'idolâtrie des Slaves, et une passion déréglée pour les femmes. Quoique marié à Rogniède, il prit pour concubine une religieuse grecque, qui faite prisonnière par Suiaitoslaff, avait épousé Iaropolk, dont elle était enceinte. Il prit quelques autres femmes, et, si l'annaliste n'exagère pas, il entretenait trois cents concubines à Wichegorod, autant à Bialgorod, et deux cents dans le village de Berestoff.

Origine de la Russie-rouge.

Wladimir se montra bientôt comme conquérant. Il attaqua Mieczyslas I.er, premier duc de Pologne, et conquit les villes de Tcherven (près Chelm), de Pérémysl et d'autres qui depuis ce temps furent nommées villes Tchervéniennes, ce que les étrangers ont traduit par Russie-rouge; c'est la Galicie d'aujourd'hui. Il conquit aussi le pays des Iatwègues ou la Polésie, et étendit son empire jusqu'à la mer Baltique, en y réunissant la Livonie.

Un sacrifice humain devait être porté aux divinités slaves auxquelles Wladimir rapportait ses succès.

Peroun en était la principale. Son image était placée à Kieff sur une colonne en face du château grand-ducal. Elle était de bois, mais sa tête était d'argent massif, sa moustache, d'or. Dans ses mains le dieu portait une pierre façonnée en foudre et ornée de rubis et d'escarboucles. Un feu éternel était entretenu en son honneur; on y brûlait des animaux, des prisonniers; quelquefois des pères et des mères, pour apaiser son courroux, venaient lui sacrifier leurs enfans. Lorsque Wladimir voulut lui porter l'expression de sa reconnaissance, on abandonna au sort de désigner la victime qui serait agréable à ce dieu terrible. Le hasard le fit tomber sur un jeune Chrétien, dont le père refusa de le livrer et fut massacré avec le fils. Ce furent les premiers martyrs à Kieff: l'église grecque les révère sous les noms de S. Féodor et S. Iwan.

Première mention des Turcs.

Lorsque, dans le cinquième siècle après Jésus-Christ, les Bulgares, chassés par les Sabires, vinrent fonder une seconde Bulgarie entre la mer Noire et celle d'Asof, une grande partie de ce peuple resta dans ses demeures originaires sur la Kama et le Wolga, dans le gouvernement de Casan d'aujourd'hui. Wladimir eut envie de soumettre cette nation éloignée. Suivi du sage Dobryina, il descendit le Wolga, tandis que sa cavalerie (parmi laquelle l'annaliste nomme des Turcs, en ajoutant que ce peuple était d'une même origine avec les Turcomans, les Petchénègues et les Polowziens ou Cumans) longeait le fleuve; quand Dobryina vit la force et la puissance des Bulgares, il engagea le grand-duc à conclure avec eux un traité d'amitié plutôt que de leur faire la guerre.

Introduction du christianisme.

Le voluptueux Wladimir dont les mains étaient teintes du sang d'un frère, et le lit souillé par un inceste, fut l'instrument choisi par la providence pour répandre le christianisme en Russie. L'annaliste raconte que ce prince, convaincu apparemment de la futilité de l'idolâtrie des Slaves, balança long-temps sur le choix de la religion qu'il mettrait à la place. Nous avons fait connaître le dieu de la foudre, le créateur de tous les phénomènes célestes, le terrible *Peroun*. Plusieurs tribus slaves croyaient que l'empire de l'univers était partagé entre deux êtres, *Svaitowid* ou l'œil du monde, le bon génie, et *Tchernobog*, le dieu noir, le mauvais esprit. D'autres tribus pour qui rien n'était plus désirable que de trouver de gras pâturages pour leurs troupeaux, adoraient *Woloss*, le dieu du bétail. *Stribog* présidait aux vents. Nestor nomme encore quelques autres divinités dont les noms indiquent plutôt une origine finoise. Procope nous apprend que les Slaves rendaient aussi des honneurs divins aux ruisseaux, à toutes sortes de démons habitans des forêts et des rivières ou attachés chacun à une maison particulière, et M. Strahl[1] rapporte qu'aujourd'hui encore le peuple est effrayé par l'écho qu'il attribue aux démons des monts et des forêts, et qu'à l'époque de Noël il implore la protection du *tchour* ou démon de chaque maison. Telle fut l'idolâtrie que Wladimir résolut de remplacer par un culte plus raisonnable. L'annaliste raconte que dans son embarras le grand-duc consulta des Juifs, des Musulmans, des Chrétiens

[1] *Geschichte der russischen Kirche.*

latins et grecs, et qu'il se décida enfin à envoyer dix sages pour examiner le culte de différentes nations et voir quel était celui qui convenait aux Russes. Ils visitèrent l'Allemagne et Rome, et après leur retour rendirent compte de ce qu'ils avaient vu; mais les boïars que Wladimir consulta sur le rapport de ces voyageurs, demandèrent qu'on envoyât aussi quatre ambassadeurs à Constantinople. L'Empereur Basile II et le patriarche Nicolas Chrisoberge s'empressèrent d'étaler aux yeux de ces hommes simples toute la pompe du culte oriental. Ils furent frappés de la magnificence de l'église de S. Sophie, des riches vêtemens du clergé, des décorations brillantes de l'autel, de l'harmonie des chants, du recueillement de la multitude, des parfums dont le temple était rempli; dans leur enthousiasme ils crurent voir des anges descendre du ciel, quand les enfans de chœur, vêtus de longues robes blanches, chantèrent le trisagion[1].

Après leur retour à Kieff, le grand-duc consulta encore une fois les boïars. Si la foi des Grecs, répondirent-ils, n'était pas préférable à toutes les autres, Olga, la plus sage des mortelles, ne l'aurait pas choisie. Dès-lors le choix de Wladimir fut décidé; mais ce prince suivit une marche singulière pour le déclarer. Au lieu de se faire baptiser à Kieff où il existait des Chrétiens, il se mit à la tête d'une armée nombreuse et se rendit par eau à Kherson dans la presqu'île Tau-

[1] Le récit de Nestor est confirmé par un anonyme grec qui se trouve dans Banduri *Animadv. in Constantin. Porphyrog.* Vol. II. p. 112.

rique, ville riche et populeuse dont les ruines se voient près de Sebastople ou Akhtiar. Elle jouissait de grandes immunités, mais reconnaissait la souveraineté des empereurs. Wladimir assiégea cette ville, et, ayant découvert les aqueducs souterrains qui fournissaient de l'eau aux habitans, il les rompit et força ainsi la ville de se rendre.

Maître de Kherson, Wladimir fit demander à Basile II et à Constantin VIII la main de leur sœur Anne, menaçant en cas de refus, de venir détruire Constantinople. Les empereurs, qui avaient à combattre la révolte des deux Bardas, donnèrent une réponse favorable; mais demandèrent que le grand-duc se fît baptiser. Il le promit, tout en exigeant qu'en gage de confiance et d'amitié on commençât par lui envoyer sa future. Victime de la politique, la princesse désolée se rendit à Kherson, en 988: ses prières engagèrent Wladimir à se faire baptiser sur-le-champ; après quoi le mariage fut célébré. Le grand-duc envoya à ses beaux-frères une partie de ses troupes, à l'aide desquelles Bardas Phocas fut battu; et après avoir fait construire une église à Kherson, il restitua cette ville aux empereurs.

Introduction de l'écriture.

Avec Wladimir les Russes qui étaient préseus à Kherson se firent baptiser. De retour à Kieff il détruisit les images qui jusqu'alors avaient été l'objet de son culte, et ordonna que Peroun fût attaché à la queue d'un cheval, battu par douze hommes, et traîné dans le Dnepr. Le lendemain Wladimir ordonna à tous les habitans de se faire baptiser; ils obéirent ne dou-

tant pas que le culte pour lequel leur prince s'était déclaré ne fût le meilleur. « Les adultes, dit Nestor, entrèrent dans l'eau jusqu'au cou ou à la poitrine, les jeunes se tenaient près du bord; les pères et les mères portaient les enfans sur les bras; placés sur des radeaux les prêtres prononcèrent les prières. Wladimir prosterné sur le bord de l'eau, dit : Dieu du ciel et de la terre, jette un regard sur ce peuple; bénis tes nouveaux enfans; fais qu'ils te connaissent, toi le vrai Dieu que les Chrétiens adorent; fortifie en eux la vraie foi, assiste-moi contre les tentations du diable, comme j'ai confiance en toi qu'avec ton aide j'anéantirai ses trames. »

Avec le christianisme les Russes reçurent l'écriture : ils adoptèrent l'alphabet que deux moines grecs du neuvième siècle, Constantin ou Cyrille et Methodius, les apôtres des Bulgares, des Moraves et de quelques peuples slaves, avaient inventé pour la langue slave. Cet alphabet se compose de vingt lettres grecques ou imitées du grec, de dix que ces moines imaginèrent pour exprimer des sons qui manquent dans la langue grecque, tels que le *b*, le *j*, le *sch* des Allemands, etc., et de quelques autres signes qu'exigeait la prononciation.

Wladimir le Grand fonda une métropole [1] à Kieff et bientôt après une seconde à Nowgorod. Les deux archevêques furent soumis au patriarche de Constan-

[1] Ou peut-être seulement un évêché, car Nestor nomme à l'année 1035 un certain Théopempte le premier métropolite de Kieff et de Russie.

tinople. A l'endroit où Askold et Dir avaient péri [1] il fit bâtir par un architecte Byzantin l'église de la Sainte-Vierge, à laquelle il donna la dîme de ses revenus.

Le christianisme produisit un effet salutaire sur le caractère de Wladimir : ce prince devint non seulement religieux, mais doux, humain et bienfaisant. Il avait l'habitude de traiter une fois par semaine ses boïars et les principaux habitans de Kieff : il faisait distribuer aux familles indigentes du pain, de la viande, du poisson, des légumes, de l'hydromel et d'autres boissons usitées dans le pays. Il poussait l'humanité jusqu'à pardonner tous les crimes qui se commettaient journellement, de manière que ses boïars et le haut clergé furent obligés de le faire rentrer, par leurs représentations, dans les bornes de la modération.

Wladimir partage la Russie entre ses douze fils.

Wladimir avait douze fils, y compris Suiaitopolk, fils posthume de Iaropolk, qu'il avait adopté. De son vivant il leur avait distribué des gouvernemens à titre de principautés. L'un d'eux, Iaroslaff, auquel Nowgorod échut, lui refusa le tribu qu'il lui devait, et lorsque le père se mit à la tête de son armée pour punir cette rebellion, ce fils dénaturé appela des Warègues pour les lui opposer. Le chagrin que le grand-duc conçut de cette ingratitude, abrégea ses jours ; il tomba malade et mourut en 1015 à Berestoff, château situé dans les environs de Kieff, sans avoir désigné son successeur.

Wladimir I.er est le second fondateur de la monarchie des Russes, qui lui doivent leur religion et les premiers

[1] Voyez vol. II, p. 344.

élémens de la civilisation. Il porte les surnoms d'Apostolique et de Grand : il est le Charlemagne, l'Alfred de la Russie. Son souvenir, celui de ses paladins et de ses sages conseillers s'est perpétué dans les traditions populaires, et la Russie a son Dobryina de Nowgorod, son Alexandre au collier d'or, son Élie de Mourom, son Jan le tanneur, comme la France a son Roland et son Ogier.

Les Nowgorodiens avaient appelé Rourik et ses frères « pour régner sur eux selon la loi. » Son gouvernement et celui de ses successeurs furent restreints par les boïars qui y prenaient part, et même par des assemblées populaires, dont il se trouve plus d'un exemple dans le dixième siècle. Le butin fait à la guerre était distribué, à la réserve de la part qui revenait au grand-duc, à tous ceux qui avaient aidé à le conquérir et aux parens de ceux qui avaient péri dans les batailles. Les provinces étaient gouvernées par des grands warègues qui portaient le titre de princes; le grand-duc disposait librement de ces principautés. Quelques provinces et villes dépendaient immédiatement du monarque dont les lieutenans les administraient. État de la Russie au dixième siècle.

Nowgorod qui avait appelé les Warègues et qui fut le premier siége de l'empire fondé par Rourik, conserva même son ancienne forme de gouvernement et continua d'exister comme une véritable république, jouissant de la protection des grands-ducs et leur accordant en revanche l'exercice de quelques droits régaliens. La puissance législative, et même l'exécution République de Nowgorod.

des lois, étaient entre les mains de ces assemblées populaires qui choisissaient non-seulement leurs magistrats et leurs chefs, mais même leur grand-duc qu'ils prenaient dans la famille de Rourik. Nous verrons Nowgorod conclure des traités avec les grands-ducs et avec des états étrangers, et régner sur de vastes provinces. Cette indépendance se maintint, quoique par fois contestée et modifiée, jusqu'en 1478.

Les Slaves n'avaient été régis que d'après des usages et coutumes; les Warègues portèrent en Russie des lois civiles telles qu'en avaient les Scandinaves. Elles légitimaient la vindicte privée et les amendes ou rançons pécuniaires. La Russie aussi a eu son Pseudo-Isidore. Il existe sous le nom de Wladimir un *Nomocanon* ou Code ecclésiastique rédigé sur le modèle des nomocanons grecs, et qui tend à donner à la juridiction ecclésiastique une étendue qui ne lui appartient pas; ce code n'est pas authentique, comme le prouvent les anachronismes qu'il renferme, cet éternel écueil des faussaires; néanmoins il remonte au treizième siècle.

L'armée était commandée par le grand-duc en personne, et sous ses ordres par des vayvodes, des chefs de mille, de cent et de dix hommes. Le grand-duc avait une garde choisie dans les boïars et dans les meilleurs soldats. Les Warègues formaient un corps particulier qui fut supprimé sous le successeur de Wladimir.

Les Russes faisaient un commerce actif avec les Grecs, les Khazares, les Bulgares et les Petchénègues;

ils exportaient des esclaves, de la cire, du miel et des pelleteries; ils importaient du pays des Petchénègues, des chevaux et du bétail; de la Grèce, des draps, des soieries, des habits brodés, du vin, des peaux de maroquin et du poivre. Ils descendaient les fleuves et entraient dans la mer Noire avec des canots faits d'un tronc d'arbre. Le principal entrepôt du commerce avec le Nord était à Nowgorod où les Scandinaves venaient chercher des pelleteries et les articles de luxe de Constantinople. Cette république soumit à sa domination la Biarmie ou ce qu'on appelle aujourd'hui le gouvernement d'Arkhangelsk, et y envoya des colonies russes.

Des peaux de martre et de petit-gris remplaçaient l'argent monnoyé; plus tard les museaux et d'autres pièces de la peau de ces animaux, représentaient la valeur des marchandises. Ces pièces portaient sans doute une certaine marque imprimée par l'autorité. Les liaisons avec Constantinople firent connaître aux Russes les monnoies d'or et d'argent; mais à côté d'elles les peaux furent encore employées. Du temps de Wladimir une grivne signifiait une certaine quantité de peaux de martre équivalente à un marc d'argent; cependant le prix de cette monnoie fictive baissa successivement, et au treizième siècle une grivne d'argent valait sept grivnes de peaux.

Parmi les douze fils de Wladimir, les suivans méritent d'être remarqués : Isiaslaff, fils de Rognède, auquel le grand-duc avait assigné Polotsk, où son aïeul maternel avait régné, était mort avant son père, lais-

sant pour successeur son fils Briaitchislaff; Iaroslaff était prince de Nowgorod; Mstislaff, prince de Tmoutarakan; Boris, prince de Rostoff, était le favori du père et méritait cette préférence par ses vertus; enfin Suiaitopolk, ce fils d'Iaropolk, adopté par Wladimir régnait à Touroff.

Suiaitopolk Wladimirowitsch, 1015 — 1019.

Suiaitopolk était seul à Kieff, lorsque Wladimir mourut : il assembla les citoyens et se déclara grand-duc. Boris revenait à la tête de l'armée avec laquelle il avait été envoyé contre les Petchénègues; les boïars voulaient le proclamer souverain; le peuple le demandait; mais Boris refusa de s'élever contre un frère aîné. Suiaitopolk, incapable sans doute d'apprécier tant de modération, envoya des assassins, qui pénétrèrent la nuit dans la tente du jeune prince, le tuèrent, enlevèrent son corps et l'apportèrent à Suiaitopolk. Ce monstre s'apercevant qu'il restait au malheureux un souffle de vie, ordonna de lui percer le cœur. Il fit assassiner ensuite deux autres fils de Wladimir, Glieb et Suiaitoslaff, les princes de Mourom et des Drewliens. Boris et Glieb appartiennent aux saints des Russes; on les regarde comme les protecteurs des armées orthodoxes.

Le prince de Nowgorod, tyran aussi sanguinaire que Suiaitopolk, marcha à la tête de 40,000 Slaves et 1000 Warègues pour venger le sang de ses frères. Sur les bords du Dnepr, à Lioubisch, l'armée d'Iaroslaff et celle du grand-duc se rencontrèrent; Suiaitopolk fut battu et se sauva auprès de Boleslas I.er, duc de Pologne, son beau-père. Iaroslaff entra en vainqueur à Kieff.

L'année suivante, 1018, Boleslas à la tête d'une armée composée de Polonais, d'Allemands, de Hongrais et de Petchénègues, parut sur le Bog. Iaroslaff marcha à sa rencontre et fut défait. Kieff, après un court siége, se rendit, et Suiaitopolk fut de nouveau reconnu grand-duc. Iaroslaff se retira dans sa principauté.

Boleslas renvoya une partie de son armée, gardant avec lui les seuls Polonais qu'il cantonna dans les environs de Kieff. Le grand-duc à qui ces hôtes étaient à charge, donna secrètement ordre de les exterminer. Cet ordre fut exécuté; Boleslas qui probablement y était compris, échappa au massacre, quitta Kieff dont il emporta les trésors, et garda la Russie-rouge. Après sa retraite, Iaroslaff, à la tête de ses Nowgorodiens, marcha de nouveau sur Kieff; Suiaitopolk alla implorer le secours des Petchénègues. Les deux armées se rencontrèrent sur l'Alta. Iaroslaff choisit pour champ de bataille la place où Boris avait été tué. Le combat dura jusqu'à la nuit; enfin Suiaitopolk, poussé par une terreur panique et poursuivi par ses remords comme par les furies, prit la fuite, et, évitant le pays de son beau-père, alla expirer en Bohème. L'histoire a stigmatisé son souvenir par le surnom de scélérat.

Iaroslaff Ier. Wladimirowitsch fut reçu à Kieff comme grand-duc; mais les fils de Wladimir ne pouvaient vivre en paix entre eux. Mstislaff, prince de Tmoutarakan, après avoir assisté l'empereur de Constantinople dans la destruction de l'état des Khazares et soumis les Kassogues (les Tcherkesses d'aujourd'hui), s'approcha avec une armée de Kieff d'où le grand-duc

Iaroslaff I Wladimirowitsch, 1019—1054.

était absent, et n'y ayant pas été reçu, s'empara de Tchernigoff, et attendit l'arrivée d'Iaroslaff à Lystwen sur la Rouda. Le grand-duc y arriva; Mstislaff choisit le moment d'un terrible orage pour l'attaquer, et le défit totalement. Mstislaff était aussi bon que modéré; il invita son frère à une entrevue à Gorodez dans le voisinage de Kieff. Ce fut là qu'en 1026 les deux princes conclurent une convention par laquelle l'empire fut partagé entre eux. Le Dnepr devait former la limite; tous les pays situés à l'ouest de ce fleuve échurent à Iaroslaff; les autres à Mstislaff; les deux frères régnèrent en paix, chacun dans ses états: en 1036 Mstislaff mourut sans enfant et Iaroslaff réunit de nouveau la monarchie.

Iaroslaff partage la Russie avec Mstislaff, 1026—1036.

Iaroslaff I seul grand-duc, 1036.

Pendant le règne des deux grands-ducs, les Tchoudes qui s'étaient rendus indépendans furent de nouveau assujettis à un tribut, et Iaroslaff construisit en 1030 la ville d'Iourieff ou Dorpat. Ce prince conquit aussi Belz et reprit les autres villes de la Russie-rouge.

En 1037 Iaroslaff fit construire l'église métropolitaine de Kieff qui subsiste encore, un des plus anciens monumens de l'architecture byzantine en Russie, orné de mosaïques et de portes de bronze dans le genre de celles qu'on voyait naguères à S. Paul hors des murs de Rome, et de celles qu'on voit encore à l'église de S. Marc à Venise.

Dernière expédition des Russes à Constantinople.

En 1047 Iaroslaff fit faire par son fils aîné, Wladimir, prince de Nowgorod, une expédition contre l'empire grec qui fut très-malheureuse, et la dernière que les Russes tentèrent. Nous avons remarqué ailleurs

que cette guerre devint la cause de l'indépendance que l'Église de Russie acquit de celle de Constantinople; Iaroslaff ayant nommé en 1051, sans la participation du patriarche, un métropolitain de Kieff, savoir le Russe Hilarion. Néanmoins les fils d'Iaroslaff rétablirent l'ancien usage de demander à Constantinople les chefs de l'Église russe.

Iaroslaff a immortalisé son nom par un code de lois qu'il publia, le premier qui ait été rédigé en langue slave: il est connu sous le nom de *Ruskaïa Prawda*, ou droit russe, et s'est conservé jusqu'à nos jours. Ce code sanctionna cinq principes remarquables: 1.° la vindicte personnelle, ou de famille, par un meurtre, mais restreinte aux pères, fils, frères et neveux, et en cas qu'il n'existe personne qui y soit autorisé, son remplacement par une amende pécuniaire; 2.° vindicte particulière pour les injures corporelles, et fixation de rançons pour la racheter; 3.° droit de revendiquer sa propriété partout où on la trouve, et de recevoir en outre une indemnité; 4° garantie de la propriété par les possesseurs antécédens, et droit d'y recourir (garantie de l'éviction); 5.° décision de toute affaire litigieuse, en remontant également, en présence de douze prud'hommes, aux possesseurs antérieurs. Par la fixation des amendes nous voyons que la tête d'un boïar ou grand de la première classe valait quatre-vingt grivnes, celle d'un homme libre, soit warègue soit slave, la moitié; celle d'une femme la moitié du prix d'un homme de sa classe; celle d'un artisan, d'un instituteur d'enfans, d'une nourrice, Ruskaïa Prawda.

douze; celle d'un esclave mâle, cinq, et d'une femme six grivnes. Le chef de la justice était le grand-duc, qui lui-même tenait une cour de judicature. Sous le nom du même grand-duc il existe une loi relative à la juridiction ecclésiastique, qui donnant à cette juridiction une étendue beaucoup moindre que le *Nomocanon*, lui attribua cependant la connaissance de différentes causes que, sous un certain rapport, on pourrait sans inconvénient soustraire à l'autorité civile. Tels sont toute espèce d'injure faite au sexe, les délits contre la pudeur, les différends entre père et fils. Il y a une certaine délicatesse à vouloir confier le jugement de ces causes à des hommes qui, par la nature de leurs fonctions, doivent être plus purs que d'autres Mais cette constitution aussi a peut-être été fabriquée par un faussaire.

Iaroslaff a bien mérité de la littérature de sa nation en instituant à Nowgorod une société chargée de traduire en slavon les pères de l'Église grecque.

Isiaslaff I Iaroslawitsch, 1054 — 1067.

Iaroslaff Wladmirowitsch mourut le 19 février 1054, après avoir nommé grand-duc Isiaslaff, son fils aîné, et assigné des principautés aux autres. Le règne d'*Isiaslaff Ier Iaroslawitsch* est l'époque de la décadence de la monarchie de Rourik, décadence qui dura pendant trois siècles. L'histoire de la Russie n'est plus depuis ce moment que celle des guerres civiles entre les divers princes qui se partageaient la domination.

Wseslaff Briaitchisla-witsch, 1067 1068.

Elles commencèrent en 1067 lorsque *Wseslaff, fils de Briaitchislaff*, prince de Polotsk, réclama la dignité grand-ducale, comme descendant du fils aîné

du grand Wladimir. Isiaslaff s'empara de sa personne par le moyen d'une négociation simulée ; mais ayant été défait, peu de temps après, par les Petchénègues, les habitans de Kieff se révoltèrent, tirèrent Wseslaff de sa prison et le proclamèrent grand-duc.

Isiaslaff pour la seconde fois 1068—1073.

En 1069 Boleslas II, duc de Pologne, ramena Isiaslaff, et Wseslaff retourna à Polotsk. L'armée polonaise commit à Kieff de grands dégâts, qui furent cause que les Russes assassinèrent un grand nombre de Polonais dans leurs quartiers. Boleslas s'en retourna en Pologne; mais la guerre entre les deux princes continua pendant quelques années. En 1073 deux frères d'Isiaslaff, Suiaitoslaff, prince de Tchernigoff, et Wsewolod, prince de Pereïaslaff, prirent les armes contre le grand-duc qui se sauva d'abord en Pologne et de là en Allemagne, et réclama le secours de Henri IV, dont il promit de se reconnaître vassal, si par son secours il pouvait remonter sur le trône de Kieff. L'empereur envoya un ambassadeur auprès de Suiaitoslaff, pour l'engager à rendre l'empire à son aîné. L'ambassadeur fut étonné des richesses en or, argent et étoffes précieuses que le grand-duc étala à ses yeux, mais sa mission fut sans succès et Henri IV, au plus fort de ses discussions avec Grégoire VII, n'était pas à même de donner force à ses représentations.

Suiaitoslaff II Iaroslawitsch, 1073—1076.

Isiaslaff s'adressa alors à celui qui paraissait être le maître de Henri IV, au pape lui même; il envoya en 1075 son fils à Rome, et offrit de reconnaître la suprématie spirituelle et temporelle du siége de Rome. Grégoire

voulut engager le duc de Pologne à ramener le grand-duc; mais ses exhortations ne produisirent pas d'effet sur Boleslas II. Enfin Suiaitoslaff II mourut le 27 décembre 1076; Isiaslaff ramassa en hâte quelques milliers de Polonais et retourna en Russie. Le pacifique Wsewolod vint à sa rencontre et lui offrit la paix: elle fut conclue le 5 juin 1077, et Isiaslaff rentra à Kieff.

Isiaslaff pour la troisième fois, 1077—1078.

Les deux frères vécurent en amis depuis ce moment, mais ils eurent à combattre la rebellion de plusieurs neveux qui visèrent à l'indépendance. Dans un combat qu'ils leur livrèrent près de Tchernigoff, Isiaslaff fut tué le 3 octobre 1078.

Abolition de la peine de mort.

Il nous reste à rapporter quelques particularités du règne de ce prince. Une de ses premières actions après la mort de son père fut d'abolir la peine de mort, peut-être par un principe d'humanité mal entendu, peut-être aussi parce que les rançons que les meurtriers payaient, outre l'indemnité due à la famille, rentraient dans les coffres du prince.

Fondation du convent de Petschtéra.

Ce fut sous le règne d'Isiaslaff I.er Iaroslawitsch que fut fondé le fameux monastère de *Petsohtéra* à Kieff. Ce mot veut dire caverne. Effectivement cette maison doit son origine à une caverne que le métropolitain Hilarion avait creusée dans le roc avant d'être élevé au siége de Kieff. Après lui un saint hermite nommé Antoine s'y établit, à côté de lui douze autres moines creusèrent des cellules et une église. Enfin, le nombre de ces solitaires s'étant accru, Isiaslaff leur abandonna la montagne sous laquelle ils avaient pratiqué ces demeures, pour y établir un monastère. Son

frère Suiaitoslaff donna cent marcs d'or pour la construction de l'église; tous les fils de Iaroslaff et les boïars concoururent à l'enrichissement de cette abbaye qui jouit de la plus haute célébrité en Russie. Sous Théodoce, leur troisième *igoumen* ou abbé, les moines adoptèrent la règle du couvent de Studium à Constantinople. Dans les souterrains ou cavernes de ce monastère qui forment aujourd'hui un vaste labyrinthe, on trouve beaucoup de corps qui sont à l'abri de la corruption.

---

maître en 1036, mais perdit la Norwège qui se rendit indépendante. Avec lui se termina en 1042 la race des rois Skoldungiens. *Magnus*, roi de Norwège, lui succéda, en vertu d'un traité conclu entre les deux nations; pourtant *Suénon II Estrithson*, qui, par sa mère Estrith, était petit-fils de Suénon I.er, se souleva contre lui, et se maintint sur le trône après la mort de Magnus qui eut lieu en 1047. Il est la souche d'une nouvelle dynastie de rois de Danemark, nommés les Estrithides.

Magnus, 1042 — 1047.

Avénement de la dynastie des Esthrithides.

Suénon II, 1047 — 1076.

Suénon était très-dévoué au clergé; il lui devait le trône; car ce fut Adalbert, cet ambitieux archevêque de Brême que nous avons connu dans l'histoire de l'empereur Henri IV, qui le soutint de toute son autorité, jetant en même temps les fondemens de la puissance à laquelle le clergé parvint en Danemark. Suénon était adonné à tous les vices de sa nation et de son siècle. Il entretenait un grand nombre de concubines et il causa par là un scandale public. L'archevêque le força de se séparer de son épouse Guda, princesse de Suède, parce qu'elle était sa parente dans un degré probibé. L'évêque de Roskild lui fit essuyer une autre humiliation qu'il avait bien méritée. Suénon ayant fait tuer, dans l'église même, quelques seigneurs qui l'avaient offensé, l'évêque lui opposa tant de vigueur qu'il se soumit à faire pénitence publique. Suénon mourut en 1076.

2. Norwège[1].

La Norwège fut déchirée par des troubles pendant une grande partie de cette époque. *Harald II* en devint la victime. *Haquin II*, son successeur, ne put s'emparer du trône qu'à l'aide du roi de Danemark, dont il se reconnut vassal; il secoua, il est vrai, cette suprématie en 975, mais le peuple le massacra en 995, comme il avait tué son prédécesseur. *Olof I.er Trygweson*, descendant par une autre branche de Harald I.er, fut alors reconnu roi de Norwège. Ce prince, dans sa jeunesse, courut les aventures. Il avait connu le christianisme en Saxe, il en avait étudié les dogmes en Grèce, sans cependant le professer encore; par la suite il exerça le métier de pirate, fut poussé dans une des îles Sorlingues près des côtes de Cornouailles; là il trouva un moine qui lui prédit la couronne de Norwège et le baptisa. Dans les îles Orcades il prêcha le christianisme le glaive à la main, se rendit en Norwège, se mit à la tête d'une faction, et après la mort de Haquin monta sur son trône. Son principal soin fut alors de convertir ses compatriotes; il y réussit en mariant ses sœurs aux uns, en donnant aux autres des terres enlevées aux récalcitrans, en faisant couper quelques membres aux plus obstinés. Dans ses travaux apostoliques il était assisté par le prêtre Thangbrand, Saxon, qui le premier lui avait ouvert les yeux sur l'absurdité de l'idolâtrie. S. Martin de Tours fut proclamé patron de la Norwège. Olof détruisit le grand temple à Hlada, et bâtit en 997 Nitharos ou Drontheim

La Norwège.

Harald II.

Haquin II.

Olof I Trygweson, 995—1000.

[1] Voyez vol. II, p. 303.

qui devint sa résidence. Partout son zèle religieux rencontra beaucoup d'opposition, mais surtout dans le Helgeland qui fait partie du Nordland et est la province la plus populeuse de la Norwège. Il fut obligé d'y marcher à la tête d'une armée.

Sigrid, épouse répudiée d'Éric IV, roi d'Upsal, célèbre dans le Nord par sa beauté et sa fierté, vint voir Olof dans le dessein de l'épouser : le roi de Norwège y consentit à condition qu'elle se fît chrétienne ; l'orgueilleuse païenne s'y étant refusée, le pirate couronné la traita de chienne, lui jeta ses gants à la figure et la fit plonger, malgré elle, dans la mer. Pleine de rage Sigrid alla se marier à Suénon I.er Tiugskæg, roi de Danemark, et engagea ce prince et Olof, roi de Suède, son fils du premier lit, à se liguer contre Olof. Celui-ci fut battu dans le combat naval de Svölderö et tué le 9 septembre 1000. Les vainqueurs partagèrent le royaume et le possédèrent pendant seize ans.

S. Olof II le Gros, 1016.

En 1016 *Olof II le Gros*, descendant d'Harald I.er, après avoir exercé, comme tous les princes Normands, le métier de pirate, chassa les étrangers et rétablit le royaume de Norwège. Olof était un zélé Chrétien, cependant il prit des moyens plus efficaces pour introduire sa religion que le fils de Trygwe. Ce n'est pas qu'il n'employât aussi la violence contre les rebelles, (car c'était sans doute une rebellion que de ne pas exercer le culte ordonné par le roi) ; mais il établit en même temps des instituteurs pour faire connaître le christianisme au peuple, et donna une organisation aux églises par l'établissement du Kristinrett (droit

ecclésiastique) qu'il avait fait rédiger par l'évêque *Grimkil*, Anglais. *Canut le Grand*, roi de Danemark, qui traitait Olof II d'usurpateur, fomenta une rebellion qui força celui-ci de quitter le royaume en 1031. Canut fut proclamé et fonda à Munkholm, près de Drontheim, le premier monastère de Bénédictins. Déjà il se croyait *sûr* du trône, lorsqu'Olof qui allait se rendre à Jérusalem pour s'y faire religieux, averti, dit-on, par une vision céleste, retourna en Norwège, se mit à la tête de 3000 braves sur les casques et les boucliers desquels il fit peindre une croix, leur donna pour cri de guerre: «*En* avant, soldats du Christ, de la Croix et du roi,» et attaqua les Norwégiens rebelles à Stiklarstad. Il appela auprès de sa personne trois poètes Islandais qui se trouvaient à sa suite, et leur recommanda de transmettre à la postérité le souvenir de ce qu'ils verraient ce jour là. Olof succomba sous le nombre des ennemis; deux de ses poètes périrent à ses côtés; le troisième blessé à mort, chanta un poème en l'honneur du roi avant d'arracher de sa plaie la flèche qui arrêtait le sang. Quelques années après, on déterra le corps d'Olof qui fut enfermé dans un magnifique cercueil. Ce prince fut canonisé et proclamé patron et seigneur suzerain de la Norwège. Les habitans de la Norwège et de la Suède lui payèrent un tribut pendant plusieurs siècles. Canut le Grand.

Les Norwégiens ne supportèrent pas long-temps le joug danois. Canut qui portait trois couronnes avait cédé celle de Norwège à son fils *Suénon*; mais celui-ci foula le peuple. On appela de Russie, où il s'était Suénon II.

Magnus I. 1036 — 1047. retiré, le fils de S. Olof, nommé *Magnus I.*[er] qui en 1036 se rendit maître de la Norwège et en 1042 du Danemark. Il périt en 1047 à la suite d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre contre Suénon II Estrithson qui était venu lui enlever le Danemark. En Norwège il eut pour successeur *Harald III* dit *Haardräde* ou le Sévère, frère de S. Olof. Ayant entrepris la conquête de l'Angleterre après la mort d'Édouard le Confesseur, il fut tué le 25 septembre 1066 à la bataille de Stanfortbridge.

Harald III, 1047 — 1066.

Magnus II et Olof III. Ses fils *Magnus II* et *Olof III Kirre* ou le Pacifique, lui succédèrent. Le premier mourut au bout de trois ans; l'autre régna au-delà de l'époque dont nous nous occupons. Il fit beaucoup pour la civilisation de son peuple dont il travailla à changer les mœurs; il favorisa le commerce et l'industrie, et introduisit des corporations ou jurandes qui par la suite troublèrent la tranquillité publique; il fonda Bergen et augmenta le Tiers-État par des manumissions.

3. La Suède.

Suède. Oloff III, premier roi de Suède. Le royaume de Suède commence avec le onzième siècle. Biörn IV le Vieux, roi d'Upsal[1], dans le règne duquel les fables commencent à faire place à l'histoire, eut pour successeurs ses fils *Olof II* (933—964) et *Éric VI* dit *Segersäll* ou le Victorieux, qui, grand pirate dans sa jeunesse, devint conquérant, et doit, d'après la tradition, avoir soumis aussi bien le Danemark que la Finlande, l'Esthonie, la Livonie et la

[1] Voyez vol. II, p. 301.

Courlande. Il mourut en 994, laissant un fils, *Olof III*, qui fut surnommé *Skötkonung*, ou roi au giron, parce qu'il avait été élu roi, étant encore enfant. Il prit vers l'an 1001 le titre de roi de Suea ou Suède, à la place de celui de roi d'Upsal que portaient auparavant ces princes, et bâtit la Nouvelle-Sigtuna, où il établit sa résidence; l'ancienne Sigtuna ou Birka, la demeure d'Odin, ayant été détruite en 1008 par les Norwégiens. Sigurd, qui avait été évêque du temps d'Olof I.er, roi de Norwège, convertit le jeune Olof au christianisme, et le baptisa en 1001 à la source de Huseby près de Skara. Ce fut dans cette ville, dans la Westrogothie, que le roi de Suède fonda un évêché. Sigurd et d'autres prêtres venus d'Angleterre devinrent les apôtres des Suédois. Olof Skötkonung fut forcé en 1024 par une révolte de céder une partie de son royaume à *Amund Jacques*, son fils cadet, et de se contenter de la Gothie. Amund Jacques qui lui succéda en 1026, et *Émund III* dit *Gammal* ou le Vieux, frère aîné de celui-ci, travaillèrent à répandre le christianisme et la civilisation. Émund III régna depuis 1051 jusqu'en 1056. Avec eux s'éteignit la race des rois Lodbrokiens ou des descendans de Biörn IV. On élut alors *Stenkill*, fils de Ragwald, iarl ou duc de Westrogothie, qui, sous Olof Skötkonung, s'était sauvé en Russie [1]. Astrid, mère de Stenkill et veuve de Ragwald, avait épousé en secondes noces Émund le Vieux; et Stenkill lui-même était gendre

Extinction de la dynastie de Lodbrok.

Stenkill, 1056 – 1067.

[1] Voyez p. 151 de ce vol., note 1.

d'Amund Jacques. Ce fut sans doute cette double alliance qui éleva Stenkill sur le trône, où il devint la souche d'une nouvelle dynastie. Cependant il ne put transmettre immédiatement le trône à son fils : un certain *Haquin* dit *le Roux*, l'occupa depuis 1067 jusqu'en 1079.

LIVRE QUATRIÈME.

Depuis le pape Grégoire VII jusqu'au pape Boniface VIII.

1073 — 1294.

INTRODUCTION.

Le douzième et le treizième siècle sont une des parties les plus intéressantes de l'histoire moderne. Ils ont produit des événemens d'une nature si extraordinaire que rien dans les périodes qui les ont précédés ou qui les ont suivis ne peut y être comparé : mais il y en a deux surtout qui offrent éminemment ce caractère, et autour desquels les nombreuses révolutions qui ont eu lieu dans toutes les contrées de l'Europe, tournent comme sur un double pivot. L'un est la naissance de ce nouvel empire que le chef de la religion érige et qui, s'étendant sur tous les pays, depuis la mer Atlantique jusqu'à la Vistule et aux embouchures du Danube, depuis le Cap Passaro jusqu'à celui du Nord, fait peser sa supériorité sur tous les trônes et traite les plus grands souverains de vassaux. C'est un homme du plus vaste génie qui trace le plan d'une domination d'autant plus forte que c'est au nom tout puissant de la religion qu'il exige l'obéissance. En combinant habilement le plan de cette autorité nouvelle avec un système de réforme dans les mœurs, il intéresse à sa réussite tous les hommes de bien aux yeux desquels échappe le but réel qu'il a en vue.

Le second de ces événemens est cette suite d'expéditions entreprises pour la conquête du pays où le fondateur du christianisme a consommé son ouvrage. Pendant cent quatre-vingts ans l'esprit chevaleresque, le fanatisme religieux et le desir effréné d'aventures, qui s'étaient emparés de toutes les têtes, poussent la population de l'Europe vers un coin de l'Asie. Ce ne sont pas des aventuriers sans nom qui vont chercher fortune en des terres étrangères; les plus grandes familles comptent leurs ancêtres parmi les soldats du Christ; dix ou douze rois, et une quantité innombrable de princes vont y chercher la gloire et gagner le paradis.

Telles sont les deux révolutions qui caractérisent ces siècles; mais l'histoire de la première, c'est-à-dire, de la fondation de l'empire du pape, se partage naturellement en deux sections. C'est une guerre divisée en deux périodes, entre les souverains pontifes et les monarques séculiers; mais comme les premiers, sûrs d'un triomphe facile sur les autres princes, quand ils l'auraient remporté sur le plus puissant d'entre tous, le chef de l'empire germanique, choisissent ce monarque pour principal adversaire; on appelle cette lutte la *guerre entre l'Empire et le Sacerdoce.*

La première de ces guerres qu'on peut nommer la *guerre des investitures,* commence avec l'année 1073, et finit en 1121; la victoire reste indécise; nous verrons le pape obtenir pour la forme ce qu'il a demandé, mais l'empereur conserve l'avantage qui était attaché à cette forme. Néanmoins comme la victoire est à

celui à qui l'opinion publique l'attribue, elle appartient au pape, et il gagne en considération, et par suite en puissance réelle, tout ce que l'empereur en a perdu.

Après un armistice ou une paix de quatre-vingts ans, pendant lesquels la cour de Rome prépare ses armes, la guerre recommence avec le treizième siècle. Ce n'est plus d'une simple formalité féodale qu'il est question : il ne s'agit plus de savoir si l'Église doit obéissance à la puissance séculière ou si elle en sera indépendante. Le temps des ménagemens est passé ; les Innocent III, les Grégoire IX, les Innocent IV fixent sans détour le vrai but du combat ; c'est la domination de l'Église et de son chef sur la puissance séculière des empereurs, des rois et des princes ; c'est la théocratie la plus parfaite, exercée, au nom de Dieu, par son vicaire, le pape. Ce plan que le génie hardi de Grégoire VII avait à peine osé tracer, fut exécuté par ses successeurs, et avec la fin du treizième siècle la puissance pontificale parvint à son plus haut degré.

Les deux époques de cette guerre entre l'Empire et le Sacerdoce marquent le commencement et la fin de la période que nous nous proposons de traiter dans ce quatrième livre. Son histoire étant intimement liée avec celle de l'Empire germanique, nous avons cru devoir traiter ensemble les deux objets. Nous consacrerons les cinq premiers chapitres à l'histoire de la querelle des investitures, combinée avec l'histoire d'Allemagne jusqu'en 1125 et au développement de l'influence que cette querelle a eue, soit sur la constitution

politique de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, soit sur la consolidation de la suprématie ecclésiastique du pape.

Nous indiquerons tout à l'heure l'objet des chapitres VI et VII. Le huitième et le neuvième serviront de transition à l'histoire de la seconde lutte entre la puissance ecclésiastique et la séculière : dans l'un nous continuerons l'histoire d'Allemagne et dans l'autre celle des papes jusqu'au quatorzième siècle. L'histoire d'Allemagne de cette époque est d'un haut intérêt : nous y verrons une maison sortie d'un château de la Forêt-noire, monter sur le trône de l'Empire, parvenir à une haute puissance par les talens de ses princes, et régner depuis l'Eider jusqu'en Sicile. Nous y trouverons aussi l'origine de plusieurs autres maisons souveraines régnantes de nos jours.

Le dixième chapitre sera destiné à la double histoire de l'Empire germanique pendant le treizième siècle, et de la seconde guerre entre cet empire et le pape : guerre couronnée par la victoire complète de la puissance ecclésiastique.

Nous y joindrons dans le onzième et le douzième chapitre le tableau de l'état moral, politique et littéraire de l'Allemagne sous le règne de la maison de Hohenstaufen, et l'histoire de l'Église d'Occident pendant le douzième et le treizième siècle. Dans l'un se présentera à nos yeux le phénomène éblouissant d'une littérature teutonique parvenue à un point qui pouvait faire espérer de grands progrès, si, sans l'étude de la belle antiquité, la littérature pouvait atteindre à

un haut degré de perfection; mais privée de cet appui, elle retombe dans une telle nullité, que les derniers poètes allemands, exilés de la cour des princes, ne furent plus que des artisans réunis en jurandes, et que les lettres allemandes, en renaissant quatre ou cinq siècles plus tard, sont, pour ainsi dire, sorties du néant. Dans l'autre chapitre nous verrons le commencement des persécutions pour opinions religieuses, l'érection de bûchers pour les hérétiques, l'origine du tribunal redoutable de l'inquisition, et celle d'une nouvelle milice du pape, la plus zélée, la plus active, avant que l'institution des Jésuites ait réalisé à cet égard la perfection idéale. Nous voulons parler des ordres mendians.

Nous placerons entre ces deux grandes guerres l'histoire des Croisades, riche en événemens souvent romanesques. Que de fanatisme joint au sentiment de la plus sublime dévotion! Que de barbarie, et en même temps quel généreux dévouement! De nouveaux royaumes s'élèvent, de plus anciens disparaissent. Un avanturier turc érige sur leurs débris une grande monarchie et devient par des vertus qui eussent honoré un Chrétien, le héros de son siècle et l'admiration des siècles à venir. Et qu'est-ce pourtant que Saladin comparé à ce bon roi, saint homme, comme l'appelle Joinville, modèle des vertus chrétiennes et royales, qui va mourir au pied de la croix dans les sables de Tunis! Si les croisades ont rendu d'utiles services aux progrès de la civilisation, combien encore n'ont-elles pas été riches en conséquences plus ou moins immé-

diates ! A leur histoire se rattachent l'origine du Tiers-État, la renaissance du droit romain, l'établissement des universités; celui des ordres militaires, et, si à côté de ces institutions brillantes, il est permis de la citer, l'invention des armoiries et des tournois. Tels sont les objets de deux chapitres par lesquels nous interromprons l'histoire de la théocratie romaine, le sixième et le septième.

Après avoir ainsi traité avec le détail que notre cadre permet, les deux événemens qui ont eu une importance universelle, nous jetterons un coup d'œil sur les révolutions que les autres pays de l'Europe ont éprouvées dans le douzième et le treizième siècle. Pendant que nous avons vu l'autorité des empereurs décroître de plus en plus, et leurs vassaux s'élever au rang de princes, la France royale s'affermissait par de sages institutions et par la réunion successive des grands fiefs au domaine de la couronne. Nous apprendrons à aimer cet excellent roi que nous aurons vénéré jusqu'alors comme un bon Chrétien. Nous y verrons aussi la naissance d'une double littérature nationale, dans la langue d'Oc et dans la langue d'Oil, dont l'une s'éteindra, et l'autre, après avoir appris à imiter de bons modèles, deviendra la plus pure et la plus classique qui ait jamais existé.

La nation anglaise subjuguée par l'étranger, déchirée ensuite par des factions, jettera les fondemens de ses libertés, établira sa domination sur l'Irlande et le pays de Galles, et nous montrera le germe d'une représentation nationale.

Franchissant les Pyrénées, nous jouirons du spectacle d'une nation déployant la plus grande énergie pour expulser de son sol l'étranger qui l'a usurpé; nous la verrons réussir, si non entièrement, du moins en grande partie, dans cette noble entreprise, et se préparer au rôle brillant qu'elle doit jouer dans les siècles suivans.

L'Italie nous présentera une monarchie fondée par des Normands français, laquelle, après être devenue le patrimoine des Hohenstaufen, tombera en partage à une branche de la maison Capétienne de France. Sa capitale sera le théâtre d'une catastrophe sanglante, telle que les siècles modernes n'en ont offert que rarement. Nous frémirons du crime dont se souillera un prince français; ce qui nous donnera quelque consolation, ce sera la promptitude avec laquelle la vindicte divine le punira.

La partie moyenne et haute de l'Italie se couvrira, comme par un coup de baguette, de quelques douzaines de républiques ou de villes dont les habitans confondront la liberté avec le droit de s'entrégorger et de tourmenter leurs voisins. Cette prétendue liberté trouvera sa punition en elle-même, et la fin du treizième siècle nous montrera autant de principautés tyranniques que le douzième siècle avait d'états populaires.

Une seule republique, située entre l'Italie et la Grèce, et liant l'Occident à l'Orient, nous fera voir non la liberté (car ses citoyens, plébéiens ou nobles, étaient les esclaves du corps de la noblesse), mais un

gouvernement sagement ordonné pour le but proposé, et marchant à grands pas au rang d'une puissance européenne.

Traversant la mer Adriatique, nous serons faiblement affectés du spectacle d'un empire jadis puissant, où des princes faibles et sans talent, règnent sur une nation tellement dégénérée que, dédaignant le nom d'Hellènes, elle affecte de se qualifier de romaine; cette nation était frappée du mépris de toutes les autres, avant que le despotisme stupide de ses princes indigènes fût remplacé par le despotisme absurde des Ottomans. Pendant cinquante-six ans le trône de Constantinople sera occupé par des princes latins, jusqu'à ce que le sceptre retombe dans les mains débiles des Paléologues.

La Providence envoya dans le treizième siècle un nouveau fléau pour châtier les nations et leur donner quelque énergie. Du fond de la Grande-Tatarie Genghiskhan et sa descendance atteindront de leur sceptre les sources de l'Ob et les bords du Gange, la mer Jaune et le Caucase, le Don et le Dnepr; subjugueront la Russie, dévasteront la Pologne et la Hongrie et deviendront la terreur de l'Europe. Le khalifat de Bagdad sera détruit par les Mongols comme la domination des Seldjoucides; ces mêmes Mongols extirperont cette infâme association qui, depuis la fin du onzième siècle, faisait trembler les rois et les princes qu'elle entourait de ses disciples homicides, et dont le nom a enrichi la langue française du mot d'assassins, de même que sept siècles plus tard le nom d'une autre

société est devenu synonyme d'ennemis de tout pouvoir légitime.

La Hongrie, la Pologne et les trois royaumes du Nord nous offriront une série de princes luttant avec un faible succès contre les constitutions vicieuses de leurs pays : dans une contrée dépendante de la Norwège, dans l'île d'Islande, nous apercevrons une littérature nationale, antérieure à celle des Provençaux et des Souabes, mais différente de l'une et de l'autre, parce que les poètes de cette terre glaciale, ne croyant pas que le principal objet des vers soit d'exprimer les sentimens de l'amour, chantent plutôt les fables d'une ancienne mythologie et les hauts faits des rois Scandinaves, presque aussi fabuleux que leurs dieux.

Passant de là en Russie, nous trouverons une nation parvenue au dernier période du malheur ; car ce pays perdra dans le treizième siècle jusqu'à son existence indépendante.

Comme si le treizième siècle n'avait pas été assez riche en phénomènes politiques, il transplantera sur les côtes de la mer Baltique un de ces ordres militaires auquel les croisades ont donné naissance, pour qu'après y avoir fixé le christianisme, il prépare le sol sur lequel devra fleurir une des puissantes monarchies modernes.

Nous aurons ainsi fini le tour de l'Europe ; mais le tableau des deux siècles que nous voulons peindre, serait incomplet, si nous n'y ajoutions quelques traits propres à faire connaître une science que ces siècles

ont vu naître, une philosophie qui, différente de tout ce que les anciens et les modernes ont nommé ainsi, appartient au caractère de cette époque, et y est amalgamée : le dernier chapitre de ce livre sera consacré à la scolastique.

CHAPITRE PREMIER.

Plan de Grégoire VII et préparatifs pour la guerre entre l'Empire et le Sacerdoce.

Grégoire VII ayant reçu la confirmation impériale[1], fut consacré pape le 29 juin 1073. Tout ce que cet homme extraordinaire avait fait étant encore cardinal, n'était qu'une suite de préparatifs pour réaliser le plan tracé par lui en secret, et à l'exécution duquel il mit la main dès qu'il se vit affermi sur le siége apostolique. S'il n'avait voulu que concentrer dans les mains du pape toute la plénitude de la puissance ecclésiastique, nous ne trouverions rien de gigantesque dans son entreprise puisque les prédécesseurs de Grégoire VII avaient presque atteint ce but; mais son objet était de soustraire l'Église à toute autorité étrangère, et particulièrement à celle de l'État et de dépouiller tout-à-fait la puissance séculière d'une influence qu'à ses yeux elle ne possédait que par usurpation. « On n'a pas rougi », dit-il dans une lettre que la Chronique de Verdun nous a conservée, « on n'a pas rougi de traiter l'épouse de dieu comme une vile esclave, et tandis que dans tous les pays du monde, la plus malheureuse des femmes peut librement choisir un époux conformément aux lois de son pays, on ne permet pas à la sainte Église qui est la fiancée de dieu et notre mère, de se réunir légalement à son fiancé. »

Plan de Grégoire VII.

[1] Voyez p. 90 de ce vol.

Il n'y a nul doute sur la réalité de cette partie du plan de Grégoire VII ; mais quelque vaste qu'il soit, on prétend que ce pape ne s'est pas tenu dans ses limites et que ses vues se portaient bien au-delà. Non-seulement l'Église devait être indépendante, mais il fallait qu'elle dominât sur la puissance temporelle. Il faut convenir que toutes les paroles, toutes les démarches de Grégoire VII prouvent que tel était l'objet de son ambition : néanmoins comme on ne peut concevoir qu'un homme d'un esprit si perçant, ait cru à la possibilité d'y parvenir, on a supposé que prévoyant la lutte longue et difficile entre le Sacerdoce et l'Empire que sa réforme soulèverait, il a jugé nécessaire de mettre dans la balance de la puissance ecclésiastique plus de poids qu'il n'en fallait pour maintenir l'équilibre afin qu'elle eût quelque chose à perdre sans trop monter. Il est certain d'un autre côté que quelques-uns des successeurs de Grégoire, en poursuivant l'exécution de son plan, passèrent toutes les bornes de la modération.

Les moyens vigoureux que Grégoire VII employa pour rendre l'Église indépendante, ont été jugés bien sévèrement et avec beaucoup d'injustice par une postérité qui a prétendu à l'épithète de philosophique : elle n'a vu dans toute la conduite de Grégoire qu'une ambition frénétique et des prétentions démesurées. Mais en admettant que les personnes qui ont porté ce jugement sur le fondateur de la puissance ecclésiastique, n'aient pas été séduites, soit par leur haine pour une religion qui a trouvé son plus ferme appui dans

cette institution, soit par d'autres préventions, toujours est-il certain que, sans considérer dans quel temps vivait Grégoire, elles ont envisagé son ouvrage sous un point de vue qui ne permet plus d'apprécier à leur juste valeur les actions d'un souverain pontife du onzième siècle. Sans doute une religion éclairée rejette la théocratie, telle que Grégoire a voulu l'établir; mais la religion du onzième siècle n'était pas éclairée, et ce siècle n'était pas préparé à recevoir une religion qui le fût. Le onzième siècle, dans sa pieuse simplicité, ne voyait dans le pape que le vrai vicaire de Jésus-Christ sur la terre, revêtu, par institution divine, d'une autorité absolue, afin de gouverner l'Église pour le bien de tous; et si le troupeau des fidèles, plein de confiance et de respect, s'en rapportait pour son salut au chef de l'Église qui était le père commun, celui-ci de son côté n'était pas moins convaincu de la mission divine, par laquelle il était appelé à être sur la terre le représentant de Dieu même. Ceux qui dans cet échange de sentimens religieux, de confiance et d'amour, ne voient que la superstition des uns et la fourbe des autres, donnent la mesure d'un esprit trop rétréci pour s'élever à des idées grandes et sublimes, et prouvent la fausseté de leur jugement, qui, s'arrêtant à quelques actes isolés, fait dériver d'une source impure toutes les sensations qu'eux-mêmes ne sont pas susceptibles d'éprouver. Plus l'homme extraordinaire qui nous occupe se sentait de force pour exécuter ce qu'il croyait un devoir prescrit par Dieu même, plus aussi il devait tendre à agrandir son empire, plus il devait oppo-

ser de fermeté aux royaumes du monde quand ils empiétaient sur les droits de l'Église, plus enfin il devait exiger avec force ce qui procurait le bien-être de celle-ci. Car devant l'Église instituée pour établir sur la terre le royaume de Dieu, cessait toute autre considération. Sans doute il était difficile qu'un homme atteignît sans broncher un but placé si haut; mais l'idée du danger ne pouvait naître dans l'âme de Grégoire.

« Grégoire VII, dit le respectable Heeren, dans un mémoire couronné par l'Institut de France [1], paraît différent, selon qu'on le regarde avec les yeux de son siècle ou avec ceux du nôtre; car le même plan qui serait aujourd'hui un crime contre l'humanité, pouvait être alors un bienfait pour elle; mais la justice de l'histoire exige qu'on choisisse le premier point de vue. »

« Lui-même, dans quelques-unes de ses lettres, et les auteurs des chroniques du temps appellent son siècle un siècle de fer. La dégénération du système féodal avait rompu presque tous les liens de la société civile; les princes étaient sans puissance; les grands presque indépendans; tout ce qui n'était pas de leur classe, plongé dans l'esclavage. La violence, les attentats de toute espèce, étaient à l'ordre du jour; les ministres de la religion étaient accusés, non seulement d'être les complices de ces excès, mais aussi d'en être les principaux auteurs. »

« Grégoire VII conçut l'idée d'être le réformateur

[1] Je traduis de l'allemand, n'ayant pas sous les yeux la version française que M. *Heeren* avait présentée à ses juges. Je me sens fort quand je puis m'appuyer sur cet historien philosophe.

du monde chrétien, en le soumettant à sa domination. Il se sentait en lui-même la force et les talens nécessaires pour jouer ce rôle. Il était du petit nombre des mortels à qui la nature donne assez de pénétration pour bien juger leur siècle dans tous ses rapports, pour en connaître toutes les faiblesses et toutes les forces, et pour bâtir sur cette connaissance leurs vastes projets. Ce qui paraît impossible à la foule, devient facile à ces êtres privilégiés : elle appelle témérité ce qui n'est que le fruit de la plus profonde connaissance et de la plus ferme volonté. »

A ce jugement d'un historien protestant nous allons joindre celui d'un théologien, d'une des grandes lumières de l'Église protestante d'Allemagne, le célèbre Paulus à Heidelberg. En s'élevant contre une expression peu digne d'un historien, indécente dans la bouche d'un professeur, dont s'est servi un homme qui en Allemagne jouit d'une grande réputation, feu Spittler, le D.r Paulus dit que, pour juger le caractère de Grégoire VII, il faut distinguer quatre points de vue. On peut demander : 1.° Ce pontife a-t-il agi d'après sa conviction, ou connaissait-il l'immoralité de son but et celle des moyens par lesquels il voulait l'atteindre ? Sous ce rapport il lui paraît très-probable que Grégoire ne mérite aucun blâme. 2° Grégoire VII pouvait-il, à l'époque où il vivait, croire qu'il fût possible de corriger les vices du clergé, autrement qu'en le rendant indépendant de la puissance séculière ? M. Paulus n'ose l'affirmer, quoiqu'il observe que la faiblesse humaine est cause que les intentions les plus pures sont

souvent gâtées par quelque mélange involontaire d'ambition et d'amour propre. 3.° La manière de voir de Grégoire était-elle juste en elle-même? Le professeur de Heidelberg pense que non. Les moyens que le pontife employa, dit-il, n'étaient que des palliatifs; ils n'attaquaient pas la racine du mal, c'est-à-dire la corruption religieuse et morale du clergé; ils ne tendaient qu'à remplacer le gouvernement arbitraire des princes par le gouvernement arbitraire du pape. Il nous semble, à nous, que cette question a été décidée par l'histoire contre Grégoire, puisque tous ses efforts n'ont pu corriger le clergé. Enfin, 4.° M. Paulus demande: Grégoire VII possédait-il réellement l'humilité, la générosité, la charité, l'amour de la justice qu'il affectait; en un mot, était-il homme de *bien*? Il penche pour la négative sans se permettre une décision. En effet le jugement qui doit être porté sur cet homme célèbre dépend de l'impression que ses actions, ses ouvrages et surtout sa correspondance, ainsi que les récits des historiens du temps, ses amis[1] ou ses ennemis[2] nous ont laissés, font sur le jugement de chaque individu. Quant à nous, nous avouerons que, quel que soit le mérite des principes et des actions de Grégoire, nous n'y avons rien trouvé qui nous autorise à le regarder comme hypocrite[3].

[1] Comme Anselme, évêque de Lucques, dans ses commentaires sur les psaumes.

[2] Tels que son propre biographe, le cardinal Bennon qui l'accuse de sortilège et de tous les vices.

[3] Sur l'opinion de Paulus, voyez SPITTLER, *Geschichte des Pabstthums*, p. 115.

On prétend que le système de Grégoire VII est contenu en vingt-sept propositions qu'il doit avoir mises par écrit ou dictées, et qui, de là, sont connues sous le titre de Dictés; mais quoique cet écrit ne renferme pas une maxime ni un précepte que ce pape n'ait pratiqué ou enseigné, il est très-douteux cependant qu'il en soit l'auteur. Il existe une source plus certaine pour connaître les idées de Grégoire sur l'autorité des papes et sur leurs rapports avec la puissance séculière. Ce sont ses lettres, indubitablement authentiques, dont la collection composée originairement de onze livres, est intitulée *Registrum Gregorii VII*. Les propositions suivantes en sont extraites. Registrum Grégorii VII.

« L'Église actuelle n'est pas exempte de péchés, parce qu'elle n'est pas libre, étant enchaînée par le siècle et par des hommes du siècle; ses prétendus serviteurs ne le sont pas véritablement, parce qu'ils ont été institués par des hommes du siècle et n'existent que par ceux-ci. »

« La religion a une lutte pénible à soutenir : le cœur humain est refroidi envers la parole de dieu; la foi a été foulée aux pieds. »

« L'Église doit redevenir libre; elle doit le devenir par son chef, par le prince de la chrétienté, par le soleil de la foi, par le pape. Il faut qu'il débarrasse les serviteurs de l'autel des liens où les tient la puissance séculière. »

« De même que les esprits ne deviennent visibles que par le moyen d'un corps qu'ils revêtent, de même que l'âme ne peut agir sans intermédiaire, de même que ni les esprits ni le corps n'existent sans moyens de

conservation, de même aussi la religion n'existe-t-elle pas sans l'Église, ni l'Église sans la possession de biens qui assurent cette existence. De même que, dans le corps, l'esprit se nourrit par le temporel, de même fait l'Église par des possessions en terre. Il est du devoir de celui qui porte le glaive, c'est-à-dire de l'empereur, de veiller à ce qu'elle en reçoive, et qu'elle les conserve. C'est pourquoi l'empereur et les grands séculiers sont nécessaires pour l'Église, qui n'existe que par le pape, comme celui-ci n'existe que par Dieu. »

« Le monde est gouverné par deux lumières, par une grande, le soleil, et par une petite, la lune. Le pouvoir apostolique est comme le soleil, le pouvoir royal comme la lune. Ainsi que la lune ne jette qu'une lumière empruntée du soleil, de même les empereurs, les rois et les princes ne tiennent leur autorité que du pape, qui est par Dieu. Ainsi la puissance du saint-siége est élevée au-dessus de celle des trônes, et les rois doivent au pape soumission et obéissance. Puisque le pape est par Dieu, tout est sous lui; tous les ecclésiastiques et tous les séculiers doivent paraître devant son tribunal; il doit les instruire, les exhorter, corriger, et juger. »

« L'Église de Rome est la mère de toutes les églises de la chrétienté; toutes lui sont subordonnées, comme des filles le sont à leur mère. C'est elle qui se charge de toutes leurs tribulations; elle leur demande respect, égards, obéissance. Mère commune de toutes, elle commande sans restriction à tous et à chacun de ses

membres; fussent-ils empereurs, rois, princes, archevêques, évêques ou abbés. »

Voici comment ce pape, dans une lettre à Alphonse, roi de Castille, s'explique sur les calomnies de ses ennemis : « Si l'on scrute la cause de la haine de mes ennemis et des jugemens iniques qu'ils portent sur moi, on trouvera qu'ils sont offensés non par quelque tort que je pourrais avoir fait, mais parce que je soutiens la vérité et m'oppose à l'injustice. Il m'aurait été facile de faire de ces hommes mes serviteurs et d'en obtenir de plus riches présens encore que beaucoup de mes prédécesseurs, si j'avais préféré taire la vérité et faire semblant d'ignorer leur méchanceté. Mais indépendamment de la brièveté de la vie et du mépris que méritent les biens du monde, j'ai considéré que jamais personne n'a mérité d'être nommé un évêque qu'en souffrant la persécution pour la justice, et par ce motif j'ai résolu de m'attirer plutôt l'inimitié des méchans en obéissant aux commandemens de Dieu, que de m'exposer à sa colère en leur plaisant par des injustices. »

Un fourbe peut tenir ce langage, il est vrai; mais celui de Grégoire VII a été constamment le même, et toute sa conduite prouve qu'il s'était proposé de faire adopter son système au risque d'y trouver sa propre perte.

Voici ce que, au commencement de son règne, il dit en parlant de Henri IV, au duc Godefroi; on y reconnaîtra le même caractère : « Je ne crois pas le céder à qui que ce soit, en sollicitude et en vœux pour sa gloire présente et future. J'ai résolu de profiter de

la première occasion qui se présentera pour lui faire, par des légats, des représentations charitables et paternelles sur les choses qu'exigent le bien-être de l'Église et l'honneur de la dignité royale. S'il m'écoute, je me réjouirai de son salut comme du mien propre; car il peut le gagner, si, s'attachant à la justice, il obéit à mes conseils. Si cependant, ce que je ne souhaite pas, il me payait de mon amour par la haine, et que renonçant à la justice divine, il répondît à l'honneur dont il a été jugé digne, par le mépris de Dieu; dans ce cas Dieu préservera que ne tombe sur moi sa menace, lorsqu'il a dit : Maudit soit l'homme qui refuse son glaive au sang ! Car il ne m'est pas permis de négliger, par des considérations personnelles, la loi de Dieu, ou de dévier de la route de la justice pour la faveur des hommes; car l'apôtre dit : Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas un serviteur de Dieu. »

Nous avons vu qu'avant Grégoire VII l'empereur Henri III, convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'Église, avait tracé un plan d'après lequel cette réforme devait se faire par le pape, avec l'assistance de la puissance séculière [1]; mais tous les beaux projets de cet excellent prince s'évanouirent par sa mort prématurée. Jamais la corruption des mœurs ne fut plus grande que sous son fils. Les évêchés, les abbayes, et tous les bénéfices ecclésiastiques se vendaient publiquement par les courtisans. Un fait seul suffit pour donner une idée de la perversité de prélats qui avaient obtenu leurs places par des moyens si infâmes. Il fut

[1] Voyez p. 76 de ce vol.

donné en 1063 le jour de la Pentecôte en présence de Henri IV par l'évêque de Hildesheim. Ce prélat était en contestation avec l'abbé de Fulde qui prétendait avoir rang avant lui, et il résolut de la terminer par les armes. Il cacha derrière l'autel un de ses vassaux avec des gens armés, et leur ordonna de sortir de leur retraite au signal qu'il leur donnerait. La suite de l'abbé de Fulde ayant réitéré ses prétentions, comme l'évêque s'y attendait, ses soldats quittèrent leur embuscade et chassèrent les gens de l'abbé; mais bientôt ceux-ci revinrent avec une troupe de gens armés. Il fut livré alors dans l'église un combat sanglant; l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, monta en chaire et excita ses gens au meurtre, jusqu'à ce qu'ils eurent remporté la victoire. Henri IV, après s'être vainement efforcé de mettre fin à cette scène horrible, eut de la peine à se sauver de l'église.

Grégoire VII reprit le plan de Henri III; mais convaincu qu'il ne pourrait l'exécuter avec l'aide de la puissance séculière, il s'en chargea seul, et résolut de réformer à la fois l'Église en extirpant le vice radical dont elle souffrait, qui était la simonie, et l'état en réprimant l'anarchie et le pouvoir arbitraire. Mais pour se faire obéir par l'une et par l'autre, il fallait s'emparer d'un pouvoir élevé au-dessus de tous les autres; ainsi Grégoire imagina un despotisme salutaire qui peut avoir retardé les progrès des connaissances humaines, mais il mit des bornes à la dissolution des mœurs.

Comme la simonie était principalement pratiquée aux cours de France et d'Allemagne, Grégoire com- Mesures de Grégoire VII contre la simonie.

mença par écrire à Philippe I.er et à Henri IV pour les exhorter à mettre fin à ce scandale. Les deux princes répondirent d'un ton soumis ; Henri IV reconnut qu'il avait grièvement péché et ne méritait pas d'être qualifié de fils par le pape ; il promit de s'amender et implora l'assistance et les conseils du saint père pour s'y conformer absolument.

Célibat du clergé. Au commencement de l'an 1074 Grégoire convoqua à Rome un concile où la simonie fut proscrite ; mais ce fut un autre décret de ce concile, qui fit la plus vive sensation en Europe et dont l'exécution éprouva la plus grande résistance. Il ordonna le célibat du clergé. Personne ne devait être promu à un bénéfice ecclésiastique sans avoir fait vœu de chasteté ; aucun laïc ne devait assister à un acte religieux fait par un *prêtre* marié. Cette ordonnance tenait intimement au plan de Grégoire, car si l'Église devait être entièrement indépendante de l'État, il fallait briser, à l'égard des ecclésiastiques, les liens qui attachent l'homme marié à la société. Le célibat avait toujours été regardé dans l'Église comme le plus haut degré de sainteté parmi les hommes ; l'opinion publique en faisait un devoir aux prêtres, et des évêques intéressés le favorisaient en préférant les moines aux prêtres mariés, pour se délivrer de l'obligation de pourvoir au sort des veuves et des enfans de ces derniers. Cependant vers la fin du dixième siècle le célibat n'était rien moins que généralement usité ; aussi les ordonnances de Grégoire VII qui le prescrivaient furent-elles reçues en plusieurs endroits avec des cris d'indignation et de révolte.

L'archevêque de Mayence osa à peine les publier : il fixa d'abord à ses clercs un délai de six mois pour se défaire de leurs concubines, comme il appelait leurs femmes; ensuite il convoqua un synode à Erfurt, où il s'éleva un si grand tumulte qu'il fut obligé de congédier l'assemblée. Altmann, évêque de Passau, ne fut pas mieux traité par les clercs de son diocèse. Plusieurs évêques se joignirent aux récalcitrans. Otton, évêque de Constance, donna à ses clercs une permission expresse de se marier.

A tout ce bruit Grégoire VII opposa une calme résistance. Il eut soin de faire donner une grande publicité à la partie du décret qui menaçait de l'excommunication les laïcs qui assisteraient à la messe d'un prêtre marié. Comme les peuples n'étaient nullement disposés en faveur des prêtres ayant femme, le pape les mit par là dans ses intérêts; en plusieurs endroits la populace força même les prêtres de renvoyer leurs épouses. Ceux qui s'y refusaient étaient injuriés, maltraités, chassés, quelquefois battus jusqu'à la mort. Ainsi il arriva que tous se décidèrent successivement à se séparer de leurs femmes, et dans moins d'un siècle l'intention de Grégoire VII était remplie.

Il défend l'investiture séculière : origine de la guerre entre l'Empire et le Sacerdoce.

Le pape fit alors, probablement au commencement de 1075, une nouvelle démarche beaucoup plus décisive et qui a eu autant de résultats importans que celle qui ordonnait le célibat. Il défendit l'investiture par les laïcs. Nous avons vu que, dans les états gouvernés par le régime féodal, les évêchés, les abbayes et les autres emplois ecclésiastiques, appartenaient à la classe

des fiefs ou bénéfices dont le seigneur, à qui ils étaient dévolus par la mort de chaque titulaire, disposait de nouveau par un acte solennel qui, dans le langage féodal, est nommé Investiture. L'investiture des évêques et abbés se faisait, moyennant la tradition d'un anneau et d'une crosse, symboles de leur dignité. Tous les prélats étaient en même temps possesseurs de terres ayant qualité de fiefs, et obligés comme tels, à diverses obligations de la nature de celles qui étaient imposées à tout vassal envers son seigneur; ces obligations féodales remplaçaient, à cette époque, celles qui dans nos états modernes attachent le sujet au souverain; car avec l'ignorance où l'on était dans ces siècles sur les principes du droit politique, on ne connaissait pas d'autre supériorité du chef de l'état sur son vassal que celle qui résultait de la féodalité [1]. Ainsi, enlever au seigneur direct la faculté de donner l'investiture à un prélat, c'était le dépouiller de tous les droits de souveraineté et rendre le bénéficiaire absolument indépendant de l'autorité séculière. C'est précisément ce que Grégoire voulait; mais confondant la simonie avec l'investiture il ne fit pas attention, ou ne voulut pas voir, qu'en Allemagne cette mesure détruisait tout lien de subordination entre le souverain et les sujets. Son décret défendait à tout ecclésiastique de prendre l'investiture d'un bénéfice de la main d'un laïc, sous peine de destitution, et à tous les laïcs sans exception, sous peine d'excommunication, de donner l'investiture à un ecclésiastique. Ce décret fut envoyé

[1] Voyez vol. I, p. 286.

dans toute la chrétienté comme le seul moyen d'éviter la simonie.

Tel fut le premier acte d'hostilité dans ce qu'on a nommé la guerre entre l'Empire et le Sacerdoce.

Quelle était cependant la disposition où se trouvait Grégoire VII en commençant cette guerre ? Écoutons-le épancher son cœur dans le sein de l'amitié. C'est ainsi que vers la fin du mois de janvier 1075 il s'exprime dans une lettre adressée à Hugues, abbé de Cluny.

« Je voudrais qu'il fût possible que tu connusses toute la tribulation que je souffre, et toute l'étendue des peines qui journellement s'accroissent pour m'accabler ; la compassion te tournerait vers moi, ton cœur s'épancherait en un torrent de larmes ; tu tendrais la main au pauvre de Jésus-Christ qui a tout créé et qui gouverne l'univers, et la part que tu prendrais à ses maux soulagerait ce malheureux. Combien de fois n'ai-je pas supplié le seigneur de m'enlever de cette vie ou de se servir de moi comme d'un instrument pour le bien de l'Église, et cependant il ne m'a pas arraché aux tribulations, et ma vie n'a été encore d'aucune utilité à cette mère à laquelle il m'a enchaîné. Une douleur sans fin, une tristesse universelle m'assiégent de tout côté : l'Église d'Orient est poussée par le diable vers le schisme, et cet ennemi invétéré perd les Chrétiens par les membres mêmes de leur communion, de manière que pendant que le chef les tue en esprit, eux-mêmes font mourir leurs consorts en chair, afin que la grâce divine ne les appelle pas un jour à résipiscence.

D'un autre côté, quand mon œil tombe ou sur l'occident ou sur le midi, ou sur le septentrion, je trouve à peine un évêque légitime et qui gouverne le peuple chrétien par l'amour du Christ, et non par une ambition mondaine; et parmi les princes séculiers je n'en connais pas un seul qui préfère la gloire de Dieu à son propre honneur et la justice à l'argent. Quant à ceux au milieu desquels j'habite, ces Romains, ces Lombards, ces Normands, je leur ai souvent dit que je les estime pires que les Juifs et les Païens. Retournant sur moi-même, je me sens tellement affaissé sous le poids de ma propre action, que la seule miséricorde du Christ peut me sauver. Car si l'espoir d'une meilleure vie et celui d'être utile à l'Église ne me soutenaient, rien ne pourrait me retenir dans Rome où (Dieu m'en est témoin) la force seule m'a fait habiter depuis vingt ans. Ainsi flottant entre la douleur tous les jours renaissante, et l'espoir qui, hélas! s'éloigne continuellement davantage, je suis battu par les tempêtes et vis en ne cessant de mourir. J'attends celui qui m'a enchaîné et qui malgré moi m'a fait retourner à Rome, et m'y a impliqué dans mille dangers, et je lui dis fréquemment : Hâtez-vous, seigneur, et ne vous faites pas attendre; dépêchez-vous pour qu'il n'y ait pas de retard, et, pour l'amour de la bienheureuse Vierge et de S. Pierre, délivrez-moi! Mais comme dans la bouche du pécheur la louange n'est pas agréable à Dieu et que sa prière n'est pas sitôt exaucée, je te prie, je te supplie de recommander à ceux dont la piété mérite d'être exaucée, d'intercéder pour moi au-

près de l'Éternel avec cette charité qu'ils doivent sentir pour notre mère commune, l'Église universelle. Et puisque nous devons employer nos deux mains pour réprimer la fureur des méchans, et que nous sommes forcés, à la place des princes qui négligent leur devoir, à défendre la vie des religieux, je t'exhorte fraternellement à me prêter, autant que tu le pourras, ton assistance en admonestant, priant et exhortant ceux qui aiment S. Pierre, afin que si véritablement ils veulent être ses fils et ses soldats, ils ne lui préfèrent pas les puissances de la terre qui ne peuvent accorder que des faveurs méprisables et transitoires, tandis que Jésus-Christ promet des biens véritables et éternels »[1].

[1] Grégor. *Epist. II*, 49, *ap.* Harduin. T. VI, P. 1, p. 1297.

CHAPITRE II.

Commencement de la guerre des investitures et histoire d'Allemagne jusqu'à la mort de Henri IV en 1106.

Si, pour commencer la guerre contre la puissance séculière, Grégoire VII choisit pour principal adversaire l'empereur Henri IV, c'est que c'était de ce côté qu'il pouvait espérer une victoire moins difficile. Aucun prince de la chrétienté n'était plus décrié pour ses vices que l'était déjà Henri IV à l'âge de vingt-cinq ans; aucune autre cour n'offrait le spectacle d'une simonie aussi déhontée; nul souverain n'était plus généralement détesté, aucun ne pouvait moins compter sur l'assistance de ses grands feudataires : Grégoire ne balança pas. Dans le même concile de Rome où il défendit l'investiture laïque, il prononça la destitution de l'archevêque de Brême et des évêques de Strasbourg, Spire et Bamberg, convaincus de simonie, et exclut cinq conseillers de Henri de la communion de l'Église avec menace de les excommunier, si avant le 1 juin ils ne s'adressaient au saint-siége pour lui donner satisfaction. Peu de temps après, quatre évêques arrivèrent en Allemagne, avec la qualité de légats chargés d'extirper la simonie; ils étaient accompagnés de l'impératrice Agnès qui venait visiter son fils. Les légats refusèrent, dit Lambert d'Aschaffenbourg, de communiquer avec le roi, comme simoniaque, tant qu'il

Brouillerie entre Henri IV et Grégoire VII.

n'aurait pas fait pénitence et reçu l'absolution; ils proposèrent de tenir pour cela un synode en Allemagne, ce que Henri refusa. Si ce récit est exact, il paraît que, plus tard, les légats se relâchèrent; car nous avons un bref de Grégoire VII adressé le 15 juin à l'impératrice Agnès, où il la remercie d'avoir ramené son fils dans le giron de l'Église, et la félicite d'avoir préservé l'Allemagne du danger dont elle était menacée; de plus un historien contemporain, Bertold de Constance, raconte, que Henri IV se rendit à Nuremberg où étaient sa mère et les légats, qu'il promit à ceux-ci de s'amender et d'assister le pape pour l'extirpation de la simonie; l'historien ajoute que les conseillers du roi promirent par serment de rendre tout ce qu'ils avaient injustement acquis des églises.

Bientôt la bataille que Henri gagna sur les Saxons fit prendre une autre face à sa situation politique. Il peignit au pape les évêques tombés entre ses mains comme des rebelles et des perfides, et pria le saint-père de prononcer leur destitution. Les évêques captifs adressèrent aussi leurs plaintes à Rome, et Henri IV choqua Grégoire VII en disposant, sans élection préalable, en faveur d'un de ses favoris, de l'évêché de Bamberg devenu vacant par la déposition de l'évêque simoniaque. Le 8 janvier 1076 le pape adressa au roi une lettre avec cette suscription: Au roi Henri, salut, et la bénédiction apostolique, si, comme il convient à un Chrétien, il obéit au siége apostolique. Grégoire témoigna sa surprise de ce que, tandis que dans ses lettres Henri se montre si humble et si obéissant; tandis qu'il se

nomme le fils soumis de l'Église, on ne voit réellement dans ses actions que résistance aux décrets apostoliques. Il le presse de relâcher les évêques captifs, et de rendre aux églises les biens dont elles avaient été dépouillées.

Grégoire VII fit en même temps une démarche plus énergique. Annon, archevêque de Cologne, était mort, et Henri se préparait à donner ce bénéfice à Hidolf, un des ecclésiastiques de sa cour, lorsque des légats du pape arrivèrent inopinément à Goslar pour le citer sous peine d'excommunication à comparaître le second jour du carême devant un concile à Rome, afin de se justifier des crimes dont il était accusé. Comme cependant la lettre dont nous venons de parler, ne renferme ni menace directe d'excommunication, ni citation, et que sa date, comparée à celle du terme assigné à Henri IV pour se présenter à Rome (le 11 février), ne permet guères de supposer qu'après le départ de cette lettre, Grégoire VII ait sitôt changé d'idée et pris la résolution d'envoyer une citation, il devient probable que les légats eux-mêmes étaient porteurs de la lettre, qu'ils ne devaient agir que lorsqu'ils auraient vu que les exhortations du pape avaient manqué leur effet, et qu'ils se sont trop hâtés de s'acquitter de cette seconde partie de leur mission. La démarche de Grégoire est ordinairement représentée comme le comble de l'audace et de l'arrogance; mais, dit un célèbre professeur de Gœttingen[1], cette démarche était tout-

[1] Planck, dans *Geschichte der christl. kirchl. gesellschaftl. Verfassung*, Bd. IV, Abschn. 1, p. 162.

à-fait conforme à la procédure généralement suivie; car Henri vivant avec des personnes notoirement excommuniées, avait, par le fait, d'après les lois de l'Église, encouru lui-même l'excommunication. Si donc le pape lui accordait un terme pour sa justification, il le traitait avec quelque ménagement.

La hardiesse du pape indigna Henri et ses conseillers : il renvoya ignominieusement les légats, et appela tous les évêques et abbés d'Allemagne à une assemblée à Worms pour délibérer sur la punition de Hildebrand comme coupable du crime de lèse-majesté. Ce qui enhardit peut-être Henri IV, ce fut un de ces événemens qui portent l'empreinte du caractère du siècle et qui était récent. Cenci, préfet de Rome ou fils du préfet, homme riche et puissant, avait été excommunié par le pape pour des actes de violence. Brûlant du désir de se venger, Cenci, dans la nuit de la veille de Noël, pénétra avec une troupe armée dans l'église où le pape revêtu de ses habits pontificaux disait la messe de minuit : ce furieux prit le souverain pontife par les cheveux et le traîna dans son palais, qui, selon la coutume du temps, était fortifié. On cria à la violence; le peuple prit les armes, assiégea Cenci et aurait rasé sa maison, s'il n'avait remis le pape en liberté. Grégoire VII montra dans cette circonstance une grandeur d'âme qui excita l'admiration générale. Il résulta de cet acte de violence une guerre civile qui se fit avec beaucoup d'acharnement, mais que la mort de Cenci fit bientôt cesser.

Troubles de Cencius à Rome.

Le 24 janvier 1076 le concile convoqué par Henri IV

Concile de Worms, 1076

ouvrit sa session à Worms. Le cardinal Hugues le Blanc, que Grégoire avait déposé pour ses mœurs déréglées et comme fauteur des simoniaques, y produisit un acte d'accusation contre le pape, contenant l'histoire de sa jeunesse et celle des intrigues par lesquelles on le disait parvenu au pontificat, enfin le tableau des crimes qu'il avait commis avant et après. La plupart des évêques s'empressèrent de le condamner; en vain les évêques Adelbert de Würzbourg et Hermann de Bamberg représentèrent-ils qu'il était contraire aux canons de condamner sans procès le moindre évêque absent, et bien moins encore le pontife romain contre lequel aucun évêque ni archevêque ne se pouvait porter accusateur; mais Guillaume, évêque d'Utrecht, laissa à ses confrères l'alternative de souscrire à la condamnation du pape ou de renoncer à la fidélité qu'ils avaient jurée au roi. On signa une lettre par laquelle Grégoire VII était requis de déposer la dignité papale, et une déclaration par laquelle chacun des assistans promit de ne plus reconnaître Hildebrand comme pape. Les évêques lombards, la plupart ennemis de Grégoire, se réunirent à Plaisance et accédèrent au décret du concile de Worms. Un prêtre parmesan, nommé Roland de Sienne, se chargea d'aller annoncer à Hildebrand sa déposition.

Destitution de Grégoire VII.

Roland se présenta devant le pape au moment où il ouvrait la session d'un concile convoqué à Rome; il lui dit : Le roi, mon maître et tous les évêques ultramontains (c'est-à-dire allemands) et italiens vous ordonnent de quitter maintenant le saint-siége que vous

avez usurpé; puis se tournant vers le clergé de Rome, il ajouta: Vous êtes avertis, mes frères, de vous trouver à la Pentecôte en présence du roi, pour y recevoir un pape de sa main, puisque celui-ci n'est pas un pape, mais un loup ravisseur. Roland pensa payer bien cher sa témérité; la milice qui avait la garde du concile voulut le tuer, mais Grégoire lui sauva la vie. Le lendemain il donna lecture à cent dix évêques assemblés, de la lettre de Henri IV que Roland avait remise. Sa suscription portait: Henri, non par usurpation, mais par la grâce divine, à Hildebrand, qui n'est pas pape, mais qui est un mauvais moine. «C'est là, dit l'auteur de la lettre, le salut que tu as mérité par le trouble général que tu as porté dans l'église. Tu as, pour ne citer qu'un seul fait, foulé aux pieds les évêques et les prêtres, comme s'ils étaient tes esclaves. Par respect pour le siége apostolique nous avons supporté ces excès; mais prenant notre humilité pour de la crainte, tu as osé te révolter contre notre dignité royale que tu as entrepris de nous enlever, comme si nous tenions l'empire de toi, tandis que Jésus-Christ nous y a appelé. Mais il ne t'a pas appelé à la dignité cléricale; c'est par la ruse et la fraude, par l'argent et le glaive que tu as usurpé le siége de la paix; tu t'y es assis pour troubler la paix, pour armer les sujets contre les princes et pour leur enseigner à déposer et condamner des évêques. Tu as osé me déposer, moi qui, d'après la doctrine des saints pères, ne puis être jugé que par Dieu, et qui ne puis être destitué pour aucun crime que ce soit, à moins que je n'abandonne la foi; tu as

oublié que jadis les évêques s'en sont remis au jugement de Dieu à l'égard de Julien même qui était un apostat. » La lettre finit par cette péroraison : « Descends donc, toi qui as été condamné par la sentence de tous nos évêques ; cède le siége apostolique à un autre qui ne profane pas la religion par la violence, et qui enseigne la pure doctrine de Jésus-Christ ! Moi, le roi Henri par la grâce de Dieu, et tous nos évêques, nous te disons : Descends ! descends ! » Tous les évêques présens à la lecture de cette lettre s'étant écriés qu'une pareille injure ne pouvait rester impunie, et qu'ils n'abandonneraient point le pape, mais étaient prêts, s'il le fallait, à mourir pour lui, Grégoire VII, dans un discours adressé à S. Pierre, destitua Henri, fils de l'empereur Henri, du gouvernement du royaume d'Allemagne et d'Italie ; délia tous les Chrétiens du serment qu'ils lui avaient prêté ; défendit de lui obéir comme à un roi, et finalement l'exclut de la communion des fidèles. L'archevêque Sigefroi de Mayence et les évêques Guillaume d'Utrecht et Robert de Bamberg furent également excommuniés ; les autres évêques qui avaient pris part au concile de Worms, furent suspendus de leurs fonctions. Grégoire envoya en Allemagne deux légats, savoir Sigebert, patriarche d'Aquilée et Altmann, évêque de Passau, pour exciter les princes, les évêques et le peuple à secouer le joug d'un mauvais prince de dessus lequel la main de Dieu s'était retirée.

Excommunication de Henri IV et de plusieurs évêques allemands.

Conspiration des princes d'Allemagne.

La nouvelle de l'excommunication du roi, répandit la joie parmi les Saxons, et encouragea ses ennemis

secrets. Rodolphe, duc de Souabe, Welf IV, duc de Bavière; et Berthoud, duc de Carinthie, n'avaient jamais été ses vrais amis, mais le respect qu'inspirait le caractère sacré de la royauté avait empêché leur mauvaise volonté d'éclater en une rebellion ouverte; maintenant que la sentence du pape avait effacé cette sainteté, ils formèrent, avec les évêques de Metz et de Würzbourg et d'autres grands du royaume, une conspiration contre Henri: leur but était de le priver de la couronne, tandis que ce prince imprudent poursuivait son malheureux projet d'humilier les Saxons et les Thuringiens. Enfin, mais seulement quand il s'aperçut que le parti des mécontens faisait des progrès effrayans, Henri se décida, espérant leur secours contre les rebelles, à relâcher l'archevêque de Magdebourg, les évêques de Mersebourg et de Meissen, le duc de Saxe et les autres princes. C'était trop tard. La plus grande partie de l'Allemagne était entrée dans la conjuration, et les princes confédérés appelèrent tous les seigneurs de Souabe, de Bavière, de Saxe, de Lorraine et de France (ou Franconie) à une assemblée générale à Tribur. Elle fut très-nombreuse: l'archevêque Sigefroi et plusieurs autres partisans du roi, abandonnant ce prince, se réunirent à ses ennemis. Henri, qui campait avec une armée à Oppenheim, de l'autre côté du Rhin, voyant l'état désespéré de ses affaires, entra en traité avec les confédérés qui dictèrent les conditions d'un arrangement. Il fut convenu en octobre 1076 que la décision de toute l'affaire serait abandonnée au pape lequel serait invité de venir à la

Henri IV s'accommode avec les princes rebelles.

diète qu'on se proposait de tenir, vers l'époque de la chandeleur, à Augsbourg; que Henri éloignerait de sa personne tous les excommuniés, congédierait son armée, et que, renonçant dès ce moment à s'immiscer dans les affaires du gouvernement, il vivrait en simple particulier à Spire; mais que, si au bout d'une année à dater du jour de son excommunication, il n'en était pas relevé, et que ce retard provînt de sa faute, on procéderait à l'élection de son successeur.

Henri passe les Alpes.

Henri fit voir, par le parti qu'il prit alors, qu'il comprenait parfaitement sa situation. S'il attendait l'arrivée du pape à Augbourg, une nouvelle perspective d'humiliations aux yeux de ses sujets s'ouvrait devant lui; tandis que si, avant l'expiration de l'année, il se soumettait à la pénitence, le pape ne pouvait lui refuser l'absolution. Ce qui prouve que sa résolution d'aller trouver le pape en Italie déconcertait les projets de ses ennemis, c'est que les ducs de Bavière et de Carinthie fermèrent les défilés par lesquels on passe communément les Alpes. Avant la fin de l'année, par un froid très-rigoureux, Henri prit avec son épouse, cette même Bertha dont il avait voulu se séparer, et avec le fils âgé de deux ans qu'elle lui avait donné, la route de Besançon et de la Savoie. Le passage du mont Cenis n'était pas fermé par les confédérés, mais il était alors presque impraticable et dangereux; encore Amédée, comte de Savoie, frère utérin de la reine Bertha, ne lui permit-il de descendre en Italie que moyennant la cession du Bugey, district faisant partie du royaume d'Arles et qui resta dès-lors réuni pendant plusieurs siècles au comté de Savoie.

Cession du Bugey au comte de Savoie.

Les évêques et seigneurs lombards, se persuadant que le roi venait en Italie pour châtier le pape qu'ils détestaient, accoururent en foule auprès de lui, prêts à lui prêter leur appui. Peut-être Henri aurait-il mieux fait de profiter de leur ardeur que de poursuivre son projet; au moins le pape qui s'était mis en route pour aller à Augsbourg, fut-il tellement effrayé de l'arrivée imprévue du roi en Italie, qu'il se sauva dans le château de Canosse (dans le duché de Reggio) auprès de la comtesse Mathilde. Cette princesse qui joue un grand rôle dans l'histoire de l'église de Rome, était, comme nous l'avons dit, fille et héritière de Boniface, duc de Lucques, margrave de Tuscie, et maître de Modène, de Reggio, de Parme, Plaisance, Mantoue et de plusieurs villes de la Moyenne-Italie. Par sa mère Béatrix, fille de Frédéric de Bar, duc de la Haute-Lorraine, elle possédait de grandes terres en Lorraine. Béatrix avait en secondes noces épousé Godefroi II ou Gozelon le Barbu, duc de la Basse-Lorraine, et marié Mathilde à Godefroi III ou Gozelon le Bossu, fils de Godefroi II d'un premier mariage, lequel vivait, séparé de son épouse, en Allemagne, et qui fut assassiné en 1076. Mathilde était parente de Henri IV, parce que son aïeule maternelle était sœur de celle du roi. Aux faiblesses de son sexe elle réunissait de grandes qualités, beaucoup de courage et de persévérance, une érudition rare dans ce siècle, un dévouement extraordinaire à l'Église de Rome et au pape qu'elle avait connu quand elle était jeune encore, et qu'elle vénérait

Caractère de la comtesse Mathilde.

comme un père. En vain la nature de cet attachement a-t-elle été calomniée par le virulent cardinal Benno, biographe de Grégoire; la correspondance entre Grégoire et Mathilde prouve la pureté de cette liaison, et l'historien Lambert d'Aschaffenbourg, dont le témoignage équivaudrait à celui d'une foule d'écrivains disant le contraire, rend à Grégoire VII le témoignage que ses mœurs étaient irréprochables [1].

[1] Voici un passage tiré d'une lettre que Grégoire VII adressa à la comtesse Mathilde :

« Je vous ai fait cette lettre, chère fille de S. Pierre, pour affermir votre foi en l'efficacité du saint sacrement de l'eucharistie. Car tels sont les trésors, tels sont les dons qu'à la place de l'or et des pierres précieuses au nom de votre père qui est le prince des cieux, vous m'avez requis, quoique vous eussiez pu les obtenir par des prêtres plus dignes que moi. Je ne vous parlerai pas de la mère de Dieu à qui je vous ai particulièrement recommandée et ne cesse de vous recommander, jusqu'à ce que nous parvenions à la voir, comme je l'espère; elle que le ciel et la terre ne cessent de louer, quoiqu'ils ne puissent la louer selon son mérite. Surtout n'oubliez pas une chose; c'est que plus elle est élevée en bonté et en sainteté au-dessus de toutes les autres mères, plus elle les surpasse toutes en clémence envers les pécheurs et les pécheresses convertis. Cessez donc de vouloir pécher, et prosternée devant elle versez des larmes d'un cœur contrit et humilié. Je vous promets que vous la trouverez plus prompte et plus douce qu'une mère en chair. » *Ep. VII*, 47. Voici les mots de Lambert d'Aschaffenbourg : « Cette princesse, depuis qu'elle était veuve, ne quittait presque plus la personne du pape pour lequel elle avait une affection particulière. Partout où le pape pouvait avoir besoin de sa puissance qui était plus grande que celle d'aucun autre prince d'Italie, elle était là en un clin d'œil, pour lui rendre son devoir comme à un père et à un seigneur. Cette assiduité ne pouvait pas

Beaucoup de personnes excommuniées, évêques et laïcs, se rendirent à Canosse et sollicitèrent leur pardon dans le costume de pénitens, c'est-à-dire nu-pieds et vêtues de bure. Grégoire fit enfermer les évêques dans des cellules où ils étaient obligés de jeûner tous les jours jusqu'après le coucher du soleil, et imposa d'autres pénitences aux laïcs. Après quelques jours il leur donna l'absolution, à condition qu'ils renonceraient à toute communication avec Henri IV, tant qu'il ne serait pas rentré dans le giron de l'Église. Cependant Henri s'approchait de Canosse. Arrivé à la porte de la ville, il se dépouilla de ses habits royaux et de sa chaussure, pour exciter la pitié des habitans et obtenir l'entrée. Il engagea la comtesse Mathilde et plusieurs seigneurs qui l'avaient rejoint, à intercéder auprès du pape pour qu'il lui accordât l'absolution; mais Grégoire VII persista long-temps à demander que Henri se rendît à la diète d'Augsbourg, où il serait prononcé sur son sort. Henri ayant répondu qu'il ne voulait pas se soustraire au jugement du pape, dont il connaissait la justice, qu'il le priait seulement de lui donner l'absolution, parce que le terme d'une année que les princes d'Empire avaient fixé pour sa destitution, était près d'échoir. Grégoire VII, cédant aux

manquer de faire naître des soupçons, et les prêtres auxquels il avait défendu le mariage, répandaient avec plaisir des histoires scandaleuses, qui, pour tout homme sensé, ne pouvaient être que des mensonges évidens : toute la vie de ce pape a été trop apostolique et trop pure, pour que sa réputation puisse être atteinte par de telles calomnies. »

instances de l'abbé de Cluny et de la comtesse Mathilde, permit que Henri parût devant lui en costume de pénitent, et, en signe de son repentir, lui remît sa couronne en se reconnaissant indigne de la porter. La comtesse trouvant encore ces conditions trop dures, le pape consentit que Henri fût admis sans suite dans la cour intérieure du château qui était entouré d'un double mur, exigeant que là, revêtu du costume qu'il avait pris en arrivant, c'est-à-dire enveloppé de bure, la tête et les pieds nus, il attendît la résolution du pape.

Pénitence de Henri IV à Canosse.

Cet arrangement s'exécuta ainsi : Le roi passa la journée entière en costume de pénitent, et sans nourriture, dans la cour du château; le soir il lui fut permis de rejoindre sa suite, mais il dut revenir le lendemain. Cela se répéta trois jours; le quatrième, 25 janvier 1077, Grégoire VII l'admit en sa présence et lui donna l'absolution aux conditions suivantes: il s'engagea à comparaître à l'assemblée générale des princes d'Allemagne dans le temps et à l'endroit que le pape aurait déterminés, pour y répondre aux accusations portées contre lui; à se soumettre à la sentence que le pape prononcerait, soit que la couronne lui fût laissée, soit qu'il en fût jugé indigne; à ne se venger d'aucun de ses adversaires; à s'abstenir, en attendant le jugement, de toutes les marques extérieures de la royauté; à ne s'immiscer en rien dans le gouvernement et à ne prendre des revenus du royaume que ce qu'il lui faudrait pour son entretien; à regarder les sermens de fidélité qu'on lui avait prêtés, comme sus-

pendus, et à éloigner de sa personne les mauvais conseillers, par lesquels il s'était laissé pervertir : dans le cas où il serait maintenu sur le trône, il promit d'être à jamais obéissant envers le pape, et de coopérer avec lui à la réforme de l'Église; enfin il reconnut que s'il violait un de ces engagemens, il retomberait par le fait même dans l'excommunication et serait privé de tout moyen de défense ultérieure. Et cependant, malgré toutes les épreuves auxquelles Henri s'était soumis, le pape n'étant point encore convaincu de la sincérité du repentir d'un jeune prince léger, irréfléchi et débauché, demanda que Hugues, abbé de Cluny, se rendît caution pour le roi. Grégoire, évêque de Verceil et chancelier du royaume d'Italie, Eppon, évêque de Zeitz, et Albert Azzon II, margrave d'Este, garantirent par serment l'observation des conditions [1]. Après l'abso-

[1] Il existe une lettre par laquelle Grégoire VII raconte lui-même aux Allemands ce qui s'était passé à Canosse. Bien loin de triompher de sa victoire, le pape a l'air de vouloir s'excuser aux yeux de la nation germanique de n'avoir pas traité avec plus de sévérité un prince accusé de tant de crimes. « Après que nous lui eûmes fait faire des reproches très-violens de ses excès par tous les ambassadeurs qu'il nous envoyait, dit Grégoire, lui-même, de l'air d'un homme qui n'avait pas de mauvaises intentions, vint avec une faible suite à Canosse. Là il resta pendant trois jours devant la porte, dans un état qui inspirait de la pitié, car dépouillé de tout l'appareil de la royauté, et sans chaussure, il était vêtu de laine ; il ne cessa d'implorer avec beaucoup de larmes le secours et la consolation de la commisération apostolique, au point que toutes les personnes présentes ou qui en entendirent parler, en furent émues de pitié, et intercédèrent auprès de nous, s'étonnant de la dureté inouïe de notre cœur. Quelques-unes s'écrièrent que ce

lution de l'empereur, Grégoire dit la messe; il fit approcher Henri de l'autel, et après avoir élevé l'hostie, il en appela au jugement de Dieu qu'il pria de le punir d'une mort subite, s'il était coupable de simonie ou d'aucun des crimes dont on l'accusait; et, après avoir mangé une partie de l'hostie, il invita Henri à se purger de la même manière des accusations portées contre lui. « Si tu es innocent, lui dit-il, délivre l'Église du scandale que donnent tes calomniateurs, et termine d'un seul coup le différend. Prends ce fragment de l'hostie consacrée, et par le témoignage divin de ton innocence ferme la bouche à tes ennemis, afin que je puisse m'ériger en avocat de ta cause, et exiger que les princes se réconcilient avec toi et que la couronne te soit rendue. »

La plupart des historiens voient dans cette démarche du pape une méchanceté atroce; mais nous avouons qu'à nos yeux elle prouve la bonne foi et l'enthousiasme dont il était animé. Ce qui est incontestable c'est que la conduite du roi dans ce moment solennel

n'était pas là une sévérité apostolique, que c'était la dureté d'un tyran féroce. Enfin nous étant laissé fléchir par son repentir et par les supplications de tous ceux qui étaient présens, nous avons enfin brisé le lien de l'anathème et l'avons reçu dans la communion de notre sainte mère l'Église...... Sachez, ajoute le pontife plus bas, que nous ne sommes autrement engagés envers le roi, si non qu'avec la bonne foi qui nous est coutumière, nous lui avons dit qu'il peut espérer de nous tout ce que nous pouvons faire pour son salut et sa gloire, soit avec justice, soit par commisération, et sans le détriment de notre âme et de la sienne. » GRÉGOR. VII *Epist. IV*, 12, *apud* HARDUIN. T. VI, P. 1, p. 1356.

fournit un exemple mémorable de la force que la religion exerce sur une âme qui n'est pas encore parvenue au dernier degré d'avilissement. La conscience de Henri ne lui permit pas de se soumettre à l'épreuve que le pape exigeait de lui ; il n'était pas assez corrompu pour jouer une comédie qui aurait pu subitement terminer ses embarras : sous prétexte que ceux devant lesquels il lui importait le plus de se justifier étaient absens, il déclina la proposition du pape d'invoquer le jugement de Dieu.

La pénitence que fit Henri IV dans la cour du château de Canosse, fut certainement une dégradation de la majesté du trône; mais si certains écrivains y ont vu un exemple révoltant d'orgueil clérical, nous observerons que la faute de cet abaissement tombe uniquement sur Henri IV qui, feignant un repentir bien éloigné de son cœur, désirait moins se réconcilier avec l'Église que triompher des princes d'Allemagne, et non sur le pape qui, personnellement intéressé à n'accorder l'absolution qu'en Allemagne, se laissa fléchir en faveur de Henri, mais qui cependant, à moins de voir tomber dans un profond mépris la discipline ecclésiastique, seul frein du despotisme et des violences, ne pouvait épargner à ce prince une pénitence rigoureuse. Dans le siècle où ce frein était nécessaire, il n'était pas sans exemple que de grands coupables se soumissent à des pénitences plus douloureuses et à des humiliations plus fortes, et nous avons vu celui d'un grand prince qui se faisait fustiger par son confesseur [1]. Aussi Henri IV savait-il si bien le cérémonial

[1] Voyez vol. II, p. 369.

qu'un pénitent devait observer qu'il n'attendit pas qu'on lui prescrivît le costume accoutumé; il s'en revêtit avant d'arriver, si d'ailleurs le récit de Platina est exact. La désorganisation dans laquelle se trouvait l'Allemagne, ne permettait pas au pape d'accorder l'absolution sans condition. Il est évident que s'il n'avait eu en vue que le bien temporel de l'Église, il aurait mieux fait de rétablir Henri dans la pleine jouissance de la royauté, faveur que ce prince aurait achetée par les plus grands sacrifices.

Henri IV tombe dans le mépris.

La réconciliation de Henri avec Grégoire excita un grand mécontentement dans le royaume d'Italie. On y détestait le pape, et l'on y méprisa le souverain qui avait laissé avilir la majesté royale. Les villes qui, au premier passage de Henri, étaient allées à sa rencontre, lui avaient donné des fêtes, et l'avaient régalé de banquets, refusèrent à son retour de lui ouvrir leurs portes; il se vit quelquefois obligé de passer la nuit sous des tentes et put à peine se procurer les vivres nécessaires pour sa subsistance. Le chagrin, le repentir, la colère, la honte et le désir de la vengeance se combattaient dans le cœur du malheureux prince. Il n'était question en Lombardie que de destituer un monarque qui s'était montré indigne de la couronne, de la conférer à son fils Conrad, de marcher avec lui sur Rome pour en expulser un prêtre excommunié, coupable de simonie, de meurtre et d'adultère, et de nommer un autre pape qui pût nommer Conrad empereur. Les évêques Guibert de Ravenne et Théodalde de Milan étaient les chefs des mécontens. Mais

bientôt les anciens amis de Henri, l'archevêque Liemar de Brême, les évêques Eppon de Zeitz, Bennon d'Osnabrück, Burcard de Bâle, Burcard de Lausanne, ses conseillers Ulric de Cosheim, Éberhard et Berthold vinrent le joindre; ils l'excusèrent auprès des Italiens aux dépens des seigneurs allemands qui l'avaient, disait-on, abandonné à l'orgueil du pape; ils donnaient à entendre que l'inaction où il se tenait n'était qu'une vengeance concentrée; promettant que Henri punirait l'insolence du pape dès qu'il aurait apaisé les troubles d'Allemagne. Ainsi la fierté italienne fut portée à pardonner ce qui lui avait paru une bassesse. Les portes des villes s'ouvrirent de nouveau pour Henri, et le nombre de ses amis augmenta de jour en jour. Ces circonstances lui firent prendre assez de courage pour déclarer publiquement le pape auteur de tous les troubles et rompre les engagemens contractés à Canosse. Cependant il ne put obtenir d'être couronné roi de Lombardie, parce que la ville de Milan avait fait sa paix avec le pape.

Les princes confédérés en Allemagne attendirent avec impatience la fin du terme auquel Henri avait promis de se présenter à la diète d'Augsbourg, pour procéder contre lui. Henri ne s'y rendit pas, et fit en même temps surveiller Grégoire à Canosse de manière qu'il ne pût ni retourner à Rome ni passer les Alpes. Les confédérés convoquèrent une nouvelle diète à Forchheim pour le 15 mars 1077 et y invitèrent le roi et le pape, mais le premier prétexta des affaires qui le retenaient en Italie, et le pape qui ne put traverser

la Lombardie, envoya en Allemagne le cardinal Bernard et un autre Bernard qui était abbé de S. Victor à Marseille, pour engager les princes à faire sans lui ce qu'ils jugeraient avantageux à l'Empire.

Rodolphe de Rheinfelde, antiempereur, 1077.

Le 15 mars 1077 les confédérés réunis à Forchheim élurent roi d'Allemagne Rodolphe de Rheinfelde, duc de Souabe ou d'Allemanie, et après lui avoir fait jurer, à la demande des légats du pape, qu'il ne rendrait pas la couronne héréditaire dans sa maison, et qu'il permettrait que les évêques fussent choisis librement et gratuitement, ils le firent sacrer à Mayence; il fallut employer la force pour empêcher les citoyens de cette ville loyale de faire sentir leur indignation à l'usurpateur du trône.

A la nouvelle de cet événement inattendu, Henri IV revint en Allemagne où il trouva tant de partisans, surtout parmi les villes, que Rodolphe fut obligé de se retirer en Saxe, tandis que Henri, maître de l'Allemagne méridionale accroissait le nombre de ses adhérens en distribuant de petits fiefs et accordant des priviléges. Le 7 août 1078 il attaqua Rodolphe près de Melrichstadt, défit une des ailes de l'armée saxonne, et fit prisonniers l'archevêque de Mayence et l'évêque de Worms; car nous avons déjà dit que les évêques, comme grands vassaux de la couronne, étaient obligés au service militaire, et qu'ils commandaient leurs arrière-vassaux. Hermann, duc de Saxe, et un des légats du pape furent également pris, et l'archevêque de Magdebourg fut tué. Cependant Otton de Nordheim qui commandait l'autre aile, arracha la victoire à Henri

Le duché de Souabe est conféré à la maison de Hohenstaufen, 1079.

qui se retira en Souabe. Il y prononça la déposition de Rodolphe et conféra en 1079 le duché de Souabe à un seigneur de ce pays, Frédéric de Hohenstaufen, ainsi nommé comme fondateur du château de Staufen et souche de la célèbre maison royale de Hohenstaufen. Il lui donna en même temps la main de sa fille Agnès.

Grégoire VII qui s'était persuadé que les intérêts de Henri IV étaient entièrement perdus, voyant arriver le moment où la fortune des armes se déclarerait pour lui, se tira d'embarras en observant une retenue qui ne pût le compromettre. Il parlait de *deux rois* qui se partageaient l'Allemagne, et de la nécessité de prononcer entre eux, après les avoir entendus[1]. Il im-

[1] « Si l'un des deux, dit le pape, veut, enflé d'orgueil, opposer quelque obstacle à notre voyage, et que sentant que sa cause est mauvaise, il craigne le jugement du Saint-Esprit, et se rende désobéissant envers notre sainte mère, l'Église universelle, rejetez-le comme un membre de l'antechrist et d'un déserteur de la religion chrétienne, et maintenez la sentence que nos légats peuvent avoir prononcée contre lui en notre nom, vous rappelant que le seigneur résiste aux superbes et accorde la grâce à ceux qui sont humbles. A l'autre, au contraire qui se sera conduit avec humilité et n'aura pas méprisé le jugement publié par vous, mais véritablement prononcé par le Saint-Esprit, car nous savons avec certitude que partout où il y a deux ou trois personnes assemblées au nom du seigneur, elles sont éclairées par sa présence; à celui-là, disons-nous, vous rendrez le service et le respect, vous efforçant de tout votre pouvoir de le mettre en état de faire honneur à la dignité royale, de secourir la sainte Église qui est presque ébranlée. Car nous ne devons pas oublier que quiconque n'obéit pas au siége apostolique commet le péché d'idolâtrie (selon 1.er livre des Rois, ch. 15), et que le bienheureux Grégoire, ce saint et humble doc-

portait en effet fort peu à Grégoire que Henri ou Rodolphe fût roi, si seulement l'indépendance de l'Église et la supériorité du siége apostolique étaient assurées. Il offrit de venir lui-même en Allemagne pour examiner l'affaire, pourvu que les deux rois lui envoyassent des saufs-conduits. Ces tergiversations indignèrent les Saxons; ils écrivirent au pape pour se plaindre de sa conduite équivoque; lui attribuèrent la confusion qui désolait l'Allemagne, et se plaignirent surtout de l'impuissance des lois et de la dilapidation des domaines de la couronne que Henri se permettait. Mais Grégoire persista dans son irrésolution, et l'historien contemporain de la guerre de Saxe, le moine Brunon, dit : «Ainsi il ne se fit rien cette année; les légats du pape vinrent tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, promettant l'appui du pape tantôt aux Saxons, tantôt

teur, a décrété que les rois seront privés de leurs dignités et exclus de la participation au corps et au sang de notre seigneur, lorsqu'ils osent dédaigner les décrets du siége apostolique. Car si le siége de S. Pierre juge des choses célestes et spirituelles, à plus forte raison il prononce sur celles de la terre et du monde. Vous savez, mon cher frère, que depuis que nous avons quitté la ville, nou avons été en grand danger parmi les ennemis de la foi chrétienne; néanmoins ni la terreur, ni l'affection n'ont pu nous arracher une promesse injuste en faveur de l'un ou de l'autre des rois susdits. Car nous préférons souffrir la mort, s'il le faut, plutôt que de consentir librement que l'Église soit troublée. Car nous n'ignorons pas que nous avons été ordonné et placé sur le siége apostolique, afin que dans cette vie nous ne travaillions pas pour nous, mais pour Jésus-Christ et qu'à travers mille fatigues nous suivions les traces des saints pères, pour parvenir au repos éternel.» GREG. *Epist.* IV, 24; *ap.* HARDUIN. VI, 1, p. 1368.

à Henri ; mais emportant, selon la coutume des Romains, tout l'argent que les uns et les autres voulurent bien leur donner. » Enfin Henri, las des négociations, marcha au milieu de l'hiver contre les Saxons qu'il espérait surprendre ; mais il les trouva en mesure, et le 27 janvier 1080 il y eut à Fladenheim en Thuringe une grande bataille dont le résultat fut le même qu'à Melrichstadt ; Henri battit d'un côté Rodolphe, qui commandait une aile de leur armée, et fut défait par *Otton* de Nordheim qui était à la tête de l'autre.

La nouvelle de cette bataille fit déroger Grégoire à sa prudence accoutumée. Sentant que le moment était venu de frapper un coup décisif en faveur de la cause désespérée de Rodolphe, il convoqua un concile à Rome, y excommunia de nouveau, le 9 mars, Henri et ses adhérens, le déclara déchu des couronnes d'Allemagne et d'Italie, reconnut Rodolphe pour roi légitime et lui donna sa bénédiction. Il lui envoya même, dit-on, un diadème portant cette inscription : Grégoire VII reconnaît Rodolphe, 1080.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho.

Au même concile Grégoire VII confirma la prohibition de l'investiture par les laïcs, et l'excommunication des archevêques de Milan et de Ravenne, ainsi que de l'évêque de Trévise. Mais les foudres de Rome n'eurent pas, cette fois, leur ancien effet ; les dispositions des grands d'Allemagne avaient changé depuis quatre ans, et Henri put assembler à Mayence, en juin 1080, un concile qui fut ensuite transféré à Brixen, et, dans lequel Grégoire VII fut destitué comme étant parvenu sur le siége de S. Pierre par la fraude et par Henri IV fait nommer un antipape.

l'argent, ayant troublé l'Église et l'État, attenté à la vie d'un roi orthodoxe et pacifique, protégé un parjure, semé la discorde parmi les pacifiques, le scandale parmi les frères et la scission parmi les époux. A sa place, Guibert, archevêque de Ravenne, fut élu sous le nom de Clément III. Trente évêques et un grand nombre de seigneurs signèrent cette sentence.

Mort de Rodolphe de Rheinfelde.

Henri fit conduire l'antipape en Italie; lui-même, après avoir formé une nouvelle armée, marcha en Thuringe, prit et dévasta Erfurt. Le 15 octobre 1080 les deux compétiteurs au trône d'Allemagne se rencontrèrent sur l'Elster dans les environs de Mœlsen. La victoire fut long-temps incertaine; enfin la bravoure d'Otton de Nordheim la fit pencher du côté des Saxons qui s'emparèrent du camp de Henri; mais leur victoire fut sans utilité pour Rodolphe. Il perdit d'abord la main droite; ensuite Godefroi de Bouillon, qui par la suite fut duc de la Basse-Lorraine, lui enfonça dans le bas ventre la tige de la bannière de la couronne qu'il portait: Rodolphe fut transporté à Mersebourg, où il mourut au bout de trois jours. On montre encore aux voyageurs au dôme de Mersebourg la main desséchée de ce prince.

Henri IV s'empare d'une partie de la ville de Rome.

L'année suivante, 1081, Henri entreprit une expédition en Italie, laissant à Frédéric de Hohenstaufen, duc de Souabe, le soin de tenir tête à ses ennemis endeçà des Alpes. Grégoire exhorta ceux-ci à retarder encore l'élection d'un nouveau roi, et dans tous les cas à avoir soin d'en nommer un qui jurât d'obéir au saint-siége; il leur transmit même la formule du ser-

ment par lequel le roi élu devait promettre d'être l'homme (miles, le vassal) du saint-siége. Au reste il rejeta toute proposition d'accommodement et attendit avec tranquillité les événemens; s'en remettant principalement au zèle de Robert Guiscard, son vassal. Au mois d'avril, Henri fut couronné roi d'Italie à Milan, et arriva avec l'antipape le 22 mai près de Rome. Il attaqua cette ville, sans succès, en 1081 et en 1082; au troisième siége, en 1083, il s'empara le 2 juin de la ville Léonine ou du quartier de Rome situé en-deçà du Tibre où est le Vatican. L'année suivante, 1084, les Romains lui ouvrirent les portes de la ville, et Grégoire VII se sauva au château S. Ange. Henri fit son entrée dans la capitale de la chrétienté où Clément III, après sa consécration, posa le 31 mars la couronne impériale sur la tête du roi et sur celle de son épouse. Obligée de retourner en Allemagne, Henri abandonna aux Romains le soin d'assiéger Grégoire; mais au mois de mai Robert Guiscard arriva avec ses Normands, délivra le pape et le reconduisit au palais du Latran. Grégoire tint un concile où il excommunia de nouveau Henri IV, ainsi que l'antipape qui s'était enfui; mais ne se croyant pourtant pas en sûreté à Rome, où ses alliés les Normands avaient commis des excès barbares, il suivit Robert Guiscard à Salerne; il y mourut le 25 mai 1085. Ses dernières paroles furent: « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil. »

Grégoire VII est délivré par Robert Guiscard, 1084.

Sa mort 1085.

Pendant que Henri s'arrêtait en Italie pour se venger de Grégoire VII, les Saxons et les Souabes s'étaient

Hermann de Luxembourg antiempereur 1081.

assemblés à Bamberg, pour donner un successeur à leur roi Rodolphe. Le choix tomba le 9 août 1081 sur Hermann de Luxembourg, souche de la maison de Salm (Reifferscheid), lequel fut couronné, le 26 décembre 1081, à Goslar, par Sigefroi, archevêque de Mayence. Ce prince n'était ni assez puissant ni assez militaire pour faire respecter son autorité, et la mort, arrivée en 1083, d'Otton de Nordheim, un des chefs de tout le parti saxon, le priva d'appui. Il ne quitta guère Eisleben, où il avait établi sa résidence, ce qui lui a fait donner le surnom de roi d'Eisleben. Il assista au concile de Quedlinbourg qu'Otton d'Ostie, légat de Grégoire VII, tint en 1085 et où l'autorité du pape fut portée au-delà de toutes les bornes, tandis que de son côté Henri IV revenu d'Italie faisait confirmer par le concile de Mayence l'élection de Clément III et prononcer l'excommunication du comte de Luxembourg, roi prétendu d'Allemagne. Cependant Welf IV, duc de Bavière, et Hermann, assiégèrent en 1086 Würzbourg qui tenait pour Henri : celui-ci, voulant délivrer cette place, fut battu le 11 août près de Bleichfeld à quelques lieues de cette ville; mais Hermann ayant perdu encore un appui par la mort de Busson, évêque de Halberstadt, qui était le vrai boute-feu de la guerre, et voyant diminuer de jour en jour le nombre de ses partisans, déposa volontairement la couronne en 1088 et se retira dans ses terres, où il fut tué bientôt après dans une guerre insignifiante.

Sa mort ne rétablit pas la tranquillité en Saxe. Eckbert II, margrave de Thuringe, excita les habitans

Extinction de l'ancienne famille des margraves de Thuringe, seigneurs de Brunswick.

à une nouvelle révolte qui aurait pu devenir dangereuse, si ce prince n'avait été assassiné en 1090 dans un moulin à Eisenbüttel près de Brunswick. Il fut le dernier margrave de Thuringe et seigneur de Brunswick. Avec sa mort les troubles cessèrent en Saxe et en Thuringe. Sa sœur, épouse du comte Henri de Nordheim, hérita des terres de Brunswick.

Le pape seul n'était pas las de la guerre. Après la mort de Grégoire VII, et une vacance d'une année, les cardinaux avaient élu le 24 mai 1086 sous le nom de Victor III, le cardinal Didier, de la maison ducale de Capoue; mais cet ami intime de Grégoire VII, le confident de ses plans, le premier des trois candidats qu'en mourant il avait recommandés pour lui succéder, s'enferma pendant une année au Mont Cassin, refusant d'exercer la dignité pontificale. Ce ne fut que lorsque Hugues, cardinal de Lyon, le second recommandé de Grégoire, fit mine de vouloir se faire nommer, que Victor III consentit à se faire sacrer le 9 mai 1087; il mourut le 16 septembre de la même année. Son successeur fut le célèbre auteur de la première croisade, Urbain II, né Français, qui, sous le nom d'Otton, évêque d'Ostie, avait assisté au concile de Quedlinbourg et qui était le troisième recommandé de Grégoire VII. Pour susciter de nouveaux ennemis à Henri IV à l'égard duquel il marcha sur les traces de Grégoire VII, il engagea la comtesse Mathilde, veuve depuis 1076 et âgée de quarante-quatre ans, à donner sa main et ses richesses à Welf V, fils du duc de Bavière, et petit-fils d'Azzon d'Este. Ce mariage, très-préjudiciable

à l'autorité impériale en Italie, força Henri de passer encore une fois les Alpes pour faire la guerre à Mathilde. Il prit Mantoue en 1091, après un siége de onze mois; mais l'année suivante il échoua dans une tentative contre Canosse et essuya un échec par les troupes de la Grande-comtesse, titre sous lequel on désignait Mathilde. Étant retourné en 1093 pour quelque temps en Allemagne, ses ennemis exécutèrent le plan infâme d'engager à la révolte son fils Conrad, qui avait été couronné son successeur en 1087, et auquel il avait laissé le commandement des troupes au-delà des Alpes. Ce jeune prince, naturellement doux, mais égaré par des scrupules religieux qui firent taire en lui la voix du devoir, se fit couronner roi d'Italie par l'archevêque de Milan; pour resserrer son alliance avec le parti du pape, on lui fit épouser malgré lui une fille du Normand Roger, comte de Sicile; mais ce mariage ne fut jamais consommé.

Révolte du roi Conrad.

La révolte de son fils affecta vivement Henri IV: dans sa douleur, il voulut s'ôter la vie. En même temps ses affaires prirent en Italie une tournure très-défavorable. Sa propre épouse, l'impératrice Berthe se fit enlever à Véronne par des troupes de la comtesse Mathilde qui la conduisirent à Canosse. Berthe déclara publiquement devant deux synodes, des choses que la pudeur d'une femme aurait dû tenir éternellement cachées, et dont la honte qu'elle répandait sur son époux rejaillissait sur elle-même.

Cependant l'alliance des Guelfes avec la comtesse de Tuscie qui avait été si préjudiciable à l'empereur,

tourna finalement à son avantage. Après avoir passé cinq ans pour l'épouse du jeune Welf, Mathilde qui, dès 1077, avait légué son immense héritage à l'Église de Rome, se brouilla avec lui. Le vieux Welf fit une tentative infructueuse pour réconcilier le couple dont le mariage paraît n'avoir jamais été consommé; après quoi, plein de dépit, il suivit en 1096 l'empereur en Allemagne, et lui fit sa soumission. Henri lui confirma, pour lui et ses héritiers, le duché de Bavière, dont il était déchu par sa félonie, et lui promit probablement de forcer la grande-comtesse de céder ses possessions aux Guelfes. L'empereur tint vers la fin de 1097 une diète à Mayence, où il fit la paix avec tous ses ennemis en Allemagne. Les États déclarèrent Conrad déchu de ses droits à la couronne, qui fut conférée à Henri, son frère, âgé de 16 ans. Ce prince fut couronné à Aix-la-Chapelle en 1099, après avoir prêté serment que, du vivant de son père, il ne se mêlerait ni des affaires du gouvernement ni de l'administration des biens patrimoniaux de sa famille; comme si les sermens étaient assez puissans pour retenir la perfidie dans le devoir. Le jeune Conrad mourut à Florence au mois de juillet 1101, à l'âge de vingt-six ans.

Révolte du roi Henri.

Henri souhaitait ardemment de terminer son différend avec la cour de Rome; mais Pascal II qui avait été nommé pape en 1099 l'excommunia de nouveau en 1102 pour avoir conféré l'investiture à des évêques. Bientôt ce pape trouva un moyen plus efficace de lui faire du mal, en soulevant contre lui son propre fils, auquel on fournit pour prétexte le risque qu'il courait

d'être privé de son droit de succession s'il restait attaché à un père excommunié. Le jeune ambitieux, déjà maître dans l'art de feindre, céda sans peine à la séduction. Les Bavarois furent les auteurs de la révolte, les Saxons suivirent leur exemple, et le pape releva le fils du serment qu'il avait prêté à son père. Le 3 mai 1105 le jeune hypocrite déclara au concile de Nordhausen, en versant des larmes, que son âme ne connaissait pas l'ambition, et que son unique motif pour prendre les armes était de faire rentrer son père dans la communion de l'Église. Des sentimens si pieux arrachèrent à l'assemblée des larmes d'attendrissement. Les armées du père et du fils se rencontrèrent près de Ratisbonne; tous les vassaux du père abandonnèrent leur seigneur qui fut obligé de s'enfuir pour ne pas être livré à ses ennemis.

Alors le roi Henri convoqua une diète à Mayence pour prononcer entre lui et son père; il se rendit ensuite à Spire, s'empara du trésor de l'empereur et rétablit l'archevêque Ruthard sur le siége de Mayence d'où il avait été expulsé pour avoir eu part à la spoliation des Juifs par le comte Émicon. Henri IV, de son côté, rassembla tous ceux qui lui étaient restés fidèles, se proposant de se rendre avec eux à Mayence. Le perfide fils, allarmé de cette résolution, vint au-devant de son père jusqu'à Coblence, se précipita à ses genoux, et sollicita son pardon. Henri IV fut touché de ce repentir et embrassa son fils. Celui-ci l'engagea à l'accompagner à Mayence; mais à renvoyer auparavant ses vassaux, afin, disait-il, que l'aspect de tant

de gens armés n'inspirât pas de méfiance aux États assemblés. Quelqu'un ayant averti l'empereur qu'on le trahissait, celui-ci accablé par un sentiment de douleur, tomba à genoux en s'écriant : Mon fils, mon fils ! si Dieu veut punir mes péchés, ne souille pas au moins ton nom et ton honneur ; car la nature ne veut pas que le fils s'érige en juge de son père ! Le jeune roi protesta qu'il sacrifierait plutôt sa vie que de souffrir qu'il fût fait le moindre mal à son père. Arrivés à Bingen, le roi conseilla à l'empereur de se rendre au château de Bœckelheim, jusqu'à ce qu'il eût préparé les voies pour une réconciliation. Le vieux Henri se crut alors trahi, mais le fils engagea de nouveau sa vie pour sa sûreté.

Ce fut le 24 décembre 1105 que l'empereur Henri arriva à Bœckelheim, où il se vit sur-le-champ traité en prisonnier et privé de toutes les commodités de la vie. On joua alors une scène qu'avec un changement de rôle nous avons vu renouveler de nos jours entre un père et un fils. On fit sommer le prisonnier de livrer les joyaux de la couronne, en le menaçant de la mort s'il résistait, et il donna ordre à ses fidèles serviteurs à Hammerstein de les remettre. L'empereur ayant demandé d'être transporté à Mayence, les princes, dans la crainte que la vue de la majesté dégradée ne fît sur le peuple une impression trop forte, résolurent de finir ailleurs cette tragédie et d'arracher au vieux monarque une abdication. Le roi Henri fit transporter son père à Ingelheim où, par les menaces les plus horribles, il lui extorqua le 31 décembre 1105 l'aveu

Captivité de Henri IV.

des crimes qu'on lui reprochait et son abdication. Le malheureux prince espérait qu'en compensation de tant d'humiliations le légat lui accorderait au moins l'absolution; mais celui-ci lui annonça qu'il ne pouvait l'obtenir qu'à Rome. On ne le laissa pas même jouir de la liberté; mais pendant les fêtes qu'on donna à Mayence pour célébrer l'avénement de Henri V, le prisonnier trouva moyen de s'évader.

Guerre civile entre le père et le fils.

Henri IV rendu à Liège trouva des amis zélés dans Otbert, évêque de Liège, et dans Henri, duc de la Basse-Lorraine, successeur de Godefroi de Bouillon. A la tête d'une armée, ce prince repoussa les troupes du fils dénaturé qui poursuivaient l'empereur. La ville de Cologne aussi se déclara pour le père, et Henri V échoua dans le siége qu'il avait mis devant cette place. Il déclara le duc de la Basse-Lorraine ennemi de l'Empire, et convoqua le ban et l'arrière-ban pour lui faire la guerre. Ce fut dans ce moment qu'après une maladie de peu de jours, Henri IV mourut à Liège, le 7 août 1106, à l'âge de soixante-six ans. Le fidèle évêque le fit solennellement enterrer dans sa cathédrale; mais le légat du pape força ce prélat de faire exhumer le corps et de le déposer dans une île de la Meuse jusqu'à ce que le pape eût levé l'excommunication. Un pieux pèlerin, revenu de Jérusalem, le suivit de son propre mouvement dans cet endroit solitaire, et passa les jours et les nuits auprès du cercueil de son empereur, psalmodiant des prières pour la délivrance de son âme. Henri V fit transporter ensuite le cercueil à Spire dont les habitans reçurent avec respect

Mort de Henri IV.

les restes d'un prince qui avait été le bienfaiteur de leur ville, et les déposèrent dans le caveau de la cathédrale. Mais le légat du pape envia encore ce lieu de repos aux ossemens d'un excommunié; il fallut en retirer le cercueil et le placer provisoirement dans une place non consacrée. Ce fut-là qu'il resta pendant cinq ans, jusqu'à ce que Henri V, ayant obtenu l'absolution de son père, le fit ensevelir avec pompe.

Telle fut la fin de l'empereur Henri IV. On ne peut que blâmer les excès auxquels ce prince s'abandonna dans sa jeunesse et la faiblesse de caractère qui l'a plongé, et toute l'Allemagne avec lui, dans le malheur et la désolation. Mais les coups dont la fortune le punit étaient trop sévères pour ne pas rendre digne de pitié un prince à qui l'on ne pouvait refuser de la bonté, de la générosité, de la bravoure; ces qualités brillaient dans un corps orné de tous les dons de la beauté et des grâces.

Le fidèle serviteur de Henri IV, le duc de la Basse-Lorraine, paya sa loyauté de la perte de son duché. Henri V le conféra à Godefroi de Louvain qui le transféra à ses descendans. Son arrière-petit-fils, Henri I.er, changea le titre de duc de la Basse-Lorraine en celui de Brabant qui dès-lors prévalut.

CHAPITRE III.

Fin de la guerre des investitures, et Histoire d'Allemagne jusqu'à la mort de Henri V, 1125.

Renouvellement de la querelle des investitures.

Lorsque le pape Pascal II provoqua, ou sanctionna, la révolte d'un fils contre son père, il espérait sans doute que celui-ci qui lui devait la couronne se montrerait en fils obéissant de l'Église; son attente fut trompée. Pour monter sur le trône, la révolte, la perfidie et la trahison n'avaient pas paru à Henri V des crimes trop grands; mais parvenu à son but il n'était pas disposé à laisser avilir une couronne si chèrement achetée. Il renouvela sur-le-champ la querelle des investitures, déclarant qu'il laisserait aux chapitres la liberté des élections; mais que jamais il ne se départirait du droit de les confirmer, d'accorder aux élus l'investiture des droits régaliens et d'exiger l'hommage vassalitique qu'ils lui devaient; il mit sur-le-champ ces principes en pratique à Verdun et à Halberstadt. Dans le premier moment Pascal avait promis de venir en Allemagne pour terminer toute contestation; cependant voyant ensuite la fermeté que montrait le jeune roi, il jugea à propos de changer de route, et se rendit en 1107 en France. Dans un concile tenu à Troyes, il renouvela la défense des investitures laïques; mais des ambassadeurs de Henri V qui l'y avaient suivi, déclarèrent que leur souverain ne souffrirait pas qu'on

s'occupât d'une question si importante dans un pays étranger, et qu'il viendrait lui-même à Rome pour défendre sa prérogative.

Expédition de Henri V en Italie.

Plusieurs affaires retardèrent jusqu'au mois d'août 1110 l'expédition de Henri V en Italie. Il y alla à la tête de 30,000 hommes, bien résolu de terminer, même avec un sacrifice, une dispute qui troublait l'Église et l'État depuis plus de trente ans. Son armée fut divisée en deux corps, qui firent leur jonction dans la plaine de Roncale sur le Po entre Crémone et Plaisance, et les troupes italiennes s'y réunirent aussi. Toutes les villes de la Lombardie, à l'exception de Milan et de Novare, reçurent fort bien leur souverain; la comtesse Mathilde même s'arrangea avec lui. Elle lui promit fidélité et assistance contre tous ses ennemis, l'Eglise exceptée; Henri lui confirma la possession de ses fiefs.

De la Haute-Italie Henri V envoya des ambassadeurs à Rome pour préparer la transaction à conclure avec le pape. Il continua sa marche avec son armée jusqu'à Sutri. Ce fut là qu'il reçut de la part de Pascal II une proposition bien inattendue; proposition en elle-même parfaitement juste, mais devenue inexécutable; proposition tellement avantageuse au pouvoir séculier, qu'en y réfléchissant, on reste incertain si le pape, ne consultant que sa conscience et incapable de s'élever à des vues de politique, n'avait vraiment pas compris de quoi il s'agissait proprement dans la dispute élevée par Grégoire VII, ou si, comme on l'a soutenu quelquefois, cette proposition et la comédie qui s'ensuivit

avaient été concertées avec les cardinaux pour arracher à Henri une renonciation dont on abuserait ensuite contre lui. Quoi qu'il en soit, Pascal II fit dire à Henri V que, puisque l'investiture ne l'intéressait qu'à cause des droits régaliens, il n'avait qu'à les reprendre, c'est-à-dire, réunir au domaine de la couronne les villes, les duchés, les margraviats, les avoueries, forteresses et fermes, qui jadis avaient appartenu aux empereurs, et avaient été par eux conférés aux églises, avec leurs appartenances, leurs vassaux et châteaux; les églises se contenteraient, dit le pape, des dîmes et offrandes et des terres qu'elles avaient acquises ou reçues de particuliers. Contre cette constitution le roi renoncerait à l'investiture.

Convention de Sutri, 1111. S'il avait été possible d'exécuter ce que Pascal II proposait, l'occasion aurait été unique pour les rois d'Allemagne de restaurer l'éclat de leur couronne, en y réunissant les vastes domaines que les prédécesseurs de Henri V avaient imprudemment aliénés dans le but de réparer une première faute qu'ils avaient commise en permettant que les fiefs laïcs devinssent héréditaires. Henri V sentait fort bien que ni les prélats d'Allemagne, ni la noblesse à laquelle les fondations ecclésiastiques offraient un moyen de placer les cadets de famille, ne se prêteraient jamais à cette spoliation. Néanmoins il accepta les propositions du pape, à condition que l'Église et les princes de l'Empire y consentiraient. L'accord fut signé le 9 février 1111 à Sutri : Henri V y gagnait au moins l'avantage d'exciter contre le pape le mécontentement de tous les prélats.

Le 11 février suivant, Henri V fit son entrée à Rome et fut introduit par le pape, les cardinaux et le clergé dans la basilique de S. Pierre. Ayant demandé, suivant l'usage, la couronne impériale, le pape le requit de signer préalablement, selon leur convention, sa renonciation à l'investiture; le roi répondit qu'il était prêt à le faire aussitôt que, conformément à la même transaction, on lui aurait donné sûreté pour la restitution des fiefs. L'accord de Sutri étant ainsi venu à la connaissance des personnes présentes, tous les prélats et princes le déclarèrent hérétique et sacrilége. On se disputa jusqu'au soir; enfin un des chevaliers de la suite de Henri se leva en criant : « A quoi bon tant de discussion! Sachez que notre maître veut être couronné sans condition, comme Charlemagne. » Le pape ayant dit que cela ne se pouvait pas, Henri, averti qu'il s'élevait déjà des rixes entre les Romains et le petit nombre d'Allemands qui l'avaient accompagné à Rome, résolut de se servir de Pascal et des cardinaux comme otages de sa sûreté. Il ordonna de l'arrêter au milieu de l'église avec seize cardinaux, et confia ces prisonniers au patriarche d'Aquilée, avec ordre de les traiter avec tous les égards possibles. Henri suivit en tout cela les conseils de son chancelier, Adelbert, comte de Nassau. Les Romains prirent sur-le-champ les armes, et attaquèrent pendant la nuit les troupes de Henri. Il périt dans ce tumulte plusieurs milliers d'hommes des deux côtés, et Henri lui-même courut les plus grands risques. Après avoir percé cinq mutins de sa lance, il fut blessé et renversé de son cheval.

Couronnement de Henri V.

Tumulte de Rome.

Pendant deux jours et deux nuits encore les Allemands restèrent sous les armes; le troisième jour, ayant fait abattre une partie des murs, il sortit de Rome par cette ouverture avec le pape et ses autres prisonniers qui furent envoyés en divers châteaux : Henri se prépara à assiéger la ville. Cependant au bout de deux mois Pascal II céda à la force et aux sollicitations personnelles de Henri. Il fut signé le 8 avril 1111 au camp du roi près de Ponte Mammolo sur l'Anio une nouvelle transaction, portant que l'élection des évêques et abbés aurait lieu librement et sans simonie, toutefois avec le consentement du roi qui donnerait aux élus l'investiture avec l'anneau et la crosse, *après quoi* ils seraient sacrés. S'il s'élevait une contestation sur une élection, l'empereur la déciderait. Le pape s'engagea par serment à ne point inquiéter Henri à l'avenir ni pour les investitures ni à cause de son emprisonnement, et à ne l'excommunier jamais.

Nouvelle transaction avec le pape.

Le 13 avril 1111, le pape et le roi se rendirent à la basilique de S. Pierre, où le pape couronna Henri comme empereur, et pour preuve que la signature de la convention ne lui avait pas été arrachée pendant sa captivité, il en accepta l'instrument des mains de Henri et le lui rendit volontairement.

Privilèges accordés à la ville de Spire en 1111.

Après son retour en Allemagne, Henri ensevelit à Spire le corps de son père pour lequel il avait enfin obtenu l'absolution. Cette cérémonie eut lieu le 14 août 1111. Le même jour il signa deux diplômes qui, quoique ne concernant qu'une seule ville, sont remarquables dans l'histoire du droit public germanique. Par le

premier, l'empereur, du consentement de l'évêque, accorde à tous les habitans présens et futurs de la ville de Spire l'immunité du droit capital[1] *(Budel* ou *Budtheil, Haupttodfall)* que l'avoué (le vidame de l'empereur ou de l'évêque) ou leur seigneur naturel pourrait prétendre, à condition qu'ils célébreraient l'anniversaire annuel de son père, et qu'alors il serait donné par chaque maison un pain aux pauvres. Le second privilège, mais pour lequel Henri n'avait pas besoin du consentement de l'évêque, accorde aux bourgeois de Spire, en considération de leur loyauté, l'immunité de toute taille, amende *(Bannpfenning)*, impôt sur les meubles, droit du poivre[2], le droit *de non evocando*, ban à vin[3], l'immunité du péage du Rhin et autres privilèges. La ville de Spire fit graver ces deux diplômes en lettres d'or sur des tables d'airain qui furent placées au-dessus de la principale porte de la cathédrale. Elles y restèrent jusqu'aux horribles dégâts que les Français firent dans le Palatinat en 1688 et 1689.

A peine Henri V eut-il quitté l'Italie que ceux des cardinaux qui n'avaient pas signé la convention du 8 avril 1111, exigèrent du pape de déclarer que sa Le concile de Latran de 1112 annule la transaction de 1111.

1 Le droit de prendre le meilleur cheval, le meilleur bœuf et le meilleur habit d'un défunt, le meilleur lit ou autre meuble de la succession d'une femme.

2 Nous aurons une occasion de remarquer l'importance que le poivre joua dans le moyen âge dans la vie commune, dans le commerce et les finances. Une livre de poivre était équivalente à une livre d'or, et remplaçait certains impôts.

3 Le droit exclusif du seigneur de vendre en détail le vin à certaines époques de l'année.

signature lui avait été arrachée, comme étant l'unique moyen de recouvrer sa liberté et celle des cardinaux qui avaient été arrêtés avec lui, et de sauver Rome des horreurs d'un siége. Pascal déclara avoir failli; fidèle à son serment, il n'excommunia pas Henri ni ne révoqua la transaction; mais à sa place le concile de Latran déclara le 2 avril 1112 la nullité du privilége ou plutôt du *pravilége* que la violence avait extorqué au souverain pontife; et Gui, archevêque de Vienne et légat du saint-siége, fit excommunier son seigneur suzerain par un synode tenu dans sa ville métropolitaine.

Extinction des ducs de Saxe de la maison de Billung.

Ainsi Henri V se vit alors, avec l'Église, dans la même fâcheuse situation où avait été son père, et qu'il s'était flatté d'éviter par sa fermeté. Bientôt il se brouilla aussi avec les princes Saxons, à l'occasion de la mort d'Ulric, dernier comte d'Orlamunde et Weimar arrivée en 1112, dont l'empereur traita la succession comme fief échu, tandis que le comte palatin du Rhin la réclamait comme descendant par sa mère d'un des derniers comtes d'Orlamunde. Il était arrivé d'autres changemens dans les familles d'Allemagne. Les ducs de Saxe de la maison de Billung [1] s'étaient éteints en 1106; l'empereur conféra ce duché à Lothaire, comte de Supplinbourg, qui épousa Richenza, fille de Henri, dernier comte de Nordheim et de l'héritière de l'ancienne maison de Brunswick. Ainsi les biens de ces trois maisons furent réunis sur la tête de Lothaire, dont nous verrons la fille les transporter dans celle des Guelfes.

[1] Voyez vol. II, p. 159.

Le nouveau duc de Saxe s'allia avec le comte Palatin du Rhin, et avec plusieurs princes saxons pour forcer l'empereur à se dessaisir de la succession d'Orlamunde, mais ils furent battus en 1113 par Hoyer, comte de Mansfeld, général de l'empereur, à Warenstedt près de Quedlinbourg : le comte Palatin du Rhin y fut mortellement blessé. Par cette défaite la confédération saxonne fut dissoute, et lorsqu'en 1114 Henri V célébra à Mayence sa noce avec Mathilde, fille de Henri I.er, roi d'Angleterre, Lothaire, duc de Saxe, vint y faire sa soumission et obtint son pardon. Mais la dureté avec laquelle l'empereur traita quelques-uns des confédérés, et peut-être la connaissance qu'on avait acquise du plan secret de Henri d'abaisser les grands, firent naître une nouvelle confédération dans laquelle entrèrent presque tous les princes, à l'exception de Welf V, duc de Bavière, de la maison de Hohenstaufen et du tuteur du jeune comte Palatin du Rhin. Henri fut défait le 11 février 1115 près d'une forêt dite Welfelsholz dans les environs de Sandersleben : Hoyer de Mansfeld y fut tué. Cet événement fut un grand échec pour l'autorité du monarque. Les habitans de Mayence forcèrent Henri par une émeute, de donner la liberté à leur archevêque Adelbert. C'était le même qui, comme chancelier, avait conseillé en 1111 l'arrestation de Pascal II. L'empereur l'avait nommé d'abord archevêque de Mayence, mais ce prélat intrigant et vindicatif s'étant ensuite déclaré contre lui, il l'avait fait arrêter et le tenait en prison depuis trois ans. A peine Adelbert en fut-il sorti qu'il convoqua une assemblée,

Succession d'Orlamunde.

des états à Cologne, et y publia en décembre 1115, l'excommunication prononcée en 1112 contre Henri par l'archevêque de Vienne et que par ménagement on avait tenue secrète jusqu'alors.

Mort de la comtesse Mathilde.

Au milieu de ce désordre, la mort de la comtesse Mathilde qui avait eu lieu le 24 juillet 1115, força l'empereur d'aller en Italie. Cette princesse possédait une quantité de terres isolées, et exerçait dans beaucoup de villes des droits de souveraineté si importans, qu'indépendamment du margraviat de Toscane et du duché de Lucques, qui depuis long-temps en faisaient partie, on pouvait la regarder comme souveraine de Parme, Modène, Reggio, Ferrare, Mantoue, Crémone, Spolète et d'autres districts et villes de la Haute et Moyenne-Italie. Elle avait de nouveau disposé de tous ses biens en faveur de l'Eglise de Rome par une donation faite le 17 novembre 1102; mais comme tous les pays que nous avons nommés, étaient fiefs du royaume d'Italie et de l'Empire germanique, Mathilde n'avait pas eu le droit d'en disposer. Quant à ses biens allodiaux qui étaient considérables et s'étendaient par tout le pays qui forme aujourd'hui l'État ecclésiastique, Henri V y prétendait comme plus proche parent de Mathilde qui n'avait pu le dépouiller de ses droits à l'héritage. Il réclama donc toute la succession, soit comme seigneur direct, soit comme héritier allodial. La cour de Rome n'a jamais formé de prétentions sur les fiefs, mais comme il régnait beaucoup d'incertitude sur la vraie qualité des biens de Mathilde, elle a donné le sens le plus étendu au mot de biens propres ou allodiaux.

Avant d'entreprendre son expédition d'Italie, Henri V rétablit le duché de Franconie en faveur de son neveu Conrad de Hohenstaufen, frère du duc de Souabe. Il le composa des débris de l'ancien margraviat de la Bavière, auquel appartenait le Haut-Palatinat et le bourggraviat de Nuremberg, ainsi que des autres pays qui par la suite composèrent le cercle de Franconie. Rétablissement du duché de Franconie.

Arrivé en Italie, l'empereur prit possession de tout ce qui avait appartenu à Mathilde, sans éprouver pour le moment aucune opposition, et Pascal II convoqua en mars 1116 un concile au Latran où il condamna et anathématisa le privilége qu'il avait accordé en 1111, et, sans excommunier l'empereur, approuva tout ce que ses légats avaient fait dans leurs différens conciles. A l'approche de Henri V, le pape s'enfuit de Rome à Bénévent pour chercher l'appui des Normands. Les Romains qui s'étaient brouillés avec Pascal à l'occasion de la nomination d'un préfet de la ville, reçurent l'empereur avec applaudissement, et celui-ci sut si bien gagner Maurice Bourdin, archevêque de Braga, plénipotentiaire du pape, qu'il le couronna une seconde fois le 25 mars 1117. Quelques mois après, Henri V retourna dans la Haute-Italie; Pascal II voulut rentrer dans Rome, mais Ptolémée, comte de Tusculum, que Henri V avait mis à la tête du gouvernement, ne l'y admit pas : le pape mourut le 21 janvier 1118, et quatre jours après on lui donna pour successeur le cardinal Jean de Gaëte, qui se nomma Gélase II. Henri V qui était à Turin offrit au nouveau pontife son appui, si, en sa présence, il voulait se soumettre à une nouvelle Deuxième expédition d'Italie.

élection et ratifier la convention de 1111, mais Gélase, sans répondre à la première proposition, renvoya à un concile la décision de la seconde. Peu satisfait de cette réponse, Henri s'approcha de Rome et le pape s'enfuit à Gaëte, sa ville natale.

Henri V, guidé par les conseils du célèbre jurisconsulte Irnerius résolut alors de donner un pape à l'Église: il fit élire, le 9 mars 1118, et confirmer par le peuple, Maurice Bourdin qui prit le nom de Grégoire VIII et couronna pour la troisième fois l'empereur le jour de la Pentecôte. Gélase II se rendit en France et mourut à Cluny le 29 janvier 1119. Les cardinaux qui l'avaient accompagné, élurent le 1 février à sa place Guy, archevêque de Vienne, né à Quingei en Franche-Comté, qui prit le nom de Callixte II. Comme légat du pape il avait fait preuve de zèle pour les droits de l'Église, et l'on devait s'attendre qu'il suivrait avec ardeur la grande affaire des investitures; il le fit, mais en homme qui par sa naissance tenait aux premières maisons, et par alliance même à celle de France et à la maison Salique: il montra infiniment plus de prudence que tous les successeurs immédiats de Grégoire VII qui manquaient d'éducation et d'expérience. C'était à Callixte II qu'il était réservé de terminer cette querelle.

Des députés, que, de Paris où il s'était rendu, il envoya deux fois auprès de Henri V et qui le trouvèrent la première fois à Strasbourg, et ensuite entre Metz et Verdun, signèrent avec lui les points préliminaires d'un arrangement: le pape ayant convoqué pour

le 20 octobre 1119 un concile à Rheims, arriva le 25 à Mouzon pour conférer personnellement avec l'empereur : ce prince se trouvait dans le voisinage, à Ivoi, à la tête d'une armée de 30,000 hommes ; cependant il envoya d'abord des députés auprès du pape pour convenir de quelques changemens à faire dans les articles projetés à Strasbourg et qui paraissaient équivoques. On ne put s'accorder ; de manière que l'entrevue n'eut pas lieu ; et le projet de Henri de se saisir de la personne du pape, s'il est vrai qu'il ait eu ce dessein, échoua. De retour à Rheims, Callixte excommunia Henri V et l'antipape Grégoire VIII. Il rentra le 3 juin 1120 à Rome, d'où son concurrent s'était sauvé : celui-ci, pris dans sa fuite, fut ramené dans la ville, exposé à la risée de la populace et enfermé dans un couvent

Paix publique de Würzbourg, 1121.

L'excommunication prononcée contre Henri V rendit ce prince très-conciliant ; il se prêta à un arrangement avec les confédérés saxons, à la tête desquels était Adelbert, archevêque de Mayence, qui s'était fait nommer légat du pape. Douze députés choisis par les deux partis s'assemblèrent le 29 septembre 1121 à Würzbourg en présence de Henri V et d Adelbert, et rédigèrent une paix publique qu'il serait défendu de violer sous peine de mort. Les droits de l'Empire et ceux de l'Église devaient être réciproquement restitués à l'Empire et à l'Église ; c'est sur cette base que la paix serait conclue entre l'empereur et le pape. Il ne fut rien décidé sur l'excommunication de Henri, cette affaire appartenant au for du pape, mais elle n'em-

pêcha pas les princes d'être en communication avec l'empereur. Il fut résolu qu'on enverrait des ambassadeurs à Rome pour prier le pape de convoquer un concile général, afin que la décision du saint-esprit terminât une contestation à laquelle les hommes ne pouvaient mettre fin.

Concordat de Worms, 1122. Fin de la querelle des investitures.

Callixte II, fidèle à son système pacifique, envoya comme légat Lambert, évêque d'Ostie qui lui succéda en 1124 sous le nom d'Honorius II, et deux autres cardinaux, pour faire la paix avec l'*empereur*, car tel est le titre qu'il lui donna dès ce moment. Après qu'au mois de septembre 1122 on fut convenu à Mayence des principales conditions, l'empereur convoqua une diète à Worms pour mettre la dernière main au *concordat*, nom sous lequel cette transaction est connue. Le légat ayant donné l'absolution à l'empereur et à ses adhérens, Henri V lui remit le 23 octobre 1122 un document par lequel il renonçait à l'investiture par l'anneau et la crosse, accordait aux Églises le droit d'élire librement et de consacrer leurs prélats, et promettait de rendre et faire rendre à l'Église de Rome les possessions et les droits régaliens qui lui avaient été enlevés depuis l'origine de la contestation. Ensuite le légat remit de son côté à l'empereur un acte par lequel le pape consentait que les évêques et abbés d'Allemagne fussent élus en présence de l'empereur, sans simonie ni violence; que s'il s'élevait une contestation entre les parties, l'empereur, d'après le conseil et le jugement du métropolitain et des évêques de la province, assisterait la partie où serait le bon droit et

l'appuyerait; l'*élu* recevrait de l'empereur, par la tradition du sceptre (ainsi avant qu'il puisse se faire consacrer), les droits régaliens, excepté tout ce qui appartenait en propre à l'Église, et prêterait en revanche à l'empereur les services dus. Hors de l'Allemagne (dans le royaume d'Italie) l'évêque *élu et consacré* les recevrait de la même manière. Le concordat de Worms ayant été confirmé par les États d'Empire, ainsi que par un concile que Pascal II tint en 1123, la première guerre entre le Sacerdoce et l'Empire ou la guerre pour l'indépendance de l'Église, qui avait duré quarante-huit ans, fut heureusement terminée plutôt à l'avantage de la puissance séculière qu'en faveur de la cour de Rome. L'empereur perdit, à la vérité, le droit de nommer aux grands bénéfices, qui avait donné lieu à beaucoup d'abus, et les élections transférées aux Églises furent dorénavant soustraites à l'influence de la simonie, sans l'être pour cela à celle des brigues; mais les empereurs conservèrent par leur présence la direction des choix; ils conservèrent la suzeraineté, et l'idée de Grégoire VII de rompre le lien vassalitique qui attachait le clergé à la puissance séculière, fut abandonnée. L'indépendance acquise par les Églises, ne se rapportait qu'au spirituel.

Henri s'occupait du projet de récupérer les domaines et droits que le fisc avait perdus pendant les troubles civils, ainsi que de celui d'établir une contribution permanente dans l'Empire, lorsqu'une mort prématurée vint mettre fin à tous ses plans. Il décéda le 23 mai

1125 à Utrecht, à l'âge de quarante ans, le dernier de sa race.

Nous avons vu à quelles fautes l'ambition avait porté Henri V; l'avidité ne fut pas moins un trait de son caractère. Ces vices étaient compensés, s'ils peuvent l'être, par une grande prudence, beaucoup d'activité et de courage.

CHAPITRE IV.

Influence de la guerre des investitures sur la constitution politique de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre.

Nous avons vu le commencement de la guerre que se firent, relativement aux rapports des puissances séculière et spirituelle entre elles, la cour de Rome et les empereurs Henri IV et Henri V et la fin de cette guerre par la transaction de Worms. Il se passera à peine quatre-vingts ans avant que la guerre se renouvelle avec une fureur dont Grégoire VII et ses successeurs immédiats n'ont pas donné d'exemple. Son objet ne sera plus seulement un droit d'investiture donnant à la puissance séculière plus ou moins d'influence sur le clergé; il s'agira de l'indépendance et, pour ainsi dire, de l'existence même des souverains; car pour la souveraineté, cesser d'être indépendante, c'est cesser d'exister. Mais avant de parler de ces événemens intéressans, il sera nécessaire de voir quels résultats eurent dans d'autres parties de l'Europe les efforts des papes pour abolir les investitures séculières et introduire de nouveaux principes de droit ecclésiastique, et dans quels rapports se trouvait à la fin du treizième siècle le clergé des royaumes catholiques envers les souverains.

C'est l'époque où la puissance ecclésiastique parvint à son plus haut point d'élévation; mais déjà aussi se

manifestent les signes précurseurs de sa chute. La nouvelle théorie qui subordonnait la souveraineté à la puissance ecclésiastique, d'abord combattue, fut ensuite partiellement reconnue et quelquefois mise en pratique; mais avant qu'elle pût se consolider, il se forma dans plusieurs états des constitutions politiques, qui raffermissant sous d'autres rapports la puissance séculière, l'aidèrent à prendre le dessus sur sa rivale.

Tentative des papes de briser le lien féodal entre les souverains et le clergé en Angleterre.

Dans tous les pays la lutte entre les deux partis commença par la prétention des papes d'enlever aux princes l'investiture des évêques, prélats et autres bénéficiaires ecclésiastiques, en anéantissant ainsi leur influence sur la nomination des ministres de l'Église. Grégoire VII ne la fit valoir que contre l'empereur; en France et en Angleterre l'usage de mettre les prélats en possession de leurs bénéfices par le moyen de l'investiture, en tant qu'il existait, continua sans opposition de la part de ce pape. Urbain II commença à le proscrire : par le dix-septième canon du concile de Clermont de 1095 il défendit, non plus seulement l'investiture séculière, mais tout serment d'hommage lige qu'un ecclésiastique serait dans le cas de prêter à un prince [1].

Ce fut en Angleterre qu'on vit le premier effet de ce décret. S. Anselme, archevêque de Cantorbéry, déclara en 1100 à Henri I.er qui venait d'usurper le trône d'Angleterre, que les canons du concile ne lui permettaient pas de prêter hommage à son souverain,

[1] Ne Episcopus vel sacerdos regi vel alicui laico in manibus ligiam fidelitatem faciat.

et qu'il quitterait plutôt le royaume que de s'y soumettre. Henri qui avait besoin de l'archevêque pour se maintenir, entra en négociation avec Pascal II; mais la réponse de ce pape fut peu satisfaisante. «Jésus-Christ, dit-il, est la porte de l'Église; quiconque y entre par lui sera sauvé; celui qui y entre par les rois de la terre doit être regardé comme un voleur et un larron. Il serait monstrueux que le fils engendrât son père, ou qu'un mortel créât Dieu; or il est connu que les saintes écritures appellent les prêtres des dieux, parce qu'ils sont les vicaires de Dieu. Aussi l'empereur Constantin, de pieuse mémoire, n'a-t-il jamais osé juger les causes des évêques, et nos prédécesseurs n'ont jamais cessé de s'opposer à l'horrible usurpation par laquelle les laïcs donnent l'investiture à des ecclésiastiques.»

Un synode tenu à Winchester, ayant pris connaissance de cette lettre, décida que l'archevêque d'York et deux évêques du royaume seraient envoyés comme ambassadeurs à Rome pour déclarer au pape que si Anselme persistait à refuser au roi l'hommage lige, il serait chassé d'Angleterre et que la cour de Rome perdrait le tribut annuel qu'elle tirait de ce royaume. Cette déclaration paraissait avoir produit de l'effet, et les ambassadeurs envoyés à Rome rapportèrent que Pascal leur avait fait verbalement une réponse conciliante; mais le souverain pontife les ayant désavoués, la contestation s'échauffa. Anselme était allé à Rome en 1103, avec la permission du roi; mais celui-ci, choqué de la tournure que prenait l'affaire, défendit

à l'archevêque de rentrer dans le pays et mit son archevêché sous le séquestre. Anselme passa dix-huit mois en exil à Lyon; cependant les négociations se renouvelèrent; on ignore par quels motifs on fléchit l'opiniâtreté du pape; mais il est de fait qu'au mois de mars 1106 Pascal II écrivit ces mots remarquables : «Pour relever celui qui est tombé, il ne suffit pas de lui tendre la main, il faut se baisser un peu[1].»

Le pape, par cette lettre, autorisa l'archevêque à donner, après une légère pénitence, l'absolution aux évêques ou abbés qui avaient reçu l'investiture du roi, et à les consacrer; à l'avenir il ne devait refuser la consécration à aucun prélat qui, sans recevoir l'investiture, aurait seulement prêté hommage lige au roi, jusqu'à ce que, ajoute le pape, on puisse fléchir le cœur du roi afin qu'il cède aussi sur ce point.

Ce n'était pas la cérémonie des investitures qui intéressait le roi; tout ce qu'il demandait c'était le serment vassalitique. Aussi fut-il très-facile, après cette déclaration conciliante, de s'arranger sur tout le différend : les États assemblés en 1107 décrétèrent qu'à l'avenir les évêques et abbés ne recevraient plus l'investiture par l'anneau et la crosse, mais qu'avant leur consécration, ils prêteraient l'hommage lige au roi. C'était, pour le roi, gagner le procès moyennant un léger sacrifice.

En France. En France, la question de l'investiture s'était, dès

[1] Qui enim stans jacenti ad sublevandum manum porrigit, nunquam jacentem eriget, nisi et ipse aliquantum curvetur. Eadmer, *hist. nov.* L. III, p. 74.

l'origine, présentée sous un autre point de vue. L'usage d'investir les prélats par le symbole de l'anneau et de la crosse, n'y avait jamais été général; sous les premiers Capétiens il avait entièrement cessé. Ainsi Philippe I.er put rester pendant trente ans indifférent à la querelle qui s'était élevée entre les papes et les empereurs. La chose changea de face, lorsque le concile de Clermont eut défendu qu'un ecclésiastique prêtât l'hommage lige à un laïc. Comme les évêques normands n'avaient assisté à ce concile que par députés, ils tinrent en 1096 à Rouen un synode provincial qui confirma les canons du concile, en se servant à l'égard du dix-septième d'une formule plus précise encore: «aucun prêtre, dirent-ils, ne sera l'homme d'un laïc»[1], et, ce qui est remarquable à cause de la suite, les pères du concile donnèrent pour raison qu'il était inconvenant que des mains consacrées à Dieu et sanctifiées par l'onction, fussent placées entre des mains non consacrées, appartenant peut-être à un meurtrier ou un adultère, ou à un homme souillé de quelque autre crime.

Bientôt il se présenta une occasion de faire l'application du nouveau principe. Il y eut en 1106 une élection schismatique à Rheims. La majorité du clergé nomma un certain Rodolphe; la minorité, l'archidiacre Gervais de la famille de Rethel. Le roi, une grande partie du chapitre, et le peuple de Rheims favorisèrent le dernier; Rodolphe déclara qu'il n'avait pas besoin de la confirmation du roi, et fit mine de vouloir se

[1] Nullus presbyter efficiatur homo laici.

mettre en possession de sa métropole. Les citoyens de Rheims ne lui ayant pas permis l'entrée de la ville, le pape Pascal II qui sur ces entrefaites était venu en France, mit la ville en interdit et consacra lui-même Rodolphe comme archevêque.

Le roi Philippe I.er étant mort le 30 juillet 1108, Louis le Gros, son successeur, regardant le siége de Rheims comme vacant, se fit sacrer par l'archevêque de Sens. Cette fermeté du monarque engagea Rodolphe à accepter les propositions que le roi lui fit faire par Yves de Chartres. Louis VI qui n'avait rien fait en faveur de Gervais, put décemment le sacrifier à son rival qui, non-seulement prêta sans difficulté l'hommage, mais, à la demande des grands, le prêta même à genoux comme faisaient les vassaux laïcs, tandis qu'on n'exigeait pas cet abaissement des évêques.

Au concile de Rheims que Calixte II tint en 1119 pour faire renouveler la défense des investitures laïques, il proposa la formule suivante: «L'investiture de toutes les églises et possessions ecclésiastiques par une main laïque, est absolument défendue;» mais Louis le Gros qui était présent, s'opposa avec vigueur à cette rédaction, qui fut changée de la manière suivante: «L'investiture des évêchés et des abbayes par une main laïque est absolument défendue.» Le pape signa des réversales par lesquelles il reconnut que les prélats français étaient obligés de prêter l'hommage lige, par lequel le vassal promettait fidélité en termes généraux. Le concile de Clermont avait proscrit l'hommage lige

qu'en France les évêques ne prêtaient pas; Callixte II permit l'hommage. Nous avons vu cependant qu'originairement le canon de Clermont avait été autrement entendu.

On pourrait regarder comme une innovation un célèbre décret de 1137 par lequel Louis VII dispense les évêques et abbés d'Aquitaine de l'obligation de l'hommage. Mais Louis VII accorda ce diplôme, non comme roi de France, mais comme duc d'Aquitaine des droits d'Éléonore de Poitou qu'il venait d'épouser; réunissant les deux qualités de seigneur suzerain et de vassal, il pouvait trouver superflu la répétition d'un hommage que les prélats lui devaient comme roi de France. Il étendit ainsi à l'Aquitaine un principe admis dans toutes les autres provinces, savoir que les évêques étaient vassaux immédiats de la couronne.

Atteinte portée au droit de confirmation des souverains.

Par le concordat de Worms la libre élection ou, comme on disait depuis cette époque, la liberté canonique des élections d'évêques, mais d'un autre côté en même temps le droit de l'empereur d'y assister en personne ou par ses commissaires, avaient été reconnus. En France Louis VI déclara en plusieurs occasions que les élections devaient être libres; il était d'usage de n'y procéder qu'après avoir pris l'agrément du roi. En Allemagne on arracha à Lothaire II une renonciation au droit d'assister aux élections : mais il est prouvé par l'histoire que ce prince ni ses successeurs ne se crurent liés par cet acte; cependant depuis le règne de Lothaire, ou depuis le pontificat d'Inno-

cent II, on introduisit la maxime d'après laquelle le droit de juger les contestations relatives aux élections appartenait exclusivement au pape. Ce droit lui fut, à la vérité, fortement contesté dans différentes occasions, mais la cour de Rome montra une grande persévérance à s'y maintenir, et ses efforts furent couronnés de succès. Le règne de Louis VII, roi de France, offre un exemple remarquable d'un procès de ce genre décidé par le pape contre la volonté du monarque. En 1140 Pierre d'Haimeri avait été élu archevêque de Bourges; on ne sait ce qui engagea ce prélat à demander la confirmation de son élection par le pape; dès qu'il l'eut obtenue, il résolut de se passer de celle du roi. Louis VII, extrêmement irrité de cette insolence, jura que Pierre ne serait jamais archevêque, et fit procéder à une nouvelle élection qui tomba sur un archidiacre nommé par les historiens Cadurcus. Pierre alla à Rome et Innocent II épousa sa querelle avec une chaleur qui lui fit oublier les bornes de la modération. Il allait donner, disait-il, en parlant du roi, au jeune homme une leçon qui l'empêcherait de prendre de ces habitudes. Il commença par ordonner l'installation de l'archevêque Pierre; Louis VII de son côté ordonna de lui fermer les portes de la ville; aussitôt le pape mit le royaume, en tant qu'il était immédiatement soumis au roi, en interdit. Cette démarche ne fit qu'enflammer la colère du roi, qui se vengea sur les églises de son royaume, en dévastant leurs possessions et en laissant les siéges vacans. Thibaud, comte de Champagne, s'étant déclaré protecteur de l'archevêque

Pierre, Louis entra dans son pays, prit Vitry et fit brûler 1300 habitans désarmés qui s'étaient réfugiés dans une église. Cette atrocité fut suivie d'un vif repentir qui engagea le jeune roi à entreprendre une croisade en terre sainte, et à reconnaître l'archevêque qu'il avait réprouvé d'abord.

Contestation sur le droit de régale.

Après avoir diminué l'influence des monarques sur les élections, les papes entreprirent de dépouiller aussi les empereurs (car on ne trouve pas qu'ils aient fait de pareilles tentatives contre les rois de France et d'Angleterre) de les dépouiller, disons-nous, d'un droit lucratif dont ils étaient en possession. Nous voulons parler du droit de régale, en vertu duquel les souverains percevaient les fruits des abbayes et des évêchés vacans, et, en France et en Angleterre au moins, pourvoyaient pendant le même temps aux bénéfices qui étaient à la collation des évêques. Nous avons restreint la dernière partie du droit de régale à la France et à l'Angleterre, parce qu'il n'est pas sûr que les empereurs en aient joui. Si, dans l'histoire des progrès de la puissance ecclésiastique, nous ne parlons que de l'empire d'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, c'est que dans les nouveaux royaumes chrétiens, tels que la Hongrie, la Pologne, le Danemark, la Norwège et la Suède, les rois ont, dès l'origine, eu une faible part d'autorité dans les affaires ecclésiastiques, et que les états chrétiens en Espagne et le royaume des Deux-Siciles ont eu, sous ce rapport, d'autres constitutions.

Les monarques jouissaient du droit de régale par

suite du système féodal, d'après lequel les fiefs dont se composait le temporel des évêques et des abbés retournaient, à la vacance, au seigneur direct. Aussi ne trouve-t-on ce droit bien établi que depuis le milieu du douzième siècle, époque où le système féodal atteignit sa perfection. La régale était exercée de différentes manières, ou plutôt on ignore s'il a existé un principe général sur celle dont on l'exerçait. On trouve que l'empereur Frédéric I.er, par exemple, percevait les fruits de l'année, quelle que fût la durée de la vacance; encore ignore-t-on si, par ces mots : les fruits de l'année, il faut entendre ceux d'une année ou bien ceux de l'année commencée à la mort du titulaire. Il faut observer au reste que la régale était plutôt avantageuse qu'onéreuse aux fondations; c'était une charge réglée par suite de laquelle les évêchés et les abbayes se trouvaient à l'abri de l'avidité des princes et vassaux, leurs voisins, à laquelle ils étaient en proie dans les siècles antérieurs.

Droit de dépouille.

On ne sait sur quel fondement les monarques s'étaient mis en possession d'un autre droit qu'on ne peut dériver ni de la régale ni de la législation féodale; nous voulons parler du droit de s'approprier la dépouille des évêques et des abbés (jus exuviarum).

Ce ne furent pas les fondations ecclésiastiques qui disputèrent ce double droit aux monarques; ce furent les papes. Encore ceux-ci en laissèrent-ils jouir tranquillement les rois de France et d'Angleterre, mais en 1186 le pape Urbain III commença à les contester à l'empereur Frédéric I.er Nous verrons dans l'his-

toire de ses successeurs quels sacrifices Otton IV et Philippe de Souabe furent obligés de faire; nous verrons Frédéric II renoncer au droit de dépouille en se réservant la régale, et enfin Rodolphe de Habsbourg terminer tous les différends par une renonciation absolue.

Si dans cette époque les princes perdirent une partie de leur influence sur l'élection des évêques, néanmoins les rapports de sujétion qui existaient des prélats aux princes, ne souffrirent pas d'altération préjudiciable à la puissance séculière; le changement qui eut lieu à cet égard fut tout à l'avantage de celle-ci. Dans la plupart des états Européens, mais principalement en France et en Angleterre, et nullement en Allemagne, la puissance royale fit de grands progrès, par des raisons que nous indiquerons ailleurs; il se fit insensiblement une révolution par laquelle un nouveau droit public s'introduisit; et les monarques, de seigneurs suzerains qu'ils étaient, devinrent de véritables souverains. En France et en Angleterre le haut clergé, quoique par des motifs différens, favorisa ce changement. Dans le premier royaume les évêques s'étaient fort mal trouvés de la prépondérance que les grands vassaux avaient usurpée. Quoique dans le principe ils dussent, comme vassaux de la couronne, être indépendans des ducs et des comtes qui se trouvaient sur une même ligne avec eux, ils avaient cependant appris par expérience qu'ils ne pourraient se maintenir dans cette position qu'en s'attachant au roi et liant leurs intérêts à ceux du trône. Ils perdirent ainsi une partie

de l'influence qu'ils avaient exercée jusqu'alors sur les affaires publiques; de seigneurs féodaux servant un suzerain, ils devinrent les premiers sujets du souverain.

En Angleterre la jalousie des grands vassaux contre les richesses du clergé avait produit un effet tout opposé qui conduisit finalement au même résultat. La noblesse s'était jointe au trône pour combattre les évêques; mais en revanche, lorsque, par un changement de circonstances, le trône se trouva en guerre avec la noblesse, le clergé se rangea du côté du premier. En France les ecclésiastiques avaient recherché la protection de la couronne; en Angleterre le trône se serait écroulé sans l'appui que lui prêta l'Église, qui sentait très-bien que la chute de l'autorité royale entraînerait la sienne, et qu'une noblesse ambitieuse règnerait en despote. Ce rapprochement du clergé et du trône opéra une union intime, qui jusqu'à nos jours a été un des principes conservateurs de la constitution anglaise.

Des révolutions semblables eurent lieu en d'autres états. Dans les trois royaumes du Nord l'autorité royale faisait des progrès; en Pologne et en Hongrie où elle était balancée par celle des magnats, qui formait dans tous ces pays le premier état, le clergé s'attacha au roi; en Danemark, en Norwège et en Suède, par les mêmes motifs qu'en France; en Hongrie et en Pologne, par ceux qui avaient déterminé le clergé anglais.

En Allemagne les choses tournèrent autrement.

Les vassaux séculiers étant devenus des espèces de souverains, il était de l'intérêt des évêques de se maintenir sur le même niveau. Ce ne fut que lorsque, par la suite, la maison de Habsbourg devint assez puissante pour que le trône d'Allemagne fût presque une partie de son héritage, que le clergé s'attacha plus intimement à la puissance royale, et en devint l'appui.

CHAPITRE V.

De la nouvelle suprématie papale et de l'origine du droit canon.

Nouvelle suprématie papale.

Nous avons vu dans les précédens chapitres jusqu'à quel point fut exécuté le plan vaste et hardi qu'avait conçu Grégoire VII de rendre la puissance ecclésiastique indépendante de celle des souverains, ou même de subordonner celle-ci à la première. C'était là proprement la partie de son plan que nous avons nommée gigantesque; mais nous avons dit en même temps qu'il s'était proposé un autre but; et celui-ci, nous l'avions jugé facile à atteindre en comparaison du premier; c'était de concentrer dans les mains du pape toute la plénitude de l'autorité ecclésiastique. Ce second but fut poursuivi par Grégoire VII et par ses successeurs avec autant de persévérance, mais avec plus de succès que le premier.

Quand le cardinal Hildebrand revêtit publiquement l'autorité pontificale, que sous ses prédécesseurs immédiats il avait déjà exercée[1], le système de la suprématie papale, tel que l'auteur des fausses décrétales l'avait conçu, était à peu près établi de fait et même reconnu légitime. Cette suprématie ne satisfaisait pas Grégoire : il ne lui suffisait pas seulement que la suprême puissance ecclésiastique fût entre les mains du pape, il voulait la posséder seul dans toute sa pléni-

[1] Voyez p. 191 de ce vol.

tude, et l'exercer comme monarque, de manière que les évêques de toute la chrétienté ne fussent que ses vicaires ou ses délégués.

La première démarche de Grégoire VII pour fonder cette nouvelle suprématie, fut une nouvelle formule de serment qu'il fit prêter pour la première fois en 1079 au patriarche d'Aquilée, lorsqu'il demanda le pallium. Depuis ce moment ce serment fut aussi exigé des autres métropolitains, et au commencement du treizième siècle il n'y en avait plus un seul en Occident qui ne l'eût prêté. Ce fut dans ce siècle, qu'ainsi que nous le verrons, la cour de Rome se mit en possession du droit de nommer à une foule d'évêchés dans toute la chrétienté; les évêques nommés à Rome y étaient ordinairement consacrés, et cette cérémonie fournit l'occasion de leur faire également prêter le nouveau serment qui devint général. Nouveau serment des évêques.

Cette formule consiste en sept engagemens dont les trois premiers ne sont autre chose que l'hommage que les vassaux prêtaient à leur seigneur direct : ils portent la promesse d'être fidèle au pape, de n'entrer en aucun complot contre lui et de garder le secret à l'égard de ce qui leur serait communiqué. Les quatre autres articles obligeaient les évêques 1.° à défendre, de tout leur pouvoir et contre tous, la suprématie de la cour de Rome et les droits régaliens de S. Pierre; 2.° à assister à tous les synodes auxquels le pape les appellerait; 3.° à recevoir honorablement les légats du pape; et 4.° à renoncer à toute communication avec les individus qui seraient excommuniés par le pape.

La formule de Grégoire éprouva sous ses successeurs une double modification. Le septième article fut remplacé par l'engagement que contracta chaque évêque de visiter au moins tous les trois ans le seuil des apôtres, c'est-à-dire de venir à Rome ou d'y envoyer des délégués pour rendre compte de l'état de son diocèse. Un huitième et un neuvième article ont été ajoutés : les évêques jurèrent d'observer et d'exécuter les règles des Saints-pères, ainsi que les constitutions, dispositions, réserves, provisions et mandats apostoliques, et de n'aliéner, sans l'aveu du pape, aucune partie de leur mense épiscopale.

Confirmation des évêques.

La seconde démarche des papes pour l'établissement de leur nouveau droit de primauté, fut l'usurpation de la prérogative de confirmer les élections des évêques, qui jusqu'alors avait appartenu aux métropolitains. Le pape Grégoire VII et ses successeurs s'arrogèrent ce droit successivement, et ils procédèrent avec une extrême prudence; ils souffrirent pendant quelque temps que les métropolitains continuassent à l'exercer simultanément et finirent par faire désirer la nouvelle marche aux évêques mêmes, comme moyen de couper court à des procès.

Légats permanens.

Avant le pontificat de Nicolas II ou le règne du cardinal Hildebrand, les papes n'étaient pas dans l'usage d'envoyer des ambassadeurs permanens et munis d'instructions générales. Ils avaient, il est vrai, anciennement, des agens résidant à la cour de Constantinople et auprès des empereurs d'Occident; mais ces ministres, qu'on nommait *apocrisiaires* et *responsales*,

étaient chargés seulement de veiller aux intérêts de la cour de Rome, et de s'acquitter des commissions qui leur étaient transmises. Ce fut par le conseil de Hildebrand, que Nicolas II et Alexandre II envoyèrent pour la première fois des légats chargés de la mission générale de visiter les provinces; et ce fut le troisième moyen imaginé par la cour de Rome pour établir sa puissance. Munis de pouvoirs illimités, ces nouveaux ambassadeurs agirent partout où ils arrivèrent, de la manière la plus arbitraire, convoquèrent des synodes et les présidèrent, et anéantirent totalement la juridiction épiscopale. Cette innovation éprouva une résistance partielle; les rois de France et d'Angleterre se firent donner par les papes la promesse de ne pas envoyer de légats sans leur consentement; mais cette opposition ne fut pas durable, elle cessa entièrement au douzième et au treizième siècle.

Les abus naissent l'un de l'autre. Les légats, si préjudiciables à l'autorité épiscopale, devinrent bientôt la ruine des pays où ils étaient envoyés. Sous le titre de *procuration*, il fallait leur payer des indemnités considérables, et les légats avaient droit à cette rétribution, non-seulement dans les pays où ils résidaient, mais aussi dans les villes où ils passaient. L'abus alla au point que, pour faire la fortune d'un cardinal, il suffisait de lui confier une légation. Dans une lettre adressée à Eugène III, S. Bernard lui annonce que depuis le pied des Alpes jusqu'aux Pyrénées son légat a pillé toutes les églises de France comme si une horde d'Hongrais y avait passé[1].

[1] *Ep.* 290. *Opp.* T. 1, p. 280.

Droit de dispense.

Avant Grégoire VII il était reçu comme principe, que chaque évêque pouvait dispenser de l'observation de certaines lois ecclésiastiques, et que son droit ne s'étendait pas au-delà de son diocèse. Ce pape prononça que dans tous les cas où les évêques pouvaient dispenser, il était aussi loisible de prendre la dispense immédiatement à Rome. Ainsi le pape et les ordinaires concoururent dès-lors pour l'exercice de ce droit. Ses successeurs firent un pas de plus en se l'attribuant exclusivement.

Juridiction concurrente.

Cette innovation, la quatrième que nous voulions faire remarquer, n'était au fond qu'une suite nécessaire de la cinquième, d'après laquelle le pape, comme source de toute juridiction ecclésiastique pouvait, sans même la formalité préalable d'un appel, concourir dans l'exercice immédiat d'un pouvoir délégué par lui aux évêques. Ce nouveau principe fut riche en conséquences; nous verrons bientôt quel parti la cour de Rome en tira pour s'arroger presque toutes les nominations.

Dégradation des métropolitains.

La sixième innovation concerna les métropolitains. Grégoire VII énonça formellement la maxime, que ces prélats ne recevaient leurs pouvoirs que par le pallium; ce qui les mit dans la catégorie de simples délégués du pape. Sans enlever aux métropolitains le droit de consacrer les évêques de leurs provinces que Grégoire VII, Urbain II et Pascal II reconnurent expressément, les papes, leurs successeurs, établirent pour maxime, qu'eux aussi, en vertu de la plénitude de leur puissance, pouvaient de même consacrer.

La septième démarche des papes fut de s'attribuer le droit exclusif de convoquer des conciles généraux, le droit de convoquer des synodes provinciaux et celui de confirmer les actes de toutes ces assemblées. Convocation des conciles.

La huitième fut la déclaration qu'au souverain pontife seul appartenait le pouvoir de canoniser, que jusqu'alors chaque évêque avait exercé, mais pour son diocèse seulement. Ce fut Alexandre III qui se réserva les canonisations dans la bulle de 1161, par laquelle Édouard, roi d'Angleterre, fut placé au nombre des saints. Droit de canonisation.

Nous pouvons comprendre dans la neuvième démarche tous les moyens employés par les successeurs de Grégoire VII pour s'arroger la collation des bénéfices ecclésiastiques, comme formant l'*utile* de la juridiction ecclésiastique. Celle-ci émanant de la cour de Rome, ainsi qu'une rivière découle de sa source ; et la cour de Rome s'étant réservé le droit de concourir avec les évêques dans son exercice, il était naturel d'en tirer la conséquence qu'elle devait aussi participer à son utile. De cette conséquence dériva une suite de corollaires. Usurpation dans la collation des bénéfices ecclésiastiques.

Du droit de concurrence résulte le droit de prévention en vertu duquel celui qui, le premier, est instruit de la vacance d'un bénéfice à la collation duquel il concourt, peut en disposer le premier. Il était facile aux papes de prévenir les évêques dans la collation de bénéfices dont les titulaires mouraient en cour de Rome; mais ils auraient été dans un grand désavantage à l'égard de la plupart des autres, s'ils n'avaient eu dans tous les pays chré- Droit de prévention.

tiens des légats *a latere*, qui les gouvernaient comme des provinces du grand empire des papes, et qui, munis des pouvoirs les plus amples, tâchaient de prévenir les évêques dans la collation des bénéfices, de la même manière qu'ils les privaient à volonté de la connaissance d'une cause dépendante de leur juridiction.

Mandats. Cependant outre que les papes n'avaient pas partout des légats, ceux-ci même désiraient quelquefois de traiter avec ménagement les évêques avec lesquels ils étaient en rapport d'affaires et qui ne pouvaient pas sans déplaisir se voir prévenir dans l'exercice d'un de leurs plus beaux droits. Pour rémédier à cet inconvénient, les papes adressèrent aux évêques des lettres de recommandation en faveur de leurs protégés. Les évêques s'empressèrent d'abord d'avoir égard à ces mandats; mais lorsque les recommandations se répétèrent trop souvent, ils montrèrent moins de condescendance. Les papes déclarèrent alors que leurs *mandats* étaient des ordres auxquels on ne pouvait désobeir sans s'exposer aux censures ecclésiastiques.

Grâces expectatives. Après les mandats vinrent les *grâces expectatives*, ou des mandats accordés pour des bénéfices qui n'étaient pas encore vacans. Les grâces expectatives furent suivies de plusieurs réserves tant générales que spéciales. La première fut imaginée à la fin de notre époque; le pape Clément IV se réserva en général la nomination à tous les bénéfices devenus vacans en cour de Rome par la mort des titulaires, de manière

Réserves. qu'à l'avenir il ne serait plus nécessaire de faire usage,

à leur égard, du droit de prévention. Après cette première réserve vinrent celles de toutes les églises cathédrales, abbayes et prieurés; des premières dignités dans les églises cathédrales et collégiales; de tous les bénéfices quelconques qui devenaient vacans pendant huit mois de l'année appelés mois du pape, de manière que les ordinaires ne conservèrent que la collation de ceux qui vaquaient dans les quatre autres mois, en tant que le pape n'en avait pas disposé par mandat ou grâce expectative, et qu'ils ne tombaient pas dans les réserves.

Chaque prélat nommé devait dans la règle être confirmé par son supérieur immédiat, l'abbé par l'évêque, celui-ci par l'archevêque. Mais comme il aurait pu arriver de cette manière que l'élection d'un prélat faite par le pape, fût soumise à un de ses subordonnés, la confirmation de tous les prélats indistinctement fut attribuée au pape.

L'achèvement du corps du droit canon qui tombe dans le milieu du douzième siècle fut infiniment avantageux à la puissance des papes. Nous avons vu le parti que Nicolas I.er et ses successeurs, principalement Grégoire VII, tirèrent des fausses décrétales d'Isidore [1]. Le patriarche Photius fit en 883 une collection authentique de lois ecclésiastiques rendues par les conciles et par les empereurs, que le patriarche classa dans un ordre systématique. Ce recueil, mieux fait et plus complet que quelques autres collections antérieures qui existaient en langue grecque, est devenu le véritable droit canon de l'Église d'Orient; mais il fut peu

Collection des canons de Photius.

[1] Voyez vol. I, p. 297; vol. II, p. 182.

connu en Occident, et l'Église latine ne l'a pas admis. Un moine de la fin du neuvième siècle, et du commencement du dixième, Réginon, qui fut ensuite abbé de Prüm et auteur d'une chronique qui va jusqu'à l'an 907, rédigea, par ordre de Ratbod, archevêque de Trèves, et à l'usage de sa province métropolitaine, un code de lois ecclésiastiques, en deux livres[1]. Il y suit un ordre méthodique.

Code de Réginon.

Magnum decretorum volumen de Burcard.

Un siècle après lui, Burcard qui fut d'abord religieux à Lauber dans l'évêché de Liège, et qui mourut en 1026 évêque de Worms, fit, avec beaucoup moins de critique et de soin, un second recueil du même genre, sous le titre de : *Magnum decretorum volumen.* Les Français et les Italiens, en estropiant le nom de l'auteur, en ont fait Brocard, et ont nommé ainsi son ouvrage. Le souvenir de l'évêque de Worms s'est conservé dans le mot de brocard.

Yves de Chartres.

Nous passons sous silence quelques autres collections moins célèbres, pour parler de l'ouvrage d'Yves de Chartres qui eut des démêlés avec Philippe I.er, roi de France, à l'occasion du mariage de ce prince avec Bertrade de Montfort, et mourut en 1116 en odeur de sainteté et avec la réputation d'un homme de bien. Parmi ses ouvrages, ceux qui l'ont surtout rendu célèbre sont deux receuils de lois éclésiastiques, intitulés l'un : *Pannormia* ou *Pannomia* en huit livres, et l'autre, plus complet, en dix-sept livres sous le titre de *Decretum.*

[1] *Libri II de ecclesiasticis disciplinis et religione christiana.* Meilleure édition, par Baluze, Paris, 1671, 8.°, réimprimée à Vienne en Autriche, 1765, in-4.°

Burcard de Worms et Yves de Chartres étaient les deux canonistes qui jouissaient de la plus grande autorité au commencement du douzième siècle. Ils furent entièrement éclipsés par Gratien de Chiusi, Bénédictin qu'on peut regarder comme le véritable auteur du droit canon. Il composa en 1151 un système complet de cette branche de jurisprudence qu'il intitula : Concordance entre les canons, mais qui est plus connu sous le titre de Décret de Gratien. Il le présenta à l'université de Bologne, en la priant de le censurer et de le soumettre ensuite au pape. Eugène III l'approuva en 1152; Gratien de Chiusi et Rainier Bellapecore furent nommés premiers professeurs du droit canon à Bologne. Depuis ce temps le Décret de Gratien a obtenu une autorité semblable à celle dont jouissait en matières civiles le corps du droit Justinien. Les papes contribuèrent à augmenter l'autorité d'un livre qui servait à légitimer toutes leurs usurpations. Ainsi que le droit civil, le décret de Gratien fut commenté par les jurisconsultes qu'on appelait Décrétistes, et qui écrivirent une foule de gloses (comme on dit en français par corruption au lieu de *glosses*) pour résoudre des cas douteux. Un prélat de Halberstadt, Jean Sémeca, fit au treizième siècle une réunion de ces gloses, qui furent de nouveau retouchées en 1256 par Barthélemy de Brixen. Dans les premiers temps les Églises d'Allemagne se consultaient l'une l'autre, quand il se présentait quelque cas douteux; ensuite elles s'adressèrent à la cour de Rome. Ces consultations et les fréquens recours en cour de

Décret de Gratien.

Collection de décrétales postérieures au Décret de Gratien.

Rome donnèrent lieu à une foule de décrétales ou décisions papales. Bientôt on sentit le besoin de les réunir en collection. Sans parler de quelques anonymes qui entreprirent ce travail, nous nommerons seulement cinq collections de ce genre : 1.° celle de Bernard Circa, prévôt de Pavie, et ensuite évêque de Faenza, qui parut vers l'an 1190; 2.° celle de Jean de Galles, ou selon d'autres de Volaterra, qui suivit promptement la première; 3.° celle de Pierre de Bénévent qu'Innocent III fit rédiger vers l'an 1212; ce fut la première qui fut approuvée par l'autorité publique; 4.° celle d'un anonyme faite après 1215; 5.° celle des décrétales d'Honorius IV. Aucune de ces collections n'était complète, et quelques-unes renfermaient des décrétales sur l'authenticité desquelles il régnait des doutes. Ainsi que Justinien s'était servi des codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien, et des constitutions impériales postérieures, pour en faire rédiger un nouveau code, Grégoire IX fit une nouvelle collection de décrétales à l'aide de celles de ses prédécesseurs. Il chargea un Espagnol, Raimond de Peñafort, célèbre docteur en droit canon, et zélé apôtre du christianisme parmi les Arabes d'Espagne, de rédiger un nouveau recueil de décrétales, qui fut achevé en 1234. Il forma la seconde, mais la principale partie du Corps du droit canon.

Raimond de Peñafort.

CHAPITRE VI.

De la chevalerie et des croisades. Du royaume latin de Jérusalem[1].

SECTION I.re

De la chevalerie.

Le caractère du douzième siècle offre un singulier mélange de sentimens religieux et d'ardeur militaires, qui — De la chevalerie.

[1] L'histoire des croisades a été souvent traitée dans les temps modernes par des écrivains de mérite, et M. de Mailly, auteur de l'*Esprit des Croisades*, a le premier montré, il y a une cinquantaine d'années, que la suite des faits dont se compose cette partie de l'histoire du moyen âge ne cesse d'inspirer un intérêt aussi vif qu'un roman; cet auteur a fait beaucoup de recherches et a consulté tous les documens historiques qui étaient à sa portée, mais son livre ne va pas au-delà de la première croisade.

Pour écrire une histoire complète et vraie de cette suite d'expéditions, il ne suffit pas de puiser dans les ouvrages rédigés en grec, en latin ou dans les langues européennes; il faut remonter à une source qui n'est pas accessible à tout le monde : nous voulons parler des ouvrages des Arabes et des autres écrivains asiatiques, qui renferment une foule d'éclaircissemens sans lesquels les choses rapportées par les historiens chrétiens sont souvent obscures. Celui qui, le premier, a rendu à la science ce service important est un célèbre Orientaliste allemand, M. Wilken, premier conservateur de la bibliothèque du roi de Prusse, et membre de l'académie.

Un homme de lettres français, aussi estimable comme poète que comme défenseur des principes de la religion et de la monar-

poussa les nations européennes aux entreprises les plus aventureuses et, leur inspirant le mépris de la mort, leur fit supporter toutes les privations pour des intérêts que l'enthousiasme confondit avec ceux de la religion. Le phénomène le plus étonnant de cette époque, c'est la chevalerie, ou cette institution par laquelle des nobles ou des hommes libres servant à cheval *(milites)* entrèrent par des vœux solennels dans une association dont la protection de la faiblesse et du malheur et la défense de l'Église étaient le but.

Cette belle institution qui jette un si brillant reflet sur le douzième siècle, nous ferait presque pardonner à ce siècle la barbarie dans laquelle il était d'ailleurs plongé ; nous ne concevons pas comment des sentimens

chie, a suivi l'exemple de M. Wilken et tiré un excellent parti de nouvelles recherches faites dans les riches dépôts de livres et de manuscrits qui se trouvent à Paris. M. Michaud a consigné le fruit de ses travaux sur les croisades dans une histoire écrite avec cette pureté et cette élégance de style, avec cette dignité qui doivent caractériser l'historien et l'académicien.

Après ces deux écrivains c'est encore un Allemand et un membre de l'université de Berlin qui a traité, quoique d'une manière épisodique, l'histoire des croisades dans une grande composition qui se distingue par une sagesse, une modération, une force de logique, une abnégation de toutes préventions nationales, religieuses et politiques, lesquelles sont l'apanage d'un excellent esprit, et bien rares, aujourd'hui surtout, chez les hommes qui passent leur vie occupés de l'enseignement. M. de Raumer, l'historien des Hohenstaufen, a profité des recherches de MM. Wilken et Michaud et y a ajouté celles qu'il a pu faire lui-même dans les archives du Vatican. Elles lui ont été ouvertes avec une confiance bien différente des précautions timorées qui, dans quelques autres pays, soustraient

si exaltés ont pu s'unir à tant d'excès. Jamais dans les temps modernes la charité chrétienne, la grandeur d'âme, la noblesse de caractère, l'amitié, l'amour et la piété ne se montrèrent à la fois dans une harmonie si parfaite. Protéger les femmes et les enfans, ainsi que le clergé désarmé; punir l'injustice et réprimer la violence; sacrifier sa vie pour ses amis; verser son sang pour la gloire de Dieu; honorer l'objet de son amour par des exploits dont la gloire rejaillit sur la dame à laquelle on a voué son culte; pratiquer toutes les vertus, sans prétendre à une récompense; humilier l'orgueil de la naissance par l'obéissance aveugle aux ordres d'un chef; respecter l'honneur par-dessus tout; tel était le devoir d'un vrai chevalier, et l'histoire nous

ces sortes de trésors à la curiosité des savans qui pourraient en tirer d'utiles leçons pour leurs contemporains. L'ouvrage de M. de Raumer, moins brillant que celui de l'académicien français, est écrit avec la même purete classique.

C'est dans ces trois ouvrages qui paraissent avoir épuisé la matière, que je pouvais puiser à pleines mains. Il aurait éte aussi inutile que présomptueux de vouloir faire de nouvelles recherches; l'exactitude avec laquelle les sources y sont citées me dispensait presque toujours d'y recourir moi-même. Ma tâche s'est bornée à choisir dans ces riches magasins les faits les plus essentiels, ceux surtout qui font connaître les mœurs des temps et les caractères des acteurs, ainsi que ceux qui ont eu de l'influence sur le sort des états et sur la civilisation des nations; de les réunir, si cela m'était possible, en un seul tableau, assez resserré pour offrir cette unité d'action nécessaire dans toute composition, assez varié pour ne pas détruire entièrement l'effet, et légèrement empreint d'une nuance de cet esprit religieux qui faisait agir les hommes du douzième siècle.

poussa les nations européennes aux entreprises les plus aventureuses et, leur inspirant le mépris de la mort, leur fit supporter toutes les privations pour des intérêts que l'enthousiasme confondit avec ceux de la religion. Le phénomène le plus étonnant de cette époque, c'est la chevalerie, ou cette institution par laquelle des nobles ou des hommes libres servant à cheval *(milites)* entrèrent par des vœux solennels dans une association dont la protection de la faiblesse et du malheur et la défense de l'Église étaient le but.

Cette belle institution qui jette un si brillant reflet sur le douzième siècle, nous ferait presque pardonner à ce siècle la barbarie dans laquelle il était d'ailleurs plongé; nous ne concevons pas comment des sentimens

chie, a suivi l'exemple de M. Wilken et tiré un excellent parti de nouvelles recherches faites dans les riches dépôts de livres et de manuscrits qui se trouvent à Paris. M. Michaud a consigné le fruit de ses travaux sur les croisades dans une histoire écrite avec cette pureté et cette élégance de style, avec cette dignité qui doivent caractériser l'historien et l'académicien.

Après ces deux écrivains c'est encore un Allemand et un memb de l'université de Berlin qui a traité, quoique d'une manière sodique, l'histoire des croisades dans une grande composition se distingue par une sagesse, une modération, une force de logi une abnégation de toutes préventions nationales, religieus politiques, lesquelles sont l'apanage d'un excellent esprit, et rares, aujourd'hui surtout, chez les hommes qui passent l occupés de l'enseignement. M. de Raumer, l'historien des staufen, a profité des recherches de MM. Wilken et Mi a ajouté celles qu'il a pu faire lui-même dans les archives tican. Elles lui ont été ouvertes avec une confiance bie des précautions timorées qui, dans quelques autres pays.

peuples de race teutonique, et l'amalgame de cette religion avec les mœurs de ces peuples, avaient engendré la chevalerie. La supposition est ingénieuse, mais elle n'est appuyée sur aucun fait historique [1], et ses auteurs n'expliquent pas comment il s'est passé cinq siècles sans que les effets de cet amalgame se soient fait sentir. Au reste la chevalerie s'est montrée un peu plus tard en Allemagne que dans plusieurs parties de l'Europe, et elle n'y a pas pris ce caractère de galanterie qui lui est propre dans les états occidentaux et méridionaux. Aussi les mœurs des Nibelungiens, le plus ancien poème héroïque allemand que nous ayons, ne sont-elles pas celles de la chevalerie.

Ce qui est certain, c'est que la chevalerie était si intimement liée à la religion qu'on serait tenté de la regarder comme une fille de celle-ci; et cependant la religion, à l'époque où la chevalerie se montra, était trop dégénérée pour produire un si beau fruit. Il est certain encore que la chevalerie se trouve établie presque simultanément, quoique avec des nuances qui tiennent aux localités, dans tous les pays catholiques, en Espagne comme en Angleterre, en France comme en Italie, en Scandinavie comme en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, et que nous ne l'apercevons pas parmi les Grecs de l'empire d'Orient, ni parmi les

[1] A moins qu'on ne veuille regarder comme tels deux usages qui se remarquent chez tous les peuples d'origine germanique, savoir celui de regarder le service militaire à cheval comme seul convenable à la noblesse, et celui d'armer solennellement les adolescens.

Russes. Dans tous ces pays nous la voyons à la fois et sous les mêmes formes, sans que rien nous explique ni comment cette uniformité a pu naître chez des nations de mœurs différentes, ni comment ces formes ont pu être portées de l'une à l'autre, malgré le défaut d'une langue commune.

Pour parvenir à la chevalerie, il fallait dans la règle être noble, au moins depuis trois générations, avoir reçu son éducation hors de la maison paternelle sous les yeux et dans la maison d'un baron ou chevalier, et y avoir rempli les fonctions de page, damoiseau ou varlet, qui étaient les services ordinaires des domestiques, auprès du maître et de la maîtresse. Sorti hors de page à l'âge de quatorze ans, le jeune gentilhomme était admis au rang d'écuyer par une cérémonie religieuse accompagnée en Allemagne d'un soufflet, symbole de la dernière injure que l'honneur permettait de supporter. Les écuyers étaient divisés en plusieurs classes selon les fonctions qu'ils remplissaient; il y avait des écuyers du corps, de la chambre, de l'écurie, etc. Les fils de princes et de très-grands seigneurs étaient dispensés de ce service.

Les écuyers se préparaient à leur admission dans l'ordre de chevalerie par des jeûnes, des actes de dévotion, des veilles, des ablutions. Le candidat était créé chevalier par un souverain ou par quelque autre chevalier qui, après lui avoir fait mettre des éperons dorés et les autres pièces d'armure, lui attachait lui-même l'épée et le ceinturon, puis lui donnant un coup de la paume de la main sur la joue, ou trois coups du

plat de son épée nue sur l'épaule (ce qu'on appelait l'accolade) le proclamait chevalier et lui faisait jurer de rendre toujours hommage à la vérité, de donner force à la loi, de défendre la religion et ses serviteurs, les veuves, les orphelins, les femmes en général et de faire une guerre constante aux Infidèles.

On donnait aux chevaliers les titres de Sire, Messire, Monseigneur, et à leur femme celui de Madame; car l'épouse d'un noble qui n'était pas chevalier ne prenait que le titre de Mademoiselle. Les chevaliers étaient appelés à la table du roi, honneur qui n'était pas accordé aux fils et aux frères du souverain avant qu'ils eussent été armés chevaliers. Il n'était permis qu'à eux de porter certaines armes dont le port était défendu aux autres. Ils avaient le droit de placer une girouette sur la maison qu'ils habitaient. Ils étaient exempts du payement de certaines impositions.

Les mœurs de l'antiquité et celles des temps modernes ne contrastent en rien d'une manière aussi frappante que dans les rapports entre les deux sexes; ces rapports ont été ennoblis par le christianisme, à un point dont les Grecs et les Romains, aux époques de leur plus grande civilisation, n'avaient aucune idée. La femme cessa d'être une espèce d'esclave du mari; elle ne devenait sa conquête que lorsqu'elle avait accueilli sa recherche et qu'il avait su lui plaire. Aussi les anciens ne connaissaient-ils pas cet amour exalté des modernes qui prend sa source, moins dans des désirs physiques que dans une sympathie des cœurs. Jamais ce sentiment ne fut plus subtilisé que par les

chevaliers : la galanterie, aussi bien que la bravoure et la dévotion, distinguait leur ordre. Un vrai chevalier, au moins parmi les peuples qui parlaient les langues venues du latin, devait nécessairement avoir une dame de ses pensées, et chaque atttachement entre deux personnes de sexe différent prenait un caractère poétique et romanesque. L'amie dont un chevalier avait fait l'objet de son culte, après avoir long-temps opposé une indifférence apparente au feu de sa passion, devait éprouver sa fidélité et sa valeur en lui ordonnant de rechercher des aventures périlleuses ; il fallait les achever pour se rendre digne d'être aimé, et de recevoir un doux aveu; mais même avant d'avoir obtenu cette récompense, avant qu'on lui permît de prononcer le nom de celle à qui s'adressait son culte secret, il se battait à outrance contre quiconque refusait de la reconnaître pour la plus belle. Lui était-il permis de la faire connaître, le chevalier portait son image sur le cœur ; le plus souvent sa maîtresse lui accordait quelque marque de faveur ; c'était une écharpe, ou un bracelet, un ouvrage tissu de ses mains dont il ornait son heaume ou son écu; elle lui donnait une parole qu'il prononçait dans le moment du danger et à laquelle il attribuait des effets merveilleux. Allait-il descendre dans l'arène, sa maîtresse l'armait, exaltait son courage en lui donnant un souvenir qui l'accompagnât au combat; elle le portait à l'enthousiasme si elle se rendait témoin des efforts qu'il ferait pour la gloire de sa divinité.

La chevalerie a cessé; elle ne convenait plus à des

siècles plus instruits; mais elle ne s'éteignit pas d'abord tout à fait. Le type du preux chevalier se conserva dans celui du gentilhomme, qui caractérisait la société civile dans le seizième et le dix-septième siècle. Un sentiment d'honneur moins romanesque, mais non moins noble, une galanterie jointe à une politesse recherchée, une grande ferveur religieuse, la fierté de la naissance, le sentiment de l'indépendance, l'ardeur guerrière étaient alors une preuve de noblesse plus certaine que les diplômes. Une partie de ce caractère s'est effacée dans le dix-huitième siècle. La frivolité des mœurs, l'esprit irréligieux, une instruction superficielle ont trop souvent remplacé l'honneur par la susceptibilité, la fierté par l'orgueil et la galanterie par la dissolution. La véritable noblesse, escortée de vertus, inspire toujours un sentiment de respect.

Des tournois.

Rien n'entretenait mieux l'esprit de chevalerie en France que ces jeux militaires, connus sous le nom de tournois.

On a anciennement fixé à l'année 1066 leur origine, et l'on en a attribué l'invention à Geofroy de Preuilly, chevalier français de cette époque; mais comme on a recueilli des preuves d'une existence des tournois bien antérieure, on pense aujourd'hui que Preuilly ne fit que rédiger les lois qui doivent s'observer dans ces combats, ou qu'il imagina peut-être quelque perfectionnement dans les évolutions que les combattans exécutaient. Ce qui est certain, c'est que ce jeu est français, et que de la cour des rois Capétiens, il passa dans les autres pays européens et même en Orient.

Les tournois se donnaient ordinairement à l'occasion d'une fête; ils étaient publiés long-temps d'avance. Une telle annonce attirait de loin une foule de combattans, qui, revêtus de riches étoffes de soie, de velours, de brocart ou de pelleteries somptueuses, armés de pied en cap de cuirasses reluisantes d'acier, d'or et d'argent, faisaient leur entrée solennelle dans la ville ou à la cour où le tournois se donnait. Les chevaux même étaient caparaçonnés d'étoffes précieuses. On n'admettait à ces exercices que des nobles sans tache et sans reproche; aussi tout aspirant devait se présenter devant le juge, quatre jours avant le tournoi, pour faire ses preuves. Une faute commise contre les règles de la galanterie l'excluait aussi bien qu'une action réprouvée par les lois de l'honneur.

Le champ de bataille était fermé de barrières derrière lesquelles se plaçaient les spectateurs; les dames et les personnes de rang occupaient des estrades ou des balcons. Les quadrilles formées d'avance soit d'après le rang, soit par le sort, entraient en pompe dans la lice, et un héraut proclamait leurs noms, à moins que quelque chevalier ne voulût garder l'incognito, sous la visière baissée, toutefois après s'être fait connaître aux juges. Le premier combat était la joûte. Les deux adversaires, la lance en arrêt, poussaient leurs chevaux au galop l'un contre l'autre, s'efforçant de se désarçonner réciproquement. Si tous les deux restaient également inébranlables, il arrivait souvent que leurs lances se brisaient sur la cuirasse de leur adversaire; souvent la violence du choc les précipitait

tous les deux par terre; quelquefois un cavalier, ne voulant pas lâcher la bride et les étriers, était renversé en arrière avec son cheval. Les blessures étaient rares, parce que les joûteurs étaient presque entièrement couverts de fer, et que les coups d'estoc étaient défendus. Après les quadrilles, les combattans se séparaient quelquefois en deux parties qui couraient l'une contre l'autre; et après les chevaliers, il était permis aux écuyers d'imiter leurs joûtes.

Le chevalier qui avait vaincu dans tous les combats, recevait le prix, d'après le prononcé des juges, des mains d'une dame de haut parage; c'était une chaîne d'or, un baudrier, une ceinture brodée, une épée ou quelqu'autre pièce d'armes ou joyau. On accordait au vainqueur la faveur d'embrasser la dame qui l'avait couronné. Après le tournoi suivait le banquet; les vainqueurs étaient désarmés par les dames, revêtus de belles robes et assis à côté d'elles.

Ces jeux ne finissaient pas toujours d'une manière joyeuse; souvent ils coûtaient quelque membre ou même la vie aux chevaliers qui y avaient pris part. En 1186 Geoffroy Plantagenet, duc de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre, fut tué à Paris dans un tournoi. Jean, margrave de Brandebourg, périt de la même manière en 1269. En 1175 un prince de la maison de Misnie fut tué dans un duel, et nous verrons par la suite qu'un malheureux accident arrivé dans un tournoi, coûta la vie à Henri II, roi de France. Frédéric II, comte Palatin du Rhin, se cassa l'épine du dos par une chute de cheval. Quelquefois des

haines personnelles changèrent ce qui ne devait être qu'un amusement, en une guerre à mort. Dans la seule année de 1175 seize chevaliers furent tués dans des tournois donnés en Saxe; et dans un autre qui eut lieu à Nuys[1], quarante-deux chevaliers et autant d'écuyers furent les victimes de haines personnelles. A l'occasion d'un tournoi tenu à Darmstadt en 1403, il y eut une rixe entre les Hessois et les Franconiens que les officiers préposés pour empêcher de pareils accidens ne purent séparer sans qu'il y eût beaucoup de sang répandu.

L'esprit romanesque de la galanterie et la vanité se montrèrent souvent dans les tournois. On voyait des champions qui, faisant parade de l'esclavage dans lequel les tenait la dame de leurs pensées, se faisaient conduire par une chaîne dans les barrières. Si dans la chaleur du combat le gage qu'une dame avait donné à son chevalier, passait au pouvoir d'un autre, elle s'empressait, si elle était présente, de le lui remplacer. On lit que sur la fin d'un tournoi donné en France « les dames se trouvèrent si dénuées de leurs atours que la plus grande partie était en pur chef; elles s'en allaient les cheveux sur les épaules et leurs cottes sans manches; car toutes avaient donné aux chevaliers pour les parer, et guimples et chaperons, manteaux et camises, manches et habits. Quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses; mais sitôt qu'elles virent que chacune était dans le même état elles se mirent toutes à rire de leur aven-

[1] En allemand Neusse.

ture. Car elles avaient distribué leurs joyaux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'apercevaient de leur dénuement et dévêtement. »

Dans un tournoi tenu à Beaucaire en 1174, le comte de Toulouse donna à un chevalier qui s'était extraordinairement distingué, une forte somme d'argent; l'historien qui rapporte le fait, dit cent mille pièces d'or; le chevalier distribua sur-le-champ cette somme aux autres chevaliers. Bertrand Raibaux fit labourer par douze paires de bœufs un champ sur lequel on devait tenir un tournoi, et y sema 30,000 pièces d'argent. Guillaume Gros de Martells fit servir un banquet dont tous les mets avaient été cuits à un feu de cierges, et Ramnon de Venans régala l'assemblée par une fête d'une nouvelle espèce : il fit brûler trente magnifiques coursiers.

L'esprit de chevalerie fut une des principales causes des croisades qui sont l'événement le plus extraordinaire de cette époque. Voici ce qui y donna lieu.

Depuis le voyage que Ste. Hélène, mère de Constantin le Grand, avait fait à Jérusalem, où elle découvrit la vraie croix sur laquelle Jésus-Christ avait souffert, et le lieu de son sépulcre, un pélerinage dans la Terre-sainte et des actes de dévotion exécutés sur le théâtre de la Passion étaient regardés dans toute la chrétienté comme un moyen de gagner le pardon des péchés et de s'ouvrir le chemin du salut. L'église du Saint Sépulcre que Ste. Hélène avait fait construire, ne désemplissait plus de pieux pélerins que la dévotion y faisait affluer de tous les pays du monde. Les Arabes, Pélerinages à Jérusalem.

qui dans le septième siècle se rendirent maîtres de la Palestine, ne troublaient pas les exercices des fidèles; le patriarche de Jérusalem et la communauté chrétienne de cette ville, jouissaient d'une pleine liberté de conscience; les Arabes voyaient même avec plaisir les pélerinages dont ils tiraient de fortes contributions. Charlemagne conclut un traité d'alliance avec le khalife Haroun al Rachid qui promit sa protection et sa faveur aux pélerins chrétiens. Depuis ce moment les voyages en Terre-sainte prirent une nouvelle vogue, et l'on vit des pélerins de toutes les conditions, des seigneurs et des évêques, aussi bien que de simples citoyens, quelquefois seuls ou en petites sociétés, d'autres fois en troupes nombreuses, couvrir les routes qui conduisaient en Asie, le plus souvent fréter les vaisseaux italiens qui y cinglaient. Une vraie dévotion, un vif amour du Sauveur, la lecture de l'histoire de sa passion pouvaient facilement faire naître dans des âmes sensibles le désir de marcher sur la terre sacrée qu'avaient touchée ses pieds divins; de verser des larmes sur le calvaire où avait coulé son sang, et de se purger de leurs péchés en se lavant dans les eaux du Jourdain qui avaient servi à son baptême.

La Chronique de Normandie nous a conservé les détails intéressans du pélerinage que Robert II, duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant, entreprit en 1035 avec «grant foison de chevaliers, barons et autres gens de Normandie», et qui lui coûta la vie. Nous devons à Lambert d'Aschaffenbourg le récit de celui qui fut exécuté en 1064 par Sigefroi, archevêque

de Mayence, Gonthier (*Günther*), évêque de Bamberg, renommé pour sa grande beauté, Otton et Guillaume, évêques de Ratisbonne et d'Utrecht, avec beaucoup de prélats français et une suite de près de 7000 hommes. La magnificence de leur équipement, l'or et l'argent qui brillaient sur leurs armes et leurs vêtemens, contrastaient avec le but religieux du voyage, mais excitaient aussi la cupidité des troupes d'Arabes voleurs qui infestaient la Palestine. Les pélerins furent attaqués et dépouillés; ils eurent de la peine à sauver leur vie des mains de ces brigands. Cinq mille d'entre eux périrent dans ce pélerinage. Gonthier mourut en Hongrie; il respirait encore lorsque Hermann, vidame de Mayence, l'un des pélerins, s'empressa d'envoyer en Allemagne des pouvoirs pour acheter l'évêché que la mort de ce prélat laisserait vacant. Ce trait justifie bien les plaintes de Grégoire VII contre le clergé d'Allemagne.

La grande quantité des pélerins qui visitaient la Terre-sainte finit par exciter la cupidité des khalifes Fatimides d'Égypte et de leurs gouverneurs qui vendaient cher aux Chrétiens la permission de satisfaire leur dévotion. En 1009 le khalife Al Hakem, à qui les pélerinages nombreux inspirèrent des craintes, fit démolir l'église du Saint Sépulcre et plusieurs autres églises chrétiennes à Jérusalem. L'église fut rebâtie en 1048, aux frais de l'empereur Constantin Monomaque; mais les vexations auxquelles les pélerins étaient en butte, devinrent insupportables pendant les dix ans que Jérusalem fut entre les mains d'Ortok,

fondateur d'une dynastie particulière de Turcs, auquel les Turcs Seldjoucides qui en 1076 s'étaient emparés de Jérusalem, cédèrent cette ville en 1086. Les khalifes d'Égypte, plus tolérans ou plus politiques, s'en mirent de nouveau en possession en 1096. Les plaintes du pape retentirent alors dans toute l'Europe; les lieux saints étaient au pouvoir des barbares, disait-il, les Chrétiens étaient maltraités, les objets de leur vénération profanés et soustraits à l'adoration. Ces plaintes se multiplièrent d'autant plus, et devinrent d'autant plus générales que la croyance de la fin prochaine du monde s'était répandue dans tout l'Occident, et qu'une foule de familles quittaient leur patrie et leurs biens pour aller attendre dans la Terre-sainte la venue du Christ. La description que les pélerins faisaient à leur retour de l'état du pays où le seigneur était né et qui maintenant était souillé par les impuretés de l'islam, excitèrent dans les peuples le désir de s'armer pour aller arracher la Palestine aux Infidèles.

La grande âme de Grégoire VII conçut le plan de profiter de cette disposition des esprits pour entreprendre la conquête de Jérusalem. Lui-même voulait se mettre à la tête de l'expédition : une lettre qu'il adressa en 1074 à Henri IV, roi d'Allemagne, en fait foi. Mais les événemens subséquens l'empêchèrent de donner suite à ce projet.

SECTION II.

Première croisade.

Le projet conçu en 1074 par Grégoire VII devait être réalisé par un instrument beaucoup moins noble. Un certain Pierre d'Amiens, surnommé l'Ermite, parce qu'il avait choisi la vie des cénobites, revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, parut en 1094 devant le pape Urbain II, lui remit des lettres du patriarche et fit un tableau touchant des maux que les Chrétiens, et particulièrement les pieux pélerins avaient à souffrir de l'insolence des Turcs. Jésus-Christ lui-même, assura-t-il, lui était apparu en songe et lui avait ordonné d'appeler toute la chrétienté à la délivrance du Saint Sépulcre. Pierre l'Ermite.

Urbain encouragea le pieux fanatisme de l'Ermite. Il le chargea de parcourir l'Italie et la France, d'annoncer partout la mission qu'il avait reçue du Sauveur et de préparer ainsi les esprits à ce qu'il résolut de faire lui-même. Le saint Ermite exécuta sa commission avec le plus grand succès; la renommée de son éloquence et de l'enthousiasme dont il était plein, le précédait; partout on vit en lui l'envoyé de Dieu même. Son extérieur contribuait à renforcer l'effet de ses prédications. La faim, la soif et les fatigues avaient répandu la maigreur sur sa figure; les pieds et la tête nue, le corps couvert de haillons qu'une corde retenait sur ses hanches, un crucifix à la main, il montait un animal analogue à son triste accoutrement, un âne chétif. Mais sa voix tonnante, le feu qui sortait

en éclairs de ses yeux enfoncés trahissaient son génie; le zèle dont il était dévoré, la sévérité de sa vie, commandaient le respect. Partout où la foule se rassemblait, dans les églises, sur les grandes routes, dans les carrefours, il adressait la parole au peuple; ses prédications populaires excitaient toutes les passions, entraînaient tous les cœurs. De faibles vieillards reprenaient leurs armes rouillées pour suivre la croix; des enfans débiles essayaient de brandir la lance.

Un enthousiasme universel s'empara de tous les peuples de l'Occident : on voyait au ciel des signes manifestes qui annonçaient la volonté de Dieu. Tantôt une voie de feu traversait la voûte céleste, se dirigeant vers l'Orient; tantôt le ciel portait la couleur du sang. Une maladie épidémique qui régnait alors sous le nom de *feu sacré* et qui emportait beaucoup de monde, était envoyée de Dieu pour punir la lenteur avec laquelle ses ordres s'exécutaient. Ce que la superstition n'imagina pas, la pieuse fraude l'inventa. Un prêtre avait vu un glaive au ciel; un autre, une armée entière de guerriers; deux cavaliers dont l'un était armé d'une croix s'étaient livré un combat, et le chrétien avait vaincu. Le bruit se répandit que Charlemagne était sorti de sa tombe, pour commander les soldats du Christ.

Concile de Plaisance, 1095.

Urbain II convoqua un concile à Plaisance pour le mois de mars 1095. Il fut si nombreux qu'il fallut le tenir en plein champ. Plus de 5000 ecclésiastiques, 30,000 laïcs y arrivèrent; il s'y présenta des ambassadeurs d'Alexis Comnène, implorant des secours contre

les Turcs. La harangue pathétique du pape tira les larmes des yeux; beaucoup de personnes formèrent le vœu de marcher contre les Infidèles.

Mais c'était dans sa patrie, parmi un peuple plus susceptible d'enthousiasme, plus porté aux entreprises militaires, c'était en France, qu'Urbain II voulut frapper les grands coups. Le 18 novembre 1095 s'assembla par son ordre à Clermont en Auvergne un concile qui dura jusqu'au 28. Pierre l'Ermite, son précurseur, s'y trouva. Deux cent trente-huit archevêques, plus de trois cents abbés et une foule de seigneurs y arrivèrent. Le pape les harangua dans une place publique, car Clermont n'avait pas d'édifice assez spacieux pour recevoir la multitude; il représenta d'une manière si touchante la profanation des lieux saints, la misère et l'opprobre des Chrétiens, que toute l'assemblée cria comme d'une seule voix : Dieu le volt! Dieu le volt! Concile de Clermont, 1095.

Le pape ayant donné à l'assemblée le signal de s'agenouiller, le cardinal Grégoire Papi qui fut ensuite pape sous le nom d'Innocent II, prononça, au nom de tous, la confession, et le pape leur donna l'absolution, après avoir ordonné que tous ceux qui se consacraient à la sainte expédition portassent une croix sur le front ou sur l'habit : c'est cette circonstance qui a fait naître le nom de croisés et de croisade. Aimar (Adémar) de Monteil, évêque du Puy, se mit à genoux devant le pape et demanda la permission de prendre la croix. Urbain II la lui accorda, le nomma son légat et général de l'armée des croisés, et lui attacha lui-même une croix de drap rouge sur l'épaule droite.

Bientôt après Raimond de S. Gilles, comte de Toulouse, le plus puissant vassal du roi de France, suivit cet exemple. Le départ de l'armée fut fixé au mois d'août 1096.

Le mouvement que le concile de Clermont imprima à l'Europe dura près de deux siècles. Des armées de croisés partirent de France, d'Angleterre, d'Italie, et même du Nord; on compte que près de sept millions d'hommes se précipitèrent sur l'Asie. L'absolution de tous les péchés était promise aux croisés; l'Église s'engageait à prendre en dépôt les biens qu'on abandonnait. Tous les intérêts cessaient de courir du jour où un débiteur partait pour la Terre-sainte; l'Église devait avoir soin des veuves et des orphelins. Si l'espérance d'une récompense céleste n'était pas assez forte pour faire entreprendre un voyage long et périlleux, le plaisir d'échapper à des créanciers importuns, et la perspective de recueillir un riche butin en Grèce et en Asie, étaient plus puissans. Les paysans, dont le sort était fort dur dans ces siècles de barbarie, abandonnaient volontiers la charrue pour courir après une liberté qui n'existait pas pour eux dans leur patrie.

On peut regarder les croisades comme une seconde émigration des peuples, mais différente de celle du cinquième siècle en ce que ce n'est plus le besoin de trouver un établissement pour des peuplades entières, pour des familles composées d'un chef, de femmes et d'enfans qui les produisit; c'est l'amour des aventures, c'est le genre humain parvenu à un âge de vigueur, c'est la civilisation portée à un point où elle crée des héros tels qu'on a peint ceux du temps des Argonautes

et du siége de Troie, c'est l'esprit spéculatif du commerce, ce sont toutes ces causes réunies qui ont fait naître ce phénomène.

Dans cette effervescence générale, les peuples germaniques restèrent un peu plus calmes que les autres; ils étaient trop occupés de leurs discordes civiles pour pouvoir penser à une expédition lointaine. Seulement quelques troupes de vagabonds se réunirent sous la bannière de prêtres turbulens qui sentaient une plus grande vocation pour guerroyer que pour dire la messe. Plaçons ici les noms des princes français qui prirent part à la première croisade : ces colosses s'élèvent dans l'histoire comme des monumens aussi merveilleux que les pyramides d'Égypte auxquelles le voyageur croit à peine après les avoir vues.

Noms des chefs de la première croisade.

Raymond de S. Gilles, comte de Toulouse, vieux guerrier, renonça à sa patrie, pour consacrer ses derniers jours au service du Saint Sépulcre. Sous sa bannière se réunirent les croisés du Languedoc et de la Provence, et, par la suite beaucoup de Lombards.

Hugues, frère de Philippe I.er, roi de France, et, par son mariage, comte de Vermandois, était à la tête de beaucoup de Français. Peut-être se croisa-t-il pour ne pas partager l'ignominie d'un frère qui se laissait dominer par ses passions. Hugues fut un prince d'une probité égale à sa bravoure.

Robert III, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant, engagea son duché à son frère cadet, le roi d'Angleterre, pour les frais de son expédition. C'était un prince valeureux, mais peu sage, passionné et d'un caractère léger.

discipline parmi ses soldats, ils se conduisirent partout en vrais brigands et irritèrent tellement les Hongrais, les Bulgares et les Grecs que ces peuples tombèrent sur eux avec des forces supérieures, en exterminèrent la plus grande partie et enlevèrent au général tout son bagage qu'il faisait suivre sur 2000 voitures. Enfin Pierre arriva, exténué et privé de tout, auprès de son lieutenant Gautier Senzaveir et sollicita l'empereur Alexis de lui fournir des vivres. Comnène effrayé de voir arriver des bandes de brigands au lieu des armées qu'il avait demandées, céda à la demande empressée de ces fanatiques de les faire transporter en Asie, avant l'arrivée des princes; ils y furent exterminés par les Turcs Seldjoucides, à 3000 hommes près qui se sauvèrent à Constantinople.

Marche de Volkmar, Gottschalk et Emicon.

Trois autres bandes, chacune de 12,000 hommes, qui se formèrent en Allemagne, n'eurent pas un meilleur sort. L'une avait été ramassée sur le Rhin par un prêtre nommé Gottschalk, l'autre en Saxe et en Thuringe par un certain Volkmar, qui était également prêtre; la troisième par un comte Émicon qui prétendit avoir reçu en songe l'ordre de venger la croix du Christ non-seulement sur les païens, mais aussi sur les Juifs; cette nation dont l'existence est une énigme, nation que Cicéron déjà nomme un peuple né pour servir[1]; nation qui sans patrie, sans centre politique, vit au milieu de ses ennemis, partout étrangère, partout opprimée, et partout exerçant une puissante influence. Wolkmar tomba sur Mayence et massacra

[1] *De provinc. consular. C.* 5.

mond était le plus politique des princes croisés; mais plus rusé que sincère, il déshonorait la chevalerie par un caractère intéressé. Tancrède, son neveu, si fameux par le poème de Tasse, l'accompagnait.

Marche de Pierre l'Ermite et de Gautier Senzaveir.

Telle était l'ardeur qui animait les croisés, que plusieurs d'entre eux ne purent attendre le temps fixé pour le départ. Dès le printemps de 1096 Pierre l'Ermite parut devant Bouillon avec une troupe de 15,000 hommes sans discipline, la lie du peuple. Deux chevaliers français, Gautier de Pexejo, et son neveu Gautier, surnommé Senzaveir (sans avoir), le joignirent avec une troupe de Français. Godefroi ne voulant point avoir affaire à ces vagabonds, leur conseilla de prendre les devans. Pierre suivit ce conseil; mais plus il avançait, plus son armée augmentait. Plus de 100,000 hommes voulurent avoir part à la gloire ou plutôt aux bénéfices de son expédition. Obligé de partager cette armée en deux, pour lui procurer les moyens de subsistance, il confia l'avant-garde à Gautier de Pexejo, qui la conduisit avec infiniment de peine à travers l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie: une grande partie fut tuée par les peuples de ces pays, contre lesquels les croisés se croyaient tous les excès permis. Leur chef mourut en Bulgarie; son neveu Senzaveir conduisit les débris de l'armée dans les environs de Constantinople; l'empereur Alexis leur permit de camper près de la ville et satisfit à leurs plus pressans besoins. La seconde troupe conduite par Pierre lui-même fut encore plus malheureuse: le saint homme ne savait comment faire pour maintenir la

lesquels ils venaient l'assister. En effet il pouvait arriver que, s'apercevant de la décadence dans laquelle l'empire d'Orient était tombé et de la nullité de ses moyens de défense, ils fussent tentés de s'emparer de cette proie facile avant de marcher contre les Turcs.

L'empereur crut éviter ce danger en faisant prêter le serment vassalitique par les chefs, avant qu'un pareil projet pût mûrir dans leurs têtes. Comme tous les hommes d'un caractère faible, il croyait compenser par l'astuce ce qui lui manquait d'énergie; mais les perfidies qu'il employa, la mauvaise volonté qu'il ne put cacher auraient pu produire plutôt le malheur qu'il voulait éviter, si les croisés avaient été moins pressés d'arriver à leur but.

Aussitôt que Godefroi de Bouillon fut instruit du traitement que Hugues de Vermandois éprouvait, il demanda sa liberté, et, n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, commit des hostilités. Alexis offrit alors un accommodement. Godefroi qui par dessus tout désirait l'union, se laissa persuader d'aller à Constantinople après avoir reçu comme otage Jean Porphyrogenète, fils de l'empereur; Alexis l'adopta comme César, et Godefroi fit hommage à l'empereur, et fut, ainsi que sa suite, comblé de présens. Il s'engagea à remettre Alexis en possession de toutes les villes qui avant l'arrivée des Turcs avaient appartenu aux Grecs, aussitôt qu'on s'en serait rendu maître.

Godefroi de Bouillon passe en Asie. En conséquence de cette réconciliation l'armée de Godefroi passa en Asie. Il était parti lorsque Boémond arriva avec les Normands. Alexis se méfiait

surtout, et non sans raison, des intentions de ce prince ambitieux, qui avait eu une grande part au projet formé par son père pour la conquête de l'empire d'Orient[1], et Boémond en effet s'était enrôlé dans l'armée des croisés, avec l'espérance que cette expédition lui fournirait quelque facilité pour donner suite à un plan qu'il n'avait point abandonné. De Duras où il avait débarqué, il s'en ouvrit à Godefroi de Bouillon; mais l'âme généreuse de ce héros rejeta une proposition perfide. Ce prince pieux apaisa le ressentiment de Boémond, et le fit consentir à la prestation de l'hommage dont l'idée seule l'avait révolté. Tous les autres chefs suivans s'y soumirent; le seul Raimond de Toulouse rejeta loin la proposition de se faire vassal d'un étranger. Il jura néanmoins qu'il n'entreprendrait rien contre l'honneur et la vie d'Alexis, à condition que ce monarque garderait inviolablement tout ce qu'il avait promis: cependant ce fut lui précisément qui par la suite vécut dans la meilleure intelligence avec les Grecs.

Au mois de mai 1097 tous les princes croisés et leurs troupes se trouvèrent réunis devant Nicée. En faisant le dénombrement de leurs forces on trouva plus de 100,000 hommes à cheval, bien montés, et la plupart de la condition de chevaliers, et 300,000 hommes à pied en armure complète. En y ajoutant le grand nombre de femmes, d'enfans, de moines et de valets, la totalité se montait à près de 600,000 âmes. On ne choisit pas de général en chef; chaque prince com-

[1] Voyez p. 96 de ce vol.

lesquels ils venaient l'assister. En effet il pouvait arriver que, s'apercevant de la décadence dans laquelle l'empire d'Orient était tombé et de la nullité de ses moyens de défense, ils fussent tentés de s'emparer de cette proie facile avant de marcher contre les Turcs.

L'empereur crut éviter ce danger en faisant prêter le serment vassalitique par les chefs, avant qu'un pareil projet pût mûrir dans leurs têtes. Comme tous les hommes d'un caractère faible, il croyait compenser par l'astuce ce qui lui manquait d'énergie; mais les perfidies qu'il employa, la mauvaise volonté qu'il ne put cacher auraient pu produire plutôt le malheur qu'il voulait éviter, si les croisés avaient été moins pressés d'arriver à leur but.

Aussitôt que Godefroi de Bouillon fut instruit du traitement que Hugues de Vermandois éprouvait, il demanda sa liberté, et, n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, commit des hostilités. Alexis offrit alors un accommodement. Godefroi qui par dessus tout désirait l'union, se laissa persuader d'aller à Constantinople après avoir reçu comme otage Jean Porphyrogenète, fils de l'empereur; Alexis l'adopta comme César, et Godefroi fit hommage à l'empereur, et fut, ainsi que sa suite, comblé de présens. Il s'engagea à remettre Alexis en possession de toutes les villes qui avant l'arrivée des Turcs avaient appartenu aux Grecs, aussitôt qu'on s'en serait rendu maître.

Godefroi de Bouillon passe en Asie.

En conséquence de cette réconciliation l'armée de Godefroi passa en Asie. Il était parti lorsque Boémond arriva avec les Normands. Alexis se méfiait

surtout, et non sans raison, des intentions de ce prince ambitieux, qui avait eu une grande part au projet formé par son père pour la conquête de l'empire d'Orient[1], et Boémond en effet s'était enrôlé dans l'armée des croisés, avec l'espérance que cette expédition lui fournirait quelque facilité pour donner suite à un plan qu'il n'avait point abandonné. De Duras où il avait débarqué, il s'en ouvrit à Godefroi de Bouillon; mais l'âme généreuse de ce héros rejeta une proposition perfide. Ce prince pieux apaisa le ressentiment de Boémond, et le fit consentir à la prestation de l'hommage dont l'idée seule l'avait révolté. Tous les autres chefs suivans s'y soumirent; le seul Raimond de Toulouse rejeta loin la proposition de se faire vassal d'un étranger. Il jura néanmoins qu'il n'entreprendrait rien contre l'honneur et la vie d'Alexis, à condition que ce monarque garderait inviolablement tout ce qu'il avait promis: cependant ce fut lui précisément qui par la suite vécut dans la meilleure intelligence avec les Grecs.

Au mois de mai 1097 tous les princes croisés et leurs troupes se trouvèrent réunis devant Nicée. En faisant le dénombrement de leurs forces on trouva plus de 100,000 hommes à cheval, bien montés, et la plupart de la condition de chevaliers, et 300,000 hommes à pied en armure complète. En y ajoutant le grand nombre de femmes, d'enfans, de moines et de valets, la totalité se montait à près de 600,000 âmes. On ne choisit pas de général en chef; chaque prince com-

[1] Voyez p. 96 de ce vol.

mandait son armée; aussi put-on remarquer de bonne heure des traces de jalousie et de désunion entre les différens peuples.

États Seldjoucides en Asie.

Avant d'aller plus loin, nous nous arrêterons ici un instant pour faire connaître quels ennemis les croisés auront à combattre. Nous avons vu[1] que Togroul Bek, chef des *Turcs Seldjoucides*, avait fondé dans le onzième siècle un puissant empire auquel obéissaient la Perse, Bagdad où l'on voyait toujours le simulacre d'un khalife, la Mésopotamie, l'Asie mineure et la Syrie. La domination des Seljoucides avait atteint sa plus grande étendue sous Malek Chah ou Djelaleddin, son troisième sultan. Après la mort de ce prince, en 1092, l'empire fut démembré, et il en sortit une foule de petits états. La plus puissante de ces sultanies était celle d'Iconium. Elle avait été fondée dès le règne de Malek Chah, en 1074, et de son consentement par Soliman, son cousin. Ce chef d'un corps de Turcs conquit Nicée dont il fit sa résidence; mais l'état qu'il fonda portait le nom de *Roum*, parce qu'il embrassait des provinces conquises sur les Romains, c'est-à-dire les Grecs; par la suite il fut aussi connu sous le nom d'*empire d'Iconium*, parce que cette ville en devint la capitale. L'Asie mineure, y compris la Cilicie et l'Arménie, se trouvaient sous le sceptre de Soliman, et, depuis 1092, sous celui de son fils *Kilidge I.*er qui portait le surnom d'*Arslan* (le Lion).

Parmi les autres états Seldjoucides qui existaient en

[1] Voyez vol. III, p. 116, 119.

Asie à l'arrivée des croisés, outre Iran ou la Perse, qui était le véritable centre de leur puissance et où régnait le sultan Barkiarok, fils aîné de Djelaleddin, nous remarquerons les suivans seulement : Alep, où régnait le sultan Redhwan; Damas, où régnait Balthasch; Antioche; Mosoul.

A côté des Seldjoucides, une autre tribu turque, nommée, d'après son chef, les *Ortocides* était venue en 1082 fonder un empire en Syrie et en Arménie. Malek Chah avait abandonné Jérusalem aux Ortocides; mais ceux-ci, peu de temps avant l'arrivée des croisés, avaient été dépouillés de cette ville et de tout ce qu'ils possédaient en Palestine, et les fils d'Ortok, *Soliman* et *Il Ghazi* avaient fondé deux dynasties, l'une à Maredin et Miafarekin (Martyropolis), l'autre à Amida et Kipha. États Ortocides en Asie.

L'Égypte était toujours gouvernée par les *khalifes Fatimides*, dont le neuvième, Al Mostaali, avait enlevé aux Turcs Ortocides la Palestine et Jérusalem, que les croisés venaient conquérir. Il en était en possession lorsqu'ils arrivèrent en Asie.

Tels étaient les adversaires que les Chrétiens avaient à combattre. Ils trouvèrent dans les Seldjoucides des ennemis aussi braves que rusés, qui leur disputaient chaque pouce de terrain. On commença la campagne le 5 mai 1097 par le siége de Nicée. Kilidge Arslan, sultan de Roum, attaqua les assiégeans, mais fut battu. Siége de Nicée.

Faisons ici une observation qui concerne l'histoire de l'art militaire. Les peuples orientaux n'avaient pour armes que l'arc et les flèches. On dit communément

que les Turcs apprirent des Francs, l'usage des piques et des cuirasses; mais on voyait anciennement à l'abbaye de S. Denys, des vitraux peints par ordre de l'abbé Suger, ainsi immédiatement après la première croisade, lesquels représentaient des siéges et des batailles de cette croisade, où les Turcs portent des cuirasses [1].

Nicée, quoique défendue par sa position et ses fortifications, ne put au bout de quatre semaines résister à l'ardeur des croisés. Ils s'attendaient qu'on allait leur ouvrir les portes, lorsque subitement et à leur grande surprise ils virent le pavillon grec flotter sur les murs. L'artificieux Alexis, ne voulant pas que les occidentaux fussent maîtres d'une place forte à la proximité de sa capitale, avait négocié avec les Turcs pour que, contre une somme d'argent, ils la remissent entre ses mains, et les troupes grecques y avaient été clandestinement introduites le 20 juin.

Bataille de Dorylée.

Quelque mécontens que fussent les croisés de la méfiance dont leur allié venait de leur donner une preuve, les principaux chefs se laissèrent appaiser par les présens qu'il leur distribua, et continuèrent leur marche en deux divisions. L'une rencontra le 1 juillet près de Dorylée une armée de 150,000 Turcs commandée par Kilidge Arslan. Ils l'attaquèrent impétueusement, et voyant bientôt l'ennemi prendre la fuite, se crurent victorieux : ils ne connaissaient pas la méthode des Turcs qui, comme tous les peuples originaires de la Haute-Asie, ont l'habitude d'attirer

[1] V. MONTFAUCON, Mon. de la monarchie fr. Vol. I, p. 50.

leurs ennemis dans des embuscades par des fuites simulées; c'est la même tactique par laquelle jadis les Parthes venus des mêmes pays s'étaient rendus si formidables aux Romains. Les Chrétiens furent battus; ils s'étaient déjà entièrement débandés et fuyaient de tous côtés, lorsque Bouillon, arrivant avec la seconde division, rétablit le combat et remporta la victoire.

Fondation de la principauté d'Edesse.

Après cet avantage chèrement acheté, qui fit respecter aux croisés la bravoure des Turcs, ils marchèrent, à travers la Phrygie et la Pisidie, en Cilicie; la disette de vivres et les chaleurs qu'ils éprouvèrent, leur causèrent beaucoup de pertes. Tarse devint un sujet de discorde entre les croisés, et du premier combat entre croisés et croisés, entre Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, et Tancrède, qui se disputaient l'honneur de planter leur pavillon sur les murs de cette ville, la plus riche de la Cilicie. Baudouin, avec quelques centaines de chevaliers, poussa ses courses jusqu'aux environs de l'Euphrate. Édesse, située au-delà de ce fleuve, était habitée par des Chrétiens, et les Turcs ne l'avaient jamais occupée. Les Édesséens sachant que le brave Baudouin se trouvait dans le voisinage, l'appelèrent et le reconnurent pour leur prince. Ainsi, le premier des seigneurs croisés, Baudouin de Flandre, fonda un état chrétien en Asie. Il y ajouta Samosate qu'un émir turc lui vendit, et Saroudje qu'il conquit.

Les autres croisés s'assemblèrent devant Antioche, où régnait un neveu du sultan Seldjoucide de Bagdad. La possession de cette ville était nécessaire aux croisés pour la réussite de leur entreprise;

ils trouvèrent une grande difficulté à s'en rendre maîtres. Les 300,000 hommes restant des 600,000 qui avaient combattu à Nicée, la cernèrent le 13 octobre 1097 de tous les côtés où l'Orontès permettait d'en approcher; mais dans l'enfance où se trouvait encore l'art militaire ils n'osèrent former un siége régulier de la place; ils se contentèrent de la bloquer. Plusieurs mois se passèrent, soit dans une parfaite tranquillité, soit en combats peu décisifs; les environs étaient fertiles et offraient beaucoup de ressources; mais elles furent imprudemment gaspillées, et au bout de trois mois d'abondance et de bonne chère l'armée commença à manquer de vivres. On fut forcé à la fin de se nourrir d'alimens malsains; 70,000 chevaux furent réduits à 2000, soit par la mortalité, soit parce qu'on fut obligé de les manger. Les maladies emportaient beaucoup de monde; plusieurs croisés entièrement découragés, abandonnèrent l'armée, et dans ce nombre se trouvait Pierre, l'auteur de toute l'entreprise qui fut atteint dans sa fuite par Tancrède et ramené. Cependant la constance des chefs ne fut pas ébranlée. Un avantage qu'ils remportèrent sur un corps de Turcs, et l'arrivée d'une flotte génoise qui apportait des renforts et des vivres, ranimèrent leur courage. Avec le printemps l'abondance rentra dans le camp et les maladies cessèrent. Cependant le siége n'était guère plus avancé, lorsqu'on reçut la nouvelle qu'une armée de 200,000 hommes approchait pour délivrer Antioche. C'était le chef de tous les Seldjoucides, *Barkiarok*, sultan de Perse, qui l'envoyait; Kavanceddaoula Korboga,

prince de Mosoul, la commandait. Heureusement cette armée perdit trois semaines au siége d'Édesse qu'elle fut forcée de lever. Lorsque la nouvelle de son approche se répandit, Étienne de Blois fut saisi d'une telle terreur qu'il partit avec 4000 hommes, pour ne plus revenir. Cet exemple de lâcheté pouvant avoir des imitateurs, les princes résolurent d'accepter une proposition de Boémond que sans cela ils auraient probablement rejetée. Ce prince était entré en pourparler avec un renégat auquel était confiée la garde d'une tour qui faisait une partie importante des fortifications, et le renégat avait promis de lui livrer la ville. Quand Boémond vit l'embarras des croisés, il leur dit que, si l'on voulait lui abandonner à lui et à ses descendans, la possession exclusive d'Antioche, il indiquerait un homme qui, contre le payement d'une somme d'argent, livrerait une tour à l'armée. Malgré l'opposition de Raimond de Toulouse qui se fondait sur le serment qu'il avait prêté à Alexis, la demande du prince de Tarente fut accordée. Dans la nuit quelques croisés escaladèrent la tour par le moyen d'échelles de cordes que le renégat attacha lui-même, et ouvrirent une poterne à leurs camarades. Le matin les habitans étonnés virent les drapeaux rouges des Chrétiens flotter sur une des deux montagnes qui se trouvent dans l'enceinte de la ville. Il y eut alors une boucherie affreuse dans les rues et les maisons; les croisés n'épargnèrent ni âge ni sexe. Le nombre des tués fut de 10,000. C'est ainsi qu'après un siége de neuf mois Antioche tomba au pouvoir des croisés, le 3 juin 1098.

Origine de la principauté d'Antioche.

La destinée de croisés voulait qu'ils éprouvassent dans Antioche les mêmes désastres dont ils avaient tant souffert l'hiver précédent. Ils n'étaient pas maîtres du château situé sur une seconde montagne renfermée dans la ville, d'où la garnison menaçait de faire des sorties, et au troisième jour parut Korboga dont l'armée cerna tellement Antioche qu'il s'y manifesta bientôt une grande famine. Elle fit cesser toute subordination. Beaucoup de croisés, non seulement parmi les simples soldats, mais aussi parmi les nobles, se sauvèrent en descendant la nuit le long des murs par des cordes. Plusieurs passèrent dans le camp des Turcs et abjurèrent leur croyance. Tous étaient plongés dans le désespoir, et l'on ne voyait aucun moyen de salut, lorsqu'un moine du nom de Pierre Barthélemy se présenta à Raimond, disant que l'apôtre S. André lui était quatre fois apparu en songe pour lui montrer et lui ordonner d'indiquer aux princes un endroit de l'église de S. Pierre où était enfouie la lance dont avait été percé le flanc de Jésus-Christ. Le comte prévoyant l'enthousiasme qu'un signe visible de l'assistance divine inspirerait à l'armée, ordonna une fouille. On trouva la lance sacrée dont l'aspect produisit un effet que les princes ne laissèrent pas passer sans en profiter. La ville ne renfermait que 300 chevaux en état de marcher, et les pélerins étaient affaiblis par les jeûnes et à moitié nus. Néanmoins on tenta une sortie. Korboga jouait aux échecs lorsqu'on lui en apporta la nouvelle. Sans quitter le jeu il se moqua de ces fous dont aucun n'échapperait à son épée; mais avant la fin du jour son armée était défaite, parce que la cavalerie

dans laquelle consistait sa force, ne put agir avec avantage contre une infanterie pesamment armée. Ce prodige qui eut lieu le 28 juin fut opéré par la foi.

La discorde éclata entre les princes qui, fidèles à la promesse faite à Boémond, voulaient lui livrer Antioche, et le brave Raimond qui, d'accord avec Godefroi de Bouillon et Robert de Normandie, demandait l'exécution du serment prêté à Alexis. On s'arrêta si long-temps que l'armée en murmura et menaça de mettre fin à toutes les contestations en brûlant la ville qui était devenue une pomme de discorde. Après bien des disputes on l'abandonna au prince de Tarente: Boémond y établit le siége d'une principauté qu'il agrandit successivement en y réunissant Laodicée et d'autres villes. Les croisés firent à Antioche une perte irréparable par la mort du vertueux évêque Aimar du Puy qui jusqu'alors avait exercé une influence bienfaisante sur leurs passions.

Le différend relatif à Antioche n'était pas le seul motif qui retenait les croisés dans cette ville. Le khalife Fatimide d'Égypte, ou plutôt le vizir Afdal qui s'était saisi du gouvernement, voyant dans ces aventuriers un appui, tant contre les Turcs auxquels il avait enlevé Jérusalem, que contre des ennemis intérieurs, leur offrit une alliance, dont le prix serait la remise de Jérusalem entre leurs mains; mais les croisés ayant exigé la cession de toute la Palestine, la négociation échoua. Au mois de mars 1099 l'armée chrétienne quitta Antioche, et les différens détachemens eurent pour rendez-vous Laodicée, seule ville de la

Syrie qui appartint encore aux empereurs de Constantinople; de là l'armée marcha vers le sud entre le mont Liban et la côte, où elle reçut quelquefois des rafraîchissemens par les Génois, soumit ou vainquit au moins les princes turcs de Tripoli, Tyr, Sidon et Césarée qui reconnaissaient alors la souveraineté des khalifes Fatimides d'Égypte, reçut l'engagement du gouverneur de S. Jean d'Acre de remettre aux croisés sa ville, s'ils réussissaient à se rendre maîtres de Jérusalem, s'empara du port de Joppé et arriva le 6 juin par Ramla, Lidda et Nicopolis ou Emaüs sur une hauteur d'où l'on voit Jérusalem à ses pieds.

Prise de Jérusalem.

Quelle joie, quels cris, quel tumulte, lorsque les guides s'écrièrent : Voici Jérusalem! A peine put-on retenir les croisés tout fatigués qu'ils étaient, de se précipiter aussitôt sur les murs. Cependant la ville n'était pas si facile à prendre : elle était défendue par sa position et par une garnison de 40,000 à 60,000 hommes commandée, au nom d'al Mostaali, khalife d'Égypte, par l'émir Ifthikar eddaoulé, tandis que l'armée ne comptait que 20,000 fantassins en activité de service et 1500 chevaux, et manquait de vivres, d'eau potable et même du bois nécessaire pour construire des machines de guerre sans lesquelles on ne pouvait former un siége. Mais le zèle religieux donna des forces à cette faible armée, et le cri de guerre : Dieu le veut! la remplit du même enthousiasme que trois ans auparavant ce cri lui avait inspiré à Clermont. Elle se dispersa avec l'intention de chercher dans les environs quoique peu boisés quelques matériaux pour

surtout, et non sans raison, des intentions de ce prince ambitieux, qui avait eu une grande part au projet formé par son père pour la conquête de l'empire d'Orient[1], et Boémond en effet s'était enrôlé dans l'armée des croisés, avec l'espérance que cette expédition lui fournirait quelque facilité pour donner suite à un plan qu'il n'avait point abandonné. De Duras où il avait débarqué, il s'en ouvrit à Godefroi de Bouillon; mais l'âme généreuse de ce héros rejeta une proposition perfide. Ce prince pieux apaisa le ressentiment de Boémond, et le fit consentir à la prestation de l'hommage dont l'idée seule l'avait révolté. Tous les autres chefs suivans s'y soumirent ; le seul Raimond de Toulouse rejeta loin la proposition de se faire vassal d'un étranger. Il jura néanmoins qu'il n'entreprendrait rien contre l'honneur et la vie d'Alexis, à condition que ce monarque garderait inviolablement tout ce qu'il avait promis: cependant ce fut lui précisément qui par la suite vécut dans la meilleure intelligence avec les Grecs.

Au mois de mai 1097 tous les princes croisés et leurs troupes se trouvèrent réunis devant Nicée. En faisant le dénombrement de leurs forces on trouva plus de 100,000 hommes à cheval, bien montés, et la plupart de la condition de chevaliers, et 300,000 hommes à pied en armure complète. En y ajoutant le grand nombre de femmes, d'enfans, de moines et de valets, la totalité se montait à près de 600,000 âmes. On ne choisit pas de général en chef; chaque prince com-

[1] Voyez p. 96 de ce vol.

SECTION III.

Royaume de Jérusalem, depuis 1099 jusqu'en 1147.

Fondation du royaume de Jérusalem. Godefroi, premier roi.

Le fanatisme ne vit dans la mort de cent mille individus que l'assurance du salut éternel. Pleins de dévotion les guerriers déposant les armes, se purifient du sang dont ils sont couverts, et tête et pieds nus se prosternent aux lieux sacrés, et versant des larmes de dévotion louent l'Éternel et le remercient de leur avoir accordé cette journée glorieuse. C'était le 15 juillet 1099. Le légat du pape réclama pour son maître tout le butin des mosquées, et pour le futur patriarche de Jérusalem la propriété des biens-fonds; nouveau sujet de discorde! La puissance séculière fut déférée par élection à Godefroi de Bouillon, qui, réunissant à une bravoure sans égale une vraie dévotion et un fond de modération, était, sans doute, le plus digne de la couronne royale. Il en accepta le fardeau, mais sa modestie aurait rougi de ceindre le diadème aux mêmes lieux où le Sauveur avait été couronné d'épines. Fondateur du royaume de Jérusalem il ne prit d'autre titre que celui de défenseur du Saint Sépulcre. Indépendamment de la principauté d'Antioche où Boémond se maintint et du comté d'Édesse qui s'étendait jusqu'à l'Euphrate et où régnait Baudouin, frère de Godefroi, quelques autres états feudataires furent formés. Le vaillant Tancrède fonda la principauté de Galilée et de Tibériade; Raimond de Toulouse, déjà maître de Tortose en Phénicie (l'ancien Antaradus) aurait eu

Tripoli, s'il n'était pas mort au siége de cette place[1], de manière que ce fut son fils Bertrand qui fonda le comté de Tripoli en 1109. Il y eut encore, mais par la suite seulement, des comtes de Joppé, des seigneurs de Tyr, de Césarée, de Naplut, de Barut, de Gibelet, d'Héraclée, de Marcab et d'autres. Tout ces petits états étaient fiefs du royaume de Jérusalem ; mais Édesse et Antioche étaient regardés comme des états indépendans.

A peine les Chrétiens étaient-ils maîtres de cette ville, que le visir Afdal conduisit contre les croisés une armée d'Égyptiens qui, en déduisant les exagérations, était au moins de 140,000 hommes. Les croisés en avaient à peine 20,000 à leur opposer; mais les vainqueurs des Turcs, encouragés par la découverte de la vraie croix qui leur annonçait une victoire certaine, attaquèrent avec fureur et dissipèrent cette horde d'hommes efféminés. La bataille d'Ascalon, le 12 août 1099, procura à Jérusalem des vivres en abondance, des chevaux pour remonter la cavalerie, des bestiaux pour les laboureurs; mais Godefroi ne fut pas assez fort pour former le siége d'Ascalon, le boulevard des Infidèles.

Godefroi de Bouillon devint le législateur du royaume dont il fut le premier monarque. De l'avis et du consentement du patriarche de Jérusalem, des princes, barons et vassaux, il chargea plusieurs hommes prudens et expérimentés, de recueillir de la bouche

Assises de Jérusalem, 1099.

[1] Cet événement, placé ici pour compléter la liste des états particuliers, n'est que de l'année 1105.

d'individus de plusieurs nations les lois et institutions de leurs pays divers et de les mettre par écrit. Ayant assemblé ensuite le patriarche et les barons, il leur donna lecture de ces mémoires, y choisit ce qui paraissait avantageux, et en composa un code qui fut nommé *assises et droit de Jérusalem*. Le royaume fut déclaré indivisible et héréditaire même dans la ligne féminine, à défaut de mâles; faute d'héritiers les barons, c'est-à-dire le haut clergé et les vassaux immédiats du roi, devaient procéder à une élection. Avant de recevoir l'hommage des vassaux, le roi devait jurer l'observation de la constitution. Le patriarche le couronnait. Tout le royaume était divisé en baronies, et le domaine de la couronne réservé au roi formait une de ces baronies. Les baronies, dont le comté d'Édesse, la principauté d'Antioche, et plus tard celle de Tripoli, furent les trois premières, étaient héréditaires, et leurs possesseurs ayant sous eux des arrière-vassaux, jouissaient de grands droits. Le roi pouvait donner en fief des parties de son domaine ou de sa baronie royale, mais les titulaires ne devenaient pas pour cela vassaux immédiats de la couronne; ils étaient regardés comme arrière-vassaux. Godefroi établit deux tribunaux, l'un nommé *haute-court*, où il présidait et jugeait lui-même avec les barons les causes des nobles et les causes féodales; l'autre, nommé *basse-court, court des borgés, court dou viscomte*, était présidé par le vicomte, et composé de jurés des villes. Il jugeait les affaires des bourgeois des villes, tant personnelles que réelles, et les causes criminelles.

Le sénéchal, premier officier de la couronne, avait sous ses ordres les baillifs du roi, des prélats et des barons, lesquels étaient institués pour juger ceux des sujets qui n'avaient pas droit d'ester devant le vicomte p. e. les indigènes chrétiens. Le sénéchal était aussi chargé de l'administration du domaine du roi et des fiefs qui en dépendaient. La seconde charge de la cour était celle de connétable dont le lieutenant portait le titre de maréchal. L'Église fut organisée à l'instar des Églises occidentales, mais son indépendance du gouvernement séculier fut plus clairement prononcée; elle ne fournissait pas de milice; seulement dans des cas extraordinaires elle prêtait *aide* au roi. Les villes qui avaient une cour du vicomte, jouissaient de privilèges municipaux. Les établissemens que les républiques italiennes formèrent, et ceux des ordres militaires en obtinrent qui les rendirent presque indépendans.

Le code des assises fut déposé dans une caisse de l'église du Saint Sépulcre à Jérusalem. On n'en fit pas plusieurs copies authentiques; chaque chevalier et chaque juge devait les savoir par cœur, et l'on ne consultait l'original que lorsque les tribunaux avaient quelque doute. Cet exemplaire unique ayant péri en 1187, lorsque Saladin s'empara de Jérusalem, il fallait s'en rapporter à la mémoire de ceux qui en savaient le contenu par cœur. Enfin Jean d'Ibelin, comte de Jaffa ou Joppé, mit de nouveau les assises par écrit, telles que lui-même et d'autres se les rappelaient. Ce travail fut fait postérieurement à l'année 1232, car il

y est question du siége de Cérine, ville qui se rendit cette même année; et antérieurement à 1239, attendu qu'on y parle de Jérusalem, comme capitale du royaume. Jean d'Ibelin inséra dans sa nouvelle rédaction la forme de la procédure qu'un certain Philippe de Navarre avait composée vers la même époque : ce Philippe habitait la Chypre, où les assises de Jérusalem furent introduites en 1192 par suite des événemens que nous verrons. On les mit aussi en pratique dans l'empire latin de Byzance, où on les nomma *Liber consuetudinum imperii Romaniæ.* En 1421 les Vénitiens en firent faire une révision par leur gouvernement de Négrepont[1].

A peine Godefroi de Bouillon était-il affermi dans sa domination qu'il s'éleva contre lui un adversaire dans un homme qui aurait dû être son sujet. La dignité de patriarche avait d'abord été conférée *ad interim* à Arnoulf, chancelier de Normandie; mais Dagobert, archevêque de Pise, étant arrivé avec une recommandation du pape, il fut élevé à cette dignité, et Godefroi prit de ses mains la couronne à titre de fief. Ce prélat affecta dès-lors une suprématie sur toutes les affaires séculières et sur le roi, et fit voir qu'il se proposait de réaliser en Orient le plan que Grégoire VII avait conçu pour l'Europe, ou plutôt pour l'univers. Guillaume de Tyr, l'historien de la première croisade, raconte qu'en 1063 Mostanser Billah,

[1] Il n'existe qu'une seule édition du texte français des assises, que GASPARD THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE, sieur de PUY-FERRAND, fit imprimer en 1690 in-fol.

khalife Fatimide d'Égypte, avait donné à l'Église de Jérusalem le quart de cette ville, à condition d'en faire reconstruire les murs qui avaient été détruits. Dagobert ne se contenta pas de la possession de ce quart; il exigea que toute la ville, comme propriété du Seigneur, lui fût abandonnée, ainsi que la ville de Joppé que les croisés avaient rebâtie à neuf. Le bon, l'humble, le pieux Godefroi, par amour pour la paix, promit d'obtempérer à cette demande, aussitôt que l'on aurait conquis quelques autres villes; si cela n'arrivait pas avant sa mort, le patriarche devait entrer sur-le-champ en possession de Jérusalem et de Joppé.

En comptant les croisades, nous nous conformons à l'usage général, d'après lequel sept grandes expéditions entreprises dans l'espace de deux siècles sont distinguées par le nom des croisades, mais en réalité ces deux siècles se composent d'une si grande suite d'expéditions qu'il est impossible d'en fixer le nombre. Avant Godefroi de Bouillon, une escadre de croisés Vénitiens était arrivée sur les côtes de Syrie; plus tard, en 1099, la république envoya une flotte de 200 voiles. Soixante-dix galères de Gênes vinrent en 1104; un plus grand nombre en 1108. Il serait impossible et inutile d'ailleurs de faire connaître toutes les expéditions suivantes des républiques italiennes : les historiens du temps n'en parlent que par occasion. Peu de temps après la bataille d'Ascalon, plusieurs princes, le comte de Flandre, le duc de Normandie, Eustache, comte de Boulogne, frère de Godefroi, partirent pour l'Europe avec 20,000

croisés. A peu près le même nombre resta avec Raimond de S. Gilles qui s'arrêta encore quelque ten.. .en Palestine, et avec Baudouin, comte d'Édesse, Boémond, prince d'Antioche, et Tancrède, prince de Tibériade et de la Galilée. Les forces de Godefroi se réduisirent à 300 chevaliers et 2000 fantassins.

Baudouin, second roi de Jérusalem.

Le 17 août 1100 Godefroi mourut d'un épuisement de ses forces. Deux factions se disputèrent le droit de désigner son successeur. Le patriarche et Tancrède, pour donner l'exclusion à la maison de Lorraine, se réunirent en faveur du prince d'Antioche, et peut-être Boémond aurait-il eu le dessus, s'il avait pu se montrer; mais il était prisonnier entre les mains d'Ibn Danischmend (proprement Kameschtekin), fondateur d'une dynastie turque à Sébaste en Arménie, qui l'avait surpris au siége d'Alep que cet ambitieux brûlait d'envie de réunir à sa principauté d'Antioche. En l'absence de Boémond le parti de Godefroi de Bouillon offrit la couronne à *Baudouin*, son frère. Celui-ci l'accepta, quoique le royaume de Jérusalem fût de beaucoup inférieur en étendue à son comté d'Édesse qu'il céda à son cousin, Baudouin du Bourg, fils du comte Hugues de Réthel. Le brave, mais passionné et avide Tancrède ne voulant pas être le vassal d'un prince qu'il détestait depuis long-temps et qu'il venait d'offenser, préféra résigner entre ses mains le comté de Tibériade, et se retira à Antioche, plutôt que de lui prêter hommage. Baudouin disposa de ce fief en faveur de Hugues de S. Omer. Cependant une réconciliation ayant eu lieu en 1109, Tancrède reçut Tibériade,

Kaïfa et Bethléem comme fiefs de la couronne de Jérusalem.

Le patriarche Dagobert ayant refusé d'abord de couronner Baudouin, celui-ci le dépouilla de Jérusalem et de Jaffa qui furent ainsi réunis de nouveau à la monarchie. Le patriarche céda alors, et Baudouin fut sacré et couronné à Bethléem; car l'humilité chrétienne ne lui permettait pas de recevoir le diadème d'or dans la ville où le Sauveur avait été couronné d'une couronne d'épines.

Croisade des Lombards et des Allemands.

Deux années s'étaient à peine écoulées depuis la conquête de Jérusalem, lorsque de nouvelles nuées de croisés se portèrent vers la Palestine. Elles arrivèrent dans l'Asie mineure en trois divisions. La première se composait d'Italiens, de Français et d'Allemands, au nombre de 50,000 cavaliers et de 100,000 hommes d'infanterie, accompagnés, si toutefois les calculs des historiens du temps ne sont pas exagérés, d'une quantité prodigieuse de femmes, d'enfans et de valets. Là se trouvaient Anselme, archevêque de Milan, avec deux comtes de la Lombardie, Albert et Guy de Blandrate; le comte Étienne de Blois qui, revenu précipitamment de la première croisade, était exhorté par son épouse, sœur du duc de Normandie à laver la tache que cette désertion avait imprimée à sa réputation; enfin Étienne, comte de Bourgogne et d'autres chevaliers. Ceux des Allemands qui avaient prix la croix sur l'invitation de Henri IV, lorsque ce prince, pour gagner l'absolution, avait an-

noncé qu'il ferait un voyage en Terre-sainte, se joignirent à cette armée. Elle arriva vers Pâques de 1101 près de Nicomédie et pria l'empereur Alexis de lui donner pour chef le vieux Raimond, comte de Toulouse, qui se trouvait précisément à Constantinople. Ce vieux guerrier qui possédait la lance sacrée, accepta le commandement; mais il vit bientôt qu'il ne pouvait se faire obéir par une troupe indisciplinée, qui, au lieu de prendre la route de la Syrie, persistait dans l'idée extravagante de marcher sur Bagdad pour détruire le centre de la puissance Seldjoucide. Il conduisit cette armée de brigands par Ancyre en Cappadoce où elle fut défaite au mois d'août 1101 par Ibn Danischmed, prince de Mélitène, Kilidsch Arslan, sultan d'Iconium, et Rodhwan, souverain d'Alep. Dégoûté du commandement que personne ne respectait, Raimond, dans la nuit qui suivit la bataille, s'évada. Le lendemain, quand l'armée se vit sans chef, elle fut saisie d'une terreur panique, se dispersa, abandonnant à la fureur des Seldjoucides les prêtres et les nombreuses femmes qu'elle traînait à sa suite. Dans la fuite il en périt 160,000.

La seconde division de Français commandée par Guillaume, comte de Nevers, partie d'Italie au nombre de 15,000 individus, suivit la même route que les Lombards qu'elle s'efforça d'atteindre; mais elle fut si complètement défaite près du fleuve Halys que le chef seul et 700 hommes parvinrent presque nus à Antioche, où ils trouvèrent l'hospitalité chez Tancrède.

Guillaume de Poitou, comte d'Aquitaine ou de

Guienne, après avoir remis le gouvernement de son duché à Philippine, son épouse, réunit 30,000 Gascons, et, accompagné de Hugues de Vermandois qui se trouvait dans le même cas qu'Étienne, comte de Blois, et de Guy de Lusignan, frère utérin de Raimond de Toulouse, ainsi que de Joscelin de Courtenay, de Milon de Bray, de Dudon de Clermont, passa le Rhin, et se réunit au vieux Welf IV, duc de Bavière (père de Henri le Noir), et à Ida, fille de l'empereur Henri III et mère de S. Léopold IV, sixième margrave d'Autriche. Cette division qui était la troisième, traversa la Hongrie et la Bulgarie et eut le même sort que les premières. Ida tomba, à ce que l'on crut, au pouvoir des Turcs; on dit qu'elle devint la mère de l'atabek Zenghi dont il sera question; le comte de Vermandois mourut à Tarse de ses blessures. Welf qui avait échappé au carnage, s'en retourna en Europe, mais arrivé à Paphos dans l'île de Chypre, il succomba à ses fatigues. Quelques historiens donnent à cette expédition la qualification de seconde croisade, ce qui, pour prévenir les erreurs, nous a engagés à en donner quelques détails.

Les faibles secours que Baudouin I.er, successeur de Godefroi de Bouillon, obtint par les expéditions dont nous venons de parler, n'auraient probablement pas sauvé le royaume de Jérusalem d'une prompte destruction, si les républiques italiennes, et principalement Pise, Gênes et Venise ne l'avaient assisté d'une manière plus puissante. Il conclut avec elles un arrangement, en vertu duquel elles devaient avoir en pro-

pre un quartier de chaque ville à la prise de laquelle elles coopéreraient, et un tiers du butin. Ce fut avec leur secours que Baudouin s'empara d'Arsouf, de Césarée, de S. Jean d'Acre (1104), de Tripoli et de Beryte (1109), toutes places d'une importance majeure, tant par elles-mêmes, que par leur situation sur les côtes. Ces républicains étaient fortement intéressés à prêter des secours aux Chrétiens de la Palestine; non seulement leurs flottes gagnaient un fret considérable par le transport des croisés; mais ce bénéfice n'était pas comparable à celui que leur rapportait le commerce des marchandises de l'Orient qu'ils chargeaient à leur retour.

Le règne de Baudouin I.er fut une suite de combats par terre et par mer avec les armées et les flottes des khalifes d'Égypte, que l'hiver seul interrompait. D'un autre côté le royaume de Jérusalem était menacé par les princes turcs de Damas, Malek Dokak, et depuis sa mort en 1104, son fils Thouthousch, ou plutôt par l'atabek Togthekin qui d'une main ferme gouvernait en leur nom. Nous omettons toutes ces batailles où quelquefois les Égyptiens ou les Seldjoucides, mais plus souvent les Chrétiens, sous la protection de la vraie croix, leur égide, étaient victorieux.

Baudouin avait été obligé en 1108 de lever le siége de l'importante place de Sidon. Un secours inattendu qu'il reçut en 1110 l'aida à prendre cette ville. Le jeune Sigurd, roi de Norwège, se mit en 1107 à la tête de 10,000 aventuriers scandinaves pour faire une croisade en Terre-sainte. Ils arrivèrent en 1108 sur

les côtes du Portugal, et enlevèrent aux Arabes Cintra, Lisbonne et Alcacer. S'étant rendus en Palestine, ils assistèrent le roi Baudouin dans la prise de Sidon, au mois de décembre 1110. Sigurd obtint pour sa récompense un morceau de la vraie croix pour l'église de S. Olof à Drontheim.

Ainsi toutes les villes de la côte étaient au pouvoir de Baudouin; Tyr et Ascalon seuls lui manquaient. Il entreprit en 1111 le siége de la première; mais cette conquête ne lui était pas destinée : il fut obligé de renoncer en 1112 à cette entreprise.

Quoique la principauté d'Antioche n'appartînt pas au royaume de Jérusalem, puisque Boémond avait juré de reconnaître l'empereur de Constantinople comme son seigneur suzerain, et qu'il aimât mieux se conduire en souverain indépendant; cependant le sort de cette principauté est si intimement lié à celui de Jérusalem que nous ne pouvons la perdre entièrement de vue. Pendant la captivité de Boémond, Tancrède, son cousin, dépouillé alors de Tibériade[1], avait administré la principauté d'Antioche et l'avait agrandie en enlevant aux Grecs Adona, Mamistra, Tarsus et Laodicée, non sans l'espoir d'en former pour lui-même un établissement indépendant. Il ne fit cependant pas de difficulté de s'en dessaisir entre les mains de Boémond, lorsqu'après une captivité de quatre ans, celui-ci obtint en 1104 la liberté par Ibn Danischmend. A peine de retour à Antioche, il marcha avec Tancrède au secours de Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, et

Principauté d'Antioche.

[1] Voyez p. 322 de ce vol.

de Joscelin de Courtenay, son parent, qui s'était formé un petit état particulier par la conquête de Tel Bacher, Marasch, Aïntab (Antiochia ad Taurum), villes et châteaux situés dans la proximité d'Édesse. Ces deux princes étaient menacés par une armée que Chamseddaoula Diékermisch, prince seldjoucide de Mosoul, et Soliman, fils d'Ortok et prince de Marédin, conduisaient contre eux. Dans une grande bataille qui fut livrée à Racca (Callinicum) sur la rive gauche de l'Euphrate, les Chrétiens furent entièrement défaits. Baudouin du Bourg et Joscelin tombèrent entre les mains des Turcs et furent conduits à Mosoul.

La même année 1104 Boémond, accompagné du ci-devant patriarche Dagobert (il avait été destitué par un légat du pape) quitta l'Asie pour aller chercher en Europe des secours contre les ennemis des croisés, dénomination sous laquelle il entendait tout aussi bien les Grecs que les Turcs et les Arabes. Il remit le gouvernement de sa principauté pendant son absence à Tancrède, qui administrait aussi le comté d'Édesse pendant la captivité de Baudouin du Bourg. Nous verrons ailleurs[1] comment il employa le temps qu'il passa en Europe; ici ce n'est que la principauté d'Antioche qui nous occupe. Tancrède s'acquitta avec son activité et sa bravoure ordinaire des fonctions dont il avait été chargé; il conquit en 1105 Artasin, et en 1107 Apamée. Lorsqu'en 1109 Baudouin du Bourg et Joscelin obtinrent leur liberté contre la promesse de payer une rançon, Tancrède se laissa éblouir par

[1] Chap. XV de ce livre.

l'ambition, et refusa de restituer Édesse à Baudouin : il en résulta une guerre civile dans laquelle les deux parties s'allièrent avec des Infidèles; Baudouin et Joscelin succombèrent, et cette discorde aurait pu devenir pernicieuse pour les Chrétiens, si quelques chevaliers ne s'étaient entremis pour terminer une querelle qui laissa dans l'âme de Baudouin et de Tancrède un fond de haine qui dura jusqu'a leur mort.

En 1111 Tancrède enleva à Rodhwan, émir d'Alep, Atsareb ou Sarepta et Sardana, et le força d'acheter la paix par le payement de 20,000 pièces d'or.

Tancrède mourut le 6 décembre 1112 à Antioche. Sentant sa fin approcher, il appela auprès de son lit son épouse, la jeune Cécile, fille de Philippe I.er, roi de France, et de Bertrade de Montfort d'un mariage que l'Église avait condamné; ainsi que Pons de Toulouse, fils, âgé de douze ans, de Bertrand, premier prince de Tripoli (fils de Raimond de S. Gilles [1]), joignit leurs mains et leur recommanda de s'unir par un mariage aussitôt que Pons aurait atteint l'âge de dix-huit ans. Comme Boémond, prince d'Antioche, était mort en 1111, la principauté appartenait à son fils Boémond II, âgé de quatre ans : Tancrède en remit l'administration à Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, et mari de Hodierne, sœur de Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, après lui avoir fait jurer qu'il remettrait ce dépôt aussitôt qu'il lui serait redemandé, à Boémond II, qui était élevé à Tarente, chef-lieu de sa principauté héréditaire, par

[1] Voyez p. 317 de ce vol.

sa mère Constance, fille de Philippe I.er, roi de France. Roger était un prince faible, qui, loin d'agrandir l'état, de son pupille, sut à peine le maintenir contre ses ennemis.

Le roi Baudouin entreprit, au commencement de l'année 1118, une expédition aventureuse en Égypte. A la tête de deux cent seize chevaliers et de quatre cents soldats, il poussa sa course jusqu'au Nil sans trouver de résistance parce que son arrivée répandit partout la terreur. Après s'être baigné dans les eaux du Nil, il rebroussa chemin parce qu'une vieille plaie qui se rouvrit l'incommoda fortement. Arrivé à El Arisch, il mourut. Les chevaliers qui entouraient son lit, lui ayant demandé à qui il destinait la couronne, il répondit que son frère Eustache était le plus digne de porter la couronne de Jérusalem, mais que si celui-là ne voulait pas revenir en Palestine, il conseillait aux princes de choisir Baudouin du Bourg. Son corps fut transporté à Jérusalem où il arriva précisément au même moment où le comte d'Édesse y entra par une autre porte dans l'intention d'y célébrer Pâque.

Baudouin II du Bourg, troisième roi de Jérusalem, 1118—1131.

Baudouin II, du Bourg, fut en effet élu roi de Jérusalem et sacré le 2 avril 1118. Il conféra son comté d'Édesse, à titre de fief, à Joscelin de Courtenay, son parent, qui y réunit ses possessions à la rive droite de l'Euphrate.

Sous le règne de Baudouin II le royaume de Jérusalem parvint au plus haut point de splendeur qu'il ait atteint. Roger, administrateur de la principauté d'Antioche, avait péri en 1119, et Baudouin voyant la prin-

cipauté comme vacante, la réunit à la couronne. Au mois d'avril 1123 Baudouin tomba dans une embuscade que lui avait dressée l'Ortocide Balak, sultan d'Alep. Eustache Grenier, seigneur de Césarée et de Sidon, et connétable du royaume, fut nommé régent pendant l'absence du roi : Eustache mourut le 14 juin 1123 et eut pour successeur dans les deux charges Guillaume de Buris, seigneur de Tibériade. Ce fut sous ce régent et avec l'assistance de Dominico Michaeli, doge de Venise, que les Chrétiens entreprirent le siége de l'importante place de Tyr.

Avant de le commencer, une assemblée des barons du royaume tenue à S. Jean d'Acre conclut avec les Vénitiens un arrangement aux conditions suivantes. Dans toutes les villes du roi et des barons les Vénitiens auront une rue, une église, un bain et un four de boulanger, en toute propriété, avec exemption de toute contribution et avec tous les droits du roi ou des barons. La partie de S. Jean d'Acre qui leur avait été accordée pour leur coopération au siége de Sidon, leur fut confirmée, et agrandie. Ils auront un tiers des villes de Tyr et d'Ascalon si elles sont prises avec leur aide. On stipula en même temps les plus grands priviléges pour leur commerce.

Traité de S. Jean d'Acre avec la république de Venise.

La ville de Tyr appartenait au khalife Fatimide du Caire, mais pour s'y maintenir ce prince en avait cédé le tiers à Togthekin, atabek de Damas. Les Chrétiens en commencèrent le siége le 15 février 1124. Le khalife et l'atabek n'y envoyèrent que de faibles secours, et le 29 juin la ville ouvrit ses portes aux

Prise de Tyr.

troupes du roi de Jérusalem, au doge de Venise et à Pons, comte de Tripoli.

Quelques mois après cette conquête importante le roi Baudouin II se racheta de la captivité où le tenait Timourtasch, alors prince d'Alep.

Le principal appui de ce prince et de ses successeurs dans leurs guerres interminables avec les Musulmans, fut l'institution des ordres de chevalerie que Baudouin II favorisa. Ces ordres dans lesquels l'esprit de chevalerie était singulièrement amalgamé avec celui de la vie monastique sont un des phénomènes les plus extraordinaires de cette époque.

Fondation de l'ordre de S. Jean.

L'ordre des chevaliers de S. Jean, le plus célèbre de tous, est antérieur à la fondation du royaume de Jérusalem. En 1048, des négocians d'Amalfi, ville riche et commerçante de la Campanie, se trouvant comme pélerins en Terre-sainte, bâtirent près de l'église du Saint Sépulcre une chapelle avec un couvent et un hôpital, l'un et l'autre destinés à héberger les pélerins de leur nation, qui en général étaient mal vus chez les Chrétiens du pays. Les moines latins qui s'y établirent, choisirent S. Jean-Baptiste pour leur patron, et furent appelés les frères Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem. Le Provençal Gérard qui, à l'époque de la première croisade, était à la tête de cet hôpital, se sépara du monastère auquel il appartenait, fonda une société religieuse à laquelle il donna une règle particulière et adopta un habit d'ordre noir avec une croix blanche à huit pointes. Le pape Pascal II prit l'ordre et l'hôpital sous sa protection, confirma les riches do-

nations qui déjà lui avaient été faites, et lui subordonna les hôpitaux fondés en plusieurs villes d'Italie, sur le modèle de celui de Jérusalem. Le second chef, ou prévôt, de l'hôpital, Raimond du Puy, d'une famille du Dauphiné, recueillit les différens statuts de l'ordre, et en fit un corps de législation que Callixte II confirma en 1120. L'ordre se divisait en deux classes de frères; des clercs pour administrer les secours spirituels aux pélerins, et des laïcs pour soigner les malades; plus tard, lorsque les templiers donnèrent l'exemple d'une réunion de la chevalerie avec la vie monastique, on forma trois classes, des prêtres, des servans et des chevaliers d'armes: ces derniers étaient chargés de la conduite des pélerins à travers les contrées infestées par les Infidèles. Le dix-huitième successeur de Gérard, Hugues de Revel, élu en 1259, fut le premier qui obtint le titre de grand-maître. Il lui fut conféré par le pape Innocent IV. Les rois de Jérusalem firent de riches dons à cet ordre, et les différens souverains de l'Europe lui donnèrent des terres.

Fondation de l'ordre des Templiers.

Neuf chevaliers que le hasard avait réunis en Palestine, fondèrent en 1128 une confrérie qui devint l'origine de l'ordre des Templiers. Un seigneur de la maison des comtes de Champagne, Hugues du Payens, ainsi nommé d'après une terre située dans les environs de Troyes en Champagne, en fut le premier grand-maître. Les chevaliers firent les trois vœux accoutumés de chasteté, d'obéissance et de pauvreté; mais ils en ajoutèrent un quatrième par lequel ils se consacrèrent spécialement au maintien de la sûreté des

chemins et à la protection des pélerins. Baudouin II leur accorda une aile de son palais qu'une tradition regardait comme ayant fait partie de l'ancien temple de Salomon. De là ils furent appelés frères de la milice du temple, chevaliers du temple, *Templiers*. Le concile de Troyes de 1128 approuva l'institution, lui donna une règle rédigée par S. Bernard[1], et ordonna que les Templiers porteraient l'habit blanc, sur lequel Eugène IV leur permit en 1146 d'attacher une croix de drap rouge. Ils acquirent bientôt de grandes richesses, principalement en France. L'empereur Lothaire II leur donna en 1130 une partie du comté de Supplinbourg. En 1180 le nombre des chevaliers était de 3000, celui des servans, infiniment plus considérable. Après la perte de la Palestine la plupart des chevaliers se fixèrent en France, où ils inspirèrent tant de jalousie aux rois que, ainsi que nous le raconterons, l'on finit par employer la violence pour les détruire.

Boémond II, prince d'Antioche.

Après avoir administré pendant huit ans la principauté d'Antioche[2], Baudouin II la remit volontiers au jeune Boémond II qui parvenu à l'âge de dix-huit ans, vint en prendre possession au mois de septembre ou d'octobre 1126, et épousa Alix, seconde fille du roi. Ce prince qui, par ses premières actions, avait fait naître les plus grandes espérances dans l'âme des Chrétiens, fut tué en 1131 dans une affaire avec les Turcs. Sa

[1] Les statuts en soixante-douze articles qui existent, portent des traces évidentes d'interpolations ou additions des temps modernes.

[2] Voyez p. 330 de ce vol.

veuve s'arrogea le gouvernement d'Antioche, non comme tutrice de Constance, sa fille, mais avec le projet de porter la principauté en dot à un second mari. Le vieux Baudouin II se vit obligé de marcher contre sa fille, pour la forcer de se contenter de Laodicée et Gabala, son douaire. Il fit jurer aux barons et au peuple d'Antioche de conserver la fidélité à la princesse Constance, fille de Boémond.

Baudouin II mourut le 21 avril 1131, laissant le trône à *Foulques d'Anjou*, sénéchal de France, vieillard de soixante ans auquel Baudouin avait donné, trois ans auparavant, la main de Mélissende, sa fille aînée, avec S. Jean d'Acre et avec la partie royale de Tyr. A cette époque les principautés ou comtés de Tripoli, d'Antioche et d'Édesse se trouvaient dans la dépendance du royaume de Jérusalem; de toutes les villes de la côte le seul Ascalon avait garnison égyptienne, et dans l'intérieur Émèse, Alep, Hama et Damas seules étaient sous la domination des Seldjoucides ou des Ortecides. Malgré cet état florissant de la puissance chrétienne, le danger dans lequel se trouvaient les Chrétiens latins en Asie tant par leurs discordes intestines, que de la part de leurs ennemis extérieurs, devint de plus en plus pressant, et le faible Foulques ne pouvait le détourner.

Foulques d'Anjou, quatrième roi de Jérusalem, 1131—1144.

Le plus formidable des ennemis du royaume de Jérusalem sous son règne, fut *Émadeddin Zenghi*, nommé Sanguin par les écrivains occidentaux, atabek, c'est-à-dire vicaire ou ministre[1] à Mosoul, qui s'était

Fondation de l'atabékiat par Zenghi.

[1] M. *Wilken* compare le pouvoir des atabeks à celui des Maires du palais en France.

rendu indépendant et avait obtenu du sultan seldjoucide de Bagdad (qui sentait qu'il était nécessaire de réunir entre les mains d'un seul homme tous les petits états musulmans situés entre le Tigre et la mer Méditerranée) la concession de la Mésopotamie et de la Syrie. Zenghi, prince aussi actif et juste que brave et politique, fonda une puissante dynastie.

Raimond de Poitou, prince d'Antioche.

Après la mort de son père, Cécile, douairière d'Antioche, retourna à Antioche, et avec l'aide de Pons de Tripoli, et de Joscelin II, prince d'Édesse (prince turbulent et très-vicieux), reprit son plan ambitieux. Foulques marcha contre elle et établit un vicaire à Antioche. D'accord avec les barons il offrit la main de Constance à Raimond, second fils de Guillaume de Poitou, ancien croisé[1]. Pendant qu'on cherchait ce jeune prince en Angleterre, Pons de Tripoli fut tué par les Turcs et eut pour successeur son fils Raimond; Cécile, avec l'assistance de sa sœur, la reine Mélissende qui régnait à Jérusalem à la place du vieux Foulques, reprit le gouvernement d'Antioche. Le patriarche Rodolphe, dans l'intention de l'en dépouiller, lui persuada que Raymond de Poitiers la préférait à sa fille, à peine nubile; mais aussitôt que ce prince fut arrivé en 1136 dans la proximité d'Antioche, le patriarche bénit son mariage avec Constance et mit Raimond en possession de la principauté, comme fief de l'église patriarcale.

Expédition de l'empereur Jean en Syrie. 1137.

L'empereur Alexis n'avait jamais renoncé à la suzeraineté sur la principauté d'Antioche à laquelle Ray-

[1] Voyez p. 324 de ce vol.

mond de S. Gilles avait juré de se soumettre[1]. Son fils Calojean résolut en 1137 de soutenir par la force des armes ses droits méconnus. A la tête d'une puissante armée il vint en Cilicie, chassa les troupes de Raymond de Tarse, Mamistra et Adana, descendit en Syrie et cerna Antioche. Foulques, avant de marcher au secours de cette ville, voulut sauver Montferrand dans la principauté de Tripoli que Zenghi assiégeait. L'atabek mit toute son armée en pièces et l'assiégea à Montferrand où le vieux roi s'était jeté. Tous les Chrétiens de la Palestine se réunirent pour sa délivrance; ils arrivèrent trop tard; le magnanime Zenghi avait accordé au monarque une capitulation honorable et la faculté de détruire le château avant d'en sortir. Foulques retourna à Jérusalem.

Raymond fit alors sa soumission. Il promit de restituer à l'empire Ottoman la ville d'Antioche, aussitôt que Jean l'aurait mis en possession, à titre de fiefs, d'Alep, de Césarée, Hama et Émèse, qu'il se proposait de conquérir en 1138 avec l'assistance des croisés latins. L'armée grecque prit alors ses quartiers d'hiver en Cilicie.

Le 4 avril 1138 elle entra de nouveau en Syrie, prit Buzaa, Sarepta et Kafartab, ainsi que la ville de Césarée sans le château, et se rendit à Antioche. Zenghi reprit alors tout ce qu'il avait perdu. Jean exigea qu'Antioche lui fût entièrement remise pour en faire sa place d'armes. Joscelin II tira Raymond de l'embarras où cette demande l'avait mis; par un tumulte qu'il

[1] Voyez p. 305 de ce vol.

suscita, il effraya tellement Calojean qu'il y renonça et retourna à Constantinople.

Seconde expédition de l'empereur Jean en Syrie, en 1142.

Quatre ans après, au mois de septembre 1142, il revint en Syrie, sous prétexte de mettre ordre aux affaires de Cilicie. Il renouvela ses prétentions, et se prépara à leur donner force au printemps suivant, lorsque, à la chasse aux sangliers, il se blessa à la main droite avec un flèche empoisonnée. Ce mal empira au point qu'il en mourut.

Baudouin III, cinquième roi de Jérusalem, 1144—1162.

La même année 1144 mourut aussi le roi Foulques d'un accident arrivé à la chasse; son cheval tomba avec une telle force qu'il se cassa la tête. Depuis plusieurs années Mélissende, son épouse, l'avait dépouillé de presque toute son autorité et régnait à sa place. Après sa mort, elle se chargea de la régence pour son fils aîné *Baudouin III*, qui avait treize ans. L'année de l'avénement au trône de ce prince n'était pas expirée, lorsque l'atabek Zenghi, après un siége de vingt-huit jours s'empara, le 13 décembre, de la ville d'Édesse, ce boulevard du royaume de Jérusalem, que l'imprudent Joscelin II qui se plaisait mieux à Tel Bacher avait laissée sans défense. Cet événement fut célébré par les poètes arabes comme le triomphe de l'islamisme sur le christianisme. Deux ans après, en 1146, Zenghi fut assassiné par un esclave. En vain les Chrétiens se réjouirent-ils de sa mort, après laquelle son empire fut divisé entre ses deux fils, de manière que *Saifeddin*, l'aîné, eut l'atabekiat de Mosoul, et celui d'Aleb devint le partage de son frère cadet, *Noureddin*, prince qui surpassa Zenghi en vertus et en talens. Joscelin II,

Prise d'Édesse par les Musulmans, 1144.

prince d'Édesse, reprit en 1146 par surprise la ville d'Édesse; mais Noureddin s'en rendit encore une fois maître au bout de six jours, la détruisit de fond en comble, et réduisit en esclavage tous ses habitans qui au nombre de 16,000 avaient survécu au carnage; il les traita avec cette sévérité parce qu'ils avaient aidé Joscelin contre leur garnison musulmane.

SECTION IV.

Seconde croisade, 1147.

La nouvelle de la chute d'Édesse, qui tôt ou tard devait entraîner celle de Jérusalem, causa une grande consternation en Europe, et ranima le désir d'aller en Terre-sainte. Il fut porté à l'enthousiasme par les prédications de S. Bernard, le plus célèbre membre du clergé de cette époque.

Parlement de Vezelay, 1146.

Les lettres que le roi et les barons de Jérusalem adressèrent à leurs amis en Europe après la prise d'Édesse, exprimaient une confiance particulière dans la vaillance des chevaliers français, et les excitaient à suivre l'exemple de leurs pères qui avaient délivré le Saint Sépulcre. Louis VII le Jeune régnait alors en France. Ce prince venait de charger sa conscience d'un crime atroce. Dans une guerre qu'il avait eu à soutenir contre Thibaut, comte de Champagne, son vassal, ayant surpris Vitry[1], il fit mettre le feu à l'église où plus de 1300 personnes qui y avaient cherché un refuge, périrent par les flammes. Le jeune prince, rendu à lui-même, fit vœu, dans une assemblée tenue au mois de mars 1146 à Bourges, d'aller en Terre-sainte pour expier sa violence. Son sage ministre, Suger, s'efforça d'empêcher l'exécution de ce projet. Le roi consulta S. Bernard. Celui-ci ne voulut pas prononcer sans le pape. Eugène III approuva la réso-

[1] Vitry-le-Brûlé, aujourd'hui simple village à une lieue de Vitry-le-François.

lution du roi et chargea l'abbé de Clairvaux de prêcher la croix. Une assemblée de la noblesse et du clergé fut convoquée pour le 31 mars 1146 à Vezelay en Bourgogne, et cette assemblée est la première à laquelle les historiens de France donnent le nom de parlement. Elle fut extrêmement nombreuse. S. Bernard, placé à côté du roi sur une espèce de chaire, y harangua avec tant de véhémence que la plupart des assistans voulurent prendre part à la sainte entreprise. La quantité de croix que S. Bernard avait apportées, ne suffisant plus, il mit en pièces une partie de sés habits pour y suppléer, et ceux qui ne pouvaient en recevoir de sa main, déchirèrent leur vêtement pour s'en faire. Le roi reçut à genoux la croix que le pape avait envoyée pour lui. A l'exemple du souverain, la reine Éléonore de Guienne, Robert, comte de Dreux, frère de Louis VII, Alphonse de S. Gilles, comte de Toulouse, Thierry d'Alsace, comte de Flandre, Henri, fils du comte de Champagne, les comtes de Nevers, de Soissons, de Ponthieu, de Varennes, Archambaud de Bourbon et un grand nombre d'autres seigneurs, ainsi que plusieurs évêques français, se croisèrent. Le même enthousiasme se manifesta dans toute la France, et S. Bernard écrivit au pape: « Très-saint père! vous avez ordonné; j'ai obéi, et votre autorité a béni mon obéissance. Les villes et les châteaux commencent à se changer en solitudes; partout on treuve des veuves dont les maris sont vivans. » On fut tellement persuadé en France que le succès de l'entreprise dépendait de S. Bernard, que, dans une seconde assemblée

S. Bernard prêche la croisade.

tenue la même année à Clermont, on lui offrit le commandement de l'armée; mais plus sage que Pierre l'Ermite, il le refusa.

Si Louis VII fit une faute en entreprenant une croisade, cette faute fut bien plus grande de la part de Conrad III, roi d'Allemagne, à qui il restait tant de choses à faire pour affermir la couronne sur sa tête, et qui n'avait pas même pu y placer encore celle d'empereur. Aussi montra-t-il d'abord peu d'envie de suivre l'exemple du roi de France. S. Bernard avait adressé une circulaire aux États d'Allemagne, pour leur inspirer cet enthousiasme dont il avait rempli la France. Ses efforts n'avaient pas été sans fruit, mais les événemens qui avaient ensanglanté l'Allemagne à l'époque de la première croisade se renouvelèrent: un moine fanatique, nommé Raoul, prêcha une croisade, non contre les Musulmans seulement, mais contre tous les ennemis du Christ, et excita une persécution contre les Juifs à laquelle l'autorité de S. Bernard, venu en Allemagne, put seule mettre des bornes. L'abbé de Clairvaux se rendit ensuite à Francfort, et proposa au roi de se croiser; mais Conrad qui, ayant été en Palestine, connaissait la difficulté de l'entreprise, éluda la proposition. S. Bernard ne se laissa pas décourager. Il suivit le roi à Spire, et après avoir dit la messe en sa présence, il lui adressa à l'improviste un discours dans lequel il lui représenta avec tant de force le bien que la chrétienté était en droit d'attendre d'une croisade, et la punition qui lui était réservée s'il fermait l'oreille aux ordres divins, que le roi en fut

ébranlé; il s'écria : Je suis prêt à servir Dieu puisqu'il m'appelle! Aussitôt l'homme de Dieu lui attacha la croix et lui remit une bannière qui était placée sur l'autel. A l'exemple de Conrad, beaucoup de princes d'Empire prirent la croix à une assemblée d'États bavarois qui fut tenue en février 1147 à Ratisbonne. Parmi eux se trouvaient Frédéric de Hohenstaufen, neveu du roi, devenu par la suite si fameux sous le nom de Barberousse; Welf d'Altorff, avec lequel Conrad était en guerre; Wladislaw II, duc de Bohème, et trois évêques de la Bavière, parmi lesquels nous ne passerons pas sous silence celui de Freisingen, Otton, l'historien, qui était frère du roi.

Marche de Conrad III par la Hongrie.

Les Allemands partirent les premiers au commencement de 1147. Dans leur armée il y avait 70,000 cavaliers portant cuirasse, sans compter la cavalerie légère, l'infanterie, les femmes armées de piques et montées sur des chevaux, et cette foule de bandits qui s'étaient enrôlés dans l'espoir de continuer leur métier. Elle traversa la Hongrie et la Bulgarie. Louis VII et les Français prirent un peu plus tard le même chemin; ils étaient à peu près du même nombre. Cette armée aurait suffi, dit Guillaume de Tyr, historien contemporain, pour faire la conquête de tout l'Orient, si par un jugement de sa justice, Dieu n'avait rejeté le service de ces hommes. L'empereur de Constantinople vit avec terreur l'approche de ces hordes indisciplinées. Attaqué vers la même époque par Roger II, roi de Sicile, il eut de la peine à se persuader que les croisés ne vinssent pas pour renverser son empire. Conrad III

ayant fait demander la liberté du passage et des vivres qui seraient payés comptant, Manuel Comnène qui était alors sur le trône de Constantinople, exigea que les princes chrétiens jurassent de maintenir la paix; ce que les croisés firent sans difficulté. Cependant il fut impossible à Conrad d'empêcher que son armée ne commît d'horribles excès, qui donnèrent lieu à des querelles et à des rixes sanglantes. Enfin Conrad arriva à Péra [1], faubourg de Constantinople, mais il ne vit pas l'empereur qui était son beau-frère, parce qu'on ne put s'entendre sur l'étiquette. Au mois de septembre 1147 les croisés furent transportés en Asie. Là s'éleva une contestation sur la route qu'on devait prendre. Celle qui longeait la mer était la plus sûre; la route d'Iconium, beaucoup plus courte, était dangereuse. Conrad se décida pour la dernière.

Bientôt les croisés éprouvèrent toute la perfidie des Grecs. On serait disposé à croire que les écrivains occidentaux, ignorant la langue du peuple avec lequel ils avaient affaire, en ont tracé un tableau infidèle et exagéré, si Nicétas, l'historien de Manuel, ne confirmait leurs plaintes. On donna aux croisés des guides qui les engagèrent dans des défilés où des embûches leur étaient dressées; arrivaient-ils devant une ville, ils étaient sûrs d'en trouver les portes fermées; voulaient-ils acheter des vivres, il fallait qu'ils déposassent d'abord leur argent dans des paniers qu'on descendait du haut des murailles, et souvent les habitans disparaissaient avec cet argent sans rien fournir. On mêlait de la

[1] Alors nommé Picridia.

chaux à la farine qu'on leur distribuait; s'ils avaient quelque chose à vendre, ou qu'il fallût leur rendre, on les payait avec une mauvaise monnaie qu'on refusait ensuite de reprendre d'eux en payement. Enfin, dit l'historien grec, il n'y eut sorte de méchancetés qu'on ne leur fît, pour servir d'exemple à leurs descendans et les détourner de venir sur les terres de l'empire grec.

Après une marche longue et pénible, les croisés, au lieu d'arriver à Iconium où leurs guides avaient dû les conduire, se trouvèrent renfermés dans un défilé où ils furent attaqués par le général du sultan Masoud, et si complètement défaits que 7000 hommes seulement échappèrent à la mort ou à la captivité. Conrad fut du nombre; nous allons voir qu'il rencontra le roi de France à Nicée. Défaite de Conrad III par les Turcs.

Le monarque français, après avoir nommé une régence pour gouverner pendant son absence, reçut des mains du pape Eugène IV qui était venu en France pour inspirer de l'enthousiasme à Louis, et de celles de l'abbé de S. Denys, le sage Suger, l'oriflamme, bannière de l'abbaye que les comtes du Vexin, qui en étaient les avoués, portaient à la guerre et que Louis le Jeune qui en 1128 [1] avait réuni le Vexin à la couronne, porta en cette qualité. Ce prince, après s'être mis à Metz à la tête de son armée, passa le 29 juin 1147 le Rhin à Worms, où la cherté des vivres engagea les comtes de Maurienne et d'Auvergne, et Marche de Louis VII.

[1] A la mort de Guillaume Cliton, fils de Robert III, duc de Normandie.

le margrave de Montferrat qui avec leurs troupes s'étaient réunis aux Français, de s'en séparer pour prendre la route de l'Italie. Louis VII se dirigea par Würzbourg et Ratisbonne sur Passau, suivit de là le cours du Danube jusqu'à Belgrade où il arriva sans accident. Après bien des discussions désagréables avec les Grecs, Louis VII atteignit le 4 octobre Constantinople où il prêta le même serment par lequel anciennement Raimond, comte de Toulouse, s'était lié[1]. Les princes de sa suite prêtèrent hommage à Manuel, comme avait fait Godefroi de Bouillon.

Le 20 octobre 1147 l'armée française fut transportée en Asie; à Nicée elle rencontra les débris de l'armée allemande. Conrad abandonna au roi de France les 7000 hommes qui lui restaient, lui donna d'utiles conseils, et se rendit à Constantinople, sous prétexte de soigner sa santé et d'attendre l'arrivée de renforts, mais, dans le fait, parce qu'il avait honte de paraître à la suite du roi de France dans l'état de dénuement où il était tombé. Afin d'éviter des désastres pareils à ceux qu'il avait éprouvés, il conseilla à Louis de prendre la route de Smyrne et d'Éphèse, et ce prince suivit cet avis. A peine les Français eurent-ils traversé le Méandre, que leur avant-garde commandée par Geoffroi de Rançon fut surprise par les Turcs et hachée en pièces; le roi, qui s'y trouvait, ne sauva sa vie que par sa bravoure extraordinaire. Arrivé le 2 février 1148 à Attalie, port de la Pamphylie appartenant aux Grecs, le roi s'embarqua avec sa cavalerie,

[1] Voyez p. 305 de ce vol.

pour se rendre par mer à Antioche, après avoir conclu avec le gouverneur grec une convention, d'après laquelle l'infanterie, sous le commandement du comte de Flandre et d'Archambaud de Bourbon, devait être conduite par terre dans la même ville. Telle était la perfidie des Grecs qu'ils trahirent les croisés en avertissant les Turcs, et les pillèrent, ou les enfermèrent dans des endroits mal-sains où ils périrent de faim et de maladies. Plusieurs milliers de malheureux Français préférèrent se rendre eux-mêmes aux Turcs et vivre dans la captivité plutôt que de périr d'une mort lente chez de prétendus Chrétiens. Un petit nombre se procura des embarcations à Séleucie et arriva à Antioche.

Conrad III et Louis VII font leur entrée à Jérusalem.

Le 25 mars 1148 Louis le Jeune arriva à Antioche; peu de jours auparavant Conrad III avait débarqué à S. Jean d'Acre. Les deux monarques entrèrent à Jérusalem à peu d'intervalle l'un de l'autre. Après avoir reçu quelques renforts, ils se réunirent à Baudouin III, roi de Jérusalem, pour attaquer Damas, ville qui alors n'appartenait pas à l'atabek Noureddin, mais formait une souveraineté particulière[1]. Cette entreprise échoua complètement, par suite d'un conseil perfide qui fut donné aux assiégeans sur l'endroit où il convenait de placer leur camp. Il en résulta les plus grands désastres pour les croisés et une retraite honteuse. Les deux rois firent alors une entreprise sur Ascalon; mais les Chrétiens de la Palestine auxquels ils avaient donné rendez-vous devant les murs de cette ville, y ayant manqué,

[1] Jusqu'en 1154 que Noureddin s'en empara.

les croisés se retirèrent après huit jours d'une attente inutile.

Retour des deux monarques en Europe.

Dégoûté par la mauvaise foi des Chrétiens, les deux rois résolurent de s'en retourner dans leurs états et d'abandonner les Chrétiens de la Palestine à leur sort et à leur désunion. « Il faut observer, dit un historien moderne des croisades [1], que les Chrétiens latins fixés dans la Terre-sainte, avaient beaucoup dégénéré de la bravoure et de la piété de leurs ancêtres. Ils s'étaient insensiblement attachés à ce pays lointain comme à leur contrée natale; un long séjour avait formé des liaisons de famille avec les indigènes. Plus d'un pélerin français, allemand ou anglais avait épousé une Arménienne ou une Syrienne, quelques-uns, des Musulmanes converties au christianisme. Quiconque se trouvait bien en Palestine, invitait sa famille restée en Europe à venir chercher le même bien-être. La langue ne séparait plus aussi fortement les Chrétiens catholiques des Syriens; un grand nombre des derniers avaient appris le français « parleure plus delitable et plus commune de tots langaeges» [2], et beaucoup de chevaliers savaient l'arabe. Beaucoup de pélerins pauvres avaient acquis dans la terre promise des richesses et des possessions; maint baron qui n'avait eu en Occident que quelques serfs était devenu en Syrie seigneur de quelque ville ou bourgade. Beau-

[1] M. Wilken d'après l'histoire de Jérusalem par Fulcher de Chartres, dans Du Chesne *SS. rer. Franc.* T. IV.

[2] Fr. Möller, *Beitr. zur Geschichte und Litteratur aus den Schätzen der Carlsruher Bibliothek*, p. 3.



coup de catholiques établis en Syrie, y étaient nés et avaient hérité de leurs pères les maisons qu'ils habitaient, les terres et les vignes qu'ils cultivaient. Tout ce qu'ils désiraient c'était la possession tranquille de leur patrimoine, et le maintien de la paix. Les seuls chevaliers des ordres militaires avaient conservé leurs sentimens guerriers.»

« La transplantation des Européens des contrées occidentales où le travail seul avait pu leur donner une existence plus ou moins commode, dans un pays riche et productif, amollit leurs mœurs, et le nom de *poullains* par lequel on désignait les Latins nés en Palestine, exprimait l'idée d'une nature efféminée, de la fourberie et de l'astuce. Les poullains adoptèrent, avec le costume des Orientaux, leur luxe, leur indolence, et surtout cette jalousie avec laquelle ils renfermaient leurs femmes pour les soustraire à tous les yeux, et qui dans celle-ci engendra la coquetterie et l'esprit d'intrigue.»

Les deux rois ayant résolu leur départ, Conrad III s'embarqua le premier, le 8 septembre 1148, avec son frère, l'évêque de Freisingen, avec Welf VI, duc de Bavière, et avec Frédéric, duc de Souabe, qui était venu joindre les Allemands : Louis VII ne partit qu'après avoir célébré à Jérusalem la fête de Pâques de 1149. Ainsi une expédition entreprise par les deux plus puissans monarques de la chrétienté, à la tête d'une noblesse florissante, finit sans avoir produit le moindre résultat. L'opinion publique s'éleva contre S. Bernard qui, en promettant une issue heureuse de

cette expédition, était devenu la cause de la perte de tant de milliers d'hommes. Il crut devoir publier une apologie dans laquelle il déduisit les véritables causes du mauvais succès; l'inexpérience des généraux, la nature du pays où ils avaient conduit des troupes sans discipline; mais surtout la colère de Dieu qui réprouvait des instrumens si indignes par leurs vices d'exécuter les décrets de sa volonté.

SECTION V.

Royaume de Jérusalem, depuis 1148 jusqu'à la perte de cette ville en 1187.

La reine Mélissende gouvernait toujours le royaume de Jérusalem, au nom de son fils Baudouin III. Elle lui avait donné une bonne éducation et essentiellement contribué à la sûreté du royaume en faisant relever les fortifications de l'ancienne ville de Gaza; elle la remit aux Templiers qui la défendirent vaillamment. Mélissende exerça non le pouvoir incertain et précaire d'une régente, mais l'autorité absolue d'une souveraine; en effet elle se regardait comme maîtresse du royaume, puisque ce n'était qu'avec sa main que Foulques d'Anjou avait obtenu un droit à la couronne. Cependant les barons du royaume voyaient avec jalousie l'influence qu'elle accordait au connétable Manassé, son parent. Baudouin lui-même, ayant atteint sa vingt-unième année prit inopinément en 1162 la couronne, sans faire couronner en même temps sa mère, comme elle l'avait demandé; mais il jugea prudent de conclure avec Mélissende une transaction par laquelle le royaume fut partagé en deux parts égales, parmi lesquelles Baudouin se réserva le choix. Il prit Tyr, S. Jean d'Acre, et toute la côte, et laissa à sa mère Jérusalem et Naplouse. Bientot se repentant de sa facilité, le jeune prince annula le traité et prit les armes contre sa mère; il y eût du sang répandu jusqu'à ce que par l'entremise de quelques barons Mélissende renonça à Jérusalem, se contentant de la seule Naplouse.

Baudouin III, jusqu'en 1162.

La même année 1152 Housameddin Timourtasch, prince de Maredin, et ses frères, les descendans des Ortocides, auxquels les khalifes d'Égypte avaient enlevé Jérusalem en 1096[1], parurent à l'improviste devant cette ville dépourvue de défenseurs; mais l'armée des Chrétiens vola au secours de la capitale, et défit ces Turcs le 23 novembre.

Prise d'Ascalon, 1153.

Enhardi par ce succès, Baudouin III résolut d'enlever aux Fatimides l'importante forteresse d'Ascalon, surnommée par les Orientaux la Fiancée de la Syrie. Il réussit, car il la força de capituler le 19 août 1153, à la suite d'un siége de sept mois, pendant lequel les Chrétiens avaient donné plus d'une preuve de ce noble enthousiasme et de cette confiance dans la Providence divine, qui avaient caractérisé les premiers croisés. Baudouin abandonna cette ville à Amauri, son frère, qui était déjà comte de Joppé.

Défaite des Chrétiens près de la mer Morte, 1157.

La conquête d'Ascalon eut un résultat fâcheux pour les Chrétiens: elle entraîna la destruction du royaume de Damas, qui sous le règne de Modjereddin, avec lequel ils vivaient en amitié, leur servait de boulevard contre Noureddin. L'atabek attribuant à la négligence ou à la connivence du prince de Damas la chute d'Ascalon, s'empara en 1154 de ses états. Il continua à payer au roi de Jérusalem l'espèce de tribut consistant en 8000 deniers de Tyr auquel Modjereddin s'était soumis. Baudouin III y renonça par un armistice qu'en 1156 il conclut avec Noureddin. Le roi de Jérusalem ayant rompu au bout de peu de mois cet armistice, fut

[1] Voyez p. 307 de ce vol.

puni de cette mauvaise foi par une défaite qu'il essuya le 18 juin 1157 près de la mer Morte; la plus grande que jusqu'alors les Chrétiens eussent éprouvée en Palestine. Ils prirent leur revanche le 15 juillet 1158, dans la bataille près du lac de Tibériade, où Noureddin échappa avec un petit nombre des siens.

Affaires des principautés d'Antioche et de Tripoli.

Les principautés d'Antioche et de Tripoli éprouvèrent pendant le règne de Baudouin III plusieurs révolutions qui influèrent sur le royaume de Jérusalem.

Le 29 juin 1149 Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, fut tué dans la bataille d'Anab qu'il avait imprudemment livrée à Noureddin. Constance, sa veuve, resta en possession de la principauté comme propriétaire, et comme tutrice de Boémond, son fils mineur. L'année suivante Joscelin II, comte titulaire d'Édesse, tomba entre les mains de l'atabek, qui, par des motifs de haine personnelle, le tint dans une étroite prison, et s'empara de Tel Bacher et de ses autres terres. Enfin Raimond, prince de Tripoli, fut assassiné en 1151 près de la porte de cette ville par des émissaires de ce chef d'Assasins qu'on nommait le Vieux de la montagne. Son fils du même nom, qui avait onze ans, lui succéda sous la tutèle de sa mère Hodierne, sœur de Mélissende, reine de Jérusalem.

Cependant Constance, princesse douairière d'Antioche, veuve à vingt-deux ans, épousa sur la fin de l'année 1152 Renauld de Châtillon, seigneur de Krak et de Montréal dans l'Arabie Pétrée: c'était un homme immoral, passionné et féroce, qui remplit la principauté de troubles. En 1157, au milieu de la paix qui régnait

entre Manuel Comnène et les Chrétiens occidentaux, Renauld, sans motif connu, envahit l'île de Chypre, y commit d'horribles dégâts et en emmena le gouverneur, qui était un neveu de l'empereur. Deux ans après, Manuel, sous prétexte de réduire à l'obéissance Torus, gouverneur de la Cilicie, arriva avec une armée formidable dans ce pays et menaça de punir l'insolence de Renauld. Abandonné par Baudouin III qui désapprouvait sa conduite, il se vit forcé de s'humilier devant Manuel : s'étant rendu à Mamistra, il se présenta devant ce monarque, les pieds nus et la corde au cou, et implora sa clémence.

Expédition de Manuel Comnène en Antioche.

Baudouin III se rendit aussi à Mamistra pour renouveler l'amitié avec Manuel. Celui-ci, après avoir exercé quelques actes de souveraineté à Antioche, s'en retourna à Constantinople. A peine fut-il parti que l'avide Renauld fit une incursion dans l'ancien comté de Joscelin et y fit un immense butin; mais avant de l'avoir porté à Antioche, il fut attaqué, le 23 novembre 1160 près de Maresch par Madjeddin, vicaire de Noureddin à Alep, et fait prisonnier. Sa captivité dura seize ans. Baudouin remit au patriarche d'Antioche l'administration de la principauté.

Mort de Baudouin III.

Baudouin III, prince sage et valeureux, juste et modéré, très-instruit, surtout dans les lois de son royaume, mourut à Beryte le 10 février 1162, âgé de trente-trois ans, ne laissant pas d'enfant de son épouse Théodora, nièce de l'empereur Manuel Comnène.

Amauri I, sixième roi de Jérusalem, 1162—1173.

D'après la disposition de Baudouin III, il eut pour successeur son frère cadet, le comte de Joppé et d'As-

calon, *Amauri I.*er, prince d'une corpulence excessive[1], froid et réservé, brave, actif et instruit. On lui reproche la confiance aveugle qu'il accorda à Milon de Plancy, gentilhomme champenois, qui en était indigne : Amauri le nomma sénéchal.

Noureddin, atabek d'Alep, que les historiens de l'Orient et de l'Occident se réunissent à peindre non-seulement comme un grand guerrier, mais ce qui est plus estimable sur le trône, comme un modèle de probité et de justice, et dont les Musulmans révèrent la mémoire à cause de sa piété distinguée, en disant de lui qu'il réunissait la grandeur d'âme avec l'humilité du cœur, avait été, ainsi que nous l'avons vu, l'ennemi le plus redoutable du royaume de Jérusalem; mais dans les dernières années de sa vie et après sa mort qui arriva en 1174, il s'éleva un autre conquérant, le plus grand que les Chrétiens eussent eu à combattre, et celui que la providence avait destiné pour renverser ce royaume. C'est *Saladin* (Malek An Nasr Salaheddin), auparavant nommé Youssouf, fondateur de la dynastie des Ayoubites[2]. Originaire de la nation des Courdes en Mésopotamie, il entra avec son oncle Afadeddin Chirkouh au service de Noureddin, suivit le premier en Égypte lorsqu'il devint visir du khalife, lui succéda dans cette charge, en 1169, et à la mort d'Aded Ledinillah, quatorzième khalife Fatimide, en 1171, bouleversa le khalifat.

Comencement de Saladin.

Fin du khalifat des Fatimides, 1171.

[1] Pinguis erat supra modum, ita ut more femineo mammillas haberet cingulo tenus prominentes. GUILL. TYR. XIX. 3.

[2] Ayoub était le nom de son père.

Cette révolution qui se passa pendant le règne d'Amauri I.er exige quelques détails. Les derniers Fatimides ou Ismaïlis d'Égypte [1], étaient des princes si faibles qu'ils s'étaient vus réduits à payer aux rois de Jérusalem un tribut annuel de 30,000 pièces d'or. Tout d'un coup ils s'avisèrent d'en refuser le payement, et fournirent ainsi à Amauri un prétexte pour leur faire la guerre. L'histoire des derniers Fatimides n'est que celle de l'élévation et de la chute de leurs ministres ou visirs. Noureddin envoya en 1163 une armée en Égypte pour soutenir le visir ou sultan Chaour (car c'était là le titre que portaient les ministres des derniers khalifes) contre un rival qui s'était élevé à côté de lui. Ce corps auxiliaire qui était commandé par Chirkouh, ayant rétabli le visir Chaour, *celui*-ci refusa de payer à Noureddin le tribut convenu, c'est-à-dire le tiers des revenus annuels de l'Égypte. Il en résulta une guerre, dans laquelle Amauri, gagné par les promesses fallacieuses de Chaour, soutint ce visir ou émir al isfahar (prince des armées) nom qu'à côté de celui de sultan les premiers ministres des khalifes Fatimides portaient. Delà aussi une guerre entre Noureddin et les Chrétiens de la Palestine. Pendant qu'Amauri était en Égypte, Noureddin défit en 1164 près d'Artasie les Chrétiens réunis contre lui, et fit pri-

[1] Moab Abou Tamin *Mostanser Billah*, 1036 — 1094; Ahmed Aboul Kasem *Mostaala Billah*, 1094—1101; Mansour Abou Ali Amer *Biahkamillah*, 1101—1130; *Hafed Ledinillah*, 1130—1150; Thiafer *Biada Ismaël*, 1150—1153; Fajes *Binarillah*, 1153—1160; *Aded Ledinil'ah*, 1160—1171.

sonniers Boémond III, prince d'Antioche (fils de Raimond I.er de Poitiers et de Constance), Raimond II, comte de Tripoli, Joscelin III, comte titulaire d'Édesse, avec Calaman, gouverneur grec de Cilicie et Hugues le Brun, sire de Lusignan. Le retour d'Amauri d'Égypte empêcha Noureddin de prendre Antioche.

L'atabek forma alors avec le sultan seldjoucide d'Iconium et le khalife sunnite de Bagdad une alliance ayant pour objet de s'emparer de l'Égypte. Pour prévenir cette conquête qui aurait eu pour suite inévitable la perte du royaume de Jérusalem, Amauri I.er entra avec toutes ses forces en Égypte en 1167, et conclut un traité d'alliance avec Chaour, et avec son khalife Aded. Le roi chrétien étant arrivé au Caire, Chirkouh et son neveu Youssouf (Saladin) le tournèrent, en faisant une marche forcée; Amauri, par une manœuvre hardie, attira les Turcs entre Beben et Lamonia (près d'Hermopolis) et leur livra bataille le 18 mars 1167. Les deux ailes des Turcs, et la cavalerie chrétienne commandée par le roi de Jérusalem vainquirent, chacune de son côté. Après cette bataille Chirkouh se tourna vers la Haute-Égypte, et son neveu prit Alexandrie. Mais Amauri assiégea cette ville, et la pressa si fort qu'au bout de trois mois, le 20 août 1167, Youssouf fut obligé de se rendre. Chirkouh conclut alors une capitulation en vertu de laquelle il reçut 50,000 pièces d'or et évacua toute l'Égypte. Tous les prisonniers furent réciproquement remis en liberté.

Plus avide qu'ambitieux, Amauri avait été frappé, pendant son séjour en Égypte, des ressources qu'offrait

ce pays, et il résolut de le conquérir. S'étant assuré de l'assistance de l'empereur Manuel Comnène dont il avait épousé la nièce, et de la coopération de Gerbert d'Assaly, grand-maître de l'ordre de S. Jean, il entra en Égypte en automne 1168. Le khalife et Chaour, son visir, appelèrent Noureddin, et celui-ci envoya Chirkouh à leur secours. Son approche força Amauri de se retirer; mais le khalife fut obligé de payer chèrement ce service. Chaour qu'on accusa faussement de trahison, eut la tête tranchée, et Aded nomma par un diplôme du 17 janvier 1169 Chirkouh son visir, place dans laquelle son neveu Saladin lui succéda au bout de deux mois: il régna en Égypte sous le titre de Malek amnaser, roi secourable.

Ainsi le royaume de Jérusalem se trouvait, du côté du nord et du sud, borné par l'empire de l'atabek. Pour la seconde fois Amauri I.er entreprit cette même année la conquête de l'Égypte, et avec le secours d'une flotte grecque assiégea Damiette le 8 octobre. Mais la désunion et la méfiance se mirent entre les alliés; l'entreprise manqua, plus par la mauvaise foi des Occidentaux que par la faute des Grecs; et le roi retourna en Palestine au mois de décembre. Il demanda itérativement des secours au pape et à l'empereur Frédéric I.er, car après ce qui s'était passé, le royaume de Jérusalem était exposé au plus grand danger de la part de Noureddin et de Saladin. Mais les embarras dans lesquels l'empereur et le pape étaient alors enveloppés, ne leur permirent pas d'accueillir bien favorablement la requête d'Amauri. Perdant tout

disputaient la régence de son fils *Saleh-Ismaïl.* Youssouf que dorénavant nous nommerons Saladin, l'emporta par la victoire qu'en 1175 il gagna à Hama; par le traité qu'il conclut ensuite, il laissa à Saleh Ismaïl l'atabekiat d'Aleb, et à Saïfeddin, neveu de Noureddin, celui de Mosoul : il conserva pour lui-même en toute souveraineté le reste de l'empire de Noureddin, épousa Ezmatheddin, veuve de celui-ci, et, après avoir confié le gouvernement de Damas, qui dans les derniers temps avait été la résidence de Noureddin, à Chamseddin Touranchah, son frère, alla se fixer en Égypte. Les Chrétiens rompirent deux ans après l'armistice qui existait avec l'atabek; aussitôt Saladin marcha contre eux et essuya le 25 novembre 1178 près de Ramla une entière défaite : elle retarda de quelques années la chute de Jérusalem, quoique Saladin réparât son malheur par la victoire brillante qu'il remporta le 26 mai 1179 près de Panéade. Il fut conclu alors entre Saladin et le royaume de Jérusalem un armistice que les Chrétiens rompirent bientôt avec une légèreté inconvenable.

Saleh Ismaïl étant mort en 1181, Saladin s'empara d'Aleb; il soumit aussi Édesse, Nisibis, une grande partie de la Mésopotamie et fonda ainsi un vaste et puissant empire, contre lequel Baudouin IV sollicita en vain des secours auprès des rois de France et d'Angleterre.

Aux désastres que le royaume éprouva dans la guerre renouvelée avec Saladin se joignirent d'autres malheurs pour troubler les dernières années de la vie de

Baudouin IV. Sa sœur Sibylle, veuve du margrave de Montferrat, se maria en 1180 du consentement du roi, mais au grand mécontentement des grands et du peuple, à Guy de Lusignan, qui était d'une belle figure, mais encore moins recommandable par les qualités de son esprit que ne l'avait été le premier mari de Sibylle. Elle lui apporta en dot les comtés de Joppé et d'Ascalon. Lorsqu'en 1183 la maladie du roi qui l'avait déjà privé de l'usage de ses membres, dégénéra en cécité, il confia la régence à son beau-frère. Mais les grands qui étaient très-jaloux de Lusignan profitèrent d'un échec que les Chrétiens essuyèrent le 28 septembre auprès de la source de Tubania sous sa conduite, quoique sans sa faute, pour décrier son gouvernement. Ils engagèrent leur roi à déclarer, dans une assemblée des prélats et des grands, tenue le 20 novembre 1183, qu'il reprenait l'administration du royaume, et de nommer pour son successeur Baudouin, fils de Guillaume de Montferrat et de Sibylle, qui fut couronné quelques jours après. On sut tellement prévenir le roi contre son beau-frère qu'il établit un tribunal pour prononcer la dissolution du mariage entre Guy de Lusignan et Sibylle, et qu'il prit les armes contre le premier qui refusa de comparaître. Enfin il nomma Raimond II, comte de Tripoli, régent pendant la minorité du jeune Baudouin. Raimond n'accepta cette charge qu'aux conditions suivantes. Il devait conserver la régence pendant dix ans, mais être dispensé de la garde et de l'éducation du jeune roi, qui seraient confiées à un autre; on lui remettrait une ville

du royaume qui lui servirait de sûreté pour le remboursement de ses frais, mais la garde de toutes les autres places fortes du royaume serait confiée aux ordres de S. Jean et du Temple. Si Baudouin V mourait avant d'avoir atteint sa majorité et sans laisser d'enfans, le pape, l'empereur et les rois de France et d'Angleterre devaient nommer son successeur, et, en attendant l'arrivée de celui-ci, Raimond devait conserver la régence.

En exécution de cet arrangement, la ville de Béryte avec son territoire fut remise à Raimond, le sénéchal Joscelin, comte titulaire d'Édesse, fut nommé gardien du jeune prince, et lorsque le 16 mai 1185 le roi mourut, son neveu, âgé de sept ans, lui succéda sous le nom de *Baudouin V*. Raimond s'empressa de conclure avec Saladin un armistice par lequel Jérusalem fut sauvée de la famine, suite d'une longue aridité. Sa régence ne dura que quinze mois, car le jeune roi mourut au mois de septembre 1186, à Tibériade, d'où son corps fut transporté à Jérusalem, et Raimond appela les états du royaume à Naplouse pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans les circonstances: il espérait qu'ils le nommeraient successeur de son pupille.

Baudouin V de Montferrat, huitième roi de Jérusalem, 1185—1186.

Sibylle, comtesse de Joppé, s'était rendue en toute hâte à Jérusalem, avec Lusignan, son époux, et avec Renauld de Châtillon, ancien prince d'Antioche, et, par son second mariage, prince de Krak et de Montréal, son chaud partisan. Favorisée par le patriarche Héraclius et par Thierry, grand-maître du

Temple, elle fut couronnée reine de Jérusalem, et immédiatement après couronna son époux et le proclama roi.

Guy de Lusignan, neuvième roi de Jérusalem, 1186.

Ce fut ainsi que *Guy de Lusignan* se plaça sur le trône de Jérusalem, sans le consentement des grands auxquels appartenait le choix du monarque. L'incapacité de ce prince et la désunion que son avénement au trône fit naître parmi les grands, devinrent la cause immédiate de la perte de Jérusalem. Renauld de Châtillon, chevalier brave et intrépide, mais léger et turbulent, attaqua une caravane de pélerins musulmans qui passait devant son château et avec laquelle se trouvait la mère de Saladin. Ce prince ayant vainement demandé la punition des coupables, ou au moins la liberté des prisonniers, déclara la paix rompue et envahit le royaume avec plus de 50,000 hommes. Dans une grande bataille qui dura du 3 au 5 juillet 1187 et que les Chrétiens nomment bataille de Tibériade, tandis qu'en Orient elle est connue sous le nom de bataille d'Hittin, les Chrétiens furent entièrement défaits; le roi Guy, Godefroy de Lusignan, évêque de Lidda qui était son frère, Renauld de Châtillon, Boniface de Montferrat, le sénéchal Joscelin, le grand-maître de l'ordre des Templiers et beaucoup de chevaliers furent faits prisonniers : la vraie croix sous la protection de laquelle les Chrétiens avaient combattu, fut perdue.

Bataille de Tibériade, 1187.

Saladin traita ces infortunés avec beaucoup d'humanité; il excepta le seul prince de Krak, l'auteur de la guerre, qu'il tua de sa propre main pour remplir un

vœu qu'il avait fait. Tous les chevaliers du Temple et de l'Hôpital qui étaient tombés entre les mains des Infidèles, furent égorgés. Tibériade, Sidon, Byblus, Nazareth, Rama, Hébron, Bethléem, Lydda, Jaffa, Naplouse, Béryte, S. Jean d'Acre et Krak tombèrent successivement en son pouvoir, la plupart par des capitulations qu'il observa religieusement. Ascalon où la reine s'était retirée avec ses filles, capitula le 4 septembre 1187 à condition que le roi Guy et son frère, Boniface, margrave de Montferrat, le grand-maître des Templiers et quinze chevaliers obtiendraient leur liberté; toutefois Lusignan renonça formellement au royaume de Jérusalem, et tous promirent de ne plus porter les armes contre Saladin. Balian d'Ibelin, époux de Marie, veuve d'Amauri I.er, s'était chargé de la défense de Jérusalem qui était destituée d'argent et de troupes. Le 20 septembre Saladin parut devant la ville. Il était déjà maître d'une partie des murs, lorsque le commandant capitula le 2 octobre 1187. Tous les habitans eurent la permission de se retirer sur les terres des Chrétiens avec tous leurs effets, ou de rester tranquilles à Jérusalem, avec l'assurance de ne point être inquiétés. Dans l'un ou l'autre cas, ils devaient payer dix byzantins par tête d'homme, la moitié pour chaque femme et un byzantin par enfant; il fut payé une somme ronde de 30,000 byzantins pour 3000 indigens. Le Saint Sépulcre resta intact et il fut permis à tout Chrétien de le visiter en payant un byzantin. Ceux des habitans qui n'auraient pas acquitté leur rançon au bout de quarante jours, devaient être réduits en escla-

Prise de Jérusalem par Saladin, 1187.

vage. Mais Saladin se relâcha infiniment de la dureté de ces conditions; beaucoup d'habitans purent partir sans rançon; d'autres reçurent des aumônes, et le généreux vainqueur distribua 220,000 byzantins aux plus pauvres.

Origine de la principauté de Tyr.

Après la perte de Jérusalem il ne restait aux Chrétiens que trois places fortes en Palestine, Antioche, Tyr et Tripoli. Saladin mit le siége devant Tyr et pressa si vivement cette place qu'elle était déjà entrée en négociation pour se rendre, lorsque Conrad de Montferrat, frère de Guillaume, premier époux de Sibylle, et fils de Boniface qui alors était encore prisonnier de Saladin, s'offrit de sauver la ville, si on lui en assurait la propriété. Par son courage et par les ruses qu'il employa, il sut s'acquitter de sa promesse.

SECTION VI.

Troisième et quatrième croisades, 1189 — 1217.

La nouvelle de la prise de Jérusalem ébranla tout l'Occident. Le pape Grégoire VIII, pontife sage et vertueux, n'oublia rien, pendant son court règne de deux mois, pour animer les souverains au recouvrement de la Terre-sainte. Il se rendit à Pise afin d'y réconcilier les Pisans et les Génois, dont les marines allaient devenir nécessaires pour le transport des guerriers en Palestine. Ce fut son successeur Clément III, élu à Pise le 19 décembre 1189 qui fit entreprendre la troisième croisade. Le légat qu'il envoya en Allemagne en représenta la nécessité avec tant de succès, que l'empereur Frédéric I.er, quoiqu'âgé de soixante-sept ans, prit la croix à la diète de Mayence de 1188. Quarante ans auparavant il avait accompagné son oncle Conrad III en Palestine et avait pu juger par lui-même des causes de l'échec qu'on avait éprouvé. Pour éviter un pareil malheur il publia une ordonnance portant qu'on n'admettrait à l'entreprise que les individus habiles au métier des armes et munis de sommes suffisantes pour les frais de deux campagnes, ou au moins de trois marcs d'argent; mais que pour mettre plus de monde en état de prendre part à la croisade, ceux qui préféraient rester dans leurs foyers payeraient la dîme de leurs biens, laquelle serait employée aux frais généraux. Il entra en négociation avec le roi d'Hongrie, l'empereur de Constantinople et le sultan d'Iconium, dont il fallait

Frédéric I se met à la tête de la troisième croisade.

traverser le territoire, *Kilidge Arslan II* ou *Azzedin*, sultan d'Iconium, qui déjà auparavant avait recherché l'amitié de Frédéric, envoya une ambassade à Nuremberg et promit de fournir à l'armée croisée des vivrès et des fourrages. Des conventions semblables furent conclues avec Béla, roi d'Hongrie, et avec le prince de Servie. Les villes d'Italie reçurent l'ordre d'équiper des vaisseaux de transport et d'amener à l'armée en Asie des vivres pour trois ans.

Au commencement de mai 1189 tous les guerriers sacrés se réunirent aux environs de Ratisbonne. Le nombre des chevaliers était de 20,000. Les princes suivans accompagnèrent l'empereur : Frédéric, duc de Souabe, son fils puîné; les nouveaux ducs de Méranie et de Stirie; Hermann, margrave de Bade; Adolphe, comte de Holstein; Robert comte de Nassau; Henri le Jeune de Diez; Poppon de Henneberg; Ulric de Kybourg; les évêques de Münster, de Würzbourg, d'Utrecht, d'Osnabrück, de Meissen, de Passau, de Liège, de Verden, de Bâle, de Strasbourg; l'archevêque de Trèves. Arrivé à Vienne, l'empereur s'embarqua sur le Danube et l'armée marcha par terre. Le rendez-vous général fut assigné pour la Pentecôte à Presbourg.

En deçà de Strigonie le roi Béla arriva avec une suite nombreuse à la rencontre de ses hôtes. L'amitié entre les princes fut consolidée par les fiançailles du duc de Souabe avec une fille du roi d'Hongrie; ce mariage n'eut pourtant pas lieu à cause de la mort prématurée du jeune duc. A Belgrade l'empereur passa

son armée en revue; il trouva 50,000 chevaliers et en tout 100,000 hommes en état de combattre. Le prince de Servie vint au-devant de lui à Nissa et lui prêta l'hommage vassalitique.

En Bulgarie l'armée éprouva quelques actes d'inimitié de la part des habitans; mais on fut très-étonné de voir que l'empereur Isaac l'Ange ne se conduisait pas en ami des croisés. Ce faible prince s'était persuadé que cette armée immense de croisés venait pour le détrôner; dans cette conviction il la laissa dans un dénuement absolu de vivres. Frédéric fut obligé, pour s'en procurer, de se répandre dans tout le pays; il prit Philippople, Andrinople, Nicople, Argonople et Demotica, et fit ramasser tout ce qu'on put trouver de subsistances en Macédoine et en Thrace. Si, par des moyens si violens, Frédéric remédia au manque de vivres qui menaçait de faire périr son armée, il se vit aussi obligé de passer l'hiver en Europe. Une lettre de ce monarque qui s'est conservée, affirme qu'à Constantinople on prêchait publiquement contre lui pour exciter le peuple, et que le patriarche avait dit en chaire que par le meurtre de cent croisés on pouvait obtenir le pardon de dix assassinats. Les choses en vinrent au point que Frédéric envoya l'ordre à Henri, son fils, qui gouvernait l'Allemagne en son absence, d'engager Venise, Gênes et Pise à envoyer des vaisseaux pour assiéger Constantinople. Enfin les Grecs cédèrent à la nécessité, et Isaac promit de fournir les embarcations requises pour le transport des croisés en Asie. En même temps sa

fille Irène fut fiancée à Philippe, cinquième fils de Frédéric.

Passage des croisés en Asie, 1190.

Le passage eut lieu à Callipolis (aujourd'hui Gallipoli) et dura du 23 au 29 mars 1190. A Laodicée l'armée entra sur le territoire seldjoucide, et fut bien reçue; mais en continuant sa marche, elle se vit sans cesse harcelée par des corps de Turcs, qui lui causèrent des pertes considérables. Souvent elle manqua de vivres et d'eau, et fut réduite à manger les chevaux et à s'abreuver de leur sang. Cependant elle était accompagnée des ambassadeurs du sultan, qui étaient venus trouver l'empereur à Nuremberg; ils prétendaient que leur maître n'était pas en état de réprimer la licence des brigands qui suivaient les croisés. Mais le 14 mai 1190 on ne put plus douter de la trahison du sultan: on se trouva en face de son armée que les calculs les moins exagérés portent à 300,000 hommes. Melek, gendre d'Arslan, les commandait. Frédéric encouragea son armée en lui représentant que la valeur seule pouvait la sauver, tandis que la fuite rendrait sa perte inévitable. Les évêques ayant communié les troupes, on attaqua les Seldjoucides dont 10,000 furent tués et le reste dispersé. L'armée victorieuse ne gagna guère à ce succès; elle manquait de vivres et d'eau, et en continuant sa marche elle fut de nouveau attaquée. Frédéric, duc de Souabe, et Florent, comte d'Hollande, qui conduisaient l'avant-garde, remportèrent une nouvelle victoire tout aussi brillante que la première et forcèrent, le 18 mai, les portes d'Iconium. On y trouva une grande quantité de vivres et d'argent. Kilidge

Arslan s'était sauvé dans le château; il fit faire des excuses à l'empereur, prétexta son âge et sa faiblesse et demanda la paix. Ce prince était perclus de tous ses membres, et obligé de se faire traîner dans un char d'un endroit à l'autre; mais il n'en était ni moins actif ni moins ambitieux. Sa demande fut accordée; il donna des otages et des guides et fournit des vivres. L'armée se remit en marche le 23 mai.

Bientôt on atteignit les frontières d'un état chrétien en Cilicie. Les gouverneurs de ce pays s'étaient rendus indépendans des empereurs de Constantinople, et vivaient en paix avec les chrétiens latins de la Palestine. Comme le fondateur de cette dynastie était un Arménien, on nommait ses descendans les rois d'Arménie. Le prince qui régnait alors s'appelait Livon ou Léon, et avait pris le titre royal. Il vint au devant des croisés, leur amena des vivres et les conduisit à Séleucie sur le Calycadnus ou Calydnus (nommé alors Séleph). De là l'armée se mit en marche le 10 juin. Frédéric, duc de Souabe, passa le premier avec l'avant-garde le pont assez étroit du fleuve. L'empereur qui était à l'arrière-garde, impatienté de la lenteur de la marche, se jeta avec son cheval dans l'eau pour la traverser; mais les forces du vieillard n'égalaient plus son ardeur; le courant l'entraîna, et il fut retiré mort du fleuve. Les historiens orientaux disent qu'il se noya en se baignant; mais cette circonstance est positivement contredite et traitée de fable par des écrivains latins contemporains.

Origine du royaume d'Arménie.

La mort de ce prince répandit la plus grande cons-

Mort de Frédéric I.

ternation; la douleur de l'armée se manifesta par des cris et des pleurs; elle perdait en lui un chef valeureux, un père. Frédéric, duc de Souabe, en prit le commandement et la conduisit à Antioche; mais il ne fut pas capable de maintenir la dicipline que son père avait fait observer; les soldats qui avaient si long-temps souffert de la faim, se livrèrent à des excès; les maladies en enlevèrent plus que le fer de l'ennemi n'en avait tué. Beaucoup de croisés, oubliant leur vœu, s'embarquèrent pour retourner en Europe. Une faible partie suivit le duc à Tyr. On y ensevelit les ossemens de l'empereur; car sa cervelle et ses intestins, de même que la chair détachée des os par la cuisson, avaient été inhumés à Antioche.

De Tyr le duc Frédéric conduisit l'armée devant S. Jean d'Acre dont Guy de Lusignan avait formé le siége. Frédéric y mourut le 20 janvier 1190 d'une fiévre chaude.

Fondation de l'ordre Teutonique.

La troisième croisade donna naissance à un nouvel ordre religieux de chevalerie. Un particulier allemand, dont le nom est inconnu, vivant avec sa femme à Jérusalem, y avait fondé vers l'année 1128 un hôpital pour des pélerins de sa nation, et y avait joint, avec la permission du patriarche, une chapelle, qui fut dédiée à la Sainte-Vierge. Des personnes charitables de la même nation contribuèrent à étendre cette fondation, et se vouèrent elles-mêmes au service de leurs compatriotes malades. Comme dans le nombre de ces frères de Ste. Marie (c'est le nom qu'ils se donnaient) il se trouvait beaucoup de chevaliers, ceux-ci conçurent

l'idée de joindre au soin des malades le vœu de défendre la Terre-sainte contre les Infidèles, et de changer un simple hôpital en un ordre de chevalerie. La jalousie des Allemands contre les ordres de S. Jean et du Temple qui ne recevaient que rarement un Allemand, les stimula à donner suite à ce plan. Le siége de S. Jean d'Acre, en leur procurant un puissant protecteur, devint pour eux une occasion favorable. Des citoyens de Brême et de Lubeck qui assistaient à ce siége, touchés de compassion pour le grand nombre de blessés et de malades Allemands qui se trouvaient dans l'armée des assiégeans, employèrent les voiles de leurs vaisseaux à dresser une grande tente qui pût servir d'hôpital : ils y reçurent les infirmes de leur nation et les soignèrent avec une charité toute chrétienne. Les frères de Ste. Marie à Jérusalem se réunirent à eux, et proposèrent à Frédéric, duc de Souabe, la fondation d'un ordre de chevaliers allemands, à l'imitation de ceux de S. Jean et du Temple. Frédéric goûta cette idée, et promit de procurer par son frère, le roi Henri VI, la confirmation pontificale d'une institution si utile. Le pape Clément III accorda en effet le 6 février 1191, peu de semaines avant sa mort, l'autorisation demandée : l'ordre fut soumis à la règle de S. Augustin, obtint les mêmes priviléges que les deux autres ordres, et pour costume le manteau blanc avec la croix noire lisérée d'argent. Les seuls gentilhommes allemands étaient admissibles comme chevaliers ; les simples bourgeois pouvaient entrer dans les deux classes inférieures. Cette institution prit le nom

d'Ordre Teutonique. Quarante chevaliers prêtèrent leurs vœux dans les mains du patriarche de Jérusalem, le 19 novembre 1190, et nommèrent l'un d'eux, Henri de Waldpot, premier grand-maître. Célestin III, successeur de Clément III, confirma l'ordre et lui accorda de nouveaux priviléges; c'est un fait assuré, quoique la prétendue bulle de ce pape du 12 février 1191 soit supposée, comme sa date le prouve; car ce pape ne fut élu que le 30 mars. L'ordre obtint par la suite de grandes possessions en Italie[1], en Allemagne, en Hongrie et en Transylvanie. Nous lui verrons même jouer le rôle d'une puissance européenne.

Entrevue des rois de France et d'Angleterre au Champ-sacré, 1188.

Cependant la mort de l'empereur Frédéric I.er ne termina pas la troisième croisade. Philippe II Auguste, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, se faisaient la guerre, lorsqu'on reçut en France la nouvelle de la perte de Jérusalem. Ces deux princes en furent tellement touchés qu'ils résolurent d'ajourner leur querelle, et eurent du 13 jusqu'au 21 janvier 1188 une entrevue entre Trie et Gisors. Guillaume, archevêque de Tyr, ce digne prélat et historien dont nous avons plus d'une fois fait mention, avait été député en Occident par les Chrétiens d'Orient; il assista à cette entrevue où il parla avec tant d'onction que les deux rois et une foule de leurs vassaux prirent la croix. Pour perpétuer la mémoire de cet événement, la place où les deux rois avaient formé une si sainte résolution,

[1] Dès 1197 Henri VI lui donna la riche abbaye de la Trinité à Palerme, qu'il avait enlevée à l'ordre de Citeaux, pour le punir d'avoir été du parti de Tancrède.

fut nommée le Champ-sacré, et l'on y érigea une église.

Philippe II publia une ordonnance portant que tous ceux qui ne prendraient pas la croix, payeraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens meubles. C'est ce qu'on appelle la dîme de Saladin. Origine de la dîme Saladine.

Voici les noms des principaux vassaux qui prirent la croix avec les deux rois : Robert II, comte de Dreux, cousin germain du roi de France ; Richard, duc de Guienne, fils aîné du roi d'Angleterre ; Philippe, comte de Flandre ; Hugues, duc de Bourgogne ; Henri, comte de Champagne ; Thibaut, comte de Blois ; Étienne, comte de Sancerre ; Rotrou, comte du Perche ; Guillaume des Barres, comte de Rochefort ; Bernard de S. Valery ; Jacques d'Avesnes ; les comtes de Soissons, de Nevers, de Bar, de Vendôme ; les deux frères Joscelin et Mathieu de Montmorency ; Guillaume de Merlou ; Aubry de Boulogne ; Vautier de Moui ; les archevêques de Cantorbéry et de Rouen ; les évêques de Beauvais et de Chartres. On convint que les Français porteraient une croix rouge, les Anglais une blanche, les Flamands une verte. Noms des croisés.

Cependant les croisés ne purent partir de sitôt. Une nouvelle brouillerie avait éclaté entre les rois de France et d'Angleterre. Elle venait d'être terminée par une paix, lorsque Henri II mourut le 6 juillet 1189 ; le duc de Guienne lui succéda. Ce prince, d'un caractère chevaleresque qui lui a mérité l'épithète de Cœur de Lion, désirait si vivement la croisade qu'il se prêta facilement à un arrangement.

Le 24 juin 1190 le roi de France reçut à S. Denys

Départ de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion.

l'oriflamme, la panetière et le bourdon, marques du pélerinage, et la bénédiction par la couronne d'épines de Notre Seigneur. Les deux rois ayant joint leurs troupes à Vezelay, marchèrent ensemble jusqu'à Lyon, où ils se séparèrent pour aller s'embarquer, Philippe à Gênes, Richard à Marseille. Gênes, Pise et Venise avaient promis de fournir les embarcations. Le rendez-vous des deux armées était à Messine. De nouvelles brouilleries arrêtèrent les croisés en Sicile. Richard se crut obligé pour sa sûreté de s'emparer de Messine, et força par cette violence le roi Tancrède à payer 20,000 onces d'or, en restitution de la dot de Jeanne, sœur de Richard et veuve du roi Guillaume II, et autant pour d'autres prétentions. Ensuite il eut des démêlés d'une nature désagréable avec le roi de France. Il était fiancé depuis long-temps avec Alix, sœur de Philippe-Auguste, et celui-ci exigea que le mariage s'exécutât enfin. Richard s'y refusa parce que Henri II, son propre père, avait vécu dans une liaison criminelle avec la princesse qui lui était destinée. Il convainquit le roi de France, par des preuves authentiques, de la conduite scandaleuse d'Alix. Alors Philippe-Auguste lui rendit sa parole; le différend fut terminé par une transaction, et au moyen de quelques concessions réciproques. Après cette réconciliation les deux rois quittèrent l'île, Philippe le 30 mars et Richard le 10 avril, et arrivèrent en avril et juin 1191 à S. Jean d'Acre.

A peine Guy de Lusignan avait-il obtenu sa liberté, qu'il fit annuler par le clergé le serment qu'il avait

prêté à Saladin de ne jamais porter les armes contre lui; il avait aussi repris le titre et les prétentions de roi de Jérusalem, mais c'était un monarque sans royaume. Car des trois villes de la Palestine qui restaient aux Chrétiens occidentaux, Antioche était possédée, par Boémond III de Poitiers, fils de Raimond et de Constance; Tripoli par son fils Raimond à qui Raimond II avait légué cette ville, et qui à la mort du père, devait réunir les deux états; or le prince d'Antioche était bien vassal de l'empereur de Constantinople, mais non du roi de Jérusalem. La troisième ville, Tyr, était au pouvoir du margrave de Montferrat[1] qui refusa de la rendre au parjure Lusignan.

Repoussé de Tyr, Guy, à la tête de quelques chevaliers qu'il avait ramassés, et à l'aide d'une flotte des Pisans, mit en août 1189 le siége devant S. Jean d'Acre. Cette entreprise aurait bientôt échoué, si le roi de Jérusalem n'avait reçu un secours inopiné. Quelques

Siége de S. Jean d'Acre, 1189.

[1] Pour éviter la confusion qui peut naître de l'identité des noms, nous allons placer ici la série des princes d'Antioche et des comtes de Tripoli.

Princes d'Antioche : Boémond I.er, 1096—1111; Boémond II, 1114—1131; Constance et Raimond de Poitiers, 1131—1149; Constance et Renaud de Châtillon, 1149—1163; Boémond III, 1163—1201; Boémond IV, 1201—1233; Boémond V, 1233—1251; Boémond VI, 1251—1274; Boémond VII, 1274—1287.

Comtes de Tripoli : Bertrand de S. Gilles, 1109—1112; Pons, 1112—1137; Raimond I.er, 1137—1151; Raimond II, 1151—1187; Raimond III, fils de Boémond III, prince d'Antioche, 1187—1200. Depuis cette année le comté fut réuni à la principauté d'Antioche.

croisés français, tels que Godefroi de Lusignan, frère de Guy, Robert II, comte de Dreux, Érard, comte de Brienne, Guillaume, comte de Châlons sur Saône, Jacques d'Avesnes, Geoffroy de Joinville, Guy de Dampierre, Ansèric de Montréal, Manassé de Garlande, Gaucher de Châtillon sur Marne, Henri, comte de Champagne, Thibaud, comte de Chartres, Étienne, comte de Sancerre, Raoul, comte de Clermont en Beauvaisis et l'évêque de Beauvais, impatiens des lenteurs de Philippe-Auguste, avaient pris les devants; quelques Allemands, l'archevêque de Brême, Louis, landgrave de Thuringe, et Hermann, comte Palatin de Saxe, ainsi que l'archevêque de Pise, s'étaient réunis à ces braves; ils rencontrèrent en route une flotte portant 10,000 croisés Danois et Frisons, à laquelle ils se joignirent. D'un autre côté Frédéric, duc de Souabe, arriva avec les débris de l'armée allemande. Avec ce secours on put changer en siége régulier ce qui auparavant n'avait été qu'un blocus. Mais Saladin soutint vigoureusement la garnison, et le siége traîna en longueur,

Richard Cœur de Lion fait la conquête de l'île de Chypre.

Dans ces circonstances arriva Philippe-Auguste avec les croisés de sa nation. L'ardeur des Français ranima le courage des Chrétiens, et l'on prétend que le roi aurait forcé la ville peu de temps après son débarquement, si par délicatesse il n'avait voulu laisser à Richard une part à cette gloire. Une aventure que ce prince eut en chemin fut cause qu'il n'arriva que six semaines ou deux mois après le roi de France. Sa mère Éléonore lui avait amené à Messine Bérengière de Navarre, sa

nouvelle, fiancée, après quoi elle était retournée en Angleterre, tandis que Bérengière, accompagnée de la reine Jeanne, sœur de Richard, devait suivre son futur époux en Palestine. La flotte partit le 10 avril 1191, ainsi que nous l'avons dit, mais dès le 12 une violente tempête la dispersa. Richard fut porté dans l'île de Rhodes, sa sœur et Bérengière abordèrent en Chypre. Cette île était alors au pouvoir d'Isaac Comnène, qui, envoyé de Constantinople pour la gouverner à titre de duc, s'y était rendu indépendant, et était devenu l'allié de Saladin. Il reçut mal les deux princesses et les traita même en captives. Richard qui les suivit de près, fut obligé d'employer la force pour débarquer; il battit les troupes de l'usurpateur et l'assiégea à Nicosie. Isaac voyant les renforts que Richard reçut par l'arrivée du roi de Jérusalem, du prince d'Antioche et du comte de Tripoli, qui tous venaient conférer avec le roi d'Angleterre, s'obligea à payer 3500 marcs d'argent, à faire hommage de son île à Richard et à le suivre en Syrie avec un corps auxiliaire. Néammoins se repentant bientôt de cette démarche, il s'enfuit du camp de Richard, et la guerre continua. Nicosie fut forcée d'ouvrir ses portes; on trouva dans le château de Charimes ou Chérin le trésor et la fille d'Isaac. Ce malheur l'engagea à se rendre prisonnier à Richard. Le roi d'Angleterre, abusant des termes équivoques de sa capitulation, le fit enchaîner avec des chaînes d'argent et confia sa garde à Guy de Lusignan. Il épousa Bérengière à Limisso, la fit couronner et arriva le 8 juin 1191 devant S. Jean d'Acre.

Contestation au sujet du royaume de Jérusalem et de l'île de Chypre.

Les Français et les Anglais luttèrent dès-lors d'efforts pour prendre cette place, et Richard récompensa avec une générosité royale la valeur partout où il la trouva. Mais bientôt la jalousie s'en mêla et il y eut des brouilleries entre les sujets des deux rois, que des contestations vinrent diviser aussi. La reine Sibylle et ses quatre filles étaient mortes devant S. Jean d'Acre. Conrad de Montferrat, prince de Tyr, soutint dès-lors que le droit de Guy de Lusignan au trône de Jérusalem était expiré, et que ce trône appartenait à Isabelle, sœur consanguine de Sibylle, c'est-à-dire fille du roi Amauri I.er et de Marie Comnène. Isabelle était mariée à Humphroi, seigneur de Thoron, qui prit le titre de roi; mais Conrad engagea la princesse à se faire séparer de son mari pour cause de parenté et l'épousa lui-même. Ainsi dans ce royaume sans territoire il se trouvait en même temps trois rois. Philippe-Auguste se déclara contre Lusignan, Richard contre Conrad; tout le monde contre Humphroi. L'île de Chypre était un second objet de discussion: le roi de France prétendait que son frère d'armes devait lui en céder la moitié; en revanche Richard réclamait la moitié des trésors et des états du comte de Flandre mort sans héritiers pendant le siége. Tout le camp se partagea entre les deux rois; le duc de Bourgogne, les Génois, les Allemands et les Templiers se déclarèrent pour Philippe et Conrad; le comte de Champagne, les chevaliers de S. Jean, les Flamands, les Vénitiens et les Pisans pour Richard et Lusignan.

On obtint cependant que les princes ajournassent

leurs contestations jusqu'après la prise de S. Jean d'Acre. On redoubla d'efforts pour réduire cette ville; l'émir Seifeddin qui y commandait, capitula le 12 juillet 1191. Saladin devait rendre la vraie croix qu'il avait prise à la bataille de Tibériade, payer 200,000 besans d'or et rendre la liberté à 200 chevaliers au choix des deux rois et à 1500 autres Chrétiens captifs. Une partie de la garnison de S. Jean d'Acre et tous les émirs demeurèrent prisonniers pour répondre de l'exécution du traité par Saladin dans l'espace de quarante jours. Celui-ci fut inconsolable de la perte d'une ville où les dépôts d'armes de la Syrie et de l'Égypte se trouvaient renfermés; néanmoins il ratifia la capitulation et se mit en mesure pour l'exécuter.

Prise de S. Jean d'Acre, 1191.

Le siége de S. Jean d'Acre coûta la vie à l'élite des chevaliers français. Parmi ceux qui y périrent, était Raoul de Coucy, si fameux dans les tragédies, pour avoir ordonné en mourant, que son cœur fût porté à la dame de Fayel, la dame de ses pensées.

La ville fut également partagée entre les deux rois croisés. Léopold, duc d'Autriche qui, l'un des premiers, y était entré, ayant planté sa bannière sur une tour, Richard Cœur de Lion la fit abattre et traîner dans la boue. Les Allemands outrés de cette injure, mais trop peu nombreux pour la venger, se retirèrent et campèrent hors de la ville attendant une occasion pour partir [1].

[1] Le grand-maître de l'ordre Teutonique acheta un terrain dans la ville de S. Jean d'Acre, et y bâtit un hôpital, une église et une maison qui devint dès-lors le siége de l'ordre.

Richard Cœur de Lion décide la contestation sur le royaume de Jérusalem.

La désunion continua de régner parmi les différens partis; et la distribution du butin donna lieu à de nouvelles disputes. Dans une assemblée tenue le 27 juillet 1191, Richard fit adopter une décision d'après laquelle le royaume de Jérusalem resterait à Guy de Lusignan jusqu'à sa mort et passerait ensuite à Conrad qui se reconnaîtrait vassal du roi pour Tyr, Sidon et Béryte. Si Conrad mourait sans descendans pendant la présence de Richard en Terre-sainte, celui-ci nommerait son successeur.

Philippe-Auguste retourne en Europe.

Philippe-Auguste, mécontent de toutes les violences que le passionné Richard se permettait, et tourmenté d'une maladie qui lui fit tomber les cheveux et les ongles, quitta la Palestine au commencement d'août, laissant au roi d'Angleterre 10,000 hommes d'infanterie et 500 chevaliers sous le commandement du duc de Bourgogne avec l'argent nécessaire pour leur entretien pendant trois ans, et après avoir juré sur les Évangiles de ne pas attaquer les états de Richard pendant son absence.

Exploit de Richard en Palestine.

Après le départ du roi de France, Richard fit des prodiges de valeur qui, sans pouvoir lui faire la réputation d'un bon capitaine, le rendirent digne du surnom de Cœur de Lion, qu'il doit à une aventure fabuleuse[1]. Ce que les historiens anglais racontent de ses exploits, ressemble aux hauts faits que les romans de chevalerie attribuent aux paladins; mais ils n'ont pu justifier la cruauté et la soif du sang qu'il montra dans les contestations qui s'élevèrent relativement à l'exécution

[1] Qui sera rapportée plus tard.

de la capitulation de S. Jean d'Acre. Il est impossible pour nous de décider entre les contradictions qui se trouvent dans les récits des écrivains contemporains, Gauffroi Vinisauf d'une part, et Bohaeddin de l'autre; mais on est tenté de croire que la bonne foi était du côté de Saladin, et que, si Richard ne s'est pas rendu coupable de la perfidie dont les historiens orientaux l'accusent, il s'est trop légèrement livré à ses préventions haineuses. Le fait est que Saladin n'exécuta pas les conditions de la capitulation dans le terme convenu; mais il protesta de l'impossibilité où il s'était trouvé de le faire, et, pour prouver sa bonne volonté, il offrit provisoirement le payement de la moitié de l'argent, la remise de la vraie croix et de 600 prisonniers. Il est vrai que de son côté il demanda la délivrance de ses otages ou une sûreté pour leur vie; proposant d'accepter comme telle la caution jurée des Templiers. Le 20 août étant arrivé sans que Saladin eût complètement satisfait aux stipulations du traité, Richard fit conduire dans une plaine située près du camp du sultan, 2600 Turcs et les fit massacrer. Saladin pouvait se venger de cette atrocité en versant le sang des Chrétiens qui étaient entre ses mains; il résista à la tentation, mais il jura de ne plus accorder la vie à un Chrétien qui se rendrait.

Immédiatement après le massacre du 20 août Richard confia la défense de S. Jean d'Acre, où il laissa son épouse, ainsi que sa sœur et la princesse de Chypre[1] aux chevaliers Bertrand de Verdun et Étienne de

Expédition d'Ascalon.

[1] Voyez p. 379 de ce vol.

Longchamp, et à la tête de tous les croisés entreprit une expédition contre Ascalon. Dans cette marche pénible, les Chrétiens, continuellement harcelés par Saladin et par Malek al Adel, son frère, éprouvèrent des souffrances inouies, et livrèrent des combats journaliers, fréquemment interrompus par des négociations dans lesquelles Malek al Adel paraissait comme plénipotentiaire de son frère. La journée du 7 septembre où Saladin fut défait près d'Arsouf, grâce à la bravoure admirable des Chrétiens, aurait pu devenir décisive, si Richard, soit dans l'ordonnance de la bataille, soit dans la poursuite de l'ennemi, avait développé les talens d'un général. Il laissa à Saladin le temps de réunir son armée débandée; et le sultan se montra bien supérieur en intelligence à son vainqueur. Il se plaça entre les Chrétiens et Ascalon, et ordonna la destruction de cette ville, une des plus belles de ses états. Bohaeddin raconte d'une manière touchante les regrets que le sultan éprouva en donnant un ordre que la raison d'état paraissait exiger impérieusement.

Avertis de ce massacre, les Chrétiens interrompirent leur marche et s'occupèrent à rebâtir Joppé, qui avait également été détruite, pendant que Saladin fit des efforts pour mettre Jérusalem dans le meilleur état de défense.

Négociations avec Saladin.

Ce fut alors que Richard entama de sérieuses négociations pour la paix, et le prince de Tyr[1] offrit au sultan une alliance offensive et défensive contre les Chrétiens, à condition que Sidon et Béryte lui fussent

[1] Voyez p. 366 de ce vol.

abandonnés. Saladin y consentit en exigeant cependant que Conrad se rendît maître de S. Jean d'Acre et remît en liberté les otages turcs qui y étaient enfermés. Richard offrit la main de sa sœur Jeanne, douairière de Sicile, à Malek al Adel, avec le titre de roi de Palestine. Cette proposition convenait beaucoup au prince turc, et Saladin l'accepta, probablement parce qu'il la regardait comme fallacieuse. En effet Richard se rétracta, sous prétexte que la reine Jeanne ne pouvait se résoudre à épouser un Musulman. Il y eut, à l'occasion de ces négociations, plusieurs entrevues entre le roi d'Angleterre et Malek qui conçurent de l'estime l'un pour l'autre.

Reprise de l'expédition d'Ascalon.

Au commencement de l'année 1192 l'armée des croisés, pleine de courage et d'enthousiasme, se mit en mouvement pour Jérusalem. Elle n'en était plus éloignée que d'une journée de marche, lorsque Richard, par suite de cette inconstance qui le caractérisait, rebroussà chemin pour reprendre l'expédition d'Ascalon. Les croisés étaient si mécontens de ce changement qu'en route beaucoup d'entre eux abandonnèrent le roi, qui le 20 janvier 1192 arriva aux ruines d'Ascalon et ordonna de reconstruire cette ville. Ce fut là, au mois d'avril, qu'il reçut la nouvelle des troubles qui avaient éclaté en Angleterre, et qui exigeaient son retour.

Conrad de Montferrat, dixième roi de Jérusalem, 1192.

Lorsque Richard annonça son projet de partir, les grands du royaume de Jérusalem lui représentèrent la nécessité de remettre la puissance souveraine en des mains plus dignes que celles de Guy de Lusignan à

qui il l'avait confiée. Toute l'armée ayant demandé qu'on choisît Conrad de Monferrat, prince de Tyr, Richard y consentit et lui écrivit de venir recevoir le sceptre et les ornemens royaux. Cette lettre fut présentée à Conrad vers le 27 avril 1192; le 29 il fut assassiné dans la rue par deux émissaires du seigneur de la Montagne, qui, en lui enfonçant leurs poignards dans le cœur, s'écrièrent : Tu ne seras pas margrave, tu ne seras pas roi ! Comme on savait que Richard, qui connaissait les liaisons de Conrad avec Saladin, n'avait consenti qu'à regret à l'élection de ce prince, sa mort lui fut assez généralement attribuée. Cette accusation repose sur quelques faits, que l'histoire ne peut cependant admettre comme des preuves suffisantes.

Henri de Champagne, onzième roi de Jérusalem.

Au moment de la mort de Conrad, 10,000 Français du corps du duc de Bourgogne se trouvant à la porte de Tyr, demandèrent qu'elle leur fût ouverte. Isabelle, veuve du margrave, qui était enceinte, déclara qu'elle ne remettrait la ville qu'au roi Richard ou au futur roi de Jérusalem. Comme Henri, comte de Champagne, arriva dans ce moment à Tyr, les prélats et les barons lui offrirent la principauté et la main d'Isabelle, et allèrent prier Richard de lui conférer aussi le royaume de Jérusalem. Toute l'armée approuva ce choix; ainsi Henri fut proclamé roi de Jérusalem et épousa le 5 mai 1192 la veuve de Conrad.

Origine du royaume de Chypre, 1192.

Pour dédommager Guy de Lusignan, Richard lui accorda le royaume de Chypre comme un état particulier qui subsista pendant trois siècles.

Marche sur Jérusalem.

Comme Saladin avait rompu toutes les négociations

les hostilités recommencèrent, et Richard ajourna son projet de départ, en annonçant l'intention de conduire le roi Henri à Jérusalem. Cependant l'irrésolution et la lenteur qu'on remarqua dans toutes ses actions, autorisent à croire qu'il avait un autre projet. Enfin au mois de juin il nomma une espèce de tribunal de jurés, composé de cinq Français, cinq Templiers, cinq chevaliers de S. Jean, et cinq du pays, pour examiner s'il n'était pas convenable de renoncer à la prise de Jérusalem, pour assiéger Damas ou Béryte ou pour marcher en Égypte. Les jurés déclarèrent qu'une expédition en Égypte était préférable à toute autre entreprise. Cette décision à laquelle les croisés français s'opposèrent, fit naître une querelle si violente entre Richard et le duc de Bourgogne, qu'il en arriva une scission complète et qu'il ne put être question d'exécuter quelque chose à forces réunies. L'armée se retira à Ramla.

Richard se rendit à S. Jean d'Acre pour faire les préparatifs de son départ, pendant qu'il négociait un arrangement avec Saladin. Cependant les hostilités continuèrent, et le sultan assiégea sans succès Joppé. Le roi d'Angleterre marcha au secours de cette ville et remporta le 8 août une victoire, où il fit des prodiges de valeur et effaça la tache que sa conduite dans les derniers temps avait commencé à imprimer à sa réputation.

Trève de trois ans avec Saladin, 1192.

Le 1 septembre une trève de trois ans fut conclue entre Saladin et Richard, à Joppé où le roi d'Angleterre se trouvait très-malade. Un district étroit le long de la côte, depuis Joppé jusqu'à S. Jean d'Acre, resta

aux Chrétiens; Ascalon, Gaza et Darun furent rasées. Antioche et Tripoli furent comprises dans le traité. Rien ne fut stipulé pour la délivrance des Chrétiens prisonniers de guerre ou pour la remise de la vraie croix.

Immédiatement après la signature de la trève, le commerce entre les Chrétiens et les Musulmans fut rétabli, et le pélerinage de Jérusalem permis aux premiers. Comme une foule de croisés profitèrent de cette permission, Richard exigea de Saladin de n'admettre que ceux qui seraient munis d'une permission signée par lui-même ou par le comte de Champagne, et il la refusa à tous les Français. Saladin déclara que sa religion lui défendait de renvoyer un pélerin pour un motif peu important, et il reçut avec bonté tous ceux qui venaient voir le Saint Sépulcre. L'état de la santé du roi d'Angleterre, ne lui permit pas de s'embarquer avant le 9 octobre 1192 pour l'Europe; ainsi il quitta la Palestine, sans avoir vu Jérusalem.

Départ de Richard pour l'Europe.

Captivité de Richard en Autriche.

Richard apprit à ses dépens qu'il ne faut pas mépriser un ennemi, parce qu'il est peu puissant. Comme il n'osait s'en retourner par la France, il choisit le chemin de l'Italie et de l'Allemagne. Le vaisseau qui le portait fut jeté par la tempête près d'Aquilée sur le territoire d'Autriche. Travesti en pélérin, Richard voulut traverser les états du duc Léopold; mais la vengeance ne dort pas; celle de Léopold était d'autant plus active qu'indépendamment de sa propre injure il avait à venger la mort de Conrad de Monferrat, son parent, qu'il attribuait à Richard. Ayant eu connaissance de

l'accident arrivé au roi d'Angleterre, il fit courir après lui. Richard fut reconnu à Erdbourg, village situé sur le Danube, près de Vienne, arêté et étroitement enfermé au château de Tierenstein, où le chevalier Hadamar de Chunring le garda. L'empereur Henri VI détestait le roi d'Angleterre à cause de ses liaisons avec Tancrède, roi des Deux-Siciles, qu'il traitait comme usurpateur de ses droits; il acheta au duc Léopold son prisonnier, moyennant 60,000 marcs, et le tint pendant plus d'un an dans une étroite prison, d'abord à Mayence, ensuite à Worms et au château de Triefels, où néanmoins on le traitait avec douceur[1]. La

[1] Ce fut probablement à Worms que le troubadour Blondel de Nesle, natif d'Arras, fut reconnu par Richard. « Ensi li roi regarde et vie Blondiel et pensa com il se feroit à lui connoistre, et li souvint d'une canchon que ils avoient fait entre eus deux que nul ne savoit fors que il roi. Si commencha haut et clerement à canter le premier vier, car il cantoit tres bien. Et quant Blondian l'oit, il sot certainement que c'estoit ses sires. » Voici la canzone que les deux troubadours doivent avoir chanté :

1.

Domna vostra beautas
Elas belas faisos
Els bels oils amoros
Els gens cors ben taillats
Dons sieu empresenats
De vosta amor que mi lia.

2.

Si bel trop affansia
Ja dei vos non portrai
Que major honorai
Sol en vostre deman
Que santra des beisan
So can de vos volrai.

captivité du seigneur suzerain était un des cas prévus par les lois féodales. Tous les vassaux étaient obligés de contribuer à sa rançon. Les chevaliers, les évêques, le peuple d'Angleterre s'empressèrent de concourir et la somme exigée fut bientôt complétée; la reine Éléonore alla la porter en Allemagne et délivrer son fils.

Mort de Saladin, 1193.

Cinq mois après le départ de Richard pour l'Europe, Saladin mourut, le 4 mars 1193, à l'âge de cinquante-sept ans. Il ne laissa ni palais, ni jardin, ni aucune propriété immeuble; toute sa fortune consistait en 47 pièces d'argent et une pièce d'or. Prends cet habit, dit-il sur son lit de mort à un de ses officiers, montre-le publiquement et annonce que c'est là tout ce que le maître de l'Orient peut emporter. En disant le dernier adieu à son fils *Afdal*, il prononça ces paroles : «Crains l'être suprême et obéis à ses commandemens, car il est la racine de tout bien et la source de toute félicité. Ne verse pas inutilement le sang; le sang que tu auras versé ne dort pas, il viendra sur ta tête. Conserve l'amour de tes sujets par la douceur, car c'est Dieu qui te les confie par ma main. N'offense personne, les injures ne sont pardonnées que par celui qui s'est vengé. Ne hais personne, car la mort rend tous les hommes égaux. Que si tu as offensé Dieu, aie recours à lui, car il est miséricordieux.»

Caractère de Saladin.

Saladin fut un prince actif, brave, politique et susceptible des sentimens les plus généreux. Ayant fait prisonnier dans une bataille, Hugues de Tibériade, il lui demanda 100,000 besans d'or pour sa rançon. Mon pays et ma fortune ne suffisent pas pour réunir une

pareille somme, dit le paladin. Je t'accorde une année, répondit le sultan, pour la trouver; cela ne te sera pas difficile, car il n'y a pas de brave homme parmi ceux de ta foi qui ne doive s'empresser de t'aider. Seigneur, répliqua Hugues, je ne connais point parmi les Chrétiens un plus brave homme que vous; permettez qu'avant tous les autres je vous demande un don. Saladin donna sur-le-champ la moitié de la somme; les émirs suivirent son exemple, et dans un instant on ramassa 10,000 besans d'or au-delà de la rançon demandée; le chevalier fut renvoyé avec ce surplus.

Sans être savant, Saladin aimait la société des hommes de lettres. Religieux et très-orthodoxe, la superstition lui était étrangère. Ses mœurs étaient pures; il savait modérer ses passions. Doux et humain, il se montra rarement sévère ou vindicatif. Pour être le modèle d'un excellent prince, il ne lui manquait que d'être Chrétien.

Après la mort du sultan Saladin, l'empire qu'il avait fondé, fut partagé en huit ou neuf états indépendans, et il y eut des dynasties Ayoubites en Égypte, à Damas, à Alep en Mésopotamie, etc., qui ne cessaient de se faire l'une à l'autre une guerre acharnée [1]. Encore une fois on crut que le moment était venu d'arracher la Terre-sainte aux Infidèles. Le pape

Origine des différentes dynasties Ayoubites.

[1] Malek al Afdal, fils aîné de Saladin, fut obligé d'abdiquer; Malek al Aziz, le second, se maintint en Égypte; Malek addaher, le troisième, eut Alep; Malek al Adel, frère de Saladin, Damas et la Mésopotamie, etc. Jérusalem faisait partie de l'empire de Damas, mais changea plusieurs fois de maître.

Célestin III somma les princes chrétiens d'entreprendre cette conquête. L'empereur Henri VI, brouillé avec l'Église et désirant se réconcilier avec elle, engagea beaucoup d'Allemands à former une croisade pour une si sainte entreprise. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Brême, plusieurs évêques, les ducs de Méranie, de Brabant et d'Autriche, le Guelfe Henri, comte Palatin du Rhin, Hermann, landgrave de Thuringe, Adolphe, comte de Holstein, prirent la croix. L'empereur qu'on avait empêché de se croiser lui-même, fournit des sommes considérables, et chargea Conrad, archevêque de Mayence, du commandement général des Croisés. Ceux-ci se partagèrent en deux corps; l'un prit la route de Constantinople, l'autre traversa l'Italie, s'embarqua en Pouille, et arriva le 22 septembre 1191 à S. Jean d'Acre. Les croisés s'étaient flattés que leur arrivée serait un événement agréable aux Chrétiens de la Palestine; ils se trompèrent. Henri de Champagne qui, sans avoir pris le titre royal, gouvernait ce qu'on appelait encore le royaume de Jérusalem, désirait jouir de la trève conclue par Richard Cœur de Lion, que les fils et autres successeurs de Saladin avaient renouvelée; mais les Allemands refusèrent de reconnaître un traité qui n'avait pas été conclu par les princes de leur nation. Ils se séparèrent des ordres du Temple et de l'Hôpital qui vivaient en amitié avec les Infidèles. Walram, frère du duc de Brabant, qui était arrivé avec son monde dès le mois de juillet, sans attendre les autres Croisés, attaqua les Musulmans et causa par cette entre-

Des Croisés allemands violent la trève de Richard Cœur de Lion.

prise intempestive la perte de Joppé. Henri de Champagne allait marcher au secours de cette place, lorsqu'il se cassa le col en tombant de la plate-forme de sa maison. Les Croisés français qui étaient restés en Palestine, quittèrent alors ce pays. Il s'éleva des contestations sur la succession au trône de Jérusalem : avec l'approbation de Conrad, archevêque de Mayence qui dans l'intervalle était arrivé avec les Croisés allemands, elle fut décidée en faveur d'*Amauri II de Lusignan*, roi de Chypre, qui épousa la veuve de Henri de Champagne, cette Isabelle, fille du roi d'Amauri I.er qui auparavant avait été l'épouse de Humphroi de Thoron et de Conrad de Montferrat.

Amauri II de Lusignan, douzième roi de Jérusalem, 1197.

Les Croisés allemands continuèrent, sous la conduite de Henri, duc de Brabant, et de Conrad, la guerre commencée sous de malheureux auspices par Walram. Ils prirent Béryte, place importante, où Amauri II fut couronné et marié ; remportèrent près de Sidon une victoire sur le frère de Saladin, pendant que Boémond III occupa Djabala (Gibel) et Laodicée et les réunit à sa principauté d'Antioche. Les Croisés assiégèrent ensuite Torona, pendant deux mois, mais les dissensions qui se manifestèrent parmi eux, les empêchèrent de s'en rendre maîtres, et la nouvelle de la mort de Henri VI les engagea à se rembarquer pour retourner en Europe. Au milieu des préparatifs du départ, Frédéric, duc d'Autriche, surnommé le Catholique, âgé de vingt-quatre ans, mourut le 16 avril 1198.

Après le départ des pélerins allemands, Amauri II

renouvela avec les princes Ayoubites la trève que leur arrivée avait interrompue. Le renouvellement fut conclu pour cinq ans et six mois, à commencer du 21 juin 1198.

A peine le grand pontife Innocent III fut-il parvenu au siége apostolique, qu'il forma le projet d'une quatrième croisade pour rétablir le royaume de Jérusalem; mais les circonstances en contrarièrent l'exécution. Les rois de France et d'Angleterre étaient trop occupés de la guerre qu'ils se faisaient presque sans interruption, et les empereurs de leurs affaires d'Italie, pour pouvoir prendre une part active à une expédition lointaine. Il fallut qu'elle eût lieu sans leur participation, et qu'une impulsion étrangère vînt animer les peuples d'une nouvelle ardeur guerrière. L'instrument dont la Providence se servit pour opérer ce miracle, fut un curé de Neuilly, nommé Foulques, qui parcourant la France et prêchant contre les vices du siècle, avait acquis une grande réputation de sainteté. Innocent III ayant entendu parler des effets miraculeux qu'il opérait par ses sermons, lui enjoignit de prêcher la croisade. Foulques se présenta en 1199 à un tournoi que Thibaut, comte de Champagne, donnait au château d'Escry près de Château-Porcien, et prononça un discours si pathétique, que Thibaut, comte de Champagne, Louis, comte de Blois et de Chartres, Simon, comte de Montfort, Renaud de Montmirail, prirent sur-le-champ la croix. A leur exemple beaucoup d'autres seigneurs se croisèrent, tels que Geoffroy de Joinville, sénéchal de Cham-

Foulques, curé de Neuilly.

Noms de chevaliers croisés.

pagne, Geoffroy de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, qui a écrit en français l'histoire de cette croisade, Mathieu de Montmorency, et en 1200 Baudouin, comte de Flandre, avec son épouse Marie, sœur du comte de Champagne, Géoffroy, comte de Perche, et beaucoup d'autres. Plusieurs prirent ce parti, afin de se mettre à couvert de la vengeance de Philippe-Auguste contre lequel ils avaient servi Richard Cœur de Lion.

Cette croisade qui est connue sous le nom de quatrième croisade, fut exécutée. Elle est une des plus remarquables par les résultats qu'elle a produits. Mais comme les circonstances la détournèrent de son but originaire, et qu'elle ne se dirigea pas en Palestine, nous trouverons une occasion plus favorable d'en parler. Quatrième croisade.

Le premier but des Croisés avait été entièrement oublié; mais Innocent III ne le perdit pas de vue, et la délivrance de la Terre-Sainte resta l'objet constant de ses pensées. Il y avait consacré un dixième de ses revenus et de ceux des cardinaux, et un quarantième de ceux de tous les autres prélats. Mais le succès ne répondit pas à ses efforts; la scission qui avait lieu en Allemagne, les guerres entre les Français et les Anglais, la guerre des Albigeois, toutes ces circonstances ne permettaient pas de s'occuper d'une expédition en Orient. Le zèle inconsidéré des hommes du douzième siècle pour les croisades ne se manifesta que dans une entreprise d'une extravagance presqu'incroyable qui rend l'année 1212 mémorable. Une foule d'enfans se Croisade d'enfans, 1212.

croisèrent en France et en Allemagne pour aller conquérir Jérusalem. Plusieurs bandes de ces jeunes fanatiques passèrent les Alpes et arrivèrent en Italie où la fatigue et la misère les précipitèrent avant le temps dans le tombeau; près de 30,000 de ces innocens prirent la route de Marseille et devinrent la proie des marchands d'esclaves qui, après leur avoir promis un trajet gratuit en Palestine, les vendirent aux Arabes d'Afrique.

(La suite du chap. VI se trouve au vol. IV.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Suite du livre III.

Livre IV. *Depuis le pape Grégoire VII jusqu'au pape Boniface VIII* (1073—1294).

FIN DU TOME TROISIÈME.

Fautes à corriger dans les trois premiers volumes.

Vol. I.

Pag. 77, lig. 9, d'en bas, *au lieu de* le roi des Huns, *lisez* : le roi des Ostrogoths. — Pag. 126, lig. 7, *au lieu de* également Athalaric, *lisez* : Amalaric. — Pag. 162, lig. 23, *au lieu de* beau-père, *lisez* : beau-frère.

Vol. II.

Pag. 88, lig. dernière de la note, *au lieu de* avec, *lisez* : de. — Pag. 96, lig. 1, *au lieu de* 875, *lisez* : 870. — Pag. 96, lig. 6, *au lieu de* Louis, roi de Saxe, *lisez* : Louis le-Jeune, roi de Saxe, etc. — Pag. 129, lig. 18, *au lieu de* 822, *lisez* : 882. — Pag. 173, lig. 8 de la note, *au lieu de* Constantin le Grand, *lisez* : Théodose le Grand.

Vol. III.

Pag. 15, lig. 16, *au lieu de* roturies, *lisez* : roturiers. — Pag. 45, lig. 12, *au lieu de* ces, *lisez* : les. — Pag. 149, lig. 21, *au lieu de* lieutenans, *lisez* : lieutenances.









